SUPPLÉMENT : le Portugal européen, an II – Pages 7 à 1[illegible]



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13088 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 26 FÉVRIER 1987

Felipe Gonzalez reprend les rênes

M. Felipe Gonzalez, brillamment reconduit lors des élections du mois de juin 1986 à la tête du gouvernement, a dû faire face depuis à de multiples mouvements sociaux, dont le dernier, celui des lycéens, a agité les rues de Madrid et des grandes villes espagnoles pendant plus de deux mois. Il était donc grand temps pour lui de répondre à ces contestations diverses dans le traditionnel discours sur l'état de la nation prononcé mardi 24 février devant les Cortès.

Discours de reprise en main, disent les sympathisants du premier ministre au lendemain de cette prestation, tandis que la droite présente M. Gonzalez comme un homme sur la défensive qui aurait mangé son pain blanc et dont la popularité serait sur le déclin.

M. Felipe Gonzalez, pourtant, non seulement n'a pas esquivé les grands sujets de conflit mais a témoigné d'une grande détermination sur le principal, à savoir sa politique économique. Une polémique s'est développée ces derniers mois au sein-même de la famille socialiste entre le ministère de l'économie, artisan de la politique d'austérité, et la confédération syndicale UGT, qui réclame une plus grande flexibilité dans la politique salariale. Le chef du gouvernement a très nettement tranché mardi en faveur du premier : pas question, a-t-il dit, de renoncer à donner la priorité à la lutte contre l'inflation.

M. Gonzalez a dressé un bilan positif de la situation du pays un an après l'entrée dans la CEE, soulignant que le taux de croissance avait atteint 3 % en 1986, pour la première fois depuis 1974, et que le chômage avait commencé à décroître « modérément ». Il touche malgré tout, selon les chiffres officiels, 21 % de la population active.

Ces paroles ne satisferont sans doute pas les milieux syndicaux, en particulier dans les secteurs où des reconversions industrielles menacent l'emploi, comme la région minière des Asturies. L'agitation lycéenne n'a pas mis le feu aux poudres comme en rêvaient certains de ses leaders, au demeurant non représentatifs de l'ensemble du mouvement.

Dans deux autres domaines, M. Gonzalez a annoncé des mesures propres à satisfaire des revendications de longue date. En ce qui concerne la lutte antiterroriste, le chef du gouvernement, se félicitant à nouveau au passage du bon état de la coopération avec la France, a annoncé un assouplissement de la législation d'exception : la période pendant laquelle un suspect peut être maintenu au secret avant d'être mis à la disposition de l'autorité judiciaire sera réduite de dix à cinq jours ; or c'est pendant cette période qu'interviennent trop souvent les mauvais traitements. Cette réforme devrait donc satisfaire, entre autres, le Parti nationaliste basque avec lequel les socialistes viennent enfin de s'entendre pour la formation d'un gouvernement dans la région autonome.

La gauche du Parti socialiste trouvera également son compte dans l'annonce de l'adhésion prochaine de l'Espagne au traité de non-prolifération des armes nucléaires, inscrite au programme du parti dès 1982 mais à laquelle on soupçonnait le chef du gouvernement de vouloir renoncer.

Après que les contestations se sont exprimées dans la rue, M. Felipe Gonzalez paraît donc avoir repris l'initiative sur le terrain parlementaire.

Après la flambée des prix en janvier

Le gouvernement révise en hausse ses prévisions en matière d'inflation

Réunis autour de M. Jacques Chirac, à l'issue du conseil des ministres du mercredi 25 février, le gouvernement a analysé les conditions nouvelles dans lesquelles se trouve l'économie française. Il a, dans l'immédiat, révisé ses prévisions de hausse des prix pour cette année, retenant l'hypothèse de 2,5 % au lieu de 2 %. Malgré les déclarations apaisantes, la flambée de janvier fait craindre une reprise de l'inflation.



Cette révision s'impose dès lors que la hausse des prix à la consommation pour le mois de janvier, dont on ne connaîtra officiellement le résultat que vendredi, risque d'être une des plus élevées que l'on ait connues depuis juillet 1983. Tout en affirmant que ce résultat sera exceptionnel et que les choses iront s'améliorant au fil des mois, le ministère des finances n'en est pas moins amené à accepter les prévisions de l'INSEE, selon lesquelles l'indice des prix augmentera de 1,9 % au cours du premier semestre. Il paraissait difficile, dans ces conditions, de maintenir une prévision de hausse de 2 % pour l'ensemble de l'année. L'INSEE confirme par ailleurs que les six premiers mois seront difficiles à passer. C'est donc à doubler ce cap que s'emploie le gouvernement, sans donner l'impression de remettre en cause ses objectifs fondamentaux.

(Lire page 28 l'article d'ÉRIK IZRAELEWICZ.)

Grave incident à Beyrouth-Ouest
Vingt-trois militants du Hezbollah tués dans un affrontement avec les troupes syriennes.
PAGE 2

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie
La France va de nouveau être sur la sellette en deux occasions : devant le comité de décolonisation de l'ONU, et lors d'une conférence des pays du Forum du Pacifique.
PAGE 2

ENQUÊTE
La Jamaïque au rythme de l'alternance.
PAGES 4 et 5

Plan d'économies à la SNCF
Onze mille emplois supprimés et vingt-cinq lignes secondaires menacées.
PAGE 29

Le procès de Georges Ibrahim Abdallah
Le témoignage de Mme Robert Charles Ray et la rivalité entre les polices.
PAGE 15

Le sommaire complet se trouve page 32

Elections législatives et options économiques

L'Algérie sur la voie du réalisme

Huit cent quatre-vingt-cinq candidats brigueront, jeudi 26 février, les deux cent quatre-vingt-quinze sièges du Parlement algérien (treize de plus que dans la précédente Assemblée). Les électeurs auront donc le choix entre trois personnes pour chaque siège), mais elles ont toutes été choisie par le parti unique, le Front de libération nationale.

ALGER
de notre correspondant

Un premier choix a été fait par les « kasmas » (cellules de base du parti) qui ont éliminé la plus grosse partie des onze mille huit cents candidats à la candidature. Le tri s'est poursuivi dans sept wilayas (préfectures). La commission nationale a statué en dernier ressort. Les listes ont été publiées tardivement, à la mi-février, ce qui tend à prouver que la liste définitive a fait l'objet d'un débat interne.

Aucun membre du gouvernement ne figure parmi les candidats, en majorité des inconnus. Le plus célèbre d'entre eux est M. Rabah Bitat, l'un des neuf chefs historiques du FLN et le dernier à exercer des activités officielles puisqu'il est, en tant que président de l'Assemblée nationale, le second personnage de l'Etat après le président de la République. La moyenne d'âge des candidats est de quarante ans. La moitié d'entre eux sont des universitaires, avec 94 % d'hommes.

L'Assemblée populaire nationale (APN) a acquis, en deux législatures, une maturité et une légitimité par l'ampleur des tâches qu'elle a accomplies. Son activité n'est pas strictement formelle, et les députés jouent leur rôle. Ils ont proposé en dix ans quelque dix mille amendements, dont certains remettaient en cause la finalité de projets gouvernementaux, et c'est pour cela que les élections du 26 février ne sont pas une simple formalité. De l'arbitrage des électeurs entre les différents courants du parti unique peut dépendre le succès de la politique du président Chadli.

Amendée en 1986, la Charte nationale ne remet pas en cause les options fondamentales du pays, mais elle est porteuse d'une certaine libéralisation économique. Sans doute le texte définitif ne va-t-il pas aussi loin que l'aurait souhaité le président de la République, mais il induit un nécessaire changement d'hommes.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite page 6.)

Campagne d'information, mesures de prévention

Un plan anti-SIDA

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a annoncé, le mardi 24 février, des mesures pour lutter contre le SIDA, dont la mise en vente libre des seringues en pharmacie.

L'inquiétante progression de l'épidémie de SIDA ne peut plus être ignorée. Pas plus par les autorités gouvernementales que par l'ensemble de la population. Le gouvernement français a, par la voix de Mme Barzach, enfin clairement défini son programme de lutte contre cette maladie. C'est un programme cohérent, exprimant en outre la volonté de voir la France conserver l'avance dont elle a longtemps disposé dans la recherche scientifique et médicale sur le SIDA.

Inquiet quant aux capacités d'accueil et de traitement des malades, le gouvernement commence à accepter l'idée de revenir sur sa politique drastique de réduction des dépenses hospitalières. Mme Barzach a toutefois tenu à préciser que les soixante postes paramédicaux spécialisés ne seront affectés « *qu'après redéploiement du personnel déjà en place* ». Elle précise dans le même temps qu'entre 15 000 et 45 000 personnes seront atteintes du SIDA dans les cinq prochaines années. Si un tel pronostic se vérifie, cela contraindra le gouvernement à adopter de nouvelles mesures pour que les hôpitaux français puissent prendre en charge les malades atteints de SIDA sans pour autant réduire leur activité médicale dans d'autres disciplines.

L'autre défi lancé par l'extension de l'épidémie est celui du dépistage.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 16.)

Producteur, metteur en scène, interprète de « Heartbreak Ridge »

Clint Eastwood, un Américain de rêve

C'est à Carmel-by-the-Sea (Californie), une ville de 4825 habitants dont il a été élu maire avec une confortable majorité, que Clint Eastwood parle de son film, de son travail de metteur en scène, de ses opinions politiques. « *Aux Etats-Unis, on croit que je suis de droite parce qu'on m'assimile au personnage de « Dirty Harry ». En France, vous savez faire la différence entre un homme et un rôle.* »

La voix n'est plus qu'un murmure râpeux, ses cordes vocales doivent ressembler à des fragments de fil de fer barbelé rouillés dans la bière. Son front, son cou, sont creusés de sillons boursouflés de cicatrices irréparables. Le sergent Highway est dans un bel état. Il a fait la Corée, le Vietnam, et après... Et maintenant ? Vétéran usé jusqu'à la trame de son treillis, jusqu'au tréfonds de son âme, il va pourtant reprendre du service dans le corps des « marines », et dans le cœur de sa femme.

Puis le sergent Highway mènera au combat – un tout petit combat sur l'île de la Grenade – une troupe – une toute petite troupe – de punks, de blacks, de « gays », dont, bien sûr, avant de les envoyer au casse-pipe, il aura fait des hommes...

Heartbreak Ridge (le Maître de guerre) pourrait n'être qu'un avatar avachi des *Douze Salopards*. La rédemption par l'action, ça va, on connaît, on a déjà donné. Oui mais... Il y a un mais : Tom Highway, anti-héros militant au bord de la retraite, médaillé de toutes les défaites, c'est Clint Eastwood. Qui, producteur, metteur en scène, interprète, poursuit, fier, solitaire, son entreprise d'apparente autodestruction, de sape de son propre mythe, et relance avec *le Maître de guerre* la polémique. Est-il bon ? Est-il méchant ? Crypto-fasciste ou néo-gauchiste ? Fonctionne-t-il au premier ou au second degré ? Son film est-il franchement militariste ? Ou carrément pacifiste ?

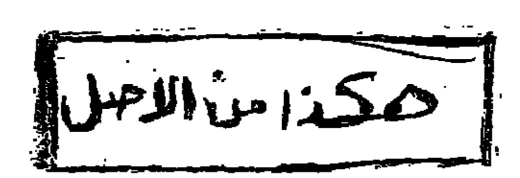
A tout cela, Clint Eastwood répondra tout à l'heure. En attendant, en l'attendant, offrons-nous une visite de Carmel-by-the-Sea, bourgade californienne dont il est le maire et que certains considèrent déjà comme la première marche de l'escalier qui peut le conduire à la Maison Blanche.

(Lire l'article de DANIÈLE HEYMANN page 17.)

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES
« Chronique des événements amoureux », le dernier film d'Andrzej Wajda.
Pierre Subleyras au musée du Luxembourg.
Pages 17 à 19

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.





هكذا من الأصل

Etranger

LIBAN : grave incident à Beyrouth-Ouest

Vingt-trois militants du Hezbollah tués dans un affrontement avec les troupes syriennes

Le premier accroc sanglant depuis l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane) a eu lieu mardi soir 24 février : vingt-trois miliciens pro-iraniens du Hezbollah (parti de Dieu, intégriste chiite) ont été tués par une patrouille syrienne dans le quartier de Basta.

La Croix-Rouge libanaise (CRL) a indiqué avoir été contactée par la direction de l'hôpital Beyrouth, au sud de la capitale, afin d'évacuer vingt-trois corps déposés dans le hall de l'établissement hospitalier. Selon la CRL, un porte-parole du Secours islamique (organisation médicale du Hezbollah) a indiqué que les victimes étaient des partisans du Hezbollah.

Une source militaire syrienne a affirmé, pour sa part, que quinze miliciens du Hezbollah avaient été tués ou blessés mardi soir lors d'un accrochage avec une patrouille syrienne, à proximité de la caserne de ce parti. Selon cette source, *« des tirs ont été dirigés de façon soudaine par des éléments du Hezbollah contre une patrouille* (syrienne) *qui se déployait à Basta, à l'entrée de la rue Fathallah »*, où se trouve la place forte de ce parti, remise sans incident, quelques heures auparavant, aux troupes syriennes. *« La patrouille a riposté, tuant ou blessant quinze assaillants, avant de poursuivre son déploiement »*, a-t-on ajouté de même source.

Pour sa part, le Hezbollah a affirmé, dans un communiqué, qu'après avoir remis sa caserne Fathallah aux forces syriennes, ces dernières ont enjoint aux habitants de se retirer des rues. Selon l'organisation intégriste, *« les soldats syriens ont pénétré dans l'entrée d'un immeuble où s'étaient retranchés un grand nombre d'habitants et ont poursuivi une trentaine de personnes qui s'étaient réfugiées dans un appartement situé au premier étage, puis ont tiré sur elles froidement. Ils les ont ensuite transportées dans un camion militaire, recouvrant les corps de légumes, jusqu'à l'hôpital Beyrouth »*.

Les mises en garde syriennes

Le Hezbollah a appelé ses partisans à *« ne pas réagir et à se conformer aux décisions de la direction du parti* (Wilayat al Faqih) ». Il les a enfin appelés à participer à l'enterrement des martyrs ce mercredi dans le quartier de Bir-el-Abed, un de ses fiefs dans la banlieue sud.

Peu après ces incidents sanglants, le général Ghazi Kanaan, chef des services de renseignement militaires syriens au Liban, a renouvelé, dans une déclaration radiodiffusée, sa mise en garde contre les éléments armés de Beyrouth-Ouest : *« Nos troupes vont poursuivre leur tâche. Tout homme armé est l'ennemi de Beyrouth, à quelque parti ou mouvement qu'il appartienne »*, a-t-il déclaré.

Les événements de mardi soir interviennent deux semaines après que des soldats syriens ont été publiquement humiliés par des hezbollahs dans ce même quartier. Le 12 février, un accrochage avait en effet opposé les miliciens pro-iraniens à une patrouille de sécurité libano-syrienne près de la caserne Fathallah. Les véhicules blindés de la patrouille avait été détruits, et les quatorze soldats des Forces spéciales (unité d'élite) syriennes de la patrouille avaient été battus et séquestrés, avant d'être relâchés.

Les affrontements de mardi soir vont mettre à rude épreuve les relations entre la Syrie et l'Iran. Jusqu'à présent, l'Iran s'est abstenu de tout commentaire sur l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest. Lundi, deux ministres iraniens, celui des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, et celui des Gardiens de la révolution, M. Mohsen Rafik Doust, avaient effectué une visite éclair à Damas, vraisemblablement pour débattre de cette question et tenter d'éviter un éventuel affrontement entre le Hezbollah et les troupes syriennes.

La Syrie est le seul allié arabe de l'Iran engagé dans un interminable conflit avec l'Irak. Mais il est clair que Damas est catégoriquement opposé au projet que Téhéran poursuit au Liban, par Hezbollah interposé : l'établissement au pays du Cèdre d'une république islamique à l'iranienne. – *(AFP).*

● **France - Iran : une délégation iranienne à Paris.** – Conduite par M. Mehdi Navvab, vice-ministre de l'économie, la délégation iranienne est arrivée mardi 24 février en France pour reprendre les pourparlers sur le différend financier entre les deux pays (les modalités du remboursement du prêt Eurodif consenti par Téhéran à la partie française). La durée du séjour de M. Navvab, n'a pas été précisée. Il intervient après qu'une délégation française, dirigée par M. Jean-Claude Trichet, chef de cabinet de M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, se fut rendue en Iran en décembre dernier.

● **Le « numéro deux » libyen de retour à Tripoli.** – Le commandant Abdessalam Jalloud, a quitté, mardi soir 24 février, Damas pour Tripoli, après un séjour de trois mois en Syrie, a indiqué mercredi le chargé d'affaires libyen, Abdel Kafer al Warfali. Le commandant Jalloud était arrivé le 24 novembre à Damas où il a été reçu à quatre reprises par le président syrien Hafez al Assad, dans le cadre des efforts déployés par Tripoli pour mettre un terme à la « guerre des camps » au Liban. – *(AFP).*

ISRAËL : tension au sein du gouvernement

La visite de M. Shimon Pérès au Caire irrite le premier ministre

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, devait commencer, ce mercredi 25 février, une visite officielle de deux jours au Caire, au cours de laquelle il s'entretiendra avec son homologue égyptien, M. Esmat Abdel Meguid. M. Pérès, rapporte notre correspondant Alexandre Buccianti, doit aussi rencontrer le président Hosni Moubarak, qui fut son principal interlocuteur lors du sommet israélo-égyptien de septembre dernier à Alexandrie. Les conversations de M. Pérès doivent porter sur l'éventualité d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sans attendre – à quelques heures près – le retour en Israël du chef du gouvernement, M. Iytzak Shamir, après une visite officielle sans gloire de neuf jours aux Etats-Unis, M. Pérès a pris mercredi le chemin du Caire. Cinq mois après son sommet d'Alexandrie avec M. Hosni Moubarak, il se propose de scruter les intentions du président égyptien sur une relance du processus de paix.

Ce déplacement était prévu – en pointillé – depuis plusieurs semaines. Sa réalisation, grâce à une invitation de son homologue égyptien, M. Meguid, a suscité une nouvelle et fort aigre controverse entre travaillistes et membres du Likoud au sein du cabinet d'union nationale. Ce départ, quelque peu impromptu, a manifestement indisposé M. Shamir qui, de New-York, a rappelé, sans trop d'élégance, que M. Pérès *« pouvait discuter de ce qu'il voulait au Caire, mais ne pourrait en aucun cas décider ou conclure quoi que ce soit sur une conférence internationale »*.

Ainsi mis en condition, M. Pérès, à qui un journaliste demandait s'il avait reçu l'imprimatur de M. Shamir pour s'entretenir avec les dirigeants égyptiens, a répondu : *« Je n'ai nul besoin d'un accord, je ne suis l'employé de personne. »*

Pareil échange d'amabilités entre les deux partenaires, qui en deux ans et demi de cohabitation s'étaient plutôt épargnés, ne s'explique pas seulement par l'usure du pouvoir partagé. Le sujet de la polémique se résume à une expression désormais fichée au cœur de la vie politique israélienne : « Une conférence internationale de paix au Proche-Orient. »

Obtenir une nouvelle avancée

C'est à Alexandrie, en septembre dernier, que M. Pérès, alors premier ministre, avait osé la reprendre pour la première fois à son compte, prenant soin de présenter un tel forum comme un simple prélude et la caution à des négociations directes israélo-arabes. A contre-courant, M. Shamir a encore précisé, avant de quitter les Etats-Unis, tout le mal qu'il pensait de cette internationalisation d'une négociation de paix. *« Je suis totalement opposé à cette mauvaise invention, inspirée par les Soviétiques, et qui dessert la cause de la paix. »* Le chef du Likoud a lancé un avertissement : *« Si M. Pérès désire nous forcer à accepter une telle conférence, cela peut conduire, à notre grand regret, à l'éclatement du gouvernement. »*

En quelques semaines, l'idée s'est brusquement imposée sur la scène internationale. Les dirigeants américains, infligeant un camouflet à M. Shamir, se sont ralliés à cette initiative avec quelques réserves. Les Douzes de l'Europe l'ont chaudement appelée, lundi 23 février, de leurs vœux *(le Monde du 25 février)*. Convaincu d'avoir réussi à figer M. Shamir dans son rôle de champion de l'immobilisme diplomatique, M. Pérès tentera d'obtenir une *« nouvelle avancée »* en Egypte sur deux points : la durée et le statut de la conférence, et la représentation palestinienne, l'OLP étant d'emblée hors jeu pour Israël.

L'effet concret de la visite sera examiné – sans complaisance, on peut en être certain – par les membres du Likoud, en conseil des ministres, dimanche prochain.

(Intérim.)

Diplomatie

La controverse sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le Comité de décolonisation de l'ONU va examiner le cas du territoire

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Le Comité de décolonisation des Nations unies, appelé également Comité des vingt-quatre, a entamé, mardi 24 février, la première des deux sessions prévues pour cette année. Chargé de passer en revue la situation intérieure et diplomatique de dix-neuf *« territoires non autonomes »*, c'est-à-dire ayant, selon l'ONU, vocation à devenir indépendants, le Comité est saisi, pour la première fois depuis 1947, du cas de la Nouvelle-Calédonie, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 2 décembre dernier *(le Monde du 4 décembre 1986)*.

S'exprimant sur l'ensemble de l'ordre du jour, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a placé la décolonisation de la Namibie en tête de ses propres préoccupations. Evitant de mentionner directement la Nouvelle-Calédonie, le secrétaire général a noté que *« certains territoires et îles disposent d'une surface géographique réduite, d'infrastructures inadéquates et de marchés trop petits, ce qui les rend grandement dépendants des importations et, de manière générale, de la puissance administrante »*.

Droit de vote des non-Canaques

Bien entendu, l'intervention la plus attendue était celle du représentant des Fidji, M. Winston Thompson, qui s'exprimait au nom des treize pays membres du Forum du Pacifique. Rappelant que l'assemblée générale avait voté, *« avec une majorité écrasante »*, en faveur des thèses indépendantistes, l'ambassadeur Thompson a insisté pour que *« les droits contenu dans la Charte des Nation unies soient pleinement accordés au peuple calédonien »*. *« L'année 1987 sera sans doute une année critique et difficile dans l'histoire de ce territoire*, a-t-il poursuivi, *alors que le gouvernement français s'empresse de mettre en place diverses dispositions quant à son avenir. C'est pourquoi il est de la plus haute importance que le Comité veille avec la plus grande vigilance sur l'application des lois internationales qui déterminent le processus de décolonisation. Ces lois ont été strictement suivies dans le Pacifique sud, et nous demandons rien de plus – mais rien de moins – dans le cas de la Nouvelle-Calédonie. »* Demandant à la France de coopérer avec le Comité, M. Thompson a souligné que *« le dialogue et la souplesse politique sont nécessaires pour la solution de ce problème complexe »*.

Avant d'ajourner la séance, le Comité a décidé, à la demande des Fidji, de commencer les débats par la Nouvelle-Calédonie, le 17 mars. Selon la procédure, les parties en présence peuvent présenter des « pétitions », c'est-à-dire faire entendre tous témoins dont elles jugent les voix utiles à la discussion. Quatre personnalités du FLNKS, dont MM. Tjibaou et Uregueï, se sont déjà inscrites sur la liste. D'autres mouvements et organisations seront également admis à s'exprimer.

Alors que M. Tjibaou était resté en Nouvelle-Calédonie, son collègue du « gouvernement provisoire », M. Uregueï, assistait à la séance. Se félicitant de la récente prise de position du président Mitterrand en faveur de certaines thèses canaques, le « ministre des relations extérieures » nous a déclaré que *« la négociation avec Paris était toujours possible et souhaitable »*, notamment en ce qui concerne le droit de vote des non-Canaques. *« La réunion ministérielle du Forum du Pacifique prévue pour le 3 mars à Auckland déterminera notre stratégie, en attendant le vote des textes définitifs par l'Assemblée nationale »*, a-t-il ajouté.

Les milieux diplomatiques onusiens estiment en tout cas que le conflit entre l'Elysée et Matignon à propos de la Nouvelle-Calédonie ouvrira aux indépendantistes une possibilité plus grande de mettre à profit l'« officialisation » de leur mouvement par l'Assemblée générale.

Du côté français, en revanche, on se refuse à toute dramatisation. *« Le gouvernement poursuit sa propre voie, l'ONU la sienne. Ce sont là deux procédés qui coexisteront sans doute pendant un certain temps. »* La France ne reconnaît pas l'existence, estime-t-on, du Comité de décolonisation, dont elle affecte souvent d'ignorer les conclusions.

CHARLES LESCAUT.

Les pays du Forum du Pacifique vont tenir une conférence extraordinaire à Auckland

SYDNEY
de notre correspondante

Les treize pays du Forum du Pacifique sud ont décidé, mardi 24 février, de se réunir en conférence extraordinaire la semaine prochaine à Auckland en Nouvelle-Zélande, afin de réaffirmer leur opposition au maintien de la présence française en Nouvelle-Calédonie et de manifester une fois de plus leur soutien à la cause canaque. L'ordre du jour de cette session exceptionnelle sera, bien sûr, le référendum d'autodétermination qui doit se tenir à Nouméa en juillet, et l'un des buts de cette réunion sera de mettre au point une stratégie commune contre les projets de M. Chirac, tant sur le plan régional qu'aux Nations unies. *(Lire d'autre part.)*

Visiblement, pour les organisateurs du Forum, il y a urgence en la matière, puisqu'ils n'ont pas cru devoir attendre leur conférence annuelle prévue pour la fin mai. Pourtant, la date de cette rencontre avait déjà été avancée, afin de précéder le référendum néo-calédonien. Une manière de manifester un soutien de toute dernière minute avant l'épreuve.

Sir Kamisese Mara, premier ministre des îles Fidji, qui préside le Forum, veut, dit-on, vérifier que le consensus régional exprimé en août dernier à la conférence de Suva est bien intact. Les pays les plus « durs » du Forum – notamment le Vanuatu et la Papouasie-Nouvelle-Guinée – craindraient les effets qu'auraient pu avoir sur les plus conservateurs (dont les îles Cook) les efforts déployés ces derniers mois par la France pour tenter de les reconquérir à sa cause.

Les pays de l'Alliance mélanésienne souhaiteraient, eux, voir le Forum exercer une pression plus virulente sur la France et soutenir leurs amis canaques avec encore plus de fermeté. Ces derniers pourraient suggérer que le Forum reconnaisse officiellement le « gouvernement provisoire » que le FLNKS avait déjà présenté aux Nations unies. Mais l'Australie y est tout à fait opposée et voit d'un œil plutôt inquiet cette conférence extraordinaire. Si elle s'est ralliée en août au consensus régional quant à l'affaire néo-calédonienne, elle n'a pas pris l'initiative de cette croisade contre la France, bien qu'elle ait dû affronter, plus que les autres membres du Forum, les réprimandes du gouvernement français. Par exemple, le renvoi de M. Danth, son consul général, dont l'intérim sera assuré à Nouméa par M. Malcolm Leader. Canberra sera certes représenté à la conférence extraordinaire d'Auckland, *mais non par son ministre des affaires étrangères*, M. Hayden : c'est simplement le sénateur Evans, ministre des ressources et de l'énergie, qui se rendra en Nouvelle-Zélande pour l'occasion.

SYLVIE CROSSMAN.

Commandant des forces alliées en Europe

Le général Rogers quittera ses fonctions en juin

Bruxelles. – Le général américain Bernard W. Rogers quittera ses fonctions de commandant en chef des troupes alliées en Europe à la fin du mois de juin prochain, annonce un communiqué officiel de l'OTAN publié mercredi 25 février à Bruxelles.

« Le comité des plans de défense de l'OTAN a accédé avec un profond regret à la demande du président Reagan visant à libérer le général Rogers de ses fonctions, indique ce communiqué, *et invite le président des Etats-Unis à désigner un officier des forces armées américaines en vue de sa nomination comme remplaçant. »*

Le poste de commandant en chef en Europe est depuis sa création occupé par un officier général américain, qui est en même temps commandant en chef des troupes américaines en Europe (325 000 hommes).

Agé de soixante-six ans, le général Rogers, qui a subi il y a quelques semaines une intervention chirurgicale aux Etats-Unis, commande les troupes alliées en Europe depuis le 29 juin 1979. En juin 1985, malgré le fait qu'il atteignait la limite d'âge, il avait vu sa nomination prolongée de deux ans par le président Reagan, et il ne cachait pas qu'il ne refuserait pas une nouvelle prolongation.

Le nom du général John Galvin, cinquante-sept ans, actuel commandant des troupes américaines pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Southern Command), avec quartier général à Panama, a été avancé de sources proches du Pentagone pour la succession du général Rogers.

● Le « Journal officiel » du 24 février a annoncé la nomination de M. Gabriel Robin comme ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'OTAN à Bruxelles, en remplacement de M. Gilles Curien *(le Monde du 14 février)*.



7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.I.I.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Amériques

ETATS-UNIS : le scandale de l'« Irangate »

Le président américain « ne se souvient plus » de la date à laquelle il a autorisé la première livraison d'armes à Téhéran

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est officiel : le président des Etats-Unis ne sait tout simplement pas s'il a ou non approuvé à l'avance le tournant politique qu'avait constitué la première livraison d'armes américaines à l'Iran, effectuée par l'intermédiaire d'Israël en août 1985.

Il ne le sait pas, car il ne s'en souvient plus, a-t-il publiquement confirmé, mardi 24 février, après avoir, semble-t-il, informé, vendredi dernier, par lettre personnelle les trois membres de la commission qu'il avait lui-même chargée, en novembre dernier, d'enquêter sur le fonctionnement du Conseil national de sécurité. Dite « commission Tower », du nom de l'ancien sénateur républicain qui la préside, cette instance devait publier son rapport jeudi, et fuites et rumeurs ont promis tant de révélations que le monde politique américain est en ébullition depuis une semaine.

On devrait notamment apprendre comment plusieurs hauts responsables de la Maison Blanche ont essayé, en novembre dernier, quand toute l'affaire devenait connue, d'établir une version des faits qui ne puisse laisser peser aucun soupçon direct sur M. Reagan. Le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, pourrait notamment avoir été très directement mêlé à cette entreprise. Si cela était confirmé, sa position en serait encore plus affaiblie qu'elle ne l'est déjà.

Il y a, en effet, plus de deux mois maintenant que Mme Reagan organise, à peu près ouvertement, une campagne en faveur de son départ. Celle-ci a atteint, depuis le week-end dernier, un tel paroxysme que le porte-parole de la Maison Blanche a dû finir par indiquer, mardi, que le président et « Don » Regan étaient convenus de trancher la question au vu du rapport Tower.

Le rôle de l'entourage

En toute logique, cette démarche signifie ou bien que M. Reagan attend toujours de ce rapport, après trois mois de scandale, la vérité sur son plus proche collaborateur, ou bien qu'il attend de savoir ce que la commission aura pu ou non découvrir. Il y a de quoi laisser perplexe. Mais pour le monde politique de Washington la seule et grande question est de savoir qui deviendra, le cas échéant, secrétaire général. Des noms circulent, comme ceux de M. Paul Laxalt, ancien sénateur du Nevada et très proche ami du couple présidentiel, de M. James Baker, actuel secrétaire au Trésor et prédécesseur de M. Regan, de M. Drew Lewis, ancien secrétaire aux transports, ou encore de M. John Herrington, secrétaire à l'énergie, ou de M. William Clark, ancien secrétaire à l'intérieur et pilier du clan reaganien.

On parle de combinaisons possibles entre plusieurs personnalités, et cette incertitude échauffe les esprits — non pas tant parce que le poste déchaîne aujourd'hui des ambitions rivales, mais parce que l'homme qui remplacerait M. Regan serait en position de définir un nouvel équilibre au sein de l'entourage présidentiel. Or, personne n'en doute, c'est son entourage, beaucoup plus que le président lui-même, qui aura un rôle déterminant dans la vingtaine de mois de pouvoir qui restent à M. Reagan.

Si l'on ajoute à cela que le rapport Tower devrait donner à voir les coulisses de la Maison Blanche et fournir la première chronologie détaillée d'événements dans lesquels plus personne ne se retrouve vraiment depuis longtemps, on comprend aisément que sa publication soit attendue comme un événement décisif.

Que l'enquête tienne ou non ses promesses, il est très possible que la révélation qui marquera le plus soit celle des défaillances de mémoire de M. Reagan. Dans un premier temps, il avait déclaré, le 26 janvier, aux trois membres de la commission qu'il avait approuvé à l'avance la livraison d'armes d'août 1985. Le président avait ainsi confirmé la version constamment donnée par M. Robert McFarlane, qui était à l'époque son conseiller pour les affaires de sécurité nationale et qui vient de sortir de l'hôpital où il était traité pour sa récente tentative de suicide au Valium.

L'ennui est que, ce faisant, le président avait également contredit la version développée par M. Donald Regan, qui n'est pas homme à battre facilement en retraite. Plusieurs entretiens entre les deux hommes avaient donc conduit, le 11 février, à de nouvelles déclarations présidentielles à la commission Tower : M. Reagan aurait, en fait, été « *surpris* » d'apprendre les livraisons faites par Israël.

Tout cela étant mauvais pour l'image du président, il fallait y mettre bon ordre. C'est pourquoi M. Reagan, selon le *Washington Post* de mercredi matin, aurait pris la plume pour faire savoir à la commission Tower qu'il n'avait « *honnêtement pas souvenir* » de la date à laquelle il avait autorisé les livraisons d'armes et qu'il pouvait s'être « *laissé influencer par les souvenirs d'autres* » que lui.

On aurait peine à croire à l'existence de cette lettre si, mardi, M. Reagan n'avait pas choisi, avec un naturel parfait, de répondre par une question aux questions que des journalistes lui posaient sur ses hésitations chronologiques. « *Que tous ceux qui peuvent se souvenir de ce qu'ils faisaient le 8 août 1985 lèvent la main* », a-t-il lancé aux correspondants de la Maison Blanche. Les journalistes présents étant restés cois, M. Reagan a enchaîné, presque comme se parlant à lui-même : « *Je crois qu'il est possible d'oublier. Personne n'a levé la main.* »

La séparation des pouvoirs

Ce moment était si confondant que le pire n'est pas forcément à exclure. D'autant que les trois autres enquêtes sur l'« Irangate », celle du procureur spécial, M. Walsh, et celles des commissions spéciales de la Chambre des représentants et du Sénat, se développent bon train.

Celle de M. Walsh a même pris une telle tournure que le lieutenant-colonel North a entrepris, mardi, une action judiciaire pour la faire déclarer anticonstitutionnelle en arguant du fait qu'elle violerait le principe de la séparation des pouvoirs. Le lieutenant-colonel North, « Ollie » pour ses nombreux admirateurs, est l'homme qui, au sein du Conseil national de sécurité, aurait à lui seul conçu et mené le financement de la guérilla antisandiniste par les bénéfices des ventes d'armes à l'Iran. En échange d'une garantie d'immunité, sa secrétaire aurait révélé comment elle l'avait aidé à détruire de très nombreux documents et en réécrire d'autres en versions expurgées.

BERNARD GUETTA.

Enquête sur une photo

M. Le Pen a bel et bien « rencontré » M. Reagan

WASHINGTON
de notre correspondant

La publication par *le Quotidien de Paris*, mardi 24 février, d'une photo de M. Jean-Marie Le Pen serrant la main du président Reagan a aussitôt suscité une cascade d'enquêtes dans les milieux officiels américains.

Aucun des responsables concernés ne se souvenait, en effet, que le dirigeant du Front national ait demandé une audience. Rien ne laissait voir non plus qu'il en ait réellement obtenu une et personne ne pouvait concevoir, surtout, que la chose eût été possible tant l'écart est grand entre l'importance de M. Le Pen pour les Etats-Unis et la valeur de quelques instants pris sur l'emploi du temps présidentiel.

Enquêtes conclues, cette photo et sa légende ne prêtent pourtant pas à contestation : M. Le Pen a bel et bien — d'une certaine façon — « rencontré » M. Reagan la semaine dernière. Cela s'est passé vendredi en fin de matinée, durant la brève réception qui a précédé le déjeuner au cours duquel le président américain s'est adressé à la conférence de l'Action politique conservatrice pour déclarer qu'il gardait « *le meilleur pour le dernier acte* » [de son mandat].

Quelque vingt-cinq des participants à ce déjeuner ont eu, à cette occasion, la possibilité de se faire photographier avec l'invité d'honneur, et M. Le Pen a compté parmi eux. S'est-il (ce serait peu vraisemblable) faufilé de lui-même dans le groupe des élus ? Quelqu'un l'y a-t-il introduit ? La réponse n'est, pour l'instant, pas évidente, mais, selon une source gouvernementale des plus fiables, le Conseil national de sécurité aurait été en l'occurrence « *mystifié* ».

Introduit par le colonel Pak

La personnalité qui aurait conduit M. Le Pen à cette réception serait le colonel Bo Hi Pak — le bras droit du révérend Moon, chef de file de la secte du même nom.

Haut responsable politique du combat anticommuniste multiforme mené par l'Eglise de l'unification, le colonel Pak est notamment le président de la société News World Communications, qui contrôle le *Washington Times*, le quotidien dont la ligne éditoriale est, pour les conservateurs américains, une excellente raison de tenir à la liberté de la presse.

L'entourage du colonel Pak n'avait pas donné suite, mardi soir, aux demandes de confirmation ou de démenti qui lui ont été présentées. Un porte-parole officiel des organisateurs de la conférence nationale des conservateurs, M. Richard Ralph, a pu, en revanche, d'une part confirmer que c'était bien durant cet événement que M. Le Pen s'était fait photographier en compagnie de M. Reagan, et, d'autre part, indiquer que le *Washington Times* avait retenu une table de dix couverts (à 160 dollars par tête) pour les dîners, jeudi et vendredi soirs, de la conférence.

A en croire une enquête détaillée publiée il y a trois ans par le *Washington Post*, l'Eglise de l'unification utilise « *ses vastes ressources financières à renforcer une alliance naissante avec la nouvelle droite* » américaine. Elle aurait, en particulier, accordé un soutien de 500000 dollars au Comité national d'action publique conservatrice, l'un des organisateurs de la conférence.

B. G.

CANADA

M. Mulroney accepte un débat au Parlement sur le rétablissement de la peine de mort

La peine de mort, abolie en 1976, va de nouveau faire l'objet d'un débat au Parlement d'Ottawa, au risque de déchaîner les passions dans l'opinion.

MONTRÉAL
de notre correspondante

Bien que personnellement opposé à la peine capitale, le premier ministre, M. Mulroney, avait promis la réouverture de ce délicat dossier durant la campagne électorale qui l'a porté au pouvoir en 1984. Depuis la fin des années 70, une majorité de Canadiens (trois sur quatre, selon les derniers sondages) est favorable à une telle sanction.

Les libéraux de M. Pierre Trudeau avaient néanmoins réussi en 1976 à faire adopter son abolition complète par une courte majorité de six voix. Depuis 1965, la peine de mort, exécutée par pendaison depuis les débuts de la colonisation, n'était plus réservée qu'aux meurtriers de policiers ou de gardiens de prison et les sentences étaient commuées en détention à perpétuité. La dernière pendaison remonte à 1962.

Les plus fervents partisans du retour de la peine de mort militent depuis de nombreuses années dans les rangs du Parti conservateur, qui détient une large majorité (208 députés sur 282) à la Chambre des communes d'Ottawa. L'opposition libérale et néo-démocrate favorise, quant à elle, le statu quo.

Pas d'échéance précise

Soucieux de permettre un « *débat complet et constructif* », le gouvernement canadien, lui-même divisé sur la question, a opté pour un long processus sans fixer d'échéancier précis. A l'issue d'un débat qui promet de durer, les députés seront invités à se prononcer librement sur le principe du rétablissement de la peine de mort. Si le vote est favorable, un comité parlementaire sera chargé de consulter la population afin de définir les crimes passibles de cette sentence, ainsi que les modalités de son exécution. Ce comité rédigera alors une proposition de loi qui sera soumise au Parlement au plus tôt dans un an.

MARTINE JACOT.

SURINAME

Les difficultés économiques engendrent un mécontentement populaire croissant

Paramaribo. — Sept ans après le coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir au Suriname, le 25 février 1980, le commandant Desi Bouterse, confronté à la guérilla depuis juillet dernier et isolé sur la scène internationale, fait face à un mécontentement populaire et à des difficultés économiques croissants. A la veille de cet anniversaire, et pour la première fois depuis cinq ans, plusieurs centaines de personnes ont manifesté la semaine dernière dans la capitale, pendant trois jours consécutifs, pour protester contre la pénurie de certaines denrées alimentaires. Lundi 23 et mardi 24 février, la fermeture des écoles secondaires et techniques du pays a été ordonné à la suite de ces manifestations.

L'action de la guérilla, dirigée par Ronny Brunswijk, qui paralyse l'économie du pays, a coïncidé avec la mise en place d'un gouvernement civil comprenant des représentants des partis traditionnels des syndicats et du patronat, dans le cadre d'un « processus de démocratisation » qui prévoit le vote, le 31 mars prochain, d'une nouvelle Constitution actuellement en cours d'élaboration, et sa ratification par référendum dans les six mois suivants. Ni la lutte armée ni les démissions récentes au sein du gouvernement ne changeront le calendrier de retour à la démocratie, ont affirmé les autorités, et le commandant Bouterse a annoncé, samedi 21 février, la mise en place d'un « *plan de crise* » qui prévoit notamment une augmentation des exportations de riz et de bois et un développement du secteur de la p!che, ainsi que la limitation de l'utilisation à des fins privées des produits pétroliers.

7 403 réfugiés en Guyane française

Malgré ces décisions, le nombre de réfugiés surinamiens qui fuient la zone du conflit armé entre le gouvernement et les rebelles continue d'augmenter. Selon un recensement effectué par la préfecture de la Guyane française, ils étaient 7 403 au 17 février, et chaque jour des dizaines d'autres continuent de traverser le fleuve frontière du Maroni. Trois centres d'accueil ont été créés en Guyane pour les recevoir et la France a renforcé ses effectifs de sécurité dans cette région. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Asie

AFGHANISTAN

Kaboul ferait de nouvelles propositions à la conférence de Genève

Le ministre afghan des affaires étrangères, M. Abdul Wakil, a confirmé, mardi 24 février au cours d'une conférence de presse à Genève, que son gouvernement fera de nouvelles propositions, portant sur un calendrier de retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, au cours des négociations indirectes avec le Pakistan sous l'égide des Nations unies, qui reprenaient ce mercredi (*le Monde* du 25 février). Il a ajouté que le régime de Kaboul était parvenu à un « *accord* » avec Moscou à ce sujet, sans fournir de précisions.

M. Chirac charge M. Deniau d'une mission

M. Wakil a également indiqué que la politique d'ouverture désormais à l'honneur à Kaboul pourrait éventuellement aboutir à la constitution d'un « *gouvernement de coalition* » qui rassemblerait « *tous les courants politiques, y compris des représentants de l'ancien régime* » afghan. Cette offre, sur laquelle M. Wakil est resté vague, semble traduire un assouplissement, au moins de forme, de la position soviéto-afghane en dépassant la notion de « *réconciliation nationale* » prônée ces derniers temps par le régime de M. Najibullah. La résistance afghane avait rejeté cette dernière ouverture. La mise en place d'un tel gouvernement, a précisé M. Wakil, pourrait intervenir « *à tout moment* », et ne dépend pas de l'évolution des pourparlers de Genève.

D'autre part, afin d'étudier les implications de la flexibilité nouvelle dont se targue Moscou sur le problème afghan, M. Jacques Chirac a chargé M. Jean-François Deniau, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, d'une « *mission d'évaluation* » de l'ensemble de la question, afin de présenter au gouvernement, sous six mois, des propositions sur d'éventuelles initiatives que pourrait prendre la France en vue d'un règlement du conflit.

M. Deniau, qui recevait la presse mardi au quai d'Orsay, a souligné que ce travail, effectué en liaison avec le ministère des affaires étrangères, ne faisait pas double emploi avec la médiation de l'ONU, s'agissant d'une réflexion sur tous les aspects du problème afghan. Ce conflit, a-t-il poursuivi, « *a valeur de test pour l'ensemble des rapports Est-Ouest* », l'intervention soviétique en Afghanistan ayant marqué la fin de la détente. « *Il serait dommage que la France ne contribue pas à un processus de solution, s'il y en a un* », a ajouté l'ancien ministre.

M. Deniau, qui avait déjà enquêté auprès des réfugiés et résistants afghans au Pakistan, aura des consultations avec « *toutes les parties intéressées* » dans le conflit, mais il a précisé qu'une visite à Kaboul n'était pas « *prioritaire dans l'immédiat* ».

F.D. D.

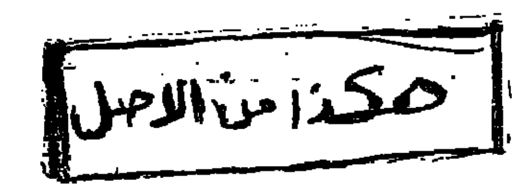
PHILIPPINES : l'anniversaire de la chute de M. Marcos

Mme Aquino rend hommage à l'armée

Manille *(AFP, Reuter, UPI)*. — La présidente Cory Aquino a ouvert, mercredi 25 février, les cérémonies marquant le premier anniversaire de son arrivée au pouvoir, en rendant hommage aux militaires qui ont contribué, par leur désobéissance, à renverser M. Ferdinand Marcos. Devant deux mille soldats réunis pour un salut aux couleurs au camp Aguinaldo, quartier général des forces armées et point de départ de la rébellion de février 1986, Mme Aquino a appelé les militaires à « *jouer* (leur) *rôle* » désormais dans la défense de la démocratie et de la liberté — une allusion à la lutte contre la guérilla communiste. Evoquant les tentatives de coups d'Etat militaires auxquelles le gouvernement a échappé depuis, Mme Aquino a déclaré aux soldats : « *Tant que vous aurez à rendre compte de vos actes au peuple, le peuple se rassemblera autour de vous comme il l'a fait l'année dernière.* » Elle a également souligné qu'il convenait à présent d' « *assainir et fortifier* » l'armée.

Des milliers de Philippins s'étaient réunis dans le calme aux coins des rues et près des casernes pour assister aux diverses cérémonies, tandis que trois mille soldats ont été placés en état d'alerte, observant cependant une certaine discrétion, et que des hélicoptères survolaient la capitale afin de prévenir d'éventuels troubles.

La télévision gouvernementale a affirmé que deux officiers philippins partisans de M. Marcos avaient regagné le pays, venant des Etats-Unis, dans le but d'assassiner, au cours des cérémonies de mercredi, le général Fidel Ramos, chef d'état-major général des forces armées. Celui-ci a toutefois participé aux cérémonies aux côtés de Mme Aquino.



Enquête

La Jamaïque au rythme

La Jamaïque est un peu l'île oubliée de la Caraïbe. Situé entre Cuba et Haïti et indépendant depuis 1962, ce pays a pourtant su conserver un système démocratique hérité de trois siècles de colonisation britannique. Au rythme d'une alternance bien ancrée entre les deux principaux partis, la Jamaïque tente de conquérir une place de choix parmi les pays en voie de développement de la région. Mais la crise économique mondiale et la chute des revenus de la bauxite, qui était sa principale ressource, ont conduit l'actuel premier ministre, M. Edward Seaga, à imposer une politique de rigueur très « libérale », qui provoque un mécontentement de plus en plus grand dans la population. L'endettement important du pays constitue aussi l'un de ses handicaps. M. Seaga doit venir en France au début du mois de mars pour renégocier la dette de son pays avec le Club de Paris.

KINGSTON
de notre envoyé spécial

ILS sont une vingtaine en grande tenue blanche dans la nuit tombante. Ils chantent, accompagnés par quelques musiciens, en défilant le long d'une rue qui mène au port de la capitale jamaïquaine. C'est l'Armée du salut, dans une île des Caraïbes, qui termine ainsi sa journée. Dans le quartier voisin du centre des affaires de Kingston, un petit café-théâtre ouvre ses portes. Ce soir on y joue une pièce satirique sur la politique et le « féminisme ». La petite baraque de bois simplement couverte d'un toit de tôle est pleine. Devant le décor, que ne cache, aucun rideau, les spectateurs sont assis. A l'heure prévue du spectacle l'assistance se lève et écoute, recueillie... l'hymne national.

Deux exemples, parmi beaucoup d'autres, de l'influence britannique après trois siècles de colonisation. Cette influence déconcerte le visiteur tant elle fait partie intégrante de la réalité jamaïquaine. A la fin du gouvernement de M. Michael Manley, en 1980, alors que ce pays proche des Etats-Unis s'était de plus en plus tourné vers le voisin cubain et que la situation économique devenait désastreuse, certains observateurs s'attendaient à un coup d'Etat mené par des militaires ou par les élements conservateurs des milieux affairistes. La « crise » a été résolue par des élections *conformes* au modèle démocratique de Westminster.

Dans cette île qui débouche sur le canal du Vent, au milieu des Caraïbes, entre Cuba et Haïti, la devise est éloquente : *« Out of many, one people »*, « un seul peuple, issu de beaucoup ». Si la population est noire à 95 %, les visages reflètent cette différence : Indiens, Chinois et Africains cohabitent et partagent souvent la fierté hautaine de la lointaine Albion, dont la marque est omniprésente. Dans le système politique aussi, et avant tout. Un gouverneur général représente la couronne britannique, mais il ne dispose d'aucun pouvoir. Le premier ministre est le chef du parti majoritaire de l'Assemblée législative – élus tous les cinq ans – et peut dissoudre le Parlement. Un Sénat, dont treize membres sont désignés par le premier ministre *en place, et huit autres par l'opposition*, rappelle, lui, la prestigieuse *Chambre des lords*.

Depuis l'indépendance, en 1962, la Jamaïque fonctionne ainsi au rythme de l'alternance entre deux partis : l'un, libéral, le Jamaican Labour Party (JLP), dont le chef est l'actuel premier ministre, M. Edward Seaga ; l'autre, travailliste, le Popular National Party, (PNP), dirigé par M. Michael Manley. Pour parfaire l'équilibre, deux syndicats d'importance à peu près comparable, le BITU (Bustamante Industrial Trade Union) et le NWU (National Workers Union) soutiennent chacun un parti. BITU, pour le JLP et NWU, pour le PNP.

Les dernières élections générales ont provoqué la mort de six cents personnes lors d'affrontements divers. Mais, dans un mouvement de *balancier régulier*, les deux partis prennent le pouvoir en *alternance après deux mandats*. Seule entorse à ce « modèle de *démocratie* », *l'unique quotidien* de l'île, le *Daily Gleaner*, est, de *tradition, conservateur*.

Le système connaît aussi depuis quelque temps des à-coups imprévus. Trois ans après son élection comme premier ministre, le chef du parti de droite décidait de dissoudre, comme la Constitution lui en donne le droit, l'Assemblée législative. Selon l'opposition, il rompt ainsi un accord entre les deux partis qui prévoit qu'aucune élection n'aura lieu avant la révision des listes électorales. Le parti de M. Manley refuse alors de participer au scrutin.

Les soixante sièges de l'Assemblée sont donc, depuis 1983, uniquement occupés par des députés du parti *au pouvoir*, et l'opposition ne dispose plus, comme tribune, que du Sénat. C'est l'une des raisons qui conduisent aujourd'hui le PNP à *réclamer* des élections législatives avant la *date normale de fin 1988*.

La pression vient aussi de la rue. Après son *élection* à la *tête* de l'Etat, M. Seaga, ancien fonctionnaire du FMI, a *orienté* le pays vers le libéralisme économique.

Aujourd'hui, à Kingston, cette nouvelle donne fait l'objet d'une plaisanterie classique. *« Sous l'ancien premier ministre, nous avions de l'argent, mais les magasins étaient vides. Maintenant, les boutiques sont pleines, mais notre pouvoir d'achat s'est considérablement réduit. »* Dans le centre des affaires, les magasins de luxe et les galeries marchandes se sont multipliés. Le chômage a, lui, progressé pour *atteindre* 30 %. Notamment en raison de la baisse des ventes de bauxite et d'alumine, qui assuraient, en 1980, 75 % des *revenus de la Jamaïque*, contre 30 % aujourd'hui

Le cauchemar de l'emploi

Mais cette baisse, due à l'évolution des prix du pétrole, n'explique pas tout. La libéralisation de l'économie a aussi entraîné des restructurations et des privatisations. Les rues de Kingston sont maintenant nettoyées par une entreprise privée – et non plus par des employés municipaux – à un coût nettement moindre. L'efficacité de cette méthode a été louée par tous, y compris par l'opposition. La capitale offre un aspect propre et accueillant.

Mais le coût social de ces mesures est élevé. Plus de neuf mille emplois ont ainsi disparu. Trouver du travail devient le cauchemar de tous les jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi. La *« dérive libérale »*, comme l'appelle le secrétaire général du PNP, M. J. Paterson, inquiète aussi d'autres secteurs de la société, comme les étudiants. L'accès à l'université était, depuis le gouvernement de M. Manley, libre et gratuit. Depuis cette année, les droits d'inscription ont été fixés à 1 500 dollars jamaïquains (un peu plus de 2 000 F).

« L'adoption de cette mesure n'a pas encore provoqué d'importantes manifestations », souligne l'un des chefs de département de l'université de Mona, dont les campus s'étendent sur les hauts de Kingston, *« mais, à terme, cela peut devenir catastrophique pour les étudiants peu fortunés, d'autant plus qu'une augmentation régulière de ces droits est prévue chaque année »*.

L'accroissement de la dette

Les budgets sociaux font, eux aussi, l'objet de réductions. Même si la Jamaïque atteint l'un des niveaux de vie les plus élevés de la région (1 700 dollars américains, à comparer aux 320 d'Haïti), le *mécontentement* est de plus en plus perceptible. Certaines entreprises publiques réduisent leur train de vie et les emplois. *Comme* Jamaican Airlines, *« la petite partie de la Jamaïque qui vole »*, selon le slogan publicitaire de la firme. Elle a dû revendre sa *flotte* de Boeing et ne dispose plus que de deux Airbus. Les autres *appareils* sont loués ponctuellement à la compagnie trinidadienne. Dans les campagnes, le développement de la culture de la « ganja » (la marijuana) *a pris* des proportions importantes, per*mettant* des *revenus* faciles, mais le gouvernement multiplie en ce *moment les campagnes d'éradication*.

Le mécontentement de la population s'est exprimé lors des dernières élections municipales, en juillet. Le parti d'opposition a remporté plus de 57 % des suffrages.

L'opposition dénonce aussi un accroissement considérable de la dette extérieure, qui est passée, depuis 1980, de 1,6 milliard de dollars à près de 3,5 milliards. Cela malgré l'aide considérable qui a *été* fournie par les Etats-Unis, l'une des plus importante, au monde (environ 200 millions de dollars cette année), par rapport au nombre d'habitants.

Le gouvernement de M. Seaga compte sur le rétablissement des

Indépendante depuis 1962, la Jamaïque, « terre des eaux » *dans le langage des Indiens Arawaks, massacrés lors de la conquête espagnole*, est membre du *Commonwealth et du CARICOM*, la communauté caraïbe qui regroupe une douzaine de pays de la région. *Avec une population de 2,3 millions d'habi*tants, cette île, au relief moyennement montagneux, *est légèrement plus étendue que la Corse*, avec une superficie de 10 500 kilomètres carrés, et n'est dis*tante que de 800 kilomètres de Miami. Profondément* religieux, les Jamaïquains sont en majorité protestants, mais il existe une minorité catholique impor*tante, et les « rastafaris »* constituent *environ 10 %* de la population. Tournée, selon les résultats des élections, vers *Cuba ou vers les Etats-Unis, la Jamaïque* est considérée comme un pays en voie de développe*ment. La crise économique mondiale, ajoutée aux pro*blèmes liés au gouvernement de gauche de M. Michael *Manley dans les années 70, a considérablement ralenti* son développement. L'important accroissement de la *population*, avec *un taux de natalité avoisinant* les 30 %, est aussi un frein au « décollage ».

HISTOIRE

La longue révolte des « Maroons »

ACCOMPONG
de notre envoyé spécial

C'EST un village comme les *autres au cœur du pays*, à 150 kilomètres à l'ouest de la capitale. Pourtant, dès l'arrivée, l'accueil y est différent. D'une camionnette arrêtée à l'entrée de la piste, quelques jeunes se précipitent à la rencontre du visiteur. *« Nous vous conduisons au colonel. »*

Dans sa petite maison qui surplombe les autres, le colonel Harris N. Cawley montre avec une évidente fierté les nombreux livres qui ornent sa bibliothèque, et indique qu'il *« est en dialogue avec le gouvernement jamaïcain. Nous obtenons déjà une assistance limitée pour notre Etat. Mais nous devons aussi négocier avec les autorités britanniques. Rien n'a été prévu pour nous dans la Constitution, au moment de l'indépendance »*.

Quatre-vingts ans de lutte

Le « colonel » n'est pas un militaire en rébellion contre le gouvernement. Il est le chef élu de cette communauté de « Maroons ». Un nom vraisemblablement dérivé de deux mots espagnols : *« moreno »*, qui signifie « nègre », et *« cimarron »*, qui veut dire « sauvage ». Ce dernier terme étant aujourd'hui employé pour un animal domestique qui s'est enfui. Les Maroons ne sont plus guère que quelques milliers à vivre encore en communauté, comme ici, à Accompong, en bordure du Cockpit-Country.

Le plus souvent, ils sont fermiers, et accusés de cultiver plus la « *ganja* » (la marijuana) qu'autre chose. En fait, comme l'explique la femme du colonel Harvey, *« c'est exagéré. Il n'y a pas plus de* ganja *ici, que partout ailleurs dans le pays »*. Simplement, les autorités ont plus tendance à fermer les yeux pour des raisons politiques. Même si de nombreux descendants de ces esclaves rebelles se sont peu à peu intégrés dans le pays et vivent dans la capitale ou dans d'autres villages de l'île, tous ont *en commun la fierté d'une longue* histoire.

Celle de ces petites bandes d'esclaves qui commencent à se battre contre les fermiers anglais le long de Blue-Mountain et de Clarendon-Hills, *profitant du départ* des Espagnols et de l'invasion anglaise en Jamaïque, en 1655. Les bandes grandissent avec l'arrivée de nouveaux esclaves rebelles. Seuls et sans aide extérieure, ils mettent rapidement en danger la colonie. Les autorités britanniques renforcent leurs troupes et des chasseurs cubains leur viennent même en aide. Mais les Maroons poursuivent le combat.

Dans le Cockpit-Country principalement, *ils fuient les plantations*. Du haut de ces collines rocheuses que la forêt vierge rend inaccessibles, ils harcèlent l'ennemi et mènent, à intervalles réguliers, une véritable guérilla. Pendant quatre générations.

A leur tête, des chefs comme Cudjo, *qu'honore aujourd'hui une* plaque sur le monument d'Accompong, en plein centre du village. Il est *« le grand résistant contre le gouvernement militaire des plantations »*. Les soldats britanniques baptisent cette région *« the Country of look behind »*, le pays où il faut regarder derrière soi.

Des citoyens libres et indépendants

Accoutumés au climat, connaissant parfaitement le terrain, les Maroons restent hors de portée *des fusils britanniques*. Après quatre-vingts années de lutte acharnée, la *Couronne*, lasse des pertes que provoque cet épuisant combat, conclut un *premier* traité en 1739. Un accord signé « par le sang » qui conduit les Maroons, enfin reconnus comme des citoyens libres et indépendants, à cesser *leur* combat. La trêve ne dure que peu de temps. Certains *esclaves, qui ont rejoint récemment* les rebelles, doivent retourner dans les plantations. Ils refusent. Parmi eux, quelques-uns sont expulsés par bateaux vers le Canada. Ils détournent l'embarcation et rejoignent l'Afrique. D'autres reprennent le combat dès 1755.

Un gentilhomme, John Theap, jamaïquain de naissance, mais éduqué à Cambridge et à Eton, sert ensuite de médiateur, à la fin du *dix-huitième siècle*. *Planteur*, il remplace les norias de mules qui *servent à broyer la canne par des* moulins à eau, et amasse ainsi une fortune considérable à son retour d'Angleterre. Il est aussi représentant honoraire de la reine.

Epopée... et imbroglio juridique

De son domaine de Good Hope, au seuil de ce Cockpit-Country, il négocie l'accord avec les Maroons. Une sorte de *gentleman's agreement : « Restez dans vos montagnes et nous vous laisserons en paix. »* John Theap emploie à ce moment trois mille esclaves dans son immense propriété. Elle est dominée par sa maison dont les pierres et les briques ont été amenées directement de Bristol par les bateaux qui, au début du dix-neuvième siècle, transporteront le sucre vers la Grande-Bretagne.

Ces navires font aussi escale en Afrique pour alimenter la Jamaïque en esclaves et compenser l'hémorragie provoquée par la révolte des Maroons.

Près de deux siècles plus tard, cet historique combat prend la forme d'une *épopée*, suscite une légitime fierté dans le cœur des Jamaïquains... et provoque un indescriptible imbroglio juridique. Car, au moment de l'indépendance en 1962, plus personne ne s'est soucié de ces révoltés. Le nouvel *Etat jamaïquain a, certes, reconnu* les traités signés par la Couronne *britannique, mais la situation a pro*fondément changé. Le statut des *Maroons a été ignoré. Aujourd'hui*, ils ne paient pas d'impôts, reçoivent une aide du gouvernement, comme à Accompong pour l'organisation de leurs élections, mais ne sont pas considérés comme autonomes par les autorités.

Leurs différences deviennent faiblesses. A Moore-Town, un autre village de Maroons à l'est du pays, le « colonel » n'est pas élu, mais nommé à vie. Plus rigides dans leurs traditions, les Maroons de cette *région* sont *aussi plus intégrés*. Ils travaillent *souvent* à proxi*mité de Port-Antonio, l'un des* hauts lieux touristiques de l'île. Beaucoup de jeunes quittent les villages pour se marier et ne plus revenir. Le mythe maroon est tel qu'ils ne sont décrits que comme des combattants sauvages et fiers. Mais ils sont le plus souvent des citoyens comme les autres, exer*çant des métiers très divers. Le* « colonel » Harvey estime à plus de deux *cent cinquante mille* les Maroons jamaïquains. Ce chiffre ne signifie pas grand chose. Les descendants des illustres combattants ne représentent pas une force politique organisée.

Mais il reste que les Maroons sont, aujourd'hui encore dans la *Jamaïque indépendante*, le symbole de *« l'esprit de liberté du peuple »*, *comme* le dit M. Carey Robinson, du Jamaïcan Institute, *auteur d'un ouvrage sur leur histoire. « Ils ont été à la pointe d'un combat*, explique, *pour sa part*, la directrice de la culture du bureau du *premier ministre*, Mme Alive Lewin, *bien avant que les Etats-Unis accèdent à l'indépendance. Leur fierté est aujourd'hui la nôtre. »*

D. H.-G.

ÉMIGRATION

A Londres, un îlot des Caraïbes

LONDRES
de notre correspondant

NOTTING HILL est un îlot des Caraïbes solidement ancré sur les rives de la Tamise, à quelques encablures des quartiers les plus résidentiels de l'ouest de la capitale britannique.

Depuis des années, le carnaval de Notting Hill est inscrit en bonne place sur le calendrier des principales festivités anglaises. Chaque été, durant un week-end, c'est le grand rendez-vous des communautés « noires » (1), et, de plus en plus nombreux, les Blancs y participent pour achever de se convaincre qu'ils vivent désormais dans une société *multiculturelle*, le temps d'oublier les tensions raciales qui se sont violemment manifestées lors des émeutes de 1981 et de 1985 dans les *quartiers déshérités de Londres* et des principales métropoles d'Angleterre.

Trêve à plus d'un titre symbolique, où l'on fraternise dans une atmosphère bon enfant, ce carnaval ne cesse de se diversifier, mais reste quand même une fête essentiellement « rasta » dont la musique dominante est le reggae.

Il ne saurait en être autrement, car avec quelque six cent cinquante mille personnes, la population d'origine antillaise est à 60 % jamaïquaine, et représente parmi les minorités de Grande-Bretagne le deuxième groupe ethnique, immédiatement derrière celui des Indiens (près de sept cent mille personnes).

Les Jamaïquains ont été des *pionniers, puisque, dans* les années 50, ils ont constitué le premier flot massif d'*immigration au* Royaume-Uni. Signe de cette antériorité et d'une très relative intégration, les Antillais se distinguent des autres nouveaux venus dans la mesure où leur mouvement est presque interrompu (certains même repartent), où leur taux de natalité est en très nette régression (au *point d'atteindre à peine* le seuil d'équilibre démographique), et où leur *répartition* géographique commence à déborder les ghettos traditionnels.

Aussi bien à Londres que dans les grandes agglomérations des Midlands, beaucoup de ceux de la première génération avaient déjà *séjourné en Angleterre* durant la seconde guerre mondiale pour *occuper, notamment dans* les transports en commun, les emplois laissés vacants par les Britanniques mobilisés. Ainsi pendant deux décennies ont-ils été largement majoritaires parmi les employés du métro et des bus londoniens, *maintenant* peu à peu remplacés par d'autres immigrants plus récents.

Leur présence est également très forte au sein du personnel médical et hospitalier (près d'un tiers des médecins des hôpitaux sont « noirs »).

La communauté dispose de plusieurs hebdomadaires : *West Indian World* (2), *Caribbean Times, The Voice, et un mensuel, Root*. Les Antillais jouent à présent un rôle de plus en plus important *dans le* show-biz ou la mode, et de nombreuses émissions de télévision, particulièrement sur la quatrième chaîne, leur sont réservées.

Sur le plan politique, la représentation antillaise est souvent prépondérante dans les collectivités locales, surtout dans plusieurs bourgs londoniens, Brent ou Lambeth, où plus du quart de la population est d'origine antillaise, africaine ou asiatique. Deux candidats travaillistes de famille jamaïquaine ont, pour la première fois, de bonnes chances de victoire aux prochaines élections législatives, qui auront lieu avant la fin de l'année.

FRANCIS CORNU.

(1) Le terme de *black* désigne aussi bien en anglais les immigrants venus des Antilles ou d'Afrique que ceux venus du sous-continent indien ou du reste de l'Asie.

(2) West Indies (Indes-Occidentales) en anglais signifie les Antilles.

Enquête

de l'alternance

grands équilibres, encore fragiles, pour parvenir à une relance de l'activité économique. Mais le *déficit du commerce extérieur* atteint encore 600 millions de dollars pour 1986. L'inflation, qui dépassait 20 %, devrait passer en dessous de ce chiffre cette année. L'un des principaux efforts des autorités a porté sur le développement de l'industrie touristique, qui avait beaucoup souffert du passage de M. Manley à la tête de l'Etat. La clientèle, à 90 % nord-américaine, *effrayée par les* désordres sociaux et les risques de déstabilisation, avait fui les plages.

En croissance régulière depuis lors, le nombre de visiteurs frise pour *l'année 1986* le record de 1 million. Le tourisme devient la première ressource du pays. Mais, comme le souligne la directrice du Tourism Board à Kingston, « *cette industrie est très fragile* ». Elle est susceptible de réagir au moindre mouvement social ou politique qui effraiera à nouveau les *touristes. L'opposition, par la voix* de M. Claude Clarke (PNP), qui a la charge du tourisme dans le « cabinet fantôme » de l'opposition, accuse d'ailleurs les autorités de « *se servir de cette fragilité pour empêcher les mouvements de revendication* ».

Cet accroissement considérable du tourisme peut aussi comporter d'autres dangers. A Montego-Bay, sur la côte nord du pays, la cité balnéaire draine la part la plus *importante de ce flux, qui s'étale* tout au long de l'année et non plus seulement pendant les traditionnels mois d'hiver. Mais la ville est caricaturalement divisée en deux.

Près de l'aéroport luxueux de Montego, où un Concorde de British Airways affrété par Jamaican Airlines effectue un vol hebdomadaire depuis Miami, hôtels de luxe et pensions de famille, concentrés dans une zone et constamment gardés, accueillent à la sortie des minibus les estivants américains venus chercher *le calme près des cocotiers des* Caraïbes.

Quel besoin dès lors de franchir les quelques centaines de mètres qui séparent le ghetto touristique du centre de la ville ? Autour du marché très précaire s'étalent les habitations pauvres, faites de quelques plaques de tôle. La population est ici presque exclusivement noire, et peu de visiteurs s'en approchent.

Cette ségrégation de fait, qui n'est pas propre à la Jamaïque, prend ici *une autre importance du* fait de l'insularité et des problèmes actuels du pays. Et l'existence de ce tourisme très concentré correspond aussi à un décalage de plus en plus important entre les riches et les pauvres. Les premiers commencent à bénéficier des retombées de la politique suivie par *l'actuel premier ministre. Les* autres attendent encore leur part du gâteau...

Dans un premier temps, le récent accord conclu entre le gouvernement jamaïquain et le *FMI devrait accroître encore ce décalage.* Réduction de l'impôt sur les sociétés, diminution des droits de douane... *Il s'agit de stimuler la* reprise des secteurs industriel et commercial, en contenant l'inflation à un taux inférieur à 10 %. Le premier ministre devrait, d'autre part, se rendre en France au début du mois de mars pour renégocier la dette avec le Club de Paris. Même s'il estime que le pays est sur la voie du redressement, l'austérité et les efforts *qu'elle exige de la population* sera-t-elle acceptée ?

Le premier ministre, M. Edward Seaga.

M. Michael Manley, chef de l'opposition.

Manque de charisme

Beaucoup de Jamaïquains en doutent. Le premier ministre, dont la compétence et l'intégrité ne sont pas en cause, manque à l'évidence de charisme, et il est souvent accusé de prendre ses décisions seul, l'œil rivé sur les indices économiques. Il est le premier dirigeant à n'être pas issu des cadres d'un syndicat et ce diplômé de Harvard, blanc et d'origine proche-orientale, n'a pas la popularité de son rival. Michael Manley, à la *tête d'un parti qui* a reconnu ses erreurs passées et a assoupli sa position – notamment ses sympathies cubaines, – a le sens du contact et de la formule.

Lors des récentes obsèques de la mère de M. Manley – un sculpteur réputé qui a eu les honneurs d'une cérémonie nationale, – les deux hommes étaient presque côte à côte. A leur sortie, le premier ministre était ignoré, alors que M. Manley était acclamé.

M. Seaga pense que sa politique de rigueur aura des effets bénéfiques, qui permettront à son parti de se maintenir au pouvoir – ce serait la première fois dans *l'histoire du pays – pour un troisième* mandat. Le chef de l'opposition compte, lui, sur un mécontentement de plus en plus important pour obliger le gouvernement à procéder à des élections anticipées qui le ramèneraient vraisemblablement à la tête de l'Etat. A moins de deux *ans de* l'échéance prévue, les Jamaïquains donnent, pour le moment, leur préférence à la seconde solution.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

TRADITIONS

Sur les traces du reggae

LA Jamaïque a inventé le reggae à la fin des années 60. *Le talent et la personnalité* de Bob Marley ont largement contribué à son essor dans la seconde moitié de la décennie 70. A la faveur d'une couverture médiatique internationale, son rayonnement a dépassé les contours de l'île pour l'imposer comme *l'un des courants importants* de la musique moderne. Le rock, qui souffrait alors de claustrophobie, a trouvé, grâce à lui et à ses rythmes spécifiques (à contre-temps), un souffle nouveau. A cette époque, le reggae a pris la forme d'un formidable dépliant touristique pour la *Jamaïque.*

Mais, en s'embrouillant dans ses contradictions, le rastafarisme – à la fois religion et philosophie des rastas, qui sont les dépositaires quasi exclusifs du reggae jamaïquain – a perdu valeur *d'exotisme pour les Occidentaux,* et l'importance du reggae se situe moins désormais dans un mouvement qui a fait long feu que dans les traces qu'il a laissées dans le rock à titre d'influence.

Aujourd'hui le reggae a son public, cerné une fois pour toutes et *qui* ne bouge plus, fidèle à des groupes qui ne parviennent guère à se renouveler, même *si* en Angleterre une nouvelle génération fait mine de bousculer les traditions. Ils *ne sont plus qu'une* poignée (Black Uhuru, Burning Spear...) à franchir régulièrement les frontières : pour remplir *les salles et vendre des disques.* Peter Tosh, Toots and the Maytals sont muets. Seul Jimmy Cliff se tient en bonne place des hit-parades, mais ses chansons, façonnées pour la FM, doivent plus à la musique soul américaine. Aucune star n'est apparue depuis *les grandes années.*

Le porte-parole des déshérités

Les raisons sont artistiques aussi bien qu'économiques. Il est clair qu'avec Bob Marley le reggae *a perdu en 1981 son meilleur* ambassadeur. Celui qu'on avait surnommé le pape du reggae était considéré dans son pays comme un messager investi d'un droit divin. Il était le porte-parole des déshérités. Son enterrement fut une journée de deuil national, un *musée* lui est consacré et, un mois avant sa mort, Son Honneur Robert Nesta Marley O.M. avait *été décoré de l'ordre du mérite.*

Son histoire commence au *début des années 60,* avec les Wailers (Bunny Wailer et Peter Tosh) : un trio vocal – comme c'est la tradition en Jamaïque – qui chante dans les hôtels. Le ska est en train de naître : mélange de *calypso et de soul américaine,* c'est l'ancêtre du reggae, avec des rythmes accélérés. Pour les producteurs de l'île, le calypso battant de l'aile, il apparaît comme une providence. Tous véreux, ils sont quelques-uns à avoir la mainmise sur le marché national : les studios *d'enregistrement* leur appartiennent (il en existe une vingtaine à Kingston, ce qui est beaucoup), ils contrôlent *les réseaux de distribution* et usent de leur influence sur les programmateurs de radio.

L'euphorie passée...

L'euphorie passée, pour les musiciens (la majorité) qui n'ont pas signé avec une firme étrangère, *la situation n'a aujourd'hui* pas changé. Elle explique – outre le fait que, dans leur cupidité aveugle, les producteurs jamaïquains se sont interdit le marché international – la stagnation du reggae. Importés, les instruments coûtent cher en Jamaïque. Rares sont les musiciens qui en possèdent. Réduits de fait à des formations vocales, ils se succèdent devant des groupes (toujours les mêmes) attachés aux studios. C'est ainsi que Sly Dunbar et Robbie Shakespeare – la section rythmique jamaïquaine la plus célèbre et la plus convoitée (de Serge Gainsbourg à Mick Jagger, en passant par Bob Dylan) – apparaissent sur plus de la *moitié des enregistrements.* Dans ces conditions, si compétents soient les musiciens de studio qui ont eu le loisir de parfaire une technique et n'en démordent *plus, on ne voit pas quelles* chances a le reggae d'évoluer en Jamaïque.

Sans instruments, impossible de répéter et donc d'accéder à la scène. Restent les sound-systems, qui sont depuis toujours le principal *moyen de diffusion dans l'île. Des* platines et une sono installées au petit bonheur la chance (les plages en général) et des disc-jockeys ambulants qui improvisent sur les *versions instrumentales (dubs) des* chansons en face B. Mais cela reste marginal. Boudent le reggae, les musiciens occidentaux cherchent à présent leurs influences en Afrique.

ALAIN WAIS.

Afrique

Elections législatives et options économiques

L'Algérie sur la voie du réalisme

(Suite de la première page.)

Le remaniement ministériel à épisodes (*le Monde* des 11, 14 et 20 février 1986), le mouvement de walis (préfets) et la nomination de nouveaux responsables locaux du parti traduisent la volonté d'avoir *« l'homme qu'il faut à la place qu'il faut »*.

A l'algérienne, sans bouleversements, pratiqués à doses homéopathiques, ces changements indiquent clairement l'émergence d'une nouvelle caste, celle des technocrates. Il n'est plus nécessaire d'être drapé de légitimité historique pour participer à la conduite des affaires. La compétence et la formation priment. Certaines nominations symbolisent cette évolution. Nouveau titulaire du portefeuille des finances, M. Abdelaziz Khellef, par exemple, a forgé sa réputation au ministère du commerce. Dans une période cruciale où les rentrées en devises ont chuté de 35 %, il incarne l'efficacité et le réalisme, nouveaux paramètres dans le paysage politique algérien. La nomination du nouveau ministre de l'industrie lourde est également significative. M. Fayçal Boudraa, quarante-cinq ans, ingénieur de formation, a participé en 1968 à la création de la Société nationale de sidérurgie (SNS). Il en était le directeur quand on l'a appelé au gouvernement, dont plusieurs ministres sont, comme lui, spécialistes reconnus dans les secteurs aux destinées desquels ils président.

Le mouvement préfectoral du printemps dernier, passé presque inaperçu faute de noms connus est aussi révélateur. Alors que l'agriculture semble *repartir* d'un bon pas, qu'elle est la priorité du gouvernement et que des résultats prometteurs sont enregistrés, ça et là, plusieurs des walis nommés sont ingénieurs agronomes.

Une partie serrée

Le débat politique qui a opposé pendant presque deux ans les partisans de l'ouverture et les tenants de l'orthodoxie socialiste, sans être clos, est passé au second plan après la réunion du dernier comité central. Un certain consensus semble s'être dégagé puisque l'on parle, aussi bien au sein du parti que dans les sphères gouvernementales, de *« la nécessité de mobiliser toutes les énergies »* pour faire face à la crise. Est-ce que cette volonté ira jusqu'au retour en grâce d'anciens ministres de Boumediène, éloignés du pouvoir au début des années 80 ? Des noms circulent avec insistance, mais rien ne permet encore de l'affirmer. Seul le retour à Alger, la semaine passée, de M. Abdelaziz Bouteflika après six ans d'exil peut accréditer cette thèse.

Le président Chadli a fustigé ceux qui ne jouaient pas le jeu, allant jusqu'à mettre en cause certains wallis. Il a dénoncé les fléaux inhérents aux systèmes qui paralysent les efforts de redressement et de développement. La bureaucratie est clouée au pilori, *elle* doit disparaître et laisser l'entreprise prospérer en toute autonomie. Le sacro-saint monopole du commerce extérieur est lui-même remis en question.

Après avoir été le promoteur du secteur privé, le président Chadli se fait le chantre de l'autonomie de l'entreprise. Bien sûr, *le* décalage entre le discours et la réalité est large. Le privé est confronté à mille difficultés qui l'empêchent encore de se développer, et l'entreprise publique est toujours sous tutelle. Mais la volonté politique est claire depuis le débat sur l'enrichissement de la Charte nationale entamé à l'été 1985. Le président Chadli n'a pas dévié de la ligne qu'il s'est fixée. La partie qu'il joue est serrée. Il a dû contourner maints obstacles et faire de nombreuses concessions, notamment pour sortir d'une *« guerre des clans » qui, schématiquement*, l'opposait à l'appareil du parti.

Difficulté de la vie quotidienne

Il semble qu'il ait bénéficié, *dans cette entreprise*, d'un allié de poids : l'armée, qui, en Algérie, a toujours le dernier mot. Elle partage, par-delà ses dissensions internes, les mêmes convictions que lui quant à l'avenir économique du pays.

Fort de son soutien, le chef de l'Etat, dont les réformes ont été contrariées ou différées par la crise et le manque de moyens, accélère le mouvement. Le temps presse. Son deuxième mandat *arrive à échéance au mois de janvier* 1989. Il doit, en moins de deux ans, atteindre un point de non-retour dans la voie de la libéralisation qu'il a choisie. Pour prouver que son choix était le bon s'il se représente ; pour être sûr que son successeur continue d'œuvrer dans *le* sens de ses convictions profondes s'il n'est pas candidat.

La politique du président Chadli est cependant desservie par *les* contingences économiques, qui imposent une austérité croissante au peuple algérien et, par voie de conséquence, nuisent à sa popularité. Il est rendu responsable de *tous* les maux et régulièrement visé par les slogans frondeurs des Algériens, qui n'ont, pour l'instant, d'autres tribunes pour s'exprimer que celles des stades.

Chaque match de football est l'occasion pour eux de laisser libre cours à une rancœur accumulée depuis de nombreux mois. Les difficultés de la vie quotidienne sont, avec le temps, de plus en plus mal supportées. Elles ont été, au mois de novembre dernier, à l'origine des violents incidents qui ont fait frôler l'émeute à la très austère Constantine. *Ce* qui *s*'est produit là peut arriver demain ici.

Les pénuries sont constantes. Il est toujours aussi difficile de trouver du café, pourtant mélangé à *50 % de pois chiches*. L'huile *fait* sporadiquement défaut, le beurre aussi. Bien d'autres produits sont *« sous tension »*, selon le terme consacré par la presse algérienne. Impossible de trouver du concentré de tomates, la base de nombreux plats traditionnels, par exemple.

Il est vrai que le Ramadan débute cette année le 29 avril. Selon leurs bonnes habitudes, les Algériens ont commencé depuis longtemps à stocker pour ne pas être démunis pendant le mois sacré où toutes les soirées sont conviviales. Mais il n'est possible de stocker que ce qui est disponible *sur le marché*. Sans doute les autorités feront-elles l'effort de l'approvisionner, à cette période cruciale où les mécontentements sont exacerbés par de longues journées de jeûne, comme elles le font périodiquement tout au long de l'année pour éviter un paroxysme qui serait aussi une remise en cause définitive de la politique d'ouverture pragmatique du président Chadli.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

SÉNÉGAL

Accord entre les étudiants de Dakar et le gouvernement

Un accord a été conclu, mardi 24 février, entre le gouvernement sénégalais et les représentants de la coordination des étudiants de Dakar (CED), qui devrait déboucher sur une reprise des cours à l'Université et dans les lycées de la capitale sénégalaise, paralysés par une grève depuis plus d'un mois *(le Monde* du 21 février). Cet accord en huit points, conclu au terme d'un week-*end de négociations*, devait être entériné mardi après-midi par la base étudiante, réunie en assemblée *générale. Il prévoit le retrait* des forces de l'ordre du campus, dès la levée du mot d'ordre de grève lancé par les étudiants le 22 janvier dernier.

Ce mouvement, déclenché à l'origine pour protester contre le non-paiement des bourses et la mauvaise qualité des repas, avait dégénéré en affrontement avec les forces de l'ordre. Officiellement, ceux-ci avaient fait vingt-sept blessés. *L'accord prévoit* la mise en place d'une commission chargée d'établir si, comme l'affirment les étudiants, des manifestants ont ou non été tués au cours de ces violences. Le gouvernement s'est, en outre, engagé à prendre en charge les frais médicaux des étudiants blessés, ainsi que le coût des locaux endommagés. En revanche, les autorités sénégalaises ont refusé de céder sur l'une des revendications majeures des étudiants, soit le départ du directeur du centre des œuvres universitaires. – *(Reuter.)*

Après six ans d'exil

M. Bouteflika est rentré au pays

ALGER
de notre correspondant

Le père de la diplomatie algérienne, M. Abdelaziz Bouteflika, est rentré se réinstaller à Alger la semaine dernière, après six ans d'*exil en Europe. Ministre des* affaires étrangères de 1963 à 1979 dans les gouvernements successifs de Ben Bella et Boumediène, il est à l'origine de l'audience et de la crédibilité internationales de l'Algérie. Il est entré en disgrâce dès l'accession du colonel Chadli Bendjedid à la *magistrature suprême. Simple* conseiller à la présidence jusqu'en janvier 1980, il est exclu du bureau politique du FLN en juillet 1981 et quitte le pays quelques mois plus tard pour, officiellement, aller se soigner en Suisse.

Condamné en 1983 par la Cour *des comptes à rembourser* 2 *millions* de dinars (environ 3 millions de francs) pour mauvaise gestion de crédits budgétaires, il ne rompra le silence qu'il observait scrupuleusement que pour se défendre de ces accusations de malversations. M. Bouteflika quittait régulièrement sa retraite suisse, où il n'avait aucune activité politique connue, pour la France. Il avait fait une *réapparition officielle marquée le* 7 novembre 1985 lors du cocktail donné pour la fête nationale par l'ambassade d'Algérie à Paris.

F. F.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le combat des parents de Pierre-André Albertini

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Depuis dimanche matin 22 février, M. et Mme Albertini sont retenus à l'aéroport de Johannesburg, espérant toujours voir leur fils, Pierre-André, emprisonné depuis le 23 octobre dernier dans le homeland du Ciskei. *Cette éventualité a cependant été* réduite pratiquement à néant par la justice de ce bantoustan, mardi après-midi. *L'attorney général* (l'accusation), un magistrat sud-africain.

M. W.-J. Jurgens, a en effet publié un communiqué leur refusant ce droit, tout en proposant de les recevoir.

Une situation bloquée

Même s'il a lieu à Jan-Smuts, l'aéroport de Johannesburg, cet entretien avec ce juge qui maintient leur fils en prison n'est pas forcément acquis. Il reste en effet *à sortir de l'impasse diplomatique* au centre de laquelle se trouvent les époux Albertini. Faute de quoi, le couple sera probablement contraint de prendre le prochain vol UTA de vendredi soir, même si les intéressés ont juré qu'ils ne quitteraient pas le pays sans leur fils.

Le différend entre la France et l'Afrique du Sud risque donc de tourner au vinaigre, Pretoria considérant la venue à Johannesburg de André *et* Jeanne Albertini (qui n'avaient pas de visa) comme une provocation.

M. Neil Van Heerden, directeur général adjoint du département *des affaires étrangères*, l'a exprimé en ces termes : *« Nous agissons* [dans cette affaire] *comme un pays tiers, de bonne foi, et nous avons informé les autorités du Ciskei que nous permettrions à ces gens, pour des raisons humanitaires, de transiter en Afrique du Sud. »* M. Van Heerden ajoute : *« Le Ciskei a répondu que la permission devait être demandée par l'ambassade de France. »* Or de cela il *n*'est manifestement pas question, Paris, comme toute la communauté internationale, ne reconnaissant pas les homelands *auxquels* Pretoria a permis de devenir indépendants.

La voie consulaire a été utilisée pour la demande de permis de visite, mais il n'est pas question que Paris utilise la voie diplomatique, à laquelle l'Afrique du Sud voudrait contraindre la France en vue d'une reconnaissance *de facto* de ce homeland. La situation est donc *bloquée : Pretoria* refuse de faire un geste de plus, estimant être victime d'un *« coup de force » et reprochant implicitement* aux époux Albertini de se placer un peu trop sur le terrain politique.

Tous deux sont militants du Parti *communiste* à Evreux, ville dont Mme Albertini est conseillère municipale. En décembre dernier, *ils* avaient *pu rendre visite à quatre reprises* à leur fils.

A l'époque, Pierre-André n'avait toujours pas été *inculpé*. Le 15 janvier, l'attorney général a *décidé, en fin de compte, de lever* toutes les présomptions de charge pesant contre lui, mais a ordonné son maintien en détention. La justice du Ciskei veut en *effet qu'il témoigne, à partir du* 16 mars, sur les faits reprochés à cinq militants de l'UDF (Front démocratique uni). Elle veut lui voir jouer le rôle de témoin à charge, rôle que ce jeune homme de vingt-sept ans ne paraît pas disposé à exercer.

Après quatre mois de détention, ses parents ont estimé que cela suffisait, que leur fils avait *« suffisamment payé »* et qu'il est désormais *« un otage aux mains des Sud-Africains »*. *Le 16 février*, ils ont déposé une demande de visa auprès de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris. Las d'attendre une réponse, ils ont décidé d'embarquer samedi pour Johannesburg sans ce visa. Avec le renfort de militants anti-apartheid et l'intervention d'un représentant du Quai d'Orsay, ils sont parvenus à monter à bord de *l'avion pour Johannesburg en* dépit du règlement, qui oblige les représentants de la compagnie aérienne à exiger un visa pour délivrer une carte d'embarquement. Une infraction qui risque de coûter 10000 rands (5000 rands par personne, soit 30000 F français) à la compagnie.

Arrivés à Johannesburg, les époux Albertini n'ont pu sortir de l'aéroport. Depuis, ils attendent dans un hôtel de transit. La possibilité de rentrer en France avec leur fils s'est considérablement amenuisée, mais ils n'ont pas pour autant l'intention d'abandonner leur combat, qui, aujourd'hui, se transforme en dénonciation du régime sud-africain.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Une démarche du Parti communiste.** – Une délégation de parlementaires communistes, conduite par MM. Maxime Gremetz, membre *du bureau politique* du PCF, et Guy Ducoloné, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a été reçue mardi 24 février au Quai d'Orsay, où elle a demandé l'envoi d'un émissaire du gouvernement français en Afrique du Sud pour demander *la* libération de Pierre-André Albertini.

Europe

ITALIE : un colloque sur l'énergie nucléaire

Les hésitations de l'après-Tchernobyl

ROME
de notre correspondant

Une conférence nationale sur l'énergie, attendue depuis des mois comme un *événement* majeur *de* la vie publique italienne, s'est ouverte le mardi 24 février au Palais des sports de l'EUR, la « ville nouvelle » située au sud de Rome. Il s'agit ni plus ni moins d'un débat sur l'avenir du nucléaire en Italie. Le principe de cette rencontre, qui durera jusqu'au 27, *avait été décidé* par le Parlement au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl.

En apparence, le débat porte sur peu de chose : l'Italie ne produit en effet aujourd'hui que 3,8 % de son électricité à partir de centrales nucléaires. C'est l'Etat industriel le plus dépendant de l'étranger (à plus de 80 %) pour ses approvisionnements en énergie. Aussi, à la fin de 1985, une énième révision du plan énergétique national avait confirmé la volonté du pays de renforcer son potentiel nucléaire : il s'agissait d'aboutir avant l'an 2000 à un doublement de sa capacité (1).

Mais la catastrophe de *Tchernobyl* a contrarié ce programme et a considérablement embarrassé les partis traditionnellement nucléaristes, comme la Démocratie chrétienne et le PCI, et renforcé les mouvements écologistes déjà en plein essor.

Lors du sommet des sept Grands de Tokyo, qui avait suivi de quelques jours Tchernobyl, le président du conseil, le socialiste M. Bettino Craxi, avait répété que les nations industrielles ne pouvaient pas se passer du nucléaire. De retour en Italie, il avait cependant ajouté que la catastrophe survenue en Ukraine contraindrait nécessairement chacun à la *« réflexion »*. Et de fait, dès le début de l'automne dernier, le PSI avait *« réfléchi » : l'Italie* devait renoncer totalement au nucléaire. Une prise de position si tranchée fut naturellement suspectée d'arrière-pensée électoraliste : le parti, qui *parvient* mal à capitaliser lors des scrutins l'image positive dont jouit son leader, enfourchait, dit-on alors, un « dada » populaire.

M. Craxi observateur

Le PC, de son côté, était ébranlé : ses délégués, réunis en congrès à *Florence quelques jours avant* Tchernobyl, n'avaient approuvé que de justesse une motion favorable au nucléaire ; un basculement était donc concevable. Le petit mais dynamique parti radical n'eut aucun mal à recueillir en quelques semaines les cinq cent mille signatures constitutionnellement nécessaires pour obtenir l'organisation de trois référendums, qui risqueraient de paralyser la mise en œuvre du programme énergétique national. La *consultation est prévue pour le* 14 juin.

Le thème du nucléaire est dès lors devenu le plus brûlant des débats politiques, au même titre que certains dysfonctionnements de la justice sur lesquels les électeurs devraient également se prononcer le 14 juin *(le Monde* du 31 janvier). Ainsi la conférence, d'abord prévue pour la mi-décembre, a-t-elle été deux foix reportée puis a failli être annulée quelques jours avant son ouverture ! Le ministre *libéral* de l'industrie, M. Valerio Zanonne, chargé de l'organiser ayant abandonné le ministère de l'écologie, les Verts s'inquiétèrent.

Leurs organisations firent savoir, il y a quelques semaines, leur non-participation à *une manifestation* dont les conclusions leur semblaient données d'avance, en raison de la composition des commissions préparatoires : les physiciens « pro » l'emportaient en nombre sur les « anti ». Pour le Parti socialiste, la conférence était un *« non-événement »* tant ses conclusions semblaient prévisibles. M. Craxi menaça même de boycotter la séance d'ouverture. Il a finalement décidé d'éviter ce camouflet à l'élite scientifique du pays *et de participer*, en observateur.

Commissions de douze « sages »

De fait, les rapports introductifs ont une très nette *saveur « nucléariste »*. Ils sont le fruit de trois mois de travail de trois commissions de douze « sages », chacune présidée par une personnalité incontestée. M. Paolo Bassi, gouverneur honoraire de la Banque d'Italie, a dirigé les travaux du groupe chargé d'étudier les aspects économiques. Les clivages y ont été très marqués, mais une majorité a conclu que, dans une perspective de croissance économique de grande nation industrielle, l'Italie ne pourrait pas se permettre de demeurer en dehors de la *« culture du nucléaire »*.

La commission santé présidée par un éminent chercheur, le professeur Veronesi, a conclu que le risque nucléaire n'était pas supérieur à ceux présentés par les autres sources d'énergie. Enfin, la commission chargée des aspects institutionnels a estimé que les décisions en ce domaine devaient relever du pouvoir central, une fois entendues *toutes* les parties concernées.

Cette conférence nationale n'a pas, en principe, d'autre objectif que d'éclairer le Parlement, qui doit se prononcer en dernière instance. Mais les rapports introductifs constituent, à l'*évidence*, un pavé dans *la* mare compte tenu de l'état d'esprit dominant dans le pays et au sein d'une fraction non négligeable de la classe politique.

Dans le contexte de crise de la majorité, dû à l'approche d'échéances gouvernementales importantes (2), la tonalité pro-nucléaire des rapports des « sages » (même tempérée par trois journées de débats) ne sert plus guère un Parti *socialiste* désireux de « ratisser large ». Elle pourrait, en revanche, encourager ceux qui souhaitent anticiper les élections de 1988. La tenue des législatives empêcherait, en *effet, l'organisation de référendums* où triompherait le sentiment anti-nucléaire alors que la raison, à en croire du moins les experts, ne va pas en ce sens.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Actuellement, trois centrales sont en fonctionnement, dont une seule, à Caorso en Lombardie, peut être qualifiée de «grande centrale moderne». Une autre est presque achevée à Montalto-di-Castro à 150 kilomètres au nord de Rome. Et les travaux ont débuté pour un nouvel établissement à Trino-Vercellese dans le Piémont. L'Italie produirait alors 6 % de son électricité à partir de la fission atomique.

(2) M. Craxi qui était convenu, en juillet dernier, convenu de laisser la direction du gouvernement à un démocrate-chrétien à la fin du mois de mars, a déclaré, le 17 février, que le pacte au terme duquel il devait *«passer le relais»* était *«abusif»*. La DC vient d'exiger solennellement une *«clarifications»* de la position du leader socialiste.

A TRAVERS LE MONDE

URSS

Le dissident Ogorodnikov a été libéré

Le dissident orthodoxe Alexandre Ogorodnikov, trente-six ans, a été libéré le 14 février et est revenu à Moscou, a indiqué mardi 24 février à Londres le Keston College, une institution spécialisée dans les problèmes religieux en URSS et en Europe de l'Est. L'information a été confirmée à Moscou par l'épouse de l'académicien *Andreï Sakharov, Mme Bonner*.

Le dissident n'a fait aucune déclaration lors de son retour à Moscou, mais a signé un texte soutenant la politique actuelle de libération des prisonniers, a indiqué le Keston College.

Fondateur d'un *séminaire chrétien* de *philosophie religieuse*, Alexandre Ogorodnikov avait été condamné une première fois en 1979 à un an de *camp pour « parasitisme » et n'avait* pas recouvré la liberté depuis. Il s'est vu infliger en 1979 une peine de six ans de camp suivis de cinq ans de relégation et avait été condamné à trois ans d'internement supplémentaires le 3 avril 1986 pour *« violation du règlement intérieur du camp »*.

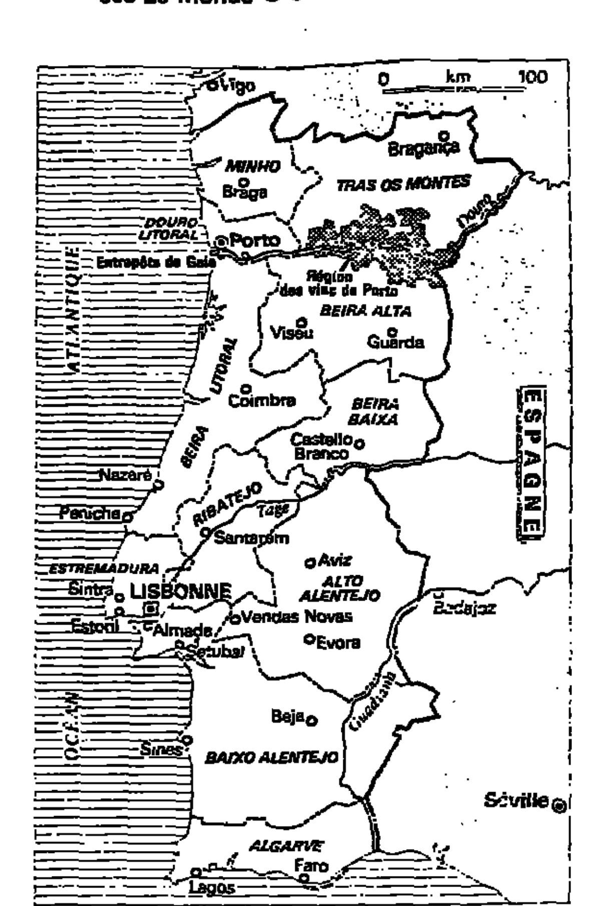
Tchad

L'« agression libyenne » devant l'OUA

A *Addis-Abeba*, où se tient le quarante-cinquième conseil des ministres de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), la délégation libyenne n'a pas été autorisée, mardi *24 février, à présenter* sa motion intitulée *« Agression militaire franco-américaine contre le peuple tchadien »*, alors que *la délégation* de N'Djamena pourra présenter la sienne, dont le titre est *« Agression et occupation libyennes dirigées contre le Tchad »*.

L'ambassade du Tchad à Paris a, d'autre part, annoncé qu'un avion MIG-25 libyen a été abattu, mardi matin, au-dessus de Zouar, l'une des localités situées dans le massif du Tibesti, à l'extrême nord-ouest du Tchad. Enfin, M. Gouara Lassou, ministre tchadien des affaires étrangères, est arrivé, mardi, au Caire, où il doit remettre au chef de l'Etat égyptien, M. Hosni Moubarak, un message du président Hissène Habré. – *(AFP.)*

Le Portugal européen, an II



Le 1er janvier 1986, le Portugal faisait son entrée effective dans la Communauté européenne. L'arrimage de la péninsule Ibérique à l'ensemble ouest-européen clôturait définitivement plusieurs décennies d'isolement politique et économique, sous-produit des dictatures franquiste et salazariste.

L'Espagne faisait déjà preuve depuis le rétablissement de la démocratie d'un dynamisme économique, d'une volonté de développement qui laissait bien augurer de son intégration dans la Communauté. Mais le Portugal ? Tous les indicateurs économiques plaçaient ce petit pays de dix millions d'habitants dans la position peu enviable de lanterne rouge.

Le choc de l'adhésion, avec ses conséquences : ouverture du marché portugais, « mises aux normes européennes » de l'administration et de la gestion du pays, n'allait-il pas être trop dur pour cette nation qui s'était épuisée dans des guerres coloniales toutes récentes ? Protégé provisoirement par les aménagements de la « période de transition », le Portugal a finalement bien supporté cette petite révolution culturelle et économique.

Les Portugais se détournent désormais de l'Atlantique au profit de l'espace communautaire européen. Encore enclavé à l'extrémité occidentale de l'Europe, difficile d'accès en raison d'un réseau routier d'un autre âge, le Portugal a encore un long chemin à parcourir pour rattraper le retard accumulé pendant ces « trente glorieuses », ces trois décennies de boom économique dont il fut exclu. Mais on sent, sur les rives du Tage comme sur celles du Douro, une volonté farouche de changer d'époque, même si, en accord avec la mélancolie naturelle de ce peuple, on ne l'exprime pas avec clairons et tambours. Déjà, le Portugal habille une grande partie de l'Europe. Demain, il ambitionne d'être plus que marchand d'habits et fournisseur de porto : une nation moderne et prospère, porte de l'Europe pour qui vient du ponant.

A marche forcée pour recoller au peloton

IL faut trois heures de route pour aller de Matosinhos à Vila-Real-de-Tras-os-Montes. Et, pourtant, moins de 130 km séparent ces deux villes du nord du pays. Au Portugal, en effet, les distances sont plus longues. Les routes sont, pour la plupart, étroites et sineuses et l'asphalte est mal entretenu.

Ancien port de pêche, Matosinhos a connu un développement accéléré dans les années 60. De nombreuses entreprises s'y sont installées, d'une façon désordonnée et sans aucune préoccupation d'ordre social. Le modèle économique du régime caetaniste fonctionnait ainsi : en exploitant la main-d'œuvre et en utilisant les infrastructures déjà installées. Or, Matosinhos était desservie par un des meilleurs ports maritimes du pays, et l'aéroport de Porto était tout proche. Au centre d'une région traditionnellement très peuplée, Matosinhos allait constituer en outre le lieu de destination d'innombrables paysans désertant les terres pauvres de l'intérieur.

Résultat : selon les dernières statistiques, environ deux cent mille personnes s'entassent dans une commune dont la surface dépasse à peine 70 kilomètres carrés.

Cinq fois plus vaste, la commune de Vila-Real, située de l'autre côté de la cordillère de Marao, compte trois fois moins d'habitants. Exemple même de la stagnation, Vila-Real a assisté, tout au long de son histoire, à des départs massifs vers la côte et vers l'étranger ; d'abord vers le Brésil et les Etats-Unis, puis vers la France et l'Allemagne.

Le maire de Matosinhos est socialiste. Celui de Vila-Real est social-démocrate, formation politique qui, en dépit de sa désignation, a adopté une stratégie très conservatrice. Ils se sont présentés tous les deux aux premières élections locales en 1976. Ils les ont gagnées. Depuis, personne n'a réussi à les déloger.


GUY LE QUERREC/MAGNUM

Arrêter l'hémorragie démographique

Le premier, M. Miranda, doit faire face avant tout au problème du logement, mettre fin à la construction clandestine, supprimer les taudis. Mais il lui faut aussi « rationaliser » le développement industriel de sa commune. *« Nous voulons ici des entreprises modernes et rentables. Les autres, nous les refusons ! »*, s'exclame-t-il. La mairie a acheté des terrains qui, ensuite, ont été cédés à un prix symbolique à des coopératives de construction. Plus de huit mille logements ont été ainsi construits. Des terrains ont également été cédés à l'Association des industriels. L'objectif consistait à installer à Matosinhos le plus grand parc d'expositions du pays. Ce rêve, vieux de treize ans, est en train de se concrétiser : l'Exponord sera inauguré au mois de mai prochain.

Pour M. Morerea, le maire de Vila-Real, il s'agit plutôt d'arrêter l'hémorragie démographique dont souffre la région, d'aider à la formation d'une nouvelle génération d'agriculteurs, de créer les conditions permettant à des industriels d'investir dans la région.

Une partie importante du budget de la ville sera consacrée à la construction et à la réparation de routes et de chemins ruraux, ainsi qu'à l'extension des réseaux d'égouts. D'autre part, le maire se propose de collaborer avec d'autres institutions en vue de l'organisation de cours d'alphabétisation et de centres de formation des jeunes agriculteurs et des jeunes chefs d'entreprise. La création de comités locaux de développement, destinés à *« encourager le changement »*, est aussi prévue.

Développer, moderniser, innover : voilà des mots qui reviennent sans cesse dans les propos des deux élus. L'un et l'autre se sont rapidement familiarisés avec le langage communautaire et ont déjà constitué des piles de dossiers. Ils attendent désormais les financements du FEDER (Fonds européen de développement régional), du FSE (Fonds social européen), du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

Les projets, déjà approuvés par les instances communautaires, ne manquent pas. Les promesses d'un remboursement rapide des sommes déjà investies non plus. Seulement, l'argent tarde à arriver. Telle est du moins l'impression d'une grande partie des responsables municipaux. Regroupés au sein de l'Association nationale des municipalités, ceux-ci protestent contre ce qu'ils considèrent comme étant le reflet de la bureaucratie qui dominerait encore les structures du pouvoir central. Certains accusent même le gouvernement de favoriser les municipalités de sa couleur politique, qui disposeraient, elles, de tous les moyens.

Au ministère du plan et de l'aménagement du territoire, on rejette naturellement de telles accusations. Chiffres à l'appui, le secrétaire d'Etat, M. Peneda, explique que les projets sont analysés à Bruxelles par tranches : *« D'abord,* précise-t-il, *la Communauté s'est prononcée sur les grands projets de la responsabilité du gouvernement. Puis elle a donné son avis sur les initiatives de moindre dimension. »* La dernière tranche de projets déposée par les municipalités n'aurait été analysée qu'à la fin de l'année 1986. D'où le décalage dans le financement des différentes initiatives.

Adapter les structures communautaires

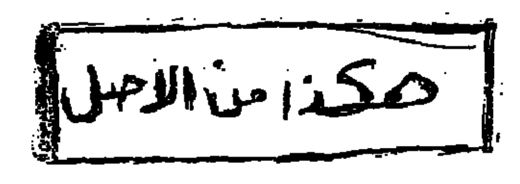
Visiblement optimiste, M. Peneda souligne la rapidité avec laquelle le gouvernement a répondu au défi de l'adhésion à la CEE : *« Tout le monde a été surpris,* affirme-t-il, *par l'importante quantité de dossiers que nous avons envoyés à Bruxelles en quelques mois. »* La CEE a approuvé, l'année dernière, une série de projets dont le montant dépasse 2 milliards de francs. Environ 36 % seront destinés à des grands travaux dépendant de l'Etat ; 27 % aux municipalités ; 29 % aux entreprises publiques et 8 % aux régions autonomes des Açores et de Madère.

Selon le secrétaire d'Etat au plan, il faudrait néanmoins *« adapter les structures de la CEE aux exigences posées par le traité de Rome, qui préconise un développement harmonieux de toutes les régions communautaires »*. D'après lui, seule une intégration des fonds communautaires pourrait permettre à des pays comme le Portugal d'élaborer des programmes, eux aussi intégrés, qui tiendraient compte des différents aspects d'une politique de développement. *« Pour obtenir un financement du FEDER,* ajoute-t-il, *il faut s'adresser à un département déterminé ; de même en ce qui concerne le Fonds social européen et le FEOGA. »*

Il faudrait repenser ensuite la répartition des fonds communautaires. Ce thème a été au centre des entretiens entre M. Chirac et M. Cavaco Silva. Il a déjà suscité de nombreuses interventions de la délégation portugaise à Bruxelles. On conteste à Lisbonne l'importance, jugée démesurée, de la part destinée à garantir les prix des produits agricoles : 66 % du budget de la Communauté. *« Ces sommes,* affirme-t-on, *permettent aux agriculteurs du nord de l'Europe de maintenir leurs revenus très élevés. »* Le principe d'une Europe progressant à une seule vitesse serait ainsi remis en question. En attendant, le Portugal s'apprête à déposer, au siège de la CEE, une liste de sept cents projets qui devraient être financés pendant l'année en cours dans le cadre de différents programmes : programme spécifique pour le développement de l'industrie portugaise, programmes intégrés de développement régional, plan d'investissement de l'administration centrale.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 8.)



Bruxelles-Lisbonne : le courant passe, l'argent aussi

« *Le bilan, en termes d'opinion publique, est extrêmement positif, je dirais trop positif.* » Ainsi s'exprime un proche collaborateur de M. Antonio Cardoso e Cunha, le membre portugais de la commission européenne ; c'est un avis partagé. Un an après leur entrée dans le Marché commun, les Portugais sont apparemment très satisfaits des résultats obtenus. La Communauté rapporte. La Communauté, c'est l'Eldorado ! L'argent coule de Bruxelles ; c'est cet aspect, largement mis en relief par les autorités, qui retient l'attention. En 1986, le solde financier net, c'est-à-dire le montant des transferts opérés par le fonds régional, le fonds social, le fonds agricole, diminué de la contribution du Portugal au budget communautaire, a dépassé 200 millions d'ECU, soit près de 1,4 milliard de francs. C'est plus qu'honorable pour une première année.

« *Les interventions du fonds social ont permis de multiplier par dix les dépenses consacrées à la formation professionnelle. Les effets sont visibles et sensibles, les gens sont avertis. Les informations sur ce qui se passe à Bruxelles, sur la vie du Portugal dans la Communauté, sont très présentes dans la presse écrite, comme à la télé* », confirme un fonctionnaire portugais de la commission.

« *Aide-toi et le ciel t'aidera* »... Les Portugais de Lisbonne, comme ceux de Bruxelles, sont à juste titre satisfaits de bien s'être adaptés à la mécanique communautaire, d'avoir fait tout ce qu'il fallait pour que leur pays bénéficie au mieux de la manne européenne.

« *Nous avions médité une mauvaise expérience des Grecs qui, la première année de leur adhésion, n'ont que très partiellement retiré profit des possibilités financières offertes par la CEE en raison, pour une part, de leurs propres défaillances. Aussi avions-nous des projets prêts, conformes aux normes communautaires. L'aide européenne, ainsi le veut la règle, ne peut venir qu'en appui d'un financement national. Nous nous sommes donc débrouillés pour qu'à ce niveau-là également il n'y ait pas de blocage ; bref, nous avons obtenu 95 % du maximum possible.* »

Auspices favorables

Le système est rôdé et 1987 se présente sous des auspices encore plus favorables. L'ensemble de la classe politique applaudit, à l'exception de la vieille garde communiste et d'une extrême-droite qui ne comptent guère. Mario Soarès, qui, à une époque difficile pour le pays, fut à l'origine de ce choix européen, retire aujourd'hui – chacun l'admet – un bénéfice politique légitime de sa clairvoyance et de sa persévérance.

Le « bilan financier », comme on dit, est superbe, mais celui des échanges n'est en rien désastreux. Certes, les importations en provenance des pays partenaires ont progressé plus vite que les exportations, mais dans des proportions raisonnables. On retient surtout que le commerce avec le reste de la Communauté s'est développé dans les deux sens, à un rythme très sensible, au cours de cette première année (1).

L'industrie textile, en dépit du maintien de la limitation administrative, a consolidé ses positions sur les marchés des onze partenaires. Les producteurs de concentrés de tomates, comme ceux de vin, peuvent, eux aussi, faire état de bonnes performances. En résumé, les entreprises ont bien résisté, on s'en réjouit, mais sans vraiment s'en étonner. « *Sauf pendant la dictature, le Portugal n'a jamais vécu replié sur lui-même. Il y a une tradition d'ouverture bien plus qu'en Espagne, dans les milieux industriels. Le Portugal est devenu membre de l'association européenne de libre-échange dès sa création, ce qui a favorisé la modernisation de ses entreprises* », commente un de nos interlocuteurs.

Cependant, en dépit de l'euphorie actuelle, ceux qui connaissent le mieux le dossier du Portugal dans la Communauté, pour avoir par exemple pris une part active à la négociation d'adhésion, ne sont pas tout à fait tranquilles. Le désenchantement ne risque-t-il pas de se retrouver au rendez-vous dans quelques années, lorsque le Portugal, et singulièrement son agriculture – aujourd'hui protégée par les dispositions de la période de transition – vont supporter de plein fouet la concurrence ? « *Le danger est certes réel ; notre agriculture est archaïque. Nous craignons que, d'ici à cinq ans, la modernisation ne soit pas suffisante. La Communauté a dégagé des crédits pour aider à l'équiper. Mais l'argent ne suffit pas, c'est un problème culturel ; personne ne sait très bien ce qui va arriver aux agriculteurs portugais.* »

Inquiétudes

C'est là une vraie inquiétude. Et la politique agricole commune (PAC), davantage considérée comme un danger plutôt que comme un instrument, dont on pourrait tirer profit, n'est guère populaire. Les Portugais, dont l'agriculture est déficitaire, préféreraient pouvoir continuer à subventionner à bon marché, à l'extérieur de la Communauté.

« *Pour le Portugal, la PAC ne peut être un facteur de cohésion* », résume un de nos Portugais bruxellois, qui espère que la réforme engagée par les Dix, afin de maîtriser la production et de réduire les dépenses de soutien, sera achevée avant la fin de la période de transition. Le grand marché sans frontière, oui ! La PAC, non ! Les Portugais comprennent que le développement des politiques nouvelles, celui de l'aide aux régions périphériques, sont pour une bonne part subordonnés à la capacité dont fera preuve la Communauté de réduire ses dépenses agricoles.

Ce sera l'un ou l'autre, car les Allemands, les Britanniques et les Français entendent limiter leur contribution au budget européen. Aussi appuient-ils sans réserve Jacques Delors, le président de la commission, lorsqu'il souligne l'absolue nécessité d'améliorer « *la cohésion économique et sociale* » dans la CEE. Autrement dit, d'aider les pays périphériques à se hisser au niveau des plus développés : « *Le Portugal et surtout l'Espagne pourraient devenir un vrai problème s'ils éprouvaient le sentiment d'être laissés hors du coup. Nous sommes autant préoccupés par les résultats de l'adhésion de l'Espagne que par les nôtres. Il faut que cela marche car il y a un parallélisme historique entre le destin des Espagnols et le nôtre. Il est très important que les pays du Nord « achètent » cette idée de cohésion que s'efforce aujourd'hui de leur vendre la Commission.* » Le message sera-t-il entendu ?

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Importations du Portugal en provenance de la CEE : 4,23 milliards d'ECU en 1985, 4,99 en 1986 ; exportations du Portugal vers la CEE : 4,24 milliards d'ECU en 1985, 4,53 en 1986.

A marche forcée pour recoller au peloton

(Suite de la page 7.)

Toute l'opération est coordonnée par M. Valente de Olivera, un ministre qui bénéficie d'un grand prestige dans le nord du pays, mais qui n'est pas exempt de critiques dans les milieux politiques de la capitale. Son projet de plan pour les trois prochaines années vient d'être rejeté à l'Assemblée. Il s'agissait, assurent les partis politiques de l'opposition, d'un document trop général : « *Rien qu'une poignée de bonnes intentions* », affirme-t-on.


JACQUES MINASSIAN

Dans le silence de son bureau ouvrant sur la place du Commerce, symbole du pouvoir politique portugais, M. de Olivera poursuit pourtant sa tâche, discrètement.

Dès son investiture en octobre 1985, il s'est engagé à démanteler l'ancien ministère des travaux publics. Dans l'ancien régime, les municipalités n'avaient aucun pouvoir, et, pratiquement, tous les investissements locaux étaient de la responsabilité du gouvernement. Après l'adoption, en 1979, de la loi sur le pouvoir local, elles ont pu compter, outre sur leurs ressources propres, sur un financement annuel de l'Etat correspondant à environ 12 % du budget national, ce qui leur donne de considérables capacités d'action. Un pas vers la décentralisation a ainsi été franchi, mais l'appareil bureaucratique concentré dans l'ancien ministère des travaux publics était resté intact.

Son premier objectif ayant été pratiquement atteint, M. de Olivera s'est tourné vers ce qu'il appelle les « *réformes profondes* ». L'argent ne lui manque d'ailleurs pas : les financements communautaires affluent ; la dévaluation du dollar et la chute des prix du pétrole ont permis au gouvernement de respirer.

Une politique de l'environnement a également été engagée. En quelques mois, plus de six cents résidences secondaires qui avaient été clandestinement construites à Arrabida, belle plage située dans les environs de Lisbonne, ont été démolies. Une fin identique est déjà annoncée pour les constructions clandestines qui envahissent la Serra da Estrela, la plus haute montagne du Portugal.

Carte blanche a été aussi donnée au secrétaire d'Etat à la recherche scientifique pour redresser la situation dans ce domaine. Organe exécutif de ce secrétariat, la Junte nationale de la recherche scientifique et technologique disposait, en 1985, d'un budget *insignifiant de 6 millions* de francs. Ce budget est passé à 40 millions de francs en 1986 et à 100 millions en 1987. Sans négliger la recherche fondamentale, la JNRST a donné la priorité à des projets visant la modernisation du réseau industriel. Cette année, plus de deux cents contrats de recherche ont déjà été passés entre la Junte et ses interlocuteurs : groupes de chercheurs, universités, entreprises.

Vocation régionale

Le président de la Junte, M. Mariano Gago, un jeune chercheur qui s'est spécialisé en France, compte sur un doublement en trois ans du nombre de chercheurs, ce qui, espère-t-il, « *contribuera à la relance de la capacité technologique des entreprises nationales* ». En effet, de 1978 à 1982, le nombre des brevets d'invention enregistrés au nom de citoyens ou d'institutions portugais n'a pas atteint 4 %. L'écrasante majorité des demandes est parvenue d'entreprises étrangères. Ces dernières emploient, en outre, la plupart des chercheurs travaillant dans le privé : 20 % du total. La dimension des entreprises portugaises ne permet pas, il est vrai, de grands investissements dans ce domaine. Les petites entreprises ayant moins de cinquante ouvriers emploient 83 % du total de la main-d'œuvre du secteur industriel, contre 1 % qui travaille dans des entreprises ayant des effectifs *supérieurs à mille personnes*.

Lisbonne, Porto et Coimbra constituaient, avant la *révolution* d'avril 1974, les seuls centres universitaires du pays, situés au cœur des régions les plus développées. Après la démocratisation du *régime*, des universités ont été créées dans les provinces de l'intérieur, ainsi que dans les archipels des Açores et de Madère. Universités de seconde catégorie ? Toujours est-il que l'intelligentsia portugaise reste concentrée dans les grandes ville côtières.

A en croire les déclarations officielles, le moment serait venu de relancer de façon décisive les universités ayant une vocation régionale. A titre d'exemple, on cite l'université qui a été créée dans le Nordeste du Portugal ; ses cours ont commencé en 1975. Ses programmes ont été adaptés aux besoins de la région : sciences agricoles, biologie, géothermie, cours vétérinaires. Plus d'un millier et demi d'étudiants, venus pour la plupart des villes voisines, y sont inscrits. L'université organise, en outre, des cours intensifs de six mois d'informatique et de gestion, destinés à des jeunes ayant une formation secondaire. Pour mieux marquer ses relations avec l'extérieur, le conseil consultatif de l'université intègre des élus locaux ainsi que des chefs d'entreprise.

Ce même souci d'agir sur les zones les plus arriérées est à l'origine d'un plan de formation d'agents de développement, suventionné par l'Organisation internationale du travail et par le programme des Nations unies pour le développement, qui sera lancé au mois de mai prochain.

Indépendamment des divisions et des querelles partisanes, tous les discours politiques s'accordent sur un point : il faut combler au plus vite le fossé qui sépare le pays du reste de la Communauté. Tâche difficile. Il y a encore au Portugal 27 % d'analphabètes, un taux trois fois supérieur à celui de l'Espagne. Comparativement aux autres pays d'Europe communautaire, il y a au Portugal, pour mille habitants, deux fois moins de voitures et d'appareils de télévision, trois fois moins de téléphones ; le produit intérieur brut *per capita* est de 50 % en moins. Et la mortalité infantile deux fois plus élevée.

Le taux de chômage dépasse 10 %, et 64 % des demandeurs d'emploi sont âgés de moins de trente ans. Le secteur agricole absorbe 22 % de la main-d'œuvre active, mais la productivité y est extrêmement faible. Aussi le pays importe-t-il la moitié des produits alimentaires qu'il consomme. La même dépendance à l'égard de l'étranger se vérifie en matière énergétique : 85 % de l'énergie dépensée est importée.

Selon les prévisions du gouvernement, l'expansion qui marque l'économie portugaise depuis l'année dernière va s'accentuer dans les trois prochaines années. On estime que l'investissement augmentera à un rythme de 8 % à 10 % et le produit intérieur brut, de 4 % à 5 %. Le taux d'inflation continuera à baisser : de 8 % à 9 % en 1987 à 4 % à 6 % en 1988. Une réforme du système fiscal, allégeant l'impôt sur le travail et favorisant la création de nouveaux emplois, sera bientôt adoptée. L'objectif consiste à ramener le taux de chômage à 7 % d'ici à la fin de l'année 1990. L'optimisme est ainsi de mise dans les milieux officiels, même si des bruits courent dans les couloirs des ministères et des sièges des partis politiques sur l'éventualité d'élections législatives anticipées, auxquelles l'opinion publique d'ailleurs est largement hostile.

JOSÉ REBELO.

passe, l'argent



coller au peloton

LES AÇORES : L'EUROPE D'EXTRÊME-OCCIDENT

Le repli sur l'archipel de M. Mota Amaral, « étoile errante » de la droite portugaise

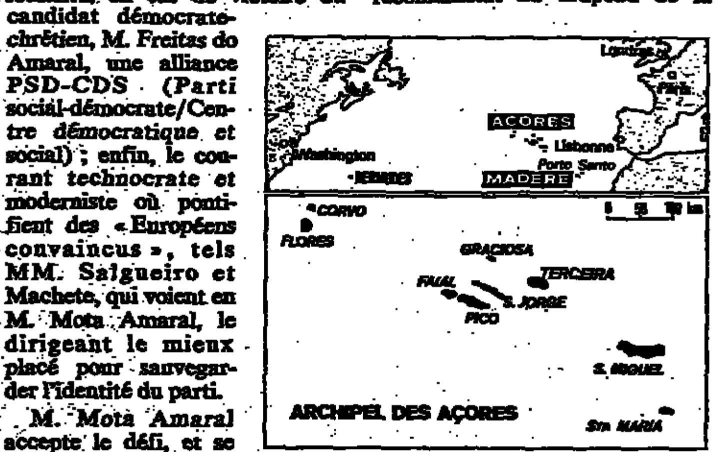
APRÈS avoir obtenu brillamment sa licence en droit en 1966, à l'âge de vingt-trois ans, M. Joao Bosco Mota Amaral installe son cabinet d'avocat à Lisbonne en 1967. Elu *député en 1969*, il constitue, avec MM. Sa Carneiro, Magalhaes Mota et Pinto Balsemao, la « tendance libérale ». Leur objectif : transformer le régime de l'intérieur. C'était le temps du « printemps caetaniste », du nom du président du conseil, M. Marcelo Caetano. Mais, pressé par l'extrême droite, celui-ci mettait fin, dès 1971, à tous les rêves libéraux. M. Mota Amaral se retirait alors de la vie politique, et entreprenait une série de voyages d'études, notamment aux Etats-Unis, à l'invitation du gouvernement américain.

En 1974, au lendemain de la révolution d'avril, il reprend son activité politique. Quelques jours après le « mouvement des capitaines », il est aux Açores, où il crée la branche régionale du Parti populaire démocratique, qui deviendra le Parti social-démocrate.

Elu à l'Assemblée constituante, il prend la tête d'un groupe de députés qui revendiquent l'autonomie politique et administrative des Açores et de Madère. M. Mora Amaral est alors appelé par le gouvernement de Lisbonne pour faire partie d'une commission chargée d'élaborer le statut provisoire des deux archipels. Le 8 septembre 1976, il est « naturellement » élu président du gouvernement régional des Açores, fonction qu'il exercera pratiquement sans opposition, son parti ayant toujours disposé de la majorité au Parlement régional.

Négociateur très habile, M. Mota Amaral a joué la carte du séparatisme afin de contrer les tendances centralisatrices qui se dessinaient à Lisbonne, en ces premières années de la « révolution ». Mais lorsque des pouvoirs importants furent transférés à l'exécutif régional, en application du statut d'autonomie, le jeune leader se détacha du Front de libération des Açores (FLA), qui, aujourd'hui, ne regroupe guère que quelques nostalgiques du projet indépendantiste.

L'étroitesse de l'archipel n'était pas en mesure de satisfaire l'ambition politique de M. Mota Amaral. Aussi a-t-il été de toutes les crises qui ont agité son parti : *congrès houleux, auxquels le président des Açores arrivait en milieu de séance, manifestait son* opinion, formait une majorité et repartait vers les îles avant même la fin des travaux. En 1984, le PSD est de nouveau déchiré, à l'heure du choix du candidat social-démocrate à l'élection présidentielle. Trois courants s'affirment : l'un, dirigé par M. Mota Pinto, président du parti, plutôt favorable à la candidature du socialiste, M. Mario Soares ; l'autre, plus conservateur, souhaite, en cas de victoire du candidat démocrate-chrétien, M. Freitas do Amaral, une alliance PSD-CDS (Parti social-démocrate/Centre démocratique et social) ; enfin, le courant technocrate et moderniste où pontifient des « Européens convaincus », tels MM. Salgueiro et Machete, qui voient en M. Mota Amaral, le dirigeant le mieux placé pour sauvegarder l'identité du parti.



M. Mota Amaral accepte le défi, et se déclare prêt à participer à la course à la présidence.

Mais le président du parti, M. Mota Pinto, décède, et les événements se précipitent. A l'issue du congrès qui se tient en mai 1985, M. Cavaco Silva emporte à la surprise générale, la direction du *PSD*. C'est une victoire de l'aile droite du parti, qui impose le soutien des sociaux-démocrates à la candidature aux *présidentielles* du démocrate-chrétien, M. Freitas do Amaral. Cependant, malgré une forte mobilisation, M. Freitas do Amaral ne peut s'opposer à la dynamique socialiste. M. Mario Soares est élu président.

« La guerre des drapeaux »

Le candidat soutenu par le PSD a certes perdu la bataille des présidentielles, mais M. Cavaco Silva, premier ministre social-démocrate, a renforcé son autorité au sein du parti comme au sein du gouvernement.

A 2 000 kilomètres de là, M. Mota Amaral a assisté, impuissant, à cette reprise en main du parti. Localement même, son pouvoir est mis à mal : l'été dernier, un article du projet de statut d'autonomie des Açores reconnaissait au drapeau de la région, les mêmes honneurs qu'au drapeau national. Protestations des militaires et veto du chef de l'Etat.

En deuxième lecture, les députés supprimaient l'article incriminé. M. Mota Amaral sortait vaincu de la « guerre des drapeaux. ».

Quelques semaines plus tard, nouvelle défaite : M. Mota Amaral exigeait que le pouvoir central nomme un civil, né aux Açores, au poste de ministre de la République (représentant de Lisbonne dans l'archipel). Le président de la République nommait le général Rocha Vieira, né en Algarve, en métropole.

M. Mota Amaral, en butte au premier ministre, social-*démocrate également, écarté* par les « barons » de son parti, se retranche désormais dans son palais rose, qui domine la ville de Ponta Delgada.

Mais son étoile a pâli : son projet présidentiel a également divisé les sociaux-démocrates de la région ; et dans la perspective de cette élection, des notables locaux avaient pensé venu le temps d'envisager sa succession à la tête de l'exécutif régional. Les antagonismes ont été violents et les cicatrices sont mal fermées. *Le temps* de l'unanimité n'est plus. La stra*tégie de M. Mota Amaral* est ouvertement critiquée, et son populisme dénoncé : *« Chaque dimanche, il fait le tour des églises et il ne manque aucune fête populaire »*, affirme-t-on.

Certains considèrent que le règne de ce catholique fervent, membre de l'Opus Dei, dont l'ascétisme a marqué la première décennie de l'autonomie des Açores, est désormais en péril. C'est l'annonce d'une traversée du désert, sans doute *difficile* pour un leader dont la carrière politi*que n'avait jamais connu* de revers...

Interrogé sur cette mauvaise passe, M. Mota Amaral éclate de rire, d'une façon un peu trop exubérante peut-être pour ne pas cacher une certaine déconvenue. Levant au ciel les mains qu'il croisait pieusement sur ses genoux et, d'un geste large, il assure : *« C'est même plus grave que cela, car je risque de devenir une étoile errante. »* Puis il réfléchit et ajoute : *« Après tout, il faut savoir prendre son temps. »*

En attendant des jours meilleurs, le président de la région des Açores a profondément remanié son gouvernement. Quelques personnalités trop encombrantes ont été écartées. Pour les remplacer, M. Mota Amaral a désigné des jeunes beaucoup plus enthousiastes, à l'abri, pour l'instant du moins, du « virus de l'intrigue ».

J. R.

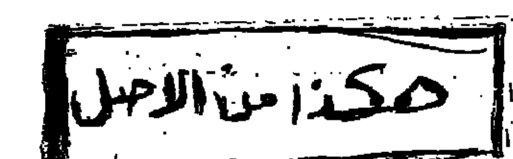
Une « pépinière » d'intellectuels

L'archipel volcanique des *Açores se compose de neuf* îles situées à environ 1 500 kilomètres de la côte portugaise. La plus importante, Sao-Miguel abrite la capitale, Ponta-Delgada. La population totale est de 350 000 habitants. Comme *Madeire, la région des Açores* jouit d'un statut de large autonomie.

Restée à l'écart des grand flux touristiques pour des raisons climatiques — le temps est doux toute l'année, mais variable et souvent pluvieux, — l'archipel tire ses ressources principales de l'agriculture et de la pêche. L'île de Terceira abrite une importante *base de l'armée américaine*.

Les Açores ont donné au pays *bon nombre d'intellectuels*, d'hommes politiques de premier plan, qui jouent encore aujourd'hui un rôle important dans la vie publique du Portugal.

Le revenu per capita y est plus élevé que sur le continent, le record étant détenu par la petite île de Corvo (300 habitants), isolée *six mois par an, mais qui* reçoit les dollars de ses ressortissants *immigrés aux Etats-Unis*, qui ont, dit-on, fort bien réussi.



هكذا من الاجل

Une démocratie stabilisée

SUR les murs de Lisbonne sont peut-être écrites les meilleures pages d'histoire politique de ce Portugal qui a rattrapé, en dix ans, cinq décennies d'immobilisme, de torpeur et d'exclusion des grands débats du siècle.

Ramené dans le giron des démocraties occidentales par la révolution des œillets d'avril 1974, dont les héros, colonels et capitaines d'une armée épuisée par les guerres coloniales, ont connu des fortunes diverses, le Portugal vit aujourd'hui si intensément la démocratie retrouvée qu'on a peine à se l'imaginer sous la férule du docteur Oliveira Salazar.

Les murs parlent : faute peut-être de services municipaux de nettoyage, slogans, peintures murales, affiches, racontent les passions politiques du pays et constituent pour le visiteur un aide-mémoire fort utile pour se repérer dans cette histoire passablement compliquée qui s'étend du coup d'Etat du 25 avril 1974 à l'élection, en 1985, de M. Mario Soares à la présidence de la République. On peut encore lire des « Soares rua » (Soares à la porte) dans les quartiers populaires de la capitale portugaise. Ces slogans vengeurs ne signifient pas que l'actuel président de la République soit impopulaire : bien au contraire, les sondages le placent aujourd'hui au firmament. Ils datent de l'époque où, premier ministre, il s'apprêtait à perdre les élections législatives et à céder la place à l'actuel chef du gouvernement, M. Anibal Cavaco Silva, chef du Parti social-démocrate, principale formation d'un centre droit qui a aujourd'hui le vent en poupe. Ce qui ne l'empêche pas, un an plus tard, à la surprise générale, d'emporter l'élection présidentielle et de pratiquer, avec le premier ministre, une forme de cohabitation que chacun s'accorde à qualifier d'harmonieuse.

Nulle petite phrase ou mise en garde n'est venue, en huit mois, perturber la bonne entente qui règne entre le palais de Belem, résidence du chef de l'Etat, et Sao-Bento, où demeure M. Cavaco Silva. Bien au contraire, lorsque M. Mario Soares tape du poing sur la table, c'est pour opposer son veto à une loi sur la radio que ses amis du Parti socialiste ont votée contre les partisans du premier ministre...

Evolution à droite et à gauche

Mario Soares aurait-il donc cessé d'être socialiste le jour où, solennellement, il prêta serment devant un parterre prestigieux de chefs d'Etat ? S'il a formellement rendu sa carte du PS et passé la main à M. Vitor Constancio à la tête du parti, personne ne songe à l'accuser d'apostasie.

Son passé de militant antifasciste, sa présence constante aux avant-postes du combat politique depuis 1974, et enfin la majorité qui lui a permis de prendre le meilleur sur M. Feitas do Amaral témoignent de son ancrage dans cette gauche portugaise qui parvient à surmonter ses divisions dès que se profile le spectre du retour au passé. Non, l'attitude de M. Soares s'explique plutôt par son instinct très sûr de la chose politique de son pays. Le caractère minoritaire du gouvernement monocolore PSD de M. Cavaco Silva est contrebalancé par la très forte popularité du premier ministre, et surtout par l'incapacité de l'opposition de s'unir pour une solution de rechange au gouvernement en place.

Enfin, l'Assemblée nationale élue au mois d'octobre 1985 ne reflète qu'imparfaitement le rapport de forces réel dans le pays.

Avec 30 % des suffrages et quatre-vingt-six députés, le Parti social-démocrate constitue aujourd'hui le pôle de rassemblement potentiel d'un centre droit et d'une droite dont l'autre composante, le Centre démocratique et social (12 % des suffrages en 1985) est en perte de vitesse depuis la défaite du candidat Feitas do Amaral à l'élection présidentielle.

La situation à gauche est également en évolution. Le Parti communiste portugais subit, avec du retard, l'érosion dont est victime l'ensemble du mouvement communiste des pays d'Europe de l'Ouest. Si cette perte d'influence est moins spectaculaire que celles du Parti communiste espagnol ou du PCF, cela est dû pour une bonne part à l'intelligence pragmatique d'un leader charismatique, M. Alvaro Cunhal, dont la fidélité à Moscou est compensée, en politique intérieure, par une faculté d'adaptation aux circonstances. Néanmoins, les signes de craquement se multiplient : l'éclatement, au niveau national, de l'APU (Alliance du peuple uni) – sigle sous lequel se présentaient aux élections le Parti communiste et ses alliés du MDP (Mouvement démocratique portugais) – préfigure l'isolement d'un parti qui se replie sur ses places fortes régionales – l'Alentejo de la réforme agraire, et sur un mouvement syndical qu'il contrôle encore pour l'essentiel. Le Mouvement démocratique portugais cherche aujourd'hui à diversifier ses alliances, n'excluant pas de collaborer avec le Parti socialiste, ce qui, on peut l'imaginer, ne fait pas l'affaire du Parti communiste, qui trouvait fort commode cette petite formation de « compagnons de route » pour ne pas avoir à se présenter seul devant les électeurs.

PANCHO

Le Parti socialiste, de son côté, se remet lentement de la très sévère défaite subie aux dernières élections législatives. L'espace d'un dimanche, il perdait seize points dans l'électorat, passant de 36 % à un peu plus de 20 % des suffrages. La crise économique, les difficultés d'adaptation à la modernité d'un Portugal secoué par les maladies infantiles d'une démocratie qui se cherche avaient été mises au passif d'un Parti socialiste hégémonique depuis la mise au pas des militaires et civils d'extrême gauche qui rêvaient de l'instauration d'une démocratie populaire lusitanienne.

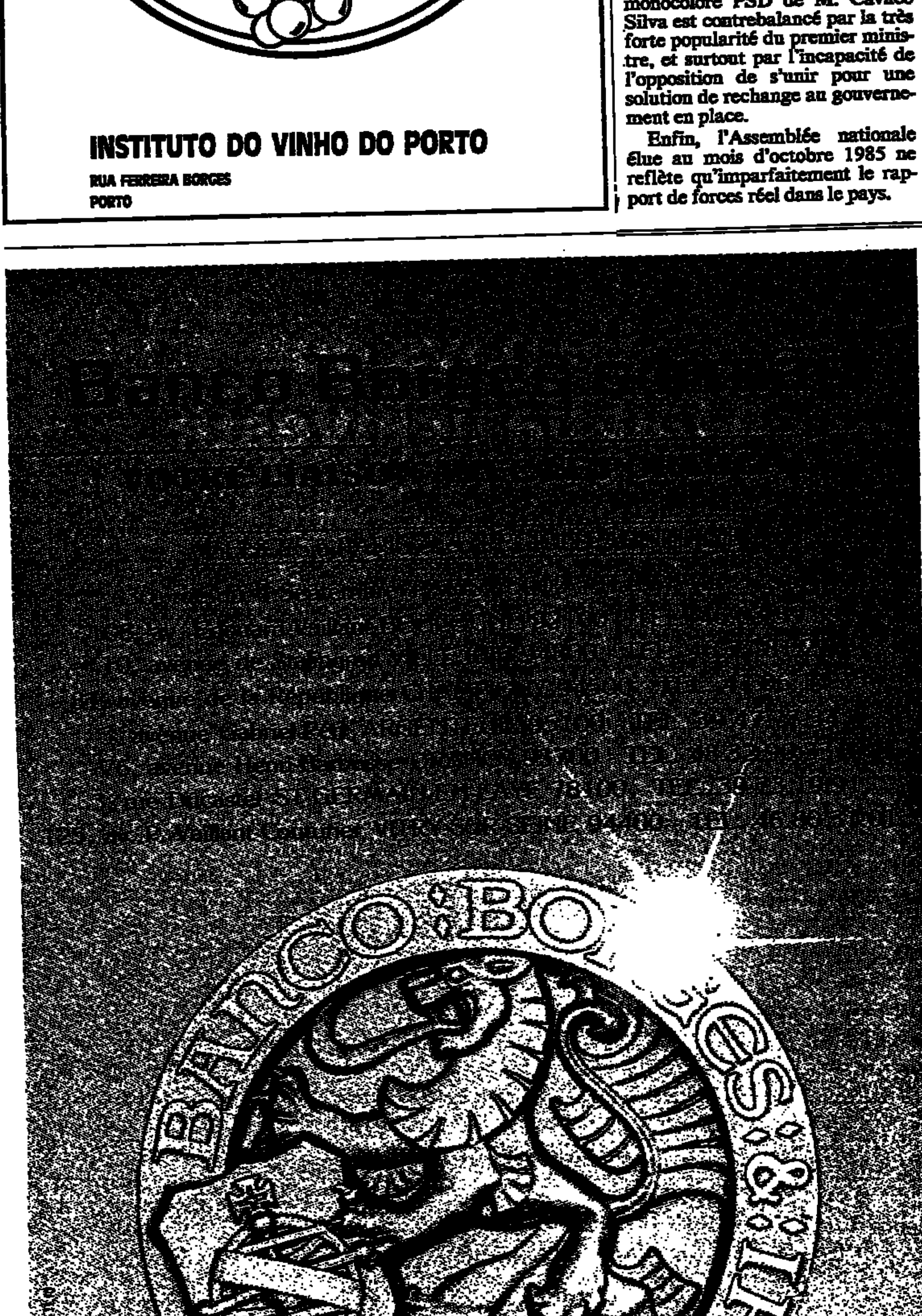
Aujourd'hui, alors que les passions de la révolution des œillets se sont calmées et que le consensus existe sur des points aussi fondamentaux que la fidélité du pays à l'alliance atlantique, le bien-fondé de l'intégration du Portugal dans la CEE, la nécessité d'une politique de rigueur pour réduire l'inflation, le Parti socialiste apparaît comme le principal challenger de l'équipe au pouvoir. Son nouveau chef, M. Vitor Constancio, a d'ailleurs un profil très proche du premier ministre en exercice : comme lui il est économiste de formation, ancien directeur de la Banque du Portugal, appartenant à cette génération de quadragénaires qui n'a vu du salazarisme que sa déchéance molle.

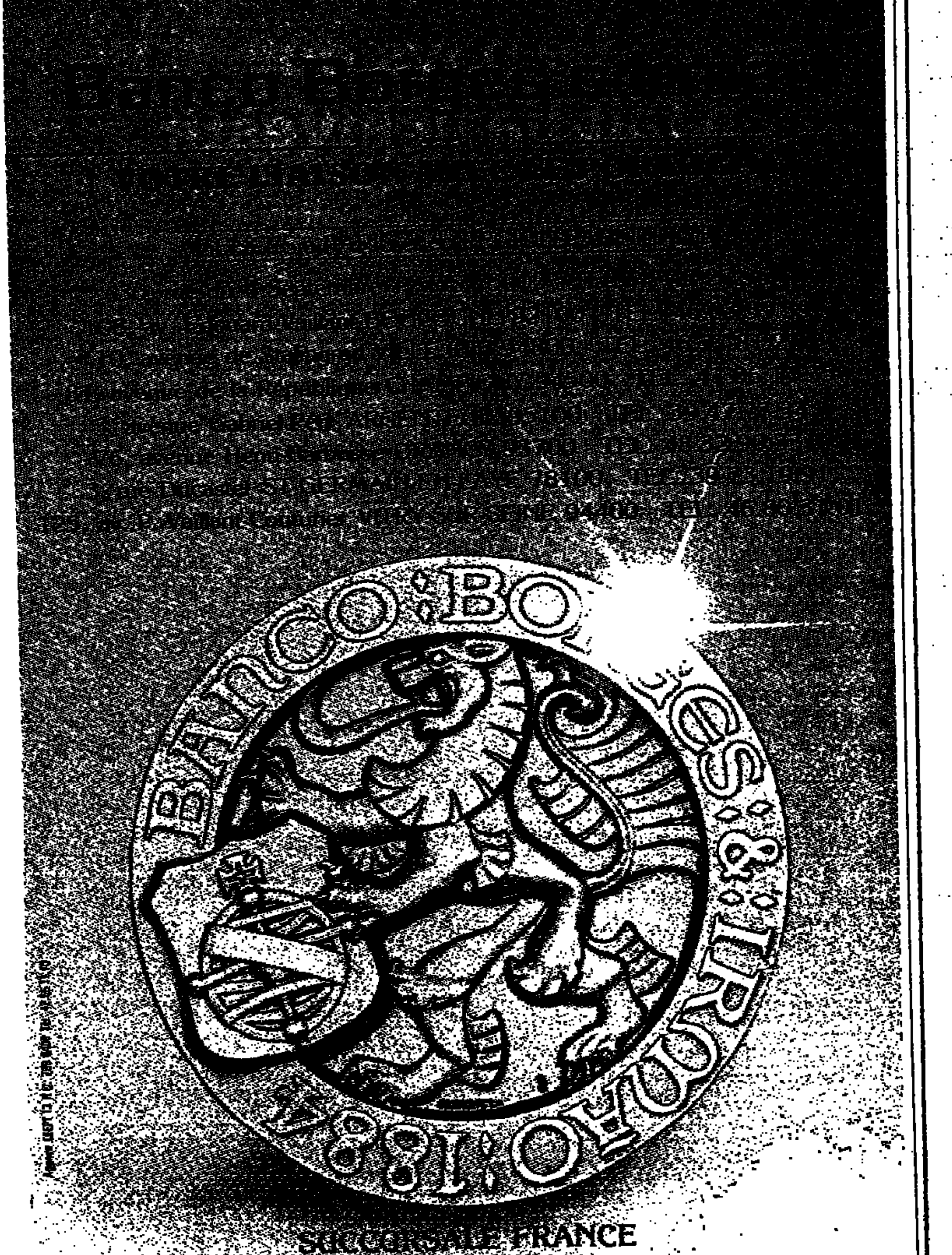
Le PS, de toute façon, vaut bien plus en cas d'élections anticipées que les 20 % des suffrages de 1984.

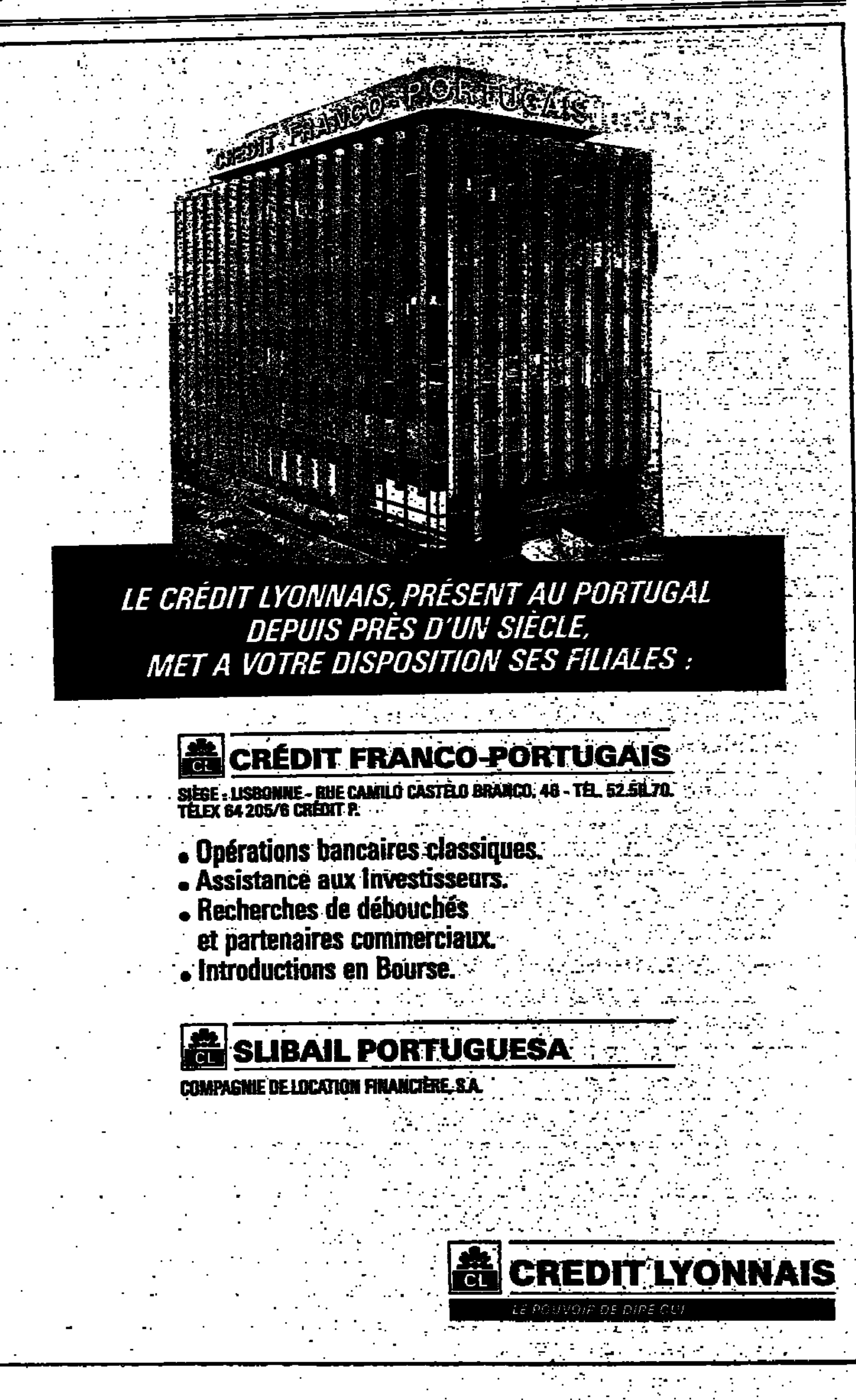
Une situation qui ne laisse pas de préoccuper cette troisième composante de la gauche portugaise qu'est le PRD (Parti rénovateur démocratique), conduit par l'ancien président de la République, M. Ramalho Eanes. Parti hybride, conservateur dans sa vision de la société, mais populiste dans son mode d'approche des problèmes politiques quotidiens, le PRD n'est pas parvenu à transformer l'essai des élections législatives de 1984 qui faisait de lui la troisième force du pays avec 18 % des voix.

Malgré la popularité encore intacte du général Eanes, officier qui participa au coup d'Etat de 1974 et président respecté pendant deux mandats, le PRD a beaucoup de mal à trouver sa place sur un échiquier politique qui a tendance à se normaliser, c'est-à-dire à dégager deux grandes forces susceptibles d'alterner au pouvoir. Un problème existentiel qui se pose de manière encore plus aiguë à l'extrême gauche, dont l'activité picturale sur les murs est inversement proportionnelle à son influence dans la population : l'arrestation et la probable condamnation de son principal porte-drapeau, Otelo de Carvalho, soupçonné de complicité avec le groupuscule terroriste FP 25 dont le procès doit se terminer au mois d'avril, l'ont privée de son lien symbolique avec la révolution des œillets.

LUC ROSENZWEIG.







Toute la magie du porto

IL y a entre la France et les vins de Porto un vrai mariage d'amour. Depuis 1963 précisément, année qui vit l'Hexagone ravir à l'Angleterre la première place des pays importateurs. Juste *retour aux sources en définitive*, puisqu'on dit que les cépages de la haute vallée du Douro furent importés de Bourgogne à la fin du onzième siècle.

Un pays qui produit du liège ne *peut pas ne pas produire du vin. Il* fallut longtemps toutefois pour voir codifiée la pratique qui donna naissance aux portos d'aujourd'hui. Une pratique complexe et trop mal connue, due pour l'essentiel à une étroite collaboration entre le Portugal et l'Angleterre, qui, privée des vins *bordelais à la fin du dix-septième* siècle, chercha à Porto ce qu'elle ne trouvait plus en Gironde.

Ainsi les vins de Porto prirent-ils leur essor sous l'impulsion des jeux politiques internationaux. Ce ne fut ni sans tâtonnements ni sans erreurs. Le monopole du commerce de la laine anglaise ayant, au traité de Methuen (1703), *été échangé contre celui* de ces vins, il fallut rapidement en réglementer la production et veiller au maintien de leur qualité. C'est cette mission que remplit aujourd'hui le célèbre Instituto do vinho do Porto, organisme officiel chargé de garantir l'authenticité de ces vins.

Grand consommateur (plus d'un tiers de la production selon les dernières statistiques), le *Français connaît mal le porto*. Ce dernier ne correspond nullement à l'image que l'on se fait habituellement du vin. *« C'est*, résume M. Jacques Puisais, président de l'Union mondiale des œnologues, *un vin fortifié.* » Ou encore, en toute rigueur, un vin de liqueur à mi-chemin, pourrait-on dire, entre le vin traditionnel produit de la fermentation alcoolique et le mariage du jus de raisin et de l'alcool. Toute la magie du porto (comme celle du banyuls en France) tient en effet au mutage, cette *adjonction d'alcool* en cours de fermentation qui a pour effet de bloquer la transformation du sucre en alcool, c'est-à-dire d'augmenter le degré alcoolique et de conserver un caractère sucré à l'assemblage ainsi réalisé. Le *mélange pourrait être sans qualité* gustative. Il réalise tout au contraire, dans les vins de Porto, un subtil équilibre, une communion parfaite entre l'alcool ajouté au vin en gestation et, dans le meilleur des cas, une symbiose exceptionnelle entre le raisin-fruit et son expression sublimée *qu'est l'eau-de-vie.*

La France a augmenté sa consommation des vins de Porto en même temps qu'elle nourrissait une nouvelle passion pour ses propres vins. Une situation difficile, le porto piégeant d'emblée l'amateur. *Il y a d'abord les cépages* : seize, dit-on, pour les portos rouges, six pour les blancs. Il y a le millésime presque toujours inexistant. Il y a ensuite, outre le mutage, des méthodes et des délais de conservation sans commune mesure avec ceux des vins français. Il y a enfin une oxydation constante qui bouleverse les références gustatives habituelles.

L'amateur débutant devra avant toute chose faire la part entre le porto d'assemblage (porto tawny ou blend) et le porto vintage millésimé, plus rare et presque toujours exceptionnel.

Quantité ou qualité ? La consommation française ne concerne pour l'essentiel que les plus « légers » des vins de porto. Ceux dont Hugh Johnson dit avec une politesse toute britannique qu'il s'agit *« de breuvages plus stimulants que satisfaisants et complexes »*. Après en avoir pressenti les qualités, il reste encore, en somme, au Français, à découvrir toutes les vertus, toute la magie des vins de liqueur du Haut Douro.

JEAN-YVES NAU.

CROQUIS

« L'Ardina »

A l'occasion de la semaine du *Monde* avec le Portugal, le groupe de français du département de linguistique de l'université de Lisbonne a organisé un concours avec *l'aide du bureau d'action linguistique* de l'ambassade de France : plus d'un millier d'étudiants ont rédigé de courts articles en français présentant un *aspect* pittoresque de la vie de la capitale portugaise. Nous publions ci-dessous un des textes primés, écrit par Emilia Michel, Fatima Viera et Maria Manuel Pardal.

LISBONNE, 6 heures du matin. Le jour va se lever. Il pleut ; le vent froid cingle les *visages*.

Près de la place du Rossio, au cœur de Lisbonne, une rue étroite et sombre, *qui* porte des souvenirs de la ville. C'est là que se trouve *Le Nicola*, un vieux café, centre de la vie intellectuelle au dix-huitième siècle. Cette rue 1er-de-Dezembro est le lieu de travail du vieil Ardina (c'est le nom que l'on donne en langue populaire à l'enfant qui vend *des journaux dans les rues* de Lisbonne).

Le visage jeune malgré ses soixante et onze ans, l'homme porte encore dans ses yeux doux et pleins de vie la joie de l'enfant qu'il a été.

A l'âge de douze ans, la mort *de sa mère l'a obligé* à abandonner les « belles lettres » et à aller dans la rue porter son cri :

« Voici le Seculo ! *Voici le* Diàrio de Noticias » (les premiers journaux portugais).

Bientôt il s'est fait des amis *célèbres, surtout dans le milieu* du théâtre, du cinéma, de la radio et du sport.

« Je me souviens d'Antonio Silva, de Vasco Santana [les comédiens portugais les plus connus] *et d'Amelia* [la voix du fado] *entre autres. »*

C'est au Parquo Myer — un ensemble de petits théâtres dans lesquels, à travers des sketches, la vie sociale, politique et économique du pays est caricaturée et où l'on rencontre la *bohème de Lisbonne — qu'il a* passé cinquante ans de sa vie.

« J'ai vendu mon premier journal à 30 escudos. Juste de quoi acheter un bonbon ! Vous vous rendez compte ? »

Maintenant, son kiosque qui n'est en fait qu'une petite table sur laquelle on trouve des journaux et des revues est là, dans la rue 1er-de-Dezembro, et personne ne songerait à lui faire payer quoi que ce soit pour l'occupation de cet espace.

« Quand je peux, je vais au café Alvarez, où je bavarde avec mes amis... Souvent les gens qui ont entendu parler de moi viennent me voir, me parler, me demander un « quatrain » (poème de tradition orale, récité par les baladins qui ressemblent *un peu aux troubadours d'antan* et qui improvisent des vers et les disent à la cantonade).

« Personne n'a essayé de les recueillir ?

— *Si. Fernando Cardoso a fait un recueil des poèmes de poètes populaires et j'y suis.*

— Aimeriez-vous avoir une autre profession ?

— *Non. J'étais, je suis et je serai jusqu'à la mort l'homme qui vend les journaux. »*

Il sent vibrer dans ses mains le papier qui transmettra l'événement sensationnel, la dernière nouvelle, à cette foule pressée et avide de lire.

« Et ce métier ? Est-il condamné à disparaître ?

— *Mais non ! Aujourd'hui, il y a même des filles qui travaillent à côté de nous. Ce métier ne disparaîtra jamais. »*

Une réponse qui remplira d'espoir le cœur des jeunes Ardinas qui, dans de nombreuses années, feront encore entendre leur cri dans les rues de Lisbonne : *« Voici les journaux ! »*



La Fondation Gulbenkian

Les bonnes œuvres de « Monsieur 5 % »

LE musée de la Fondation Gulbenkian, construit au milieu d'un parc de sept hectares au centre de Lisbonne, abrite une des plus prestigieuses collections du monde. Ce superbe rassemblement de chefs-d'œuvre d'une qualité exceptionnelle (peintures, sculptures, numismatique, orfèvrerie, tapis, mobilier XVIII[e], bijoux de Lalique) n'est pourtant que la partie émergée de l'iceberg Gulbenkian, la part visible d'un ensemble qui en trente années d'existence a transformé la vie culturelle du Portugal. Une sorte de super ministère de la culture privé, doté d'un budget annuel d'environ 50 millions de dollars (soit moins de 5 % du capital évalué à 900 millions de dollars) dont l'activité, outre les beaux-arts, s'exerce dans les domaines de l'éducation et des bibliothèques, de la recherche scientifique, de l'attribution de bourses, de l'aide à l'édition d'auteurs portugais, etc.

La fondation, qui possède un auditorium de mille trois cents places et présente un programme de concerts très brillant, a aussi son orchestre symphonique, sa compagnie de ballets. Une partie du budget est par ailleurs consacrée à l'aide aux communautés arméniennes (et notamment à la restauration des églises d'Arménie soviétique et à l'entretien du saint Sépulcre).

Autant de points précisés dans le testament de Calouste Gulbenkian (1) établi le 18 juin 1953, soit deux ans avant sa mort, afin de créer une fondation *« portugaise et perpétuelle »* dont les buts sont *« charitables, artistiques, éducatifs et scientifiques »*. Passionné d'art – il avait commencé dès l'âge de quatorze ans à acheter des monnaies anciennes dans le bazar d'Istanbul avec la récompense de ses succès scolaires – Calouste Gulbenkian choisissait lui-même les objets de sa collection, et ses acquisitions portent la marque de son goût personnel. Et aussi de son habilité et de sa persévérance. Pour certaines des plus belles pièces, qui proviennent des musées soviétiques, l'histoire des négociations et de l'achat lui-même, entre 1928 et 1930, tient du roman policier (ou du roman d'espionnage) : la vente était effectuée juridiquement à Léningrad, la remise des œuvres avait lieu à la douane de Berlin contre paiement en chèques bancaires émis en livres sterling à l'ordre de la réprésentation commerciale de l'URSS en France !

La filière soviétique

Les achats, en effet, portaient sur des œuvres appartenant aux musées soviétiques, notamment l'Ermitage, et qui sont tous d'importants chefs-d'œuvre : orfèvrerie française d'artistes renommés (Abouillier, F.-T. Germain), ayant appartenu à la Grande Catherine, tableaux de Rubens (portrait d'Hélène Fourment), Rembrandt (Pallas Athènée, Figure de vieillard). Quant à la sculpture fameuse de Houdon, Diane, elle fut envoyée à Londres à bord du *Félix Djerjinski* avant d'être réexpédiée sur un bateau français qui la débarqua quai d'Austerlitz, en 1930. On peut imaginer aisément les difficultés de toutes sortes : concurrence avec les autres acheteurs, difficultés d'évaluation, nécessité du secret, emballage de nuit à la lumière des bougies...

Dès 1924 pourtant la délégation commerciale de l'URSS avait nié la possibilité de telles transactions évoquées par la presse à propos de l'achat de chefs-d'œuvre par Andrew Mellon, alors secrétaire du Trésor des Etats-Unis, affirmant *« ces rumeurs dénuées de fondement »* et précisant que *« les autorités de l'Ermitage et autres musées n'ont pas la moindre intention de vendre quelque objet que ce soit de leurs collections d'art »*.

Etranges tractations pourtant que ces négociations de Calouste Gulbenkian avec les Soviétiques, qui s'étirent, pénibles : *« Je puis vous dire que les cheveux ont beaucoup blanchi depuis votre départ, et malgré ma passion pour les objets d'art, aucun projet économique ne m'a autant fatigué »* écrit-il au gouverneur de la Banque d'Etat de l'URSS, son ami Georges Piatakov à qui il ne cesse de déconseiller la vente d'objets appartenant aux musées *« car non seulement ils représentent un patrimoine national mais ils constituent un fonds d'éducation en même temps qu'une grande fierté pour la nation et aussi parce que, si leur vente venait à s'ébruiter, il serait ainsi porté atteinte au crédit de votre gouvernement (...) Vendez tout ce que vous voulez qui ne vienne pas des musées, mais ne touchez pas au patrimoine national »* conseille-t-il, alors que lui-même se montre très persévérant dans l'achat d'objets. *« Si vous vendiez, néanmoins, je vous conseille de me donner la préférence à prix égaux »*.

Superbe trait de caractère d'un collectionneur qui n'a jamais voulu envisager la valeur commerciale des œuvres d'art : *« Je suis absolument convaincu que tous les prix payés représentent l'exacte valeur commerciale de mes achats si tant est que l'on puisse évaluer commercialement des œuvres d'art »* écrivait-il encore. Aujourd'hui, dans le bilan de la Fondation Gulbenkian, l'ensemble de la collection est symboliquement estimé 100 escudos (4 francs).

NICOLE ZAND.

(1) Né à Scutari le 29 mars 1869 dans une riche famille de banquiers arméniens, Calouste Sarkis Gulbenkian avait compris très tôt l'importance de l'or noir et jouera un rôle considérable dans l'exploitation du pétrole du Golfe persique, notamment lors du partage de la Turkish Petroleum Company entre quatre entreprises, dont la Compagnie française des pétroles, qui obtinrent chacune 23,75 % de la production, lui-même se réservant la différence. D'où son surnom : « Monsieur 5 % ».

Quand il débarque au Portugal en avril 1942 âgé de soixante-treize ans, son avocat conseil et ami José de Azevedo Perdigao (aujourd'hui à quatre-vingt-dix ans il est le président de la Fondation) va le convaincre d'installer sa collection à Lisbonne où il mourra le 20 juillet 1955.

L'Institut franco-portugais : un dialogue des cultures

AU cœur de Lisbonne, l'Institut franco-portugais représente un des plus gros investissements en matière culturelle entrepris par la France à l'étranger, ces dernières années. Une bibliothèque, une salle vidéo, une régie cinéma et un amphithéâtre composent cet espace toujours animé d'expositions de peinture, de photographies, d'affiches.

Le projet vise à animer les échanges entre les deux cultures. pour célébrer le deuxième anniversaire de l'Institut, un peintre, un photographe et un compositeur-interprète français ont été conviés à découvrir Lisbonne. Pendant deux semaines, Esther Gorbato, Roland Laboye et Yves Simon ont déambulé dans la capitale portugaise. Leurs photos et leurs tableaux ont été exposés en décembre dernier. Le poème d'Yves Simon qui évoque le poète Fernando Pessoa et les guitares portugaises qui *« sorties de la nuit »* pleurent *« sur un fond de mélancolie »* a été gravé sur un disque. Au mois d'octobre prochain, un peintre, un photographe, un compositeur, un architecte et un chercheur spécialisé dans le domaine des nouvelles technologies, tous portugais, séjourneront à Montpellier. Leurs travaux et leurs analyses seront présentés en France, puis au Portugal.

Échange aussi dans le domaine de la musique. En 1986, des musiciens portugais très connus comme Carlos Paredes et le groupe Os Trovante ont participé au Printemps de Bourges. En contrepartie, Gilbert Lafaille, Castellemis et Yves Duteil ont fait le voyage de Bourges à Lisbonne.

« Et l'expérience va se reproduire », assurent M[me] Nicole Bourdillat et M. Jacques Erwan au nom, respectivement, de l'Institut et du Festival.

Des spectacles de jazz, de rock et de la chanson traditionnelle française sont déjà programmés pour cette année ainsi que plusieurs coproductions franco-portugaises de théâtre et de cinéma. Un projet de collaboration entre des galeries de peinture portugaises et françaises, sous l'égide de l'Institut, est en élaboration, avec l'appui du gouvernement portugais et de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



Politique

La cohabitation et l'action du gouvernement

M. Chirac dans l'attente de jours meilleurs

« Chaque remous met en action les équipes diverses de la hargne, de la grogne et de la rogne. D'où le contraste entre l'agitation qui trouble parfois la surface et le calme raisonné de la profondeur française ». Cette description de la situation nationale faite par le général de Gaulle le 12 juillet 1961, M. Jacques Chirac est, sans aucun doute, tenté de la faire sienne.

Bien que les enjeux qui se posent aujourd'hui au pays ne *soient* pas aussi dramatiques que pendant la guerre d'Algérie, l'agitation – *mutatis mutandis* – vient une fois encore de troubler la surface de la cohabitation. Toutefois, M. Chirac a tenu à faire savoir dès son retour à Paris, après trois jours de vacances, qu'il n'entendait entrer dans *« aucune polémique »*, et son porte-parole a répété : *« Plus j'y pense, moins je crois que la cohabitation va s'arrêter »*. Le premier ministre a reçu – une fois de plus – le renfort de M. Chaban-Delmas dans son désir de calmer le jeu. Le président de l'Assemblée nationale a en effet *« dit clairement aux uns et aux autres »* qu'il souhaitait *« que de tels matchs ne se reproduisent pas »*, rappelant que dans la lutte contre le terrorisme *« le pouvoir est un ensemble »* et qu'*« il doit apparaître très uni »*. C'est pourquoi M. Chirac refuse de participer à la polémique qui s'est instaurée en son absence, mettant en cause la responsabilité de M. Mitterrand dans l'amnistie de 1981.

On fait remarquer à l'Hôtel Matignon qu'aucun membre du gouvernement proche de M. Chirac n'a participé au *« coup de fièvre »* du dernier week-end. Au contraire, M. Séguin s'est publiquement désolidarisé de M. Toubon, mercredi 25 février sur Europe 1, en expliquant en substance que, après avoir réclamé le consensus dans la difficulté, en septembre, il faut le préserver dans les succès.

Tout le monde dans la majorité ne regrette cependant pas cet incident qui *rappelle opportunément* que la confusion ne doit pas être entretenue entre la droite et la gauche, que la cohabitation ne *signifie pas*, pour la majorité, la réhabilitation de la gestion socialiste antérieure, et que, la campagne électorale se rapprochant, chacun est prêt à dégainer ses arguments.

Ce raisonnement n'est pas fait à l'Hôtel Matignon, où, si on le comprend, on l'estime néanmoins prématuré.

On y est convaincu que M. Mitterrand – qui a parlé de cette affaire avec M. Edouard Balladur, mardi à l'Elysée – s'il est légitimement *« outré »*, voire *« écœuré »* des attaques portées contre lui, ne fait pas porter la responsabilité de celles-ci au gouvernement et encore moins au premier ministre.

De part et d'autre, on ne met pas cette polémique sur le même plan que les désaccords politiques, considérés comme naturels, existants sur certaines questions comme la Nouvelle-Calédonie.

Compenser l'effet produit sur les sondages

M. Chirac est bien davantage préoccupé pour le moment de se donner les moyens de remonter la pente d'ici la fin de l'année, et siv possible plus tôt. Cela explique l'intensification de l'action du gouvernement avec la réunion, mercredi matin, de tous les ministres et secrétaires d'Etat autour de M. Chirac à l'Hôtel Matignon pour traiter de la conjoncture économique, réunion suivie dans la foulée du déjeuner hebdomadaire de *la majorité et de réunions* de ministres sur des questions sociales précises. Le souci de M. Chirac est de compenser l'effet produit par les mauvais indices (inflation, emploi) du début de l'année par des décisions positives et séduisantes dans le domaine économique et social suceptibles d'inverser la courbe des sondages.

D'ores et déjà on se félicite à l'Hôtel Matignon du climat qui a présidé à l'entretien accordé mardi à Force ouvrière, et notamment de l'accueil favorable exprimé par M. Bergeron aux propositions du premier ministre. Ce dernier admet que la situation est difficile et que la conjoncture, moins favorable qu'il l'espérait, peut le contraindre à une certaine *révision* de ses objectifs. Une telle *révision*, assure-t-on, ne serait que relativement modeste et nullement «déchirante». Selon lui, la conjoncture devrait redevenir favorable vers le printemps.

C'est pourquoi M. Chirac conserve intact sa confiance et sa volonté de poursuivre son action selon les mêmes orientations. Il trouve un encouragement relatif dans le sondage de l'IFOP publié par *le Matin* du 25 février, dans lequel il peut constater que la faveur de l'opinion pour la majorité RPR-UDF progresse d'un point en février par rapport à janvier (40 % contre 39 %) tandis que les partisans de l'opposition de gauche passent de 38 % à 36 %. De même, les prévisions faites par les personnes interrogées sur le proche avenir montrent que l'optimisme passe de 39 % à 41 % tandis que le pessimisme ne recueille plus (!) que 57 % en février contre 59 % en janvier.

Ce frémissement dans un contexte négatif est sans doute trop faible pour être perçu comme un augure fiable. Il est *cependant suffisant* pour convaincre M. Chirac de ne pas relâcher son activité et même d'intensifier celle du gouvernement non seulement dans le développement du «dialogue social» mais aussi pour la maîtrise des évolutions économiques.

ANDRÉ PASSERON.

Bilan négatif du gouvernement *selon l'IFOP*

La perception du bilan de l'action du gouvernement dans l'opinion s'est encore dégradée, ce mois-ci, selon les résultats du sondage réalisé par l'IFOP et publié, le mercredi 25 février, dans *le Matin* (1). Quarante-huit pour cent des personnes interrogées (au lieu de 47% en janvier) portent un jugement négatif sur la politique menée par M. Jacques Chirac, tandis que 36% (au lieu de 40%) s'en déclarent satisfaites.

Néanmoins, les Français se sentent davantage proches de la majorité UDF-RPR que de la gauche : 40% des consultés avouent leur préférence pour la majorité, tandis que 36% se sentent proches de l'opposition. L'opinion, en outre, demeure sceptique sur les capacités de la gauche à obtenir de meilleurs résultats que la droite si elle était au pouvoir. Vingt pour cent des sondés estiment que la gauche enregistrerait de meilleurs résultats, 22% de moins bons et 45% des effets identiques.

(1) Sondage effectué du 9 au 16 février, auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent dix personnes.

Invité de «L'heure de vérité» sur Antenne 2

Des questions pour M. Georges Marchais

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, est l'invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, ce mercredi 25 février. Aux côtés de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel et Albert du Roy, Claude Sarraute, journaliste au *Monde* doit interroger le dirigeant communiste.

Les dirigeants du PCF se plaignent souvent d'être les mal aimés du service public de la communication. Ils seraient victimes, à les en croire, d'un ostracisme de la part de la radio et de la télévision. Leurs passages sur les antennes au cours des dernières semaines ont plutôt tendance à démentir ce reproche. Les responsables du parti rétorquent en substance que ces interventions, en raison des questions posées par les journalistes, ne portent pas sur les problèmes de fond de la société et les propositions communistes, qui, selon eux, sont soit passées sous silence, soit déformées par les médias. En clair, la presse s'intéresse trop aux questions internes du PCF, qui, il faut bien le reconnaître, occupent une place importante dans l'activité du parti.

Pourtant, la presse n'a ni fomenté les démissions récentes de MM. Claude Poperen et Marcel Rigout des instances dirigeantes, ni fabriqué le *« manifeste »* des «rénovateurs» (accusés par M. Marchais à la télévision d'être des *« liquidateurs »*) ni inventé la «normalisation» qui frappe la fédération communiste du Finistère, ni suscité la candidature de M. Alain Amicabile, ancien dirigeant fédéral «rénovateur» de Meurthe-et-Moselle, à une prochaine élection cantonale partielle sans bénéficier du soutien de la direction.

Conscience de ces états de fait, *l'Humanité* du 21 février a «cadré» «L'heure de vérité» en indiquant que *« l'actualité politique est suffisamment fournie pour penser que les animateurs du débat (...) voudront s'enquérir de l'attitude du PCF par rapport à des problèmes aussi importants que l'aggravation du chômage, les menaces contre la Sécurité sociale, la vente des télévisions, les changements en URSS, la place du PCF dans les luttes, etc. »*

Il n'empêche que les « animateurs du débat » voudront peut-être aussi s'enquérir de la façon dont les membres *du bureau politique* et du comité central chargés de « suivre » les départements ont sondé les directions *fédérales*, du samedi 31 janvier au lundi 2 *février*, pour savoir comment étaient ressenties les démissions de MM. Poperen et Rigout, intervenues lors de la réunion du comité central, quelques jours auparavant.

Une action « réfléchie » ?

Les plus audacieux voudront peut-être savoir si *la tactique* élaborée par l'équipe de M. Marchais, au cours de la réunion du bureau politique *du mardi 3 février, était* ou non de montrer que ces démissions entrent dans le cadre d'une action *« réfléchie »*. Comment expliquer autrement la mise en valeur, par les dirigeants communistes, de *« désaccords »* avec MM. Poperen et Rigout remontant à... 1984. M. Marchais est allé jusqu'à dire, le *5 février* sur RMC, que ce n'était pas *« un hasard »* si ces démissions tombaient dans une phase, selon lui, de redressement interne du parti.

Le secrétaire général aura peut-être à cœur de donner les grandes lignes du document interne, d'une cinquantaine de pages, préparé depuis mai 1986 par une commission d'une trentaine de personnes et dirigée par M. André Lajoinie, en vue du conseil national qui doit se tenir les 14 et 15 mars prochain. Ce texte qui fait une analyse de la situation politique *« ne satisfait personne »*, de l'avis d'un membre de la commission. De même, il pourra aussi donner les précisions sur la santé financière du parti, dont le budget a été étudié lors de la réunion du bureau politique du mardi 24 février. Il semble à cet égard que le projet de journal destiné aux jeunes serait moins ambitieux que prévu, et les exemplaires seraient envoyés aux fédérations *« en fonction de leurs paiements »* anticipés.

Enfin, abordant les questions économiques, M. Marchais pourrait peut-être confirmer qu'il assigne à la *section économique du parti, dirigée* par M. Philippe herzog, un rôle de propagande au détriment d'un rôle de *recherche, question qui a également* été abordée lors de la dernière réunion du bureau politique.

OLIVIER BIFFAUD.

Débats et polémiques au sein du PS

M. Chevènement à Sciences Po

Sept ans, c'est trop long !

M. Jean-Pierre Chevènement était, le mardi 24 février, le premier invité du « Grand oral » organisé à l'intention des hommes politiques par l'antenne de l'Institut d'études politiques de Paris du Club Espaces 89.

Le « Grand O », figure emblématique de Sciences Po et de l'ENA. Toujours cité, souvent imité, jamais égalé. On retrouvait bien, mardi, dans le vénérable amphithéâtre Emile-Boutmy, le principe un peu aménagé : une question tirée au sort, le candidat « planche » dix minutes sans préparation, puis il est soumis à l'inquisition du jury, et enfin livré aux interrogations de la salle. Le scénario se renouvellera trois fois en une heure et demie. Mais il manque l'un des ressorts essentiels de l'authentique « Grand O » : la surprise.

Dans la boîte à idées où sont entreposées les questions, M. Chevènement pêche successivement : *« L'élection présidentielle : peut-on faire 50 % à gauche ? » « Faut-il réviser la Constitution ? » « Quel PS pour demain ? »*. Pas de quoi déstabiliser un dirigeant socialiste.

Première question : l'élection présidentielle. L'invité du jour réfléchit. Il se lance : *« L'élection présidentielle est une élection bien particulière... »* Une salve d'applaudissements salue cette forte parole. *Au fil des questions quelquefois ironiques – « Vous dites que sept ans c'est très long et vous voulez que François Mitterrand fasse quatorze ans. N'y a-t-il pas une contradiction ?* – M. Chevènement développe des variations sur un même thème : *« François Mitterrand,* dit-il, *a fait un long parcours avant d'arriver à l'Elysée. On ne devient pas président de la République sans avoir fait un long parcours. Ceux qui ne s'en sont pas aperçus éprouvent quelques difficultés. C'est pourquoi je recommande la patience à ceux qui s'adonneraient à cette expérience. »*

L'ancien ministre juge que « s'il suivait son inclination propre, François Mitterrand ne serait pas candidat ». Mais il le sera *« s'il estime que c'est son devoir ». « Son devoir vis-à-vis de qui ? »*, lui demande un étudiant. *« Vis-à-vis de la France, bien évidemment »*, laisse tomber, cassant, M. Chevènement.

Régime présidentiel

Deuxième thème : la révision de la Constitution. Le député du Territoire de Belfort réaffirme sa préférence pour le quinquennat – *« Un septennat de sept ans, c'est trop long »*, lance-t-il, déclenchant des rires dans la salle, car *« la France a besoin d'être dirigée »* et *« un mandat de cinq ans (...) donne* [au président] *la force de diriger »*.

Au-delà, M. Chevènement envisage un régime présidentiel. *« Un régime présidentiel,* lance un étudiant. *La France a déjà connu ça, en 1848, cela a mal tourné ! »* C'est pourquoi l'ancien ministre souhaite *« une évolution à la britannique, presque l'usage »*, avec un droit de dissolution qui tombe *« en désuétude »*, le tout précédé par un retour à la proportionnelle.

Troisième thème : « Quel PS pour demain ? » Le dirigeant de Socialisme et République appelle les socialistes *« à ne pas laisser le PS s'effilocher »*, à dépasser à la fois *« la culture de gestion »* et la *« culture d'opposition »*, à ne pas être *« un parti de clientèle »*, car *« l'intérêt des couches sociales que nous prétendons représenter (...) se confond avec l'intérêt national »*.

« Il est plus facile d'être un bon camarade que d'être un citoyen », indique le maire de Belfort, qui s'inquiète de l'idée d'une *« société du partage »* (*le Monde* du 25 février) lancée par les experts de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. M. Chevènement est *« pour le partage de l'effort, pas de la pénurie »*. La lutte contre le chômage ? Ce n'est pas, dit-il, en cédant à *« l'antiproductivisme à la mode »*, en acceptant l'idée de *« nous partager les restes »* que l'on pourra vaincre le chômage.

Conclusion ? *« On ne peut pas oublier,* s'écrie l'ancien ministre, *que c'est le monde qui est mal fait, et que c'est, en conséquence, le monde qu'il faut changer ! »*

J.-L. A.

Bouches-du-Rhône : un « pezetiste » prend la présidence du plus important office d'HLM

MARSEILLE
de notre correspondant

M. Jean-Noël Guérini, maire (PS) des 2e, 3e et 7e arrondissements de Marseille, conseiller général des Bouches-du-Rhône, vient d'être élu président de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) des Bouches-du-Rhône en remplacement de M. Philippe Sanmarco, qui occupait ce poste depuis plus de quatre ans. En soi, la nouvelle serait banale si elle ne s'inscrivait dans le contexte politique marseillais de l'après-Defferre et ne marquait un nouvel épisode de la bataille qui a commencé avant même la mort de celui qui présida aux destinées de la ville durant plus de trente ans.

Analyses divergentes

En effet, M. Sanmarco s'est vu signifier par le préfet des Bouches-du-Rhône – qui l'avait désigné au conseil d'administration de l'Office en 1984 comme son représentant – le non-renouvellement de son mandat. Il fallait donc désigner son successeur, et un vote préalable a eu lieu au sein du PS marseillais pour désigner M. Jean-Noël Guérini comme candidat.

A partir de ce fait, les analyses des politologues marseillais divergent. Certains voient dans cette éviction de M. Sanmarco d'un poste traditionnellement confié à un politique – alors qu'il s'agit d'administrer un parc important d'HLM – le premier coup au but réussi de M. Michel Pezet pour affaiblir son adversaire direct au sein du PS : le nouveau président est en effet réputé « pezetiste ».

D'autres, plus subtils encore, voient dans la mise sur la touche de l'ancien dauphin du maire défunt une manœuvre habile de M. Gaudin lui-même, qui, par l'intermédiaire du commissaire de la République, affaiblit la position de M. Sanmarco et fait, *ipso facto*, le jeu de M. Pezet. En favorisant le retour de ce dernier, M. Gaudin le désigne implicitement comme son adversaire aux prochaines élections municipales et éviterait ainsi un éventuel combat contre un « parachuté » de plus grande envergure.

JEAN CONTRUCCI.

Var : M. Goux critique les conseillers généraux de son parti

TOULON
de notre correspondant

Le budget primitif du conseil général du Var a été voté le *21 février*, malgré l'opposition des trois conseillers généraux communistes et l'abstention des treize socialistes *sur une assemblée de trente*-neuf membres.

Avant le scrutin, le socialiste André Delpui, *maire de Bargemon* et ancien rapporteur du budget au sein de la précédente assemblée à majorité PS conduite par M. Edouard Soldani, n'a pas vraiment attaqué ce budget de 1 532 millions de francs se traduisant par une augmentation de la pression fiscle de 4,20 points. *« Ce que vous faites,* a-t-il souligné, *c'est ce que nous avions prévu ; les différences ne sont que le fait de la décentralisation »*.

Dans l'assemblée, on aurait été à peine surpris de voir le groupe socialiste se rallier à la majorité, mais le *sénateur* Maurice Janetti précisait la position du groupe socialiste par une subtile nuance : *« C'est avec vigilance que notre groupe s'abstiendra de voter le budget. »* D'où la réflexion de M. Maurice Arreckx, sénateur et président UDF-PR du conseil général : *« Votre abstention n'est pas un vote négatif ! »*

C'est bien ce que déplore M. Christian Goux, député socialiste (mitterrandiste) du Var, dans une tribune libre publiée le mardi 24 février par le quotidien *Var Matin*.

Le député varois y fustige ses amis siégeant au conseil général et lance : *« Comment peut-on – alors que le Parti socialiste s'oppose clairement à la droite,* (...) *– imaginer que le budget 1987 du conseil général serait conforme aux orientations que nous proposons pour le Var ? Comment les Varois de gauche pourraient-ils se retrouver dans cette absence d'opposition ? »*

Chacun aura perçu dans ce message une pique à l'adresse du président du groupe socialiste à l'assemblée départementale, M. Jean-Louis Dieux, également premier secrétaire fédéral. A la fin du mois de mars, les socialistes varois seront appelés à désigner un nouveau patron pour le PS du département. La guerre de succession est ouverte, notamment dans le camp de ceux pour qui l'actuel premier secrétaire fédéral, actif militant de l'ex-CERES, fait figure d'intrus : l'ex-CERES n'est pas majoritaire dans la fédération socialiste du Var, et M. Dieux a dû son élection à la tête de la fédération à l'appui de... M. Goux.

JOSÉ LENZINI.

Dans le Finistère

Les communistes de Brest « repris en main »

BREST
de notre correspondant

Comme il fallait s'y attendre, la conférence de section du Parti communiste de Brest, réunie samedi 21 février, a voté à l'unanimité la création d'une section unique. Les sections de Brest-Centre, Brest Rive droite et Brest-Nord sont donc dissoutes.

En revanche, celle de l'arsenal, unique section d'entreprise dans le Finistère, en opposition avec la direction fédérale, est maintenue. *« Il est exclu,* a souligné Piero Rainero, secrétaire fédéral, *de la faire disparaître. »*

M. Patrick Gardet, secrétaire parlementaire de Mme Sylvie Le Roux, député européen, a été élu à l'unanimité secrétaire de section. Officiellement, la création de cette unique section de Brest a été décidée dans *« un souci d'unité et d'efficacité »* afin *« d'avoir un Parti communiste apte à être mieux encore le moteur des luttes »*. *« Il faut,* soulignent les nouveaux responsables, *une meilleure appréhension des problèmes brestois. »*

Mais ce changement de structures est surtout le résultat d'une reprise en main du parti à Brest par la direction fédérale qui se situe dans la ligne du PCF. Le vote intervenu samedi a en fait légitimé la commission mise en place en octobre dernier pour contrecarrer les opposants brestois à la tête desquels se trouve M. Louis Aminot, permanent politique licencié du parti.

Mais certaines cellules ont refusé de participer à cette conférence, estimant qu'elle aboutit à *« l'exclusion de centaines de communistes à Brest »*, dans la mesure où les contestataires sont désormais privés de section.

Par ailleurs, selon les opposants, trois cents communistes brestois réclamant plus de démocratie dans le parti, n'ont toujours pas reçu leur carte, un chiffre qualifié de « grotesque » par la fédération.

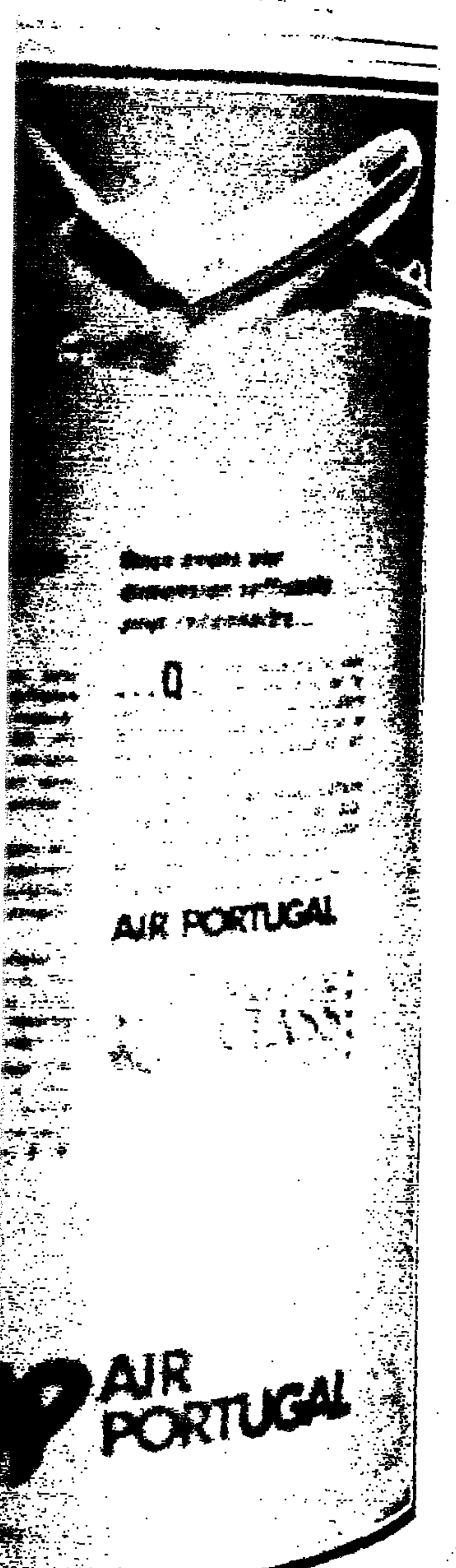
Il reste, pour la nouvelle direction brestoise, à régler le problème posé par la cohabitation au conseil municipal entre les trois élus communistes mis à l'écart (MM. Louis Aminot, Yvon Pichavant, Yvon Lagarde) et l'élu de la ligne, M. Louis Le Roux, conseiller régional et membre du comité central. Le comité de section doit se réunir à ce sujet cette semaine afin de prendre une décision.

Démonstration est faite que les opposants, malgré leur situation majoritaire à Brest, ne font pas le poids devant l'appareil du parti.

Cette normalisation semble, du reste, franchir les frontières du port breton. L'un des adjoint au maire communiste de Concarneau a annoncé, mardi 24 février, qu'il avait été démis de ses fonctions de secrétaire de la section de la ville, la semaine précédente, par la direction fédérale. M. Claude Stéphan, cinquante et un ans, adjoint au maire depuis 1969, a déclaré à l'AFP qu'il avait été mis à l'écart car il n'acceptait pas, selon lui, *« les mesures autoritaires de la direction fédérale »*.

GABRIEL SIMON.

● **Le secrétaire d'Etat à l'enseignement rend hommage à Jean Stoetzel.** – *« Avec le professeur Jean Stoetzel,* écrit Mme Michèle Alliot-Marie, *c'est le maître de la psychologie sociale et un des visages de l'humanisme éclairé qui disparaît. Pour ceux et celles qui eurent la chance d'assister à ses cours, son souvenir restera lié au bonheur de la découverte, de la confrontation des civilisations, de l'unité retrouvée entre les disciplines scientifiques et littéraires. Il illustre avec excellence les qualités que l'on attend d'un grand enseignant et d'un chercheur éminent : une curiosité constamment en éveil, une culture vivante et ouverte, une honnêteté intellectuelle et morale sans défaut et aussi un très robuste sens de l'humour. »*



Communication

La presse écrite et TF 1

Ce qui est en jeu

par Manuel LUCBERT
président de la Société
des rédacteurs du *Monde*

« *LA télévision rend fou, mais j'me soigne.* » Auteur de cette boutade, Bruno Masure, présentateur-vedette du journal télévisé de 20 heures sur TF 1, sait de quoi il parle (1). Raison de plus, dans l'effervescence qui secoue le paysage audiovisuel français, pour ne pas céder inconsidérément aux passions.

Fallait-il privatiser TF 1 ? Rien ne l'imposait. Le pouvoir politique issu des urnes, le 16 mars 1986, en a voulu ainsi. Ce sera demain réalité. Et pour longtemps sans doute, quoi qu'en disent publiquement les socialistes.

M. Robert Hersant est-il déjà, comme on l'écrit ici ou là, l'homme le plus influent de France ? Une certitude : ce patron de presse qui passe son temps depuis quelques années – *« en avance d'un loi » !* – à racheter des journaux comme on ramasse des feuilles mortes est depuis lundi le maître de la cinquième chaîne de télévision. Seul un libéralisme dévoyé peut justifier l'injustifiable. Ainsi va la vie, comme dit M. Hersant.

L'attribution de la 6 à la CLT, l'un des géants de l'audiovisuel européen, associée à la Lyonnaise des eaux, dirigée par un proche du maire de Paris, va rendre la concurrence encore plus âpre.

Face à une telle situation, on peut gémir ou s'insurger. Il y aurait de quoi. Mais la fonction de pleureuse, qu'on le regrette ou s'en réjouisse, est un métier de peu d'avenir. Quand on croit au caractère irremplaçable, pour le pluralisme de l'information, de l'existence d'une presse, nationale et régionale, indépendante, on *peut aussi décider d'agir.*

Comment la presse libre peut-elle trouver sa place naturelle sur la seule chaîne de télévision, dont le sort n'est pas encore fixé, TF 1, *puisque tel est aujourd'hui le problème posé ?*

La réflexion des futurs éventuels partenaires ne peut être guidée que par le bon sens. La prise en compte des intérêts collectifs des journaux en matière de publicité et de synergies promotionnelles, dans le respect des politiques éditoriale et d'information de chacun, illustre l'intérêt d'une démarche commune. Pour la presse indépendante, ce n'est peut-être pas le seul moyen d'assurer, à long terme, sa survie, mais c'est probablement le plus urgent et le moins aléatoire. Ou bien faut-il se résoudre à contempler, vertueux mais impuissants, deux ou trois titans se partager le marché, assouvissant ainsi leurs pulsions hégémoniques ?

Le bon sens voudrait aussi que le partenariat, librement consenti de part et d'autre et soigneusement délimité, débouche sur une coopération en matière de programmes et notamment de magazines. C'est ce qui reste à obtenir. Diverses formules peuvent être examinées, comme celle, par exemple, d'un fonds de production audiovisuelle moyen pour la presse écrite, partie prenante, d'exercer *clairement ses responsabilités.* C'est là affaire de dosage, de ciblage, de cadrage. Mais c'est une vérité d'évidence, incontournable, comme on dit.

Dans cette aventure incertaine, le doute – voire le refus, – est incompréhensible. Les rédacteurs de ce journal connaissent trop le prix, parfois cruel, de l'indépendance pour s'engager à l'aveuglette sur une voie qui n'aurait pas *été préalablement* balisée. Ils sont trop respectueux de la propre indépendance de leurs confrères de TF 1, souvent chèrement payée dans le passé, mais aujourd'hui réelle et défendue par une Société des journalistes similaire à la nôtre, pour vouloir l'entamer.

Voilà l'enjeu du débat. Pour *le Monde.* Assurément aussi pour l'ensemble de la presse écrite libre. Enjeu économique, enjeu politique, enjeu journalistique.

Maîtres négociateurs, les Chinois ont l'habitude de considérer qu'un bon accord est celui qui respecte chacune des parties. C'est la sagesse même.

(1) Plon.

Après la mutation du responsable de FR 3-Corse

Grèves et manifestations dans l'île

Un millier de personnes à Ajaccio, trois cents à Bastia, se sont rassemblées, mardi 24 février, devant la préfecture, sous une unique banderole, *« Pour la liberté de l'information ».* Ces manifestations silencieuses, provoquées par la mutation du rédacteur en chef de FR 3-Corse, M. Sampiero Sanguinetti, accompagnaient un mouvement de grève qui a paralysé totalement le service public régional de la radio et de la télévision, et s'étendait à des radios privées. Des délégations de manifestants ont été reçues dans les préfectures où elles ont déposé une pétition signée par sept mille personnes réclamant le maintien de M. Sanguinetti.

*AJACCIO
de notre correspondant*

L'actualité corse est, depuis une semaine, totalemenyt dominée par ce qui est devenue l'« *affaire Sampiero Sanguinetti* », ce rédacteur en chef qui, malgré les éloges de la présidence de FR 3 sur son « *grand professionnalisme* », a fait l'objet d'une mutation que chacun qualifie ici de politique. Trop de dirigeants de droite et du centre gauche insulaires soutenus par MM. Charles Pasqua et François Léotard, avaient en effet demandé la tête de celui qui a institué le pluralisme sur les ondes de la télévision de service public.

M. Sanguinetti a reçu le soutien du personnel de FR 3, de tous les syndicats sans exception, des partis de gauche et même de M. Roger Palmiéri, cet ancien vice-président de l'Assemblée de Corse, élu en 1982 sur la liste du Front national. En assurant Sampiero Sanguinetti de sa plus entière solidarité, M. Palmiéri trouve « *étrange et surprenant* » qu'un gouvernement qui « *prétend avoir instauré le pluralisme et surtout le libéralisme, fasse la démonstration que ces principes généraux ne concernent que l'Hexagone mais qu'ils ne sauraient être appliqués à la Corse* ».

Une situation conflictuelle qui rendait difficile, voire impossible pour Gérard Pinson, chef du service société de Soir 3 et pressenti pour succéder à M. Sampiero Sanguinetti, d'accepter le poste. Il a donc décliné l'offre et l'a fait savoir samedi à sa direction, laquelle n'a pas encore trouvé de remplaçant.

L'affaire a donc pris, au fil des jours, valeur de symbole. A travers le chef de service, c'est la défense de la liberté d'informer qui est considérée comme remise en question. Et l'opinion publique, très mobilisée, sans pour autant affirmer que la télévision corse est parfaite, admet mal ce qu'elle considère comme une injustice et un règlement de comptes.

Nombreux sont ceux qui souhaitent que M. René Han, PDG de FR 3, revienne sur son initiative. La sagesse le commanderait : cette Corse souffrante n'a nul besoin d'une telle pomme de discorde avec le pouvoir central, non plus que d'un abcès qui ne peut que fixer d'autres rancœurs et provoquer des débordements fâcheux. Un nouveau préavis de grève a été déposé pour le mardi 3 mars, les personnels ayant voulu marquer une pause avant d'être reçus, jeudi 26 février, par M. René Han. Le comité régional de la communication audiovisuelle est également convoqué à Ajaccio en vue d'examiner l'affaire. Les insulaires sont très attachés au service public de l'audiovisuel et n'accepteraient guère sa privatisation éventuelle.

P. S.

Guerre des quotidiens du soir à Londres

M. Maxwell lance le « London Daily News »

Patron du groupe *Mirror,* M. Robert Maxwell a lancé le mardi 24 février un quotidien du soir, le *London Daily News,* qui prochainement, devrait être diffusé vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

*LONDRES
de notre correspondant*

La presse britannique, en pleine modernisation après des décennies d'immobilisme, aura rarement été aussi animée. Voici près d'un an, c'était la création d'un « tabloïd » populaire, procédant d'une technique révolutionnaire, *Today.* Puis à l'automne, la fondation d'un autre quotidien, *The Independent,* dans la catégorie dite « *de qualité* », qui pourrait s'attaquer au *Times,* au *Guardian* et au *Telegraph.* Et bientôt, en avril, paraîtra un nouveau journal du dimanche, *News on Sunday.* Enfin, M. Rupert Murdoch, grand rival de M. Maxwell en Grande-Bretagne – puisque, en plus du *Times* et du *Sunday Times,* il possède le *Sun* (quatre millions d'exemplaires) concurrent du *Mirror* (trois millions) – n'aurait pas renoncé à un projet semblable à celui du *London Daily News...*

Le *London Daily News* s'attaque au marché de la capitale britannique, dont le *London Evening Standard,* paraissant l'après-midi, a le monopole. Le *Standard* tire à 510 000 exemplaires. Et M. Maxwell, tout en indiquant que son projet sera déjà rentable avec seulement 300 000 à 350 000 exemplaires, souhaite faire aussi bien, sinon mieux avec les éditions paraissant toute la journée.

Au cours des jours qui ont précédé le lancement, M. Maxwell et les dirigeants du *Standard* se sont livrés à une petite guerre confinant à l'injure. Le *Standard* a notamment publié une caricature soulignant méchamment les opulentes rondeurs de M. Maxwell. L'enjeu de cet âpre débat ? Outre l'investissement de 15 millions de livres consentis par M. Maxwell, et son budget de 5 millions de publicité, il semble porter plus précisément sur le très profitable marché des petites annonces classées, que possédait, seul, jusqu'à présent, le *Standard.*

M. Maxwell a déclaré que le *London Daily News* serait « *indépendant* », c'est-à-dire neutre en principe, comme l'est le *Standard.* Il faisait ainsi allusion au fait que le *Daily Mirror,* sous sa houlette, est le seul quotidien britannique à soutenir résolument le Parti travailliste, à l'exception toutefois de sa politique de défense antinucléaire qui est très controversée dans le pays et qui déplaît beaucoup à M. Maxwell.

FRANCIS CORNU.

Tension sur le marché du papier de presse

La fin du prix unique

Le papier journal, nerf de la guerre pour la presse écrite, ne peut échapper à la concurrence entre producteurs. Encore faut-il que celle-ci ne soit pas sauvage, afin de sauvegarder le pluralisme en ne pénalisant pas les petits journaux. Depuis 1947, le papier journal bénéficiait d'un prix unique. Mais cette réglementation ne résiste plus aux coups de boutoir conjugués des papetiers étrangers et des journaux qui flairent l'aubaine dans les tarifs qu'ils leur proposent. La Société professionnelle des papiers de presse (SPPP), créée au lendemain de la seconde guerre mondiale, en a pris acte. Son conseil d'administration, où siègent les représentants de coopératives de journaux, de titres indépendants, et des pouvoirs publics, a dû constater, le 11 février, qu'il lui était impossible de poursuivre sa mission. Il a donc institué une commission composée de MM. Jean Gélamour (Bayard-Presse), Jean-Pierre Coudurier (*le Télégramme de Brest*), Jean-François Lemoine (*Sud-Ouest*) et Bernard Wouts (*le Monde*). Deux représentants de la Fédération nationale de la presse française s'y sont joints : MM. Jean Miot (*le Figaro*), président du Syndicat de la presse parisienne, et Albert Garrigues, président du Syndicat national de la presse hebdomadaire régionale d'information. La commission est chargée de transformer la SPPP en *« centrale d'achat agissant dans un esprit contractuel, coopératif et pluraliste ».*

La solidarité et le pluralisme furent les maîtres mots présidant à la création de la SPPP. Conçue au sein de la Résistance, la société devait assurer l'approvisionnement de la presse en papier journal, au sortir d'une époque de pénurie, et garantir le pluralisme de la presse. Pour atteindre cet objectif, le prix du papier journal était identique pour tous les titres, quels que soient leur tirage et leur lieu d'implantation. Des réserves de papier étaient constituées (actuellement, elles permettent de « *tenir* » quatre semaines). En outre, afin de soutenir l'industrie papetière française, la SPPP s'engageait par un protocole signé en 1971, à acheter (avec un surcoût de 0,9 % en 1987 par rapport à la norme internationale) la moitié de ses besoins en papier journal aux deux entreprises françaises qui le fournissent : les papeteries de La Chapelle-Darblay (Saint-Etienne-du Rouvray) et Ledar (Saint-Girond).

Les journaux ont longtemps joué le jeu en achetant – à la SPPP le papier qui leur était nécessaire à ce « prix de péréquation ». Ce prix unique, réglementé, échappait même à la récente ordonnance de M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, sur la liberté des prix et de la concurrence.

Mais il y a quelques mois à la suite de la modification du marché du papier journal, la production étant supérieure aux besoins , des coups de canif ont été donnés au système mis en place par la SPPP. Les papetiers étrangers – notamment ouest-allemands et scandinaves – ont augmenté leur production (certains d'entre eux font ainsi tourner leurs machines à 93 % de leur capacité, ce qui constitue un record). Désireux de mieux écouler leur papier journal en France, ils ont pratiqué des tarifs inférieurs de 6 % à 10 % aux prix de la SPPP.

Certains titres n'ont pas résisté à l'appel de ces sirènes. Ce fut le cas, d'abord des quotidiens proches des frontières : *l'Est républicain* (Nancy) puis *le Républicain lorrain* (Metz) se sont fournis en Allemagne de l'Ouest. Et le grignotage s'est poursuivi : plusieurs journaux du groupe de M. Robert Hersant (*Presse-Océan* à Nantes, *Nord-Eclair* à Roubaix) se sont affranchis de la SPPP pour acheter sur le marché libre. Le coup de grâce fut asséné fin janvier par *le Progrès* de Lyon. Il annonça alors qu'il se désengageait de la société et qu'il se fournirait désormais aux Papeteries de La Chapelle-Darblay. Celles-ci lui accordent en effet un rabais de 6 % sur le tarif réglementaire, en s'alignant sur les papetiers étrangers. *Le Dauphiné libéré* (Grenoble) lui a emboîté le pas à la mi-février.

Sonnette d'alarme

En quelques mois, la SPPP aura donc perdu plusieurs clients de poids (*le Progrès* représente 20 000 tonnes de papier par an). Les prévisions de tonnage ont été révisées à la baisse pour 1987 : 380 000 tonnes de papier au lieu de 500 000 tonnes. Et le mouvement de fuite des journaux pourrait faire tache d'huile. Les titres restés fidèles à la SPPP s'estiment en effet lésés.

Les administrateurs de la société ont donc pris le taureau par les cornes : ils ont sanctionné La Chapelle-Darblay en refusant immédiatement de verser le surcoût de 0,9 %, et ont constitué une commission d'études qui aura la charge d'adapter structures et règles au marché, en lui insufflant un dynamisme commercial ignoré jusqu'ici.

Mais cette décision ne fait pas l'unanimité. M. Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien* et président du Syndicat de la presse hebdomadaire française, estime que « *le pluralisme est en danger et qu'il faut tirer la sonnette d'alarme* ». Il a demandé audience au premier ministre. Le quotidien *l'Humanité* juge que « *la décision de la SPPP montre que nous sommes entrés dans une période où le libéralisme sauvage veut se substituer au système coopératif* » tandis que la Fédération du livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT) dénonce « *ce sabordage* ». Quant à M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, il s'est déclaré « *préoccupé par le manque de cohésion de la presse face aux difficultés de la SPPP* ».

En privé, des administrateurs mettent en cause, en effet, le « double jeu » de certains titres qui achètent à la fois du papier sur le marché libre et à la SPPP ou la volonté de M. Robert Hersant de détruire la société, avec laquelle il était entré en conflit il y a deux ans à propos de la dette de papier de *Fance-Soir.*

Un constat certes alarmiste mais qui montre que l'approvisionnement de la presse en papier journal doit être reconsidéré. La commission devrait proposer prochainement une solution (ouverture aux journaux gratuits, modulation différente des prix du papier journal selon le coût du transport). Dans le souci d'une nouvelle réglementation qui préserverait à la fois la solidarité et le pluralisme.

YVES-MARIE LABÉ.

La concurrence sur les réseaux câblés

Une entreprise du Nord relève le défi de la DGT

Depuis quelques semaines, des dizaines d'élus locaux et de professionnels de la communication se rendent discrètement à Saint-André, dans la proche banlieue de Lille. Là, au sous-sol du siège social de la Compagnie générale de chauffe, devant un mur d'images de trente écrans, ils admirent un prototype de réseau capable de sortir le câble français de son impasse technique et économique.

La Compagnie générale de chauffe ? Le petit monde de la communication ignorait totalement ce nom, jusqu'au jour où cette filiale à 80 % de la Générale des eaux arrache le contrat d'exploitation du réseau câblé de Lille, au nez et à la barbe de la Caisse des dépôts et consignations, qui menait l'étude de faisabilité depuis deux ans. L'affaire fait grand bruit : M. Pierre Mauroy, le maire de Lille, n'est-il pas un proche de M. Robert Lion ? Mais, implantée sur le terrain depuis cinquante ans et connaissant les élus locaux sur le bout des doigts, la Compagnie générale de chauffe semble se jouer des obstacles politiques. Quelques mois plus tard, sa filiale Région Câble devient l'opérateur du réseau de Tourcoing et de Roubaix, où le sénateur maire André Diligent (CDS) rêve d'implanter un centre international de la communication et un téléport. Puis c'est Valenciennes, la ville du sénateur RPR Pierre Carous qui tombe dans l'escarcelle de Région Câble. La Compagnie générale de chauffe a réussi à rassembler sous un même étendard tous les projets que la Communauté urbaine avait vainement tenté d'unifier deux ans plus tôt.

Le coup d'arrêt donné par le ministre des P et T au plan câble ne stoppe pas la progression de l'entreprise. A Douai, Liévin, Maubeuge et dans des dizaines de communes du Nord-Pas-de-Calais, Région Câble continue à fédérer des projets. Son objectif : créer, dans cette zone à forte densité urbaine, un vaste réseau régional couvrant quelque 2 500 000 habitants, avec une société commune de programmation et des décrochages locaux pour respecter les différentes sensibilités politiques. De quoi rivaliser largement en prestige et en capacité de production avec le réseau câblé de Paris.

Mais comment y parvenir, puisque la Direction générale des télécommunications (DGT) renonce à développer un câblage jugé non rentable ? C'est là que la Compagnie générale de chauffe abat sa carte maîtresse : puisque la nouvelle loi sur la communication ouvre le secteur à la concurrence, Région Câble relèvera le défi et construira elle-même ses propres réseaux pour les nouvelles communes candidates. Des réseaux moins chers et plus performants que ceux de la DGT.

Trente-cinq chaînes de télévision

« *Nous cherchions une technique capable de satisfaire un public du Nord, gros consommateur de télévision,* explique M. Bernard Lecomte, président de Région Câble. *Des téléspectateurs plus massivement abonnés qu'ailleurs à Canal Plus et qui, pour plus de 50 % d'entre eux, sont prêts à faire de même pour le câble si le tarif dépasse 100 F. N'oubliez pas qu'à 10 kilomètres d'ici, nos amis Belges reçoivent dix-huit chaînes sur leurs réseaux. Le câble de la DGT, avec ses quinze canaux, n'est pas suffisant.* » Cette technique, les responsables de la Compagnie générale de chauffe la trouvent à Windsor TV, un des nouveaux réseaux câblés de la banlieue de Londres. UEI, le célèbre fabricant des palettes graphiques Quantel, y développe un système mariant habilement la technique classique du coaxial et l'architecture en étoile, l'intelligence informatique répartie des réseaux modernes.

Le résultat est saisissant. A partir d'un tout petit boîtier et d'une télécommande, le téléspectateur peut accéder à trente-cinq canaux de télévision et à vingt-cinq canaux son. La même télécommande sert à composer le code de Canal Plus ou de toute autre chaîne payante. Elle peut aussi gérer une consommation de programmes à la carte (*pay per view*) et permettre de répondre à des sondages en direct. Avantage sur le réseau coaxial classique : l'interactivité ne passe pas par l'achat de terminaux coûteux, de téléphone ou le minitel. Avantage sur la fibre optique : une même prise peut alimenter deux récepteurs de télévision et un magnétoscope.

« *Nous avons pris une participation de 20 % dans Windsor TV,* précise Frédéric Vinzia, directeur de Région Câble, *pour profiter de leur savoir-faire. La fabrication du réseau pourra s'effectuer en France sous licence et nous avons déjà pris contact avec des industriels. Ce système peut gérer 100 000 foyers sur quelque cinquante kilomètres de zone urbaine ou rurale. Nous parvenons à un coût moyen de 5 700 francs par abonné, soit 50 % moins cher que les réseaux coaxiaux de la DGT et trois fois moins que les réseaux en fibre optique.* »

L'affaire embarrasse la DGT. Si la puissante administration souhaite, pour des raisons stratégiques, se désengager de l'ambitieux plan câble de 1982, elle ne s'attendait pas à être concurrencée aussi vite ni à un tel rapport qualité-prix. Région Câble risque de démontrer que le câble est rentable et de remettre en question un certain nombre d'accords passés entre la DGT et cinquante-deux villes. Déjà Lille, Roubaix et Tourcoing, qui s'apprêtait à adopter des réseaux DGT, s'interrogent : comment pourraient coexister sur la même région des réseaux proposant, au même tarif de 140 francs par mois, des performances radicalement différentes ?

Théoriquement, la DGT ne peut plus grand-chose pour s'opposer au libre jeu de la concurrence. La loi précise que ce sont les communes qui choisissent maître d'ouvrage comme opérateur et que la CNCL donne son avis sur les normes techniques et l'autorisation d'exploitation. Mais la loi limite aussi la télévision par câble à la simple distribution de programmes et renvoie les services interactifs et professionnels au ministère des P et T en attendant une prochaine réglementation. Or les réseaux proposés par Région Câble ont un fort potentiel d'interactivité.

M. Gérard Longuet, ministre des P et T, va donc se retrouver en position d'arbitrage. Il semble difficile qu'il puisse renier ses professions de foi en faveur de la concurrence sur le câble. D'autant que la pression des élus du Nord-Pas-de-Calais, toutes tendances politiques confondues, est loin d'être négligeable.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



Société

Le procès de Georges Ibrahim Abdallah

Les silences de la DST

Le procès Abdallah — sans Georges Ibrahim Abdallah, qui a persisté, mardi 24 février, dans son refus de paraître devant ses juges, — c'est un peu le spectacle dont la vedette attendue et annoncée flanche dès la première représentation. Sans elle, le public flanche aussi. Il a peut-être tort car, en tout état de cause, que Georges Ibrahim Abdallah soit là ou non ne change en vérité pas grand chose. Présent, il eût été muet, et chacun le savait depuis qu'à Lyon, le 3 juillet 1986, devant le tribunal correctionnel qui le jugeait pour association de malfaiteurs, il n'avait jamais répété autre chose que : *« Je suis un combattant arabe »*.

Ainsi, de toute manière, le président Maurice Colomb s'attendait à devoir monologuer. Il reste que le dossier de Paris, dans lequel Abdallah est accusé de complicité dans deux assassinats et une tentative d'assassinat, s'il est nourri pour partie du dossier de Lyon, est infiniment plus vaste et, surtout, retrace les péripéties d'une série d'enquêtes qui montrent toutes les imbrications sinon les ramifications de la plupart des affaires de terrorisme de ces dernières années.

On en était resté, la veille, à la perquisition opérée par la DST, le elle connaît bien, mais sans résultat.

Il lui faudra attendre le mois d'avril 1985 pour que la DST lui communique, enfin, une note de 1982 qui fait apparaître que le service de contre-espionnage français disposait, depuis trois ans, d'une manne importante ; bref, qu'il était bel et bien sur la piste Abdallah.

M. Dikran Tchividjian, à l'époque commissaire divisionnaire à la brigade criminelle, l'a d'ailleurs dit très clairement : *« Jusqu'à 1985, nous étions dans le brouillard le plus total »*.

Au nom des parties civiles, Mᵉ Georges Kiejman a, dès lors, beaucoup insisté sur ce comportement de la DST. M. Tchividjian et ses collègues du Quai des Orfèvres n'en ont-ils pas éprouvé quelque amertume ? Ne se sont-ils pas sentis en quelque sorte floués ? Amertume d'avoir dû attendre trois ans pour disposer enfin de photographies d'Abdallah et d'autres membres des FARL, comme Jacqueline Esber, que jusque-là, et pour cause, la brigade criminelle ne pouvait montrer aux témoins des meurtres.

M. Tchividjian a bien voulu préciser certains points. C'est vrai que la DST, dans une note du 7 avril

Elle a ajouté : *« Mon mari, c'était la vie, c'était aussi la vie des autres. Il m'est impossible aujourd'hui d'expliquer à mes deux enfants pourquoi il a été tué. Même moi, je ne peux pas parvenir à comprendre cela. Ce crime n'a rien changé à la politique des Etats-Unis, mais il a anéanti notre famille, brisé notre vie. J'avais connu mon mari à dix-huit ans, à l'université. Nous étions mariés depuis 1960. C'était un homme admirable, plein de projets, un père merveilleux. Il aurait dû vivre encore longtemps... »*

La famille de Yacov Barsimentov ne s'est pas constituée partie civil. Mᵐᵉ Barsimentov et son fils, cités comme témoins, ne viendront pas. L'avocat général avait expliqué, la veille, que cette attitude n'était pas commandée par la peur, mais par un désir d'oubli, une volonté formelle.

Un enjeu important

Yacov Barsimentov fut assassiné, le 3 avril 1982, devant la porte de l'ascenseur de son immeuble, rue Ferdinand-Buisson, à Boulogne-Billancourt. Là encore, la brigade criminelle s'est longtemps trouvée

> *Faute d'avoir reçu communication des renseignements détenus par la DST, la brigade criminelle est restée « dans le brouillard le plus total », pendant trois ans, dans son enquête sur l'assassinat d'un diplomate américain en 1982*

2 avril 1985 à 10 heures du matin, dans le studio de la rue Lacroix à Paris, et à la découverte, dans une cantine grise, du pistolet-mitrailleur d'origine tchèque calibre 7,65, dont les experts allaient dire que c'était l'arme utilisée pour l'assassinat de Robert-Charles Ray, le 18 janvier 1982, et de Yacov Barsimentov, le 3 avril suivant. Il y avait aussi, dans ce même studio loué par Abdallah, deux pistolets-mitrailleurs avec leur chargeur, des boîtes de cartouches 7,65, une centaine de pains d'explosif d'un poids total de 25 kilos, des systèmes de télécommande, des carnets portant des annotations de la main de l'accusé, des photocopies de pièces d'identité le concernant ou établies au nom de son frère Maurice, des livres, des revues, une série de plans de villes, dont un du quartier de la Défense où, bien plus tard, serait commis un attentat, le 10 septembre 1986, sans parler d'un flacon de Corrector portant ses empreintes digitales.

A cela s'ajoutent les autres découvertes faites en septembre 1985, toujours par la DST, dans une voiture CX abandonnée à Belgrade, et qui avait été achetée à Lyon, toujours par Abdallah et Jacqueline Esber. C'est là qu'apparaît le plan de Strasbourg annoté, selon les experts, de la main de l'accusé et portant désignation de rues, dont celle où habitait Robert Homme, le consul général des Etats-Unis victime de la tentative d'assassinat du 26 mars 1984. On trouve encore, parmi des cartes d'Espagne, de France et d'Italie, un plan de Genève encore annoté de sa main et paraissant désigner là aussi des « cibles » israéliennes.

Mᵉ Vergès a beaucoup ironisé sur ces découvertes, sur le comportement *« de ce clandestin qui indiquerait ainsi tout ce qu'il va faire, sans pour autant avoir tout fait »*. *« C'est un tout*, lui a répliqué Mᵉ Kiejman. *Si des cibles n'ont pas été atteintes, M. Robert Homme, lui, a bien été victime d'une tentative d'assassinat. »*

Telle est donc la toile de fond. Il restait à voir, pour commencer, en quoi dans tous ces éléments il peut y avoir matière à étayer une accusation de complicité d'assassinat.

Dans le brouillard

Lorsque Robert Charles Ray est tué, le 18 janvier 1982, en sortant de son domicile, boulevard Emile-Augier à Paris, la brigade criminelle chargée de l'enquête ne trouve pas grand-chose pour progresser. Elle dispose de quelques témoignages donnant un signalement vague du criminel, d'une douille déformée de marque Geco et de calibre 7,65, et enfin de la revendication de cet assassinat par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL). Mais les FARL sont, à l'époque, inconnues de la brigade criminelle. Elle recherchera plutôt en direction d'Action directe, que, en revanche,

1982 révélée en 1985, imputait au groupe Abdallah les assassinats de Robert Charles Ray et de Yacov Barsimentov. Pour autant, M. Tchividjian n'estime pas, en tout cas publiquement, avoir été floué.

« La DST, a-t-il dit, *reçoit des quantités d'informations. Elle fait son travail, et nous, nous faisons le nôtre. Elle devait avoir ses raisons pour ne pas faire connaître plus tôt ce dont elle disposait. »*

Comme l'avocat général, M. Baechlin, avait demandé que si procès devait être fait à la DST, il convenait d'attendre pour le faire que ses représentants soient à la barre, Mᵉ Kiejman répondit : *« Je ne doute pas que la DST, pour des raisons infiniment respectables et conformes à sa mission, ait agi comme elle l'a fait. Mais je m'adresse à des juges et je peux regretter que le judiciaire, dans cette affaire, ait été tenu par elle si longtemps pour quantité négligeable. »*

Une famille anéantie

Une suite nous est donc promise, Mᵉ Vergès lui ayant fait savoir qu'il ne s'immiscerait *« pas dans cette querelle, laissant à la partie civile le soin de se faire accusatrice ou défenseur de la police selon ses heurs et ses humeurs »*.

Comme chaque détail comptera, il convient ici d'en relever un. Il se rapporte à la location d'un appartement en Espagne, à Alcala de Henarés, près de Madrid, par Abdallah, pour le compte de Joséphine Abdo, qui devait rentrer en France trois jours avant la tentative d'assassinat de M. Homme à Strasbourg. Lorsque la police judiciaire sut qui était Joséphine Abdo, membre des FARL, elle alla l'entendre en Italie, où elle avait été arrêtée et condamnée. La jeune femme devait nier formellement connaître Abdallah. Mais c'est le trousseau de clés dont ce dernier était porteur qui ouvrait bel et bien l'appartement où avait habité Joséphine Abdo.

La cour, après ces échanges, devait entendre la veuve de Robert Charles Ray. Ce fut une déposition émouvante. Mᵐᵉ Sharon Ray, à la barre des témoins, c'est-à-dire devant la vitrine des pièces à conviction dans laquelle se trouve le pistolet qui a tué son mari, se pose des questions. Elle se demande si le diplomate, catholique comme elle, qui avait connu à Paris un prêtre de Notre-Dame, n'a pas pu être victime de cette amitié. Pourquoi ? Parce que ce prêtre, qu'ils avaient invité chez eux, les invita à son tour à une réunion où il présenta Robert Charles Ray à de jeunes Libanais dont il s'occupait. Qui étaient ces jeunes gens présentés comme des étudiants à la faculté catholique ? N'a-t-il pas pu se trouver parmi eux des amis de Georges Ibrahim Abdallah ?

fort dépourvue. Elle disposait certes d'un signalement, celui d'une jeune femme décrite par tous les témoins comme petite mais avec de fortes hanches. C'est l'exacte silhouette de Jacqueline Esber, mais la brigade criminelle ne savait rien d'elle à l'époque. Elle disposait cependant d'une revendication du crime par les FARL, revendication imprimée par les soins de la Documentation communiste (DOCOM), connue pour ses liens avec Action directe.

Du coup, on a enquêté dans diverses imprimeries, dont une à Grenoble et une autre en Belgique. On a même interrogé Jean-Marc Rouillan, qui alors était libre. Il a affirmé n'être pour rien dans cette affaire. Là encore, c'est la DST, plusieurs années après, qui devait apporter son concours. Elle disposa d'un *« renseignement de source très sensible »* selon lequel plusieurs entretiens avaient eu lieu à Grenoble entre Mohand Hamami, membre d'Action directe, et Georges Ibrahim Abdallah au domicile d'une sympathisante, Mᵐᵉ Martine Toulotte. Par la suite, Hamami avait été arrêté. Il fut libéré à la fin de 1981, et Martine Toulotte, selon l'exposé du président Colomb, avait mené campagne pour sa libération. C'est le 3 avril 1982, soit le jour même de l'assassinat de Yacov Barsimentov, qu'elle aurait donc remis à Hamami le texte de la revendication par les FARL reçu de Georges Ibrahim Abdallah.

Mᵐᵉ Toulotte, entendue par la police, a d'abord refusé de répondre. Son entourage devait admettre, cependant, que Georges Ibrahim Abdallah avait bien pu venir chez elle à deux ou trois reprises, dont une fois en compagnie de Jacqueline Esber. Mᵐᵉ Toulotte, tout en admettant finalement une rencontre, répondit que le 3 avril 1982 elle ne se trouvait pas à Grenoble. On vérifia pour découvrir que, si elle avait fait une demande de congé le 3 avril, un samedi, elle n'était partie en vacances pour l'Italie que le 5. De plus, sur un carnet d'Abdallah figuraient ses numéros de téléphone professionnel et privé.

L'avocat général est ici intervenu : *« Je remarque, moi, que lorsque Mᵐᵉ Toulotte à dû admettre qu'elle connaissait Abdallah et qu'on lui a demandé où elle l'avait connu, elle a répondu que c'était à Rome, dans un café. Or c'est un détail que l'on retrouve précisément dans le renseignement qu'avait reçu la DST, ce qui me permet d'y accorder quelque crédit. »*

La longue discussion qui s'est ensuivie — en attendant qu'elle reprenne lorsque Mᵐᵉ Toulotte viendra déposer — montre que chacun sent bien l'importance de l'enjeu : si Georges Ibrahim Abdallah a bien transmis à Mohand Hamami une revendication par les FARL de l'assassinat de Yacov Barsimentov, c'est assurément un élément qui comptera pour apprécier une éventuelle complicité.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'interrogatoire des quatre responsables d'Action directe

Plusieurs témoins de l'assassinat de Georges Besse ont reconnu Nathalie Ménigon

Les quatre dirigeants d'Action directe, arrêtés le samedi 21 février au soir dans une ferme isolée près d'Orléans, ont été confrontés mardi avec les témoins de l'assassinat du PDG de la Régie Renault, dans les locaux de la police judiciaire, à Paris. De bonne source, on indique que *« plusieurs témoins »* ont reconnu Nathalie Ménigon, trente ans, comme étant l'une des deux jeunes femmes qui ont tiré sur Georges Besse, le 17 novembre 1986, devant son domicile parisien.

De source proche de l'enquête, on précise que d'autres éléments incriminent Nathalie Ménigon et ses camarades, et que l'un de ces éléments n'est autre que la serviette en cuir du PDG de la Régie Renault, retrouvée dans la ferme de Vitry-aux-Loges.

Les quatre responsables d'Action directe opposent un mutisme complet aux questions des enquêteurs lorsque leurs propos sont destinés à être retransmis dans les procès-verbaux. En revanche, Jean-Marc Rouillanm, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani acceptent de s'entretenir avec les policiers de leurs idées politiques et consentent à leur donner quelques informations d'ordre général hors procès-verbal. C'est ainsi que Jean-Marc Rouillan a évoqué le nom de M. Robert Hersant, PDG du *Figaro*, et de plusieurs autres personnalités, sans indiquer toutefois s'il leur réservait un *« procès populaire »*.

Un policier précise que Rouillan et ses camarades *« se montrent fidèles à eux-mêmes, c'est-à-dire beaux joueurs et nullement agressifs »*. Les auditions doivent se prolonger jusqu'à la fin de la garde à vue, fixée au mercredi 25 février à 20 heures.

Une documentation considérable

Au Quai des Orfèvres, on indique que les carnets et les papiers saisis au domicile des dirigeants d'Action directe constituent une documentation considérable qu'il faudra plusieurs mois pour analyser. Parmi ces pièces, une soixantaine de cassettes vidéo ont été placées sous scellés en attendant leur décryptage. Au cours des perquisitions, les spécialistes de la lutte antiterroriste ont aussi découvert des tampons servant à imprimer une étoile à cinq branches — l'emblème du groupe Action directe — et des photocopies des revendications de plusieurs attentats. Il s'agit, entre autres, de ceux commis contre l'ingénieur général de l'armement René Audran et contre Georges Besse, et de ceux, qui furent des « échecs » pour le groupe clandestin, contre le contrôleur général des armées Henri Blandin, en juin 1985, et contre le vice-président du CNPF, M. Guy Brana, en avril 1986. Les enquêteurs ont aussi retrouvé les photocopies des revendications des attentats contre les sièges d'Interpol et de l'OCDE commis en 1986.

Pour l'instant, les milieux judiciaires se refusent à confirmer l'information du *Parisien libéré* selon laquelle les membres d'Action directe projetaient d'enlever le PDG de la société Robert Alkan et Cie, une société d'armement aéronautique dont les activités sont couvertes par le « secret défense », mais se gardent bien de démentir l'information.

Enfin, on sait aujourd'hui que les armes saisies dans la ferme de Vitry-aux-Loges comportaient un fusil d'assaut belge, un revolver Smith et Wesson, un pistolet-mitrailleur, trois colts 45, un revolver 357 Magnum et un pistolet automatique 7,65 volé à un policier belge qui avait tenté d'arrêter Jean-Marc Rouillan à Bruxelles, en mars 1984, alors que ce dernier venait remettre une voiture de location dans une agence.

Les sommes saisies à Vitry-aux-Loges s'élèvent à quatre cent mille francs et sont constituées de devises françaises, étrangères et de chèques de voyage dont certains proviennent d'un hold-up commis le 27 mars 1986 à l'agence de la Société générale d'Orléans.

D'autre part, la provenance des deux voitures retrouvées sur les lieux de l'arrestation a pu être établie. La Peugeot 205, munie de fausse plaques d'immatriculation belges, a été volée à Amiens en août 1985, tandis que la Renault 11, qui portait de fausses plaques d'immatriculation françaises, a été volée en octobre dernier à Reims.

L. G.

● **Précision sur l'amnistie de Jean-Marc Rouillan.** — Dans notre article « Un procès injuste » (*le Monde* du 25 février), manquait une précision qui semblait aller de soi, pour les familiers de l'histoire du groupe Action directe : quand Jean-Marc Rouillan bénéficia, en 1981, de l'amnistie présidentielle, il était détenu depuis sa troisième arrestation, par les Renseignements généraux, le 19 septembre 1980. Auparavant, il avait déjà été arrêté, puis remis en liberté à deux reprises : le 9 décembre 1974 (pour transport d'explosifs, attentats à l'explosif, attaques de banques et enlèvement d'un banquier espagnol), puis relâché, sans jugement, le 25 mai 1977 et le 22 mars 1978 (pour détention d'armes), puis relâché à nouveau assez rapidement, encore une fois sans avoir été jugé. Le sigle Action directe naît publiquement dans l'année qui suit avec, le 18 mars 1979, le mitraillage, par Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, de la façade du ministère de la coopération.

Deux anciens compagnons témoignent

« Rouillan n'a jamais été un chef »

TOULOUSE
de notre correspondant

Volontairement ou pas, sa mémoire des dates lui fait parfois défaut. Mais l'homme retrouve vite sa verve pour expliquer, pour tenter de justifier aussi, les actions d'un passé militant dont il veut préserver l'image. C'était l'époque de l'antifranquisme, de la lutte contre le franquisme espagnol. Et dans le Sud-Ouest, terre de passage pour les exilés du régime du Caudillo, terre d'accueil aussi pour nombre d'opposants au dictateur vieillissant, les actions — de la plus banale à la plus violente — sonnaient comme autant d'actes de résistance.

A cette époque, le mot de terrorisme n'était pas encore de saison de ce côté des Pyrénées, et cet ancien des GARI (Groupes armés révolutionnaires internationalistes) ne manque pas de faire remarquer que ses compagnons d'alors ont tous été acquittés par la justice française.

« Rouillan n'est pas le sanguinaire qu'on veut bien dépeindre aujourd'hui. Je ne sais pas ce qu'il a fait ou n'a pas fait avec Action directe, mais je me souviens de notre arrestation au cours d'un banal contrôle de police. Il était le seul du groupe à être armé. Il ne s'est pas servi de son pistolet. Plus tard, quand la police l'a piégé avec l'histoire Carlos, il n'a pas tiré, pas plus que l'autre jour dans la ferme. Franchement, je ne l'ai jamais vu se servir d'une arme. »

L'homme qui raconte ne se livre pourtant pas facilement. Méfiance à l'égard de la presse, prudence inspirée par le climat actuel qui lui fait craindre d'attirer à nouveau la curiosité de la police ou la suspicion de ses camarades ? Toujours est-il qu'il se refuse à considérer ses années d'activisme comme une page d'histoire définitivement tournée. L'heure n'est pas encore aux explications à visage découvert. Son compagnon, libertaire, a, lui aussi, la même réaction.

Ils affirment tous deux que leur chemin s'est un jour séparé de celui de Jean-Marc Rouillan, *« probablement parce qu'il n'avait pas une formation politique suffisante et qu'il a rencontré des militants des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP). »* Mais ces deux anciens des GARI qui ont famille, travail, et cultivent consciencieusement leur carré d'anarchisme se refusent à condamner d'un seul bloc les actes et les méthodes d'Action directe, même s'ils réprouvent, d'un point de vue moral, les violences meurtrières.

« Action directe n'est pas née de la copulation des GARI et des NAPAP. Ça, c'est faux ! » s'insurgent-ils. Les GARI, groupes presque mythiques aujourd'hui, ont à peine duré une année. *« Jean-Marc Rouillan n'a pas créé les GARI. Nous n'étions pas un parti, une structure pyramidale, mais une réponse à un double problème : celui de la répression franquiste avec les exécutions et celui de l'hypocrisie du gouvernement français. »*

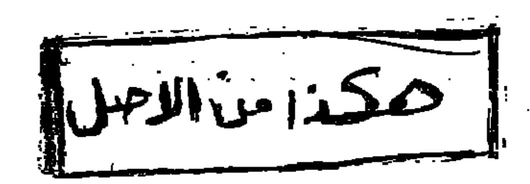
Dérive politique

En fait, les GARI, qui n'ont probablement jamais regroupé plus d'une centaine de militants de ce côté de la frontière, sont nés d'un premier rassemblement, éphémère lui aussi, les Groupes autonomes d'intervention (GAI). Rouillan, échappé d'Espagne avec les restes du Mouvement ibérique de libération (MIL), s'intègre alors à l'un de ces groupes qui constituaient, depuis plusieurs années déjà, la mouvance libertaire.

« La presse a voulu en faire une figure historique, mais Rouillan n'a jamais été un chef ; il n'a jamais eu ni la capacité ni la possibilité de l'être. » Les GARI sont alors de petits groupes élisant chacun un délégué pour mettre sur pied un attentat, une action, comme l'enlèvement du banquier espagnol Suarez. *« C'était pour réagir à la retombée du mouvement de protestation. Mais nous n'avons jamais eu dans l'idée de tuer Suarez »*, expliquent les deux hommes. Ils ont directement participé à cette opération, tout comme Rouillan, qui, semble-t-il, était chargé de mener à l'étranger des actions de soutien.

En 1979, l'ancien élève turbulent du lycée Raymond-Naves de Toulouse associe son nom au groupe Action directe. *« Il était en décalage avec la réalité, mais son histoire est plus celle d'une dérive politique que psychologique »*, commentent tristement les deux anarchistes. Eux font la pause. Dans l'attente d'une cause et de circonstances plus favorables !

GÉRARD VALLÈS.



هكذا من الاصل

Société

Le renforcement de la lutte contre le SIDA

Seringues en vente libre et dépistage prénuptial

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a annoncé, le mardi 24 février, un ensemble de mesures relatives à la lutte contre le SIDA. Elle a notamment fait savoir que la vente libre des seringues en pharmacie sera prochainement autorisée pour une durée d'un an. Elle a par ailleurs révélé que le dépistage sérologique de la contamination par le virus du SIDA sera bientôt rendu obligatoire à l'occasion de l'examen pré-nuptial et que ce dépistage était à l'étude pour les étrangers désirant entrer en France. Le ministre de la santé a aussi, en présence du professeur Alain Pompidou, conseiller technique, chargé de ce dossier, annoncé une série de mesures visant à améliorer la prise en charge des malades ainsi que le développement des recherches fondamentales sur le SIDA et les rétrovirus.

Les mesures annoncées par Mme Barzach font suite à la décision, prise en novembre dernier, de faire de la lutte contre le SIDA une grande cause nationale (*le Monde* du 29 novembre). Le ministre de la santé a rappelé que le nombre des cas de SIDA aujourd'hui déclarés en France était de mille cinq cents, qu'on évaluait à cent cinquante mille celui des personnes séropositives et que, parmi ces dernières, 10 à 30 % seraient victimes de la maladie dans les cinq prochaines années. « *Il naît actuellement en France un « bébé SIDA » par jour et on estime entre 10 000 et 15 000 le nombre des femmes séropositives*, a déclaré Mme Barzach. *La progression du SIDA pose en France un réel problème de santé publique. La maladie progresse régulièrement, mais nous ne sommes pas en présence d'une épidémie incontrôlable. Il ne s'agit pas d'une épidémie de peste ou de choléra comme au Moyen Age. Si le SIDA est une maladie mortelle, il demeure en revanche une maladie évitable et ne s'attrape pas en sortant dans la rue.* »

La politique gouvernementale vis-à-vis du SIDA peut être classée en quatre domaines :

Le moindre mal

C'est pour tenter de limiter la progression de l'épidémie de SIDA chez les toxicomanes que le gouvernement va prochainement suspendre les restrictions imposées par un décret de 1972 concernant la vente des seringues en pharmacie, qui n'est actuellement possible que sur prescription médicale et relevé d'identité. Cette mesure sera prise pour une durée d'un an.

La vente libre des seringues faisait depuis longtemps déjà l'objet d'une controverse. D'un côté, on faisait valoir le caractère indispensable d'une telle autorisation, compte tenu des risques élevés de contamination des toxicomanes qui échangent leurs seringues usagées. De l'autre, on mettait en garde contre l'effet très négatif d'une mesure qui nuit à la cohérence de la politique gouvernementale de lutte contre la toxicomanie.

Plusieurs pays comme les Pays-Bas et le Danemark ont déjà libéralisé la vente des seringues face à l'extension de l'épidémie. En France, la proportion des toxicomanes séro-positifs est estimée entre 50 et 80 %. Par ailleurs, de nombreux enfants de mères toxicomanes naissent contaminés. On peut donc se demander si la décision d'autoriser la vente libre des seringues n'a pas été prise trop tardivement.

1) La prévention. – La campagne nationale d'information sera menée en avril et en mai. Elle comportera des spots télévisés, une série d'affichages, l'intervention « *de l'ensemble des médias* » ainsi que la distribution de brochures destinées au grand public. Le contenu des messages télévisées sera déterminé après appel d'offre auprès de quatre agences publicitaires. Mme Barzach a aussi indiqué que le Comité français d'éducation pour la santé qui pilotera cette campagne avait pris contact avec les autorités religieuses. Un programme sur Minitel sera d'autre part prochainement mis en place. Il pourra être interrogé dès le 11 mars par les médecins, puis à partir de la fin mars par le grand public.

Après plusieurs péripéties, le label « *Grande cause nationale* » a pu être attribué, en même temps qu'à l'association Médecins sans frontières, à la Fondation pour la recherche médicale au profit de la lutte contre le SIDA. Une campagne qui bénéficiera des tarifs privilégiés sur les chaînes de télévision publique sera organisée en juin 1987. « *Elle permettra*, a déclaré Mme Barzach, *de drainer des fonds qui seront investis dans la recherche. Je crois qu'un problème de l'ampleur du SIDA doit concerner tous les Français. Ne serait-ce que symboliquement, il est nécessaire qu'ils s'engagent dans la lutte contre le SIDA.* » L'ensemble de ces actions d'information coûtera 12 millions de francs.

Mme Barzach a, par ailleurs, indiqué en ce qui concerne la publicité sur les préservatifs masculins depuis peu autorisée, que celle-ci devra « *éviter tout caractère mensonger ou choquant et se limiter au cadre de la lutte contre le SIDA* ». La vente libre des seringues, mesure sur laquelle Mme Barzach avait longtemps été hésitante, sera prochainement autorisée pour une durée d'un an. Elle devrait permettre de prévenir la diffusion de la maladie auprès des toxicomanes (voir encadré).

2) Le dépistage. – Mme Barzach a annoncé que les différents tests (ELISA et Western Blot) seraient dorénavant remboursés « *quelles qu'en soient la marque et la provenance* ». De nouveaux « *points de dépistage* » offrant des prestations gratuites et anonymes devront être ouverts et les dispensaires anti-vénériens devraient, à l'avenir, prendre en charge le dépistage du SIDA. Par ailleurs, les tests sérologiques de la contamination par le virus seront prochainement rendus obligatoires lors de l'examen prénuptial.

3) La surveillance et les soins. – Dix centres d'« *information et de surveillance clinique et biologique du SIDA* » seront créés sur l'ensemble du territoire : quatre à Paris (dans les hôpitaux Claude Bernard, Pitié-Salpêtrière, Saint-Louis et Necker) et dix dans les centres hospitalo-universitaires provinciaux (Lille, Lyon, Marseille, Strasbourg, Bordeaux et Tours). *Ils auront pour rôle de traiter des malades dans des structures de jour de petites dimensions* (huit à dix lits). A cette fin, soixante postes paramédicaux (infirmières, techniciens de laboratoire et statisticiens) seront créés. Une mesure exceptionnelle compte tenu de la très rigoureuse politique de limitation des dépenses hospitalières observée depuis plusieurs années. Ces mesures seront effectives à partir de juillet prochain. Leur coût total (y compris l'équipement dont seront dotés les laboratoires de virologie et d'immunologie) sera de l'ordre de 20 millions de francs.

4) Le développement des recherches. – Une dizaine de postes de « *techniciens d'étude clinique* » seront créés cette année afin de renforcer la qualité des essais thérapeutiques multicentriques et des études épidémiologiques. Le laboratoire du professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) sera très prochainement agrandi (de 300 m²) et un nouveau bâtiment comportant 3 000 m² de laboratoires sera construit par l'Institut Pasteur de Paris. Son ouverture est prévue « *dès le début de l'année 1990* ». Enfin, un centre de recherche d'immunologie et de virologie du SIDA sera créé à Paris par l'INSERM ainsi qu'un laboratoire (de 400 m²) qui sera construit dès cette année à la Pitié-Salpêtrière. « *Cela permettra à la France*, a déclaré Mme Barzach, *de renforcer sans arrière-pensée sa collaboration maintenant historique avec les Etats-Unis dans le domaine de la lutte contre le SIDA.* » « *Le SIDA est un problème majeur parce qu'il concerne pratiquement tous les aspects de notre société*, a conclu le ministre de la santé. *C'est la raison pour laquelle je vais constituer auprès de moi un comité de « sages » chargés de m'aider à prendre les décisions qui s'imposent. Ainsi, progressivement, pourra se construire une approche non seulement scientifique et médicale mais également sociale de cette maladie.* »

J.-Y. N.

Le sang du prince

NAIROBI
de notre correspondant

« *Très sage précaution* », s'est félicité le *Daily Mail* en apprenant que, lors de sa prochaine tournée africaine qui le conduira, en mars, au Kenya, au Malawi, et Swaziland, le prince de Galles se munirait de flacons de son propre sang. Et l'hebdomadaire kényan *The Weekly Review* de remarquer, avec philosophie, que les récents propos de M. Andrew Omanga, ministre du tourisme, accusant des « *étrangers jaloux* » de vouloir « *couler* », par une mauvaise publicité faite autour du SIDA, l'industrie touristique, n'avaient eu aucun écho puisque l'héritier de la Couronne britannique avait jugé bon de donner crédit à cette rumeur maligne...

Cette rumeur avait pris consistance, au début de janvier, lorsque le ministère britannique de la défense avait interdit aux quelque six cents « paras » en manœuvres du côté du mont Kenya, d'aller « en perm » à Mombasa et à Malindi, sur la côte de l'océan Indien, où, à en croire un médecin militaire, dans ces deux villes, plus de 65 % des prostituées seraient séropositives.

L'affaire n'en resta pas là, puisque Nairobi s'ajouta, très vite, à la liste noire des lieux de perdition à hauts risques. En guise de représailles, les autorités locales barrèrent aux « paras » britanniques l'accès des autres centres de villégiature du pays. « *Catastrophique !* », clamèrent les responsables du tourisme, qui firent état d'annulations en chaîne face au spectre du SIDA.

La bonne fortune se présenta, alors, sous la forme d'un aviso battant pavillon tricolore, *le Commandant Bory*, en visite de courtoisie à Mombasa. Malgré tout le tapage fait autour du SIDA, les cent soixante hommes d'équipage furent autorisés à mettre pied à terre. La presse locale s'empara, aussitôt, des propos de circonstance de l'attaché militaire français pour opposer l'attitude « *responsable* » de Paris à celle, « *irresponsable* », de Londres.

Depuis lors, toutes les belles plumes kényanes n'ont pas cessé de fulminer contre les représentants des médias britanniques, traités de « *vautours* » et de « *loups drapés dans l'Union Jack* »... De leur côté, les autorités de Nairobi continuent de s'en tenir, pour d'éminentes raisons de stratégie touristique, à des chiffres volontairement sous-estimés : à les en croire, en décembre dernier, deux cent onze personnes seulement étaient atteintes du SIDA et trente-neuf en étaient mortes.

S'appuyant sur des statistiques publiées à Londres sur le nombre de cas de SIDA, qui placent, en Europe, la Grande-Bretagne en troisième position derrière la France et l'Allemagne fédérale, M. Martin Shikuku, député kényan connu pour ses prises de position originales en a conclu qu'« *il était logique d'éviter aux Wananchi [citoyens de base] le contact de gens qui viennent de pays infestés par cette terrible maladie* ». Aussi a-t-il décidé d'inviter à dîner le commandant local des troupes britanniques pour le féliciter de tenir les « paras » à distance du bon peuple...

JACQUES DE BARRIN.

Campagne d'information et mesures de prévention

(Suite de la première page.)

Mme Barzach a déclaré que, dans ce domaine, le dépistage systématique est un « *leurre* ». Son coût élevé, « *quasi incalculable* » et son efficacité, toute relative (il faudrait le renouveler très souvent pour que les résultats obtenus soient fiables) interdisent d'envisager une telle mesure. Tout se passe pourtant comme si un tel dépistage se mettait progressivement en place.

Il y avait d'abord eu, en 1985, la décision de dépister systématiquement les traces d'une contamination par le virus du SIDA chez les donneurs de sang. Ce même dépistage commence à être généralisé dans les hôpitaux français. Mme Barzach annonce aujourd'hui que l'examen médical prénuptial comportera dorénavant la recherche des anticorps anti-SIDA, mesure importante et sans doute indispensable au même titre que la recherche des marqueurs de la syphilis, de la rubéole ou de la toxoplasmose. Dans le même temps, une « concertation internationale » est en cours pour savoir si ce dépistage sera rendu obligatoire pour les voyageurs internationaux et, notamment pour les déplacements à l'intérieur de la Communauté européenne.

Ainsi, et sans évoquer les multiples conséquences qu'il aura sur le comportement sexuel de la population, le contrôle de l'extension de cette épidémie pourra difficilement ne pas limiter, d'une manière ou d'une autre les libertés individuelles.

JEAN-YVES NAU.

● **SIDA : premier cas de contamination par la peau.** – Un jeune homme a été contaminé par le SIDA après avoir subi dans un hôpital londonien une greffe de la peau, a indiqué le mardi 24 février le ministère britannique de la santé, selon lequel c'est le premier cas au monde.

La victime, habitant le kent (sud-est de l'Angleterre), s'était fait opérer à l'hôpital Queen-Mary, un des principaux centres londoniens de traitements des brûlés, pour des brûlures accidentelles au visage.

Les médecins ont utilisé la peau d'un donneur qui avait subi un test de dépistage du SIDA, bien que ne faisant pas partie d'un groupe « à risques ». Mais les résultats du test n'auraient pas été connus au moment de l'intervention.

REPÈRES

Education

M. Michel Gayraud président de l'université Montpellier-III

M. Michel Gayraud, professeur d'histoire romaine, a été élu président de l'université Montpellier-III (Paul-Valéry) par 82 voix sur 130 votants. Il succède à M. Pierre Vitoux, professeur de littérature anglaise, arrivé au terme de son mandat.

[*Né le 3 décembre 1938 à Montpellier*, agrégé d'histoire, M. Michel Gayraud est nommé professeur au lycée Joffre de Montpellier en 1963, avant de devenir en 1967 assistant à l'université Paul-Valéry, puis professeur en 1979. En 1977, il consacre sa thèse à « Narbonne antique, des origines au troisième siècle après Jésus-Christ » et obtient à ce titre le Prix des Antiquités de France. Pendant cinq ans, de 1980 à 1985, M. Gayraud dirige l'UER Culture et civilisation. Parallèlement, entre 1982 et 1985, il exerce la fonction de chef de la mission académique à la formation des personnels de l'éducation nationale auprès du recteur.]

Espace

Morton Thiokol indemnise la NASA

La société américaine Morton Thiokol, constructeur des propulseurs à poudre de la navette spatiale, a accepté de payer 10 millions de dollars à la NASA et de réaliser à ses frais 409 millions de dollars de travaux en vue de l'amélioration de ces propulseurs. C'est en effet la défaillance d'un propulseur qui entraîna, le 28 janvier 1986, l'explosion de Challenger et la mort de son équipage. Il s'agit d'un accord amiable qui évite à Morton Thiokol un procès avec la NASA et toute reconnaissance de responsabilité. La firme reste cependant l'objet de poursuites intentées par Cheryl McNair, veuve de l'un des astronautes morts dans l'accident.

Antarctique

« Greenpeace » en Terre Adélie

Après avoir débarqué le mois dernier quatre chercheurs à l'île de Ross pour hiverner sur leur nouvelle base en Antarctique (*le Monde* du 27 janvier), les marins écologistes du *Greenpeace* sont arrivés au large de la base française Dumont-d'Urville, en Terre Adélie. Ils ont l'intention de visiter les installations scientifiques de la base, et surtout de faire l'état des lieux du chantier ouvert en 1983 pour préparer la construction d'une piste d'atterrissage en « dur » sur plusieurs îlots de Pointe Géologie. Le mouvement mène la lutte contre cette piste qui, selon lui, menace la plus importante colonie de manchots empereurs.

Pollution

Alerte à l'eau à Mulhouse

Les écologistes alsaciens ont annoncé, le 24 février à Mulhouse, que deux champs de captage d'eau potable, qui alimentent une trentaine de milliers d'habitants du Haut-Rhin, sont actuellement contaminés par les nitro-chlorobenzènes et leurs dérivés, en provenance de deux usines chimiques de Mulhouse aujourd'hui désaffectées. Selon les analyses effectuées à la demande de leur association, deux « langues » de pollution, apparues en 1981 et en 1984, se déplaceraient dans la nappe phréatique à la vitesse de deux mètres par jour, les habitants, alimentés par les forages de Kingersheim et d'Illzach, ont dû être raccordés, par précaution, sur le réseau de Mulhouse.

Recherche

L'Europe compte ses ECU

Les trois principaux pays de la CEE – Allemagne fédérale, France et Royaume-Uni – prônent l'austérité en matière de recherche. Leurs ministres de la recherche ont, en effet, refusé, le mardi 24 février, d'allouer 5,8 milliards d'ECU (près de 40 milliards de francs) au programme-cadre de recherche de la CEE pour les cinq années à venir (1987-1991). Pourtant, cette somme, proposée par la Belgique, président en exercice de la Communauté, était déjà en retrait par rapport à celle demandée en juillet dernier par la Commission (7,7 milliards d'ECU) (*le Monde* du 29 juillet). Les ministres de la recherche de la CEE sont convenus de se retrouver fin mars pour débattre à nouveau sur ce sujet.

SPORTS

Football et dopage

Les révélations de l'Allemand Schumacher

En révélant dans une autobiographie à paraître au mois de mars que des joueurs allemands, dont lui-même, avaient eu recours à des produits dopants, Harald Schumacher, le gardien de but de l'équipe nationale de la République fédérale d'Allemagne, a soulevé une polémique outre-Rhin.

Dans son livre, intitulé *Coup de sifflet*, dont l'hebdomadaire *Der Spiegel* vient de publier les « bonnes feuilles », le joueur affirme avoir pris, ainsi que cinq de ses coéquipiers du FC Cologne, de fortes doses d'un sirop pour la toux contenant un excitant alcaloïde, l'éphédrine, à l'occasion d'un match de Coupe d'Europe en 1984. Il prétend également avoir expérimenté, lors d'entraînements, du Captagon, « *une substance*, dit-il, *qui accroît la volonté d'attaquer et les capacités de résistance* ».

Ses affirmations ont suscité une vive réaction au sein de la *Bundesliga* : « Toni » Schumacher a été aussitôt suspendu pour un match par son club, dont les joueurs seront soumis à un contrôle anti-dopage lors de la prochaine journée de championnat. La fédération a décidé d'étudier le contenu du livre avant de prendre d'éventuelles sanctions, mais Franz Beckenbauer, sélectionneur national et ancien coéquipier de Schumacher au Bayern de Munich, bien que « *bouleversé* » par un livre qui le met sévèrement en cause, a néanmoins l'intention de retenir Schumacher pour un stage de l'équipe nationale le mois prochain.

● **Jeux olympiques d'hiver.** – M. Michel Barnier, président du conseil général de la Savoie, a été élu, le mardi 24 février, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie (COJO). Régi par le statut type association loi de 1901, le COJO est constitué d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration et d'une direction générale. Le titulaire de ce poste ne sera désigné que dans quelques semaines, mais il a déjà été annoncé qu'il ne disposerait pas des pouvoirs étendus promis à l'éphémère président exécutif, Jean-Claude Killy.

● **FOOTBALL : Super-Coupe d'Europe.** – Steaua de Bucarest, vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions en 1986, a battu Dynamo de Kiev, détenteur de la Coupe des vainqueurs de coupe, mardi 24 février à Monaco, par 1 à 0.

● **Tournoi en salle de Bercy.** – Paris-Saint-Germain a remporté, le mardi 24 février, le tournoi en salle de Bercy, dont il est l'organisateur, en battant en poule finale le FC Porto et l'Olympique de Marseille.

● **BASKET BALL : Coupe des coupes.** – Déjà battus au match aller, les basketteurs de Villeurbanne ont été éliminés, mardi 24 février, en demi-finale de la Coupe des coupes par Cibona de Zagreb, vainqueur du match retour par 109 à 93.

● **HANDBALL : championnats du monde B.** – Lors de la deuxième journée de la phase finale des championnats du monde B, la Pologne a battu la France, le mardi 24 février à Bolzano, par 31 à 22.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Clint Eastwood

Un Américain de rêve

Carmel, Californie, 4 825 habitants, sanctuaire pour retraités, a un maire de choc : Clint Eastwood, qui vient ainsi d'ajouter une corde à son arc. Producteur, metteur en scène, interprète, son dernier film, Heartbreak Ridge *(le Maître de la guerre), sort le 4 mars. Crypto fasciste, néo-gauchiste ? Est-il bon, est-il méchant ? En tout cas, il est beau...*

UNE si jolie petite plage, proprette, pimpante, fleurie, une vraie ville de poupée. 4 825 habitants. Bien sûr, on y rencontre beaucoup de vieilles poupées, parce que Carmel est un sanctuaire de retraités... On y respire malgré soi un léger parfum de *Hänsel et Gretel*, ce conte de fées où deux enfants perdus trouvent refuge dans une jolie maison, où une accueillante grand-mère les réconforte avant de tenter de les faire rôtir au four... Dans la librairie de la rue principale, un bon rayon cinéma. Des bouquins sur Brando, Cooper, Bogart. Rien sur Eastwood.

En revanche, à côté, le sous-sol tout entier du magasin de vêtements est occupé par des posters, des T-shirts, des casquettes, des slips même, dédiés au culte de Clint. Au choix, on peut arborer sur la poitrine ou sur les fesses le slogan *« Clintville-by-the-Sea »* ou *« Clint for president »*. Ou bien opter pour un portrait en pied, ou en gros plan, mal rasé ou imberbe.

Lancés pendant la campagne électorale, ces gadgets d'un goût discutable avaient une excuse : ils étaient vendus au profit exclusif d'une fondation locale pour la jeunesse. Maintenant, la campagne est finie et gagnée. Les T-shirts continuent de se vendre. Pas au seul bénéfice des jeunes nécessiteux. Et le maire commence à faire les gros yeux...

La mairie ? Un impeccable bâtiment miniature niché au milieu des mimosas et des eucalyptus, qu'on prendrait volontiers pour une chapelle baptiste. Sur le fronton, gravé en lettres gothiques : City Hall. Dans l'entrée trône, d'une blancheur insolente, incongrue, une cuvette de WC. Le premier choc passé, on lit la pancarte qui précise : *« La cuvette coûte 147,53 dollars et ne consomme à chaque usage que 15 gallons. »* Révélation en trois dimensions du problème le plus crucial de la ville, la pénurie d'eau...

« Il a payé de sa personne »

Le maire partage un bureau de dimensions modestes avec une énergique « Mamie », son adjointe, Sue Hutchinson. Cheveux blancs, poigne d'acier, elle rappelle que son candidat a obtenu une confortable majorité, 2 166 voix contre 789 à son adversaire, la mairesse sortante, se souvient avec émotion de la campagne « *très dure* » : *« Il a vraiment payé de sa personne, allant boire jusqu'à 53 thés chez les gens »*, et évoque la première mesure courageuse qu'il a prise : supprimer un décret qui interdisait la dégustation de cornets de glace dans la rue.

Au mur du bureau, une grande photo encadrée, fortement symbolique : Clint Eastwood sur une estrade, vendant aux enchères pour une œuvre de charité une grande photo encadrée de... Clint Eastwood.

A quelques pas de là, un restaurant rustique à l'enseigne de *Hog's Breath Inn*. Littéralement : l'Auberge de l'haleine de cochon. Propriétaire : Clint Eastwood. A la carte, le Dirty Harry Burger ou le Sudden Impact (saucisse polonaise grillée avec fromage fondu et piments, sur petit pain). Au fond du jardin chauffé aux infrarouges, en ce tiède balbutiement de printemps californien, on vous montre une échelle de meunier. Elle conduit à une pièce secrète où *« il »* monte certains de ces films. Alors, que fait-il, va-t-il enfin arriver notre Pale Rider, et secouer cette impression d'irréalité cossue qui émane de Carmel-sur-Mer ?

« La perfection de l'homme en mouvement »

Soudain, il est là. Fringué comme un voyageur de commerce des Sixties, avec une chemise au col trop pointu, ces pantalons à la limite du « pat' d'éph ». Il est là. Et c'est la perfection de l'homme en mouvement dès qu'il bouge, et la perfection de l'homme immobile lorsqu'il ne bouge pas. Aucun geste superflu, une économie de moyens qui confine à l'ascèse et débouche sur la grâce. Des mains de médecin ou de prophète – ni de flic ni de cow-boy. Cinquante-sept ans. Pas de dégâts. Des rides d'harmonie comme il y en a d'expression. Sur la temps gauche, cependant, un méandre émouvant, une petite veine saillante, et qui bat. Il est là. Incroyablement présent et lointain, gentil et distant.

Du calme ? Comment, du calme... Je voudrais vous y voir. Et qu'on ne s'y trompe pas, l'effet Eastwood se fait sentir quel que soit l'âge, le sexe, les opinions politiques ou cinéphiliques de son interlocuteur. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter à un long article de Norman Mailer paru en 1983. L'auteur des *Nus et les morts* craque littéralement, écrivant : « [Clint Eastwood] *a ce corps mince et discipliné qu'on ne voit que chez les meilleurs danseurs, les alpinistes, les skieurs de compétition et les funambules. Son visage a la même pureté déconcertante. On pourrait aussi bien être devant un assassin que devant un saint.* » Et l'écrivain se pose la question : Est-il très beau ? Répondant : *« Je n'ai pas pour habitude de penser aux hommes en termes de beauté. Mais il l'est. »* L'affaire est entendue.



« Je suis ce que vous voulez »

CLINT EASTWOOD vient d'acheter à Carmel une vaste propriété dont les prés descendent jusqu'à la mer. Ce n'est pas le syndrome du marquis de Carabas, plutôt celui du shérif écolo. Il n'a pas l'intention de faire grand-chose de ce Mission Ranch mais voulait lui éviter la pioche sacrilège des promoteurs immobiliers...

Tout de suite il dit que *« son mandat de maire est un engagement « civique », pas « politique »* et aussi : *« C'est mignon, Carmel, n'est-ce pas une bonne idée d'y supprimer toutes les enseignes au néon ? Ça repose, non ? »*

Ce n'est pas sa faute, mais on se sent un peu intimidé. Alors on commence, bêtement, par demander des nouvelles des enfants, le garçon, la fille, qui furent tous deux ses partenaires. Kyle est étudiant ; Alison *a quatorze ans* et *« elle est jolie »*. Eastwood dit ça comme s'il rapportait qu'elle s'est lancée dans la pratique du trapèze volant sans filet. « Elle est jolie... ». Danger.

Pourquoi *Heartbreak Ridge* ? Pourquoi, une fois de plus, un personnage si ambigu ? *« Je suis fasciné par les militaires,* dit-il, *leur fonction organique est d'aller à la guerre. Et je me suis toujours demandé ce qu'ils peuvent bien devenir lorsqu'ils n'ont pas devant eux un champ de bataille. La paix, pour eux, c'est la mort. Ça me semblait un bon ressort dramatique.*

» Highway se dit : tout ce que j'ai touché, je l'ai gâché. Personne ne m'attend, nulle part. Et lorsque l'officier lui propose de reprendre son vieux collier pour essayer de le passer au cou de jeunes chiens, il sait que c'est la seule solution. Highway est un dinosaure, je ne pense pas qu'il soit très intelligent, mais il est intuitif, instinctif, il a appris la psychologie des rues.

— Vous l'aimez bien ?

— *Oui. J'espère qu'on l'aimera aussi, parce qu'il y a des gens comme ça. »*

Ça y est, c'est parti, on extrapole, on extrapole... La psychologie des rues, n'est-ce pas celle qu'a apprise aussi le jeune Clint, suivant sur les routes de la grande dépression son *« papa anglo-écossais et sa maman hollando-irlandaise »* ? C'était le temps, il le rappelle sans forfanterie, sans amertume, *« où il fallait faire beaucoup de petits boulots pour avoir un dollar en poche »*...

Revenons à nos « marines ». Le personnage que joue Marsha Mason est très fort. Elle a passé ses meilleures années à attendre ce soiffard de Highway...

« Dans le script original, elle le revoyait, et lui retombait aussitôt dans les bras. J'ai voulu qu'elle soit aussi dure qu'il l'est, lui. »

Contrat tenu jusqu'à la fin du film, drolatique et poignante. Marsha Mason attend son « héros » rapiécé, elle agite un petit drapeau américain, un peu comme une fleur sur une tombe. La musique, martiale à vomir, accueille les soldats « triomphants » de retour de la Grenade. Elle et lui s'en vont main dans la main, comme Charlie Chaplin et Paulette Godard dans « les Temps modernes », mais on n'y croit pas. Et Clint Eastwood non plus : *« J'ai donné à Marsha comme indication : tu sais que vous allez avoir une bonne soirée. Mais demain, les bagarres recommenceront ! »*

« Le Cubain, c'est l'ennemi du jour »

— Vous êtes le premier cinéaste à avoir montré l'intervention américaine sur l'île de la Grenade.

— *Parce que c'est un engagement militaire récent, c'est tout. J'éprouve plutôt des doutes sur la façon dont tout ça a été maîtrisé; mais, bon, c'est arrivé. Le Cubain, c'est l'ennemi du jour, hier, c'en était un autre...*

— Avez-vous été soldat vous-même, un bon soldat ?

— *Je n'ai pas fait d'excès de zèle et ai refusé de suivre l'école d'officiers... En fait, j'ai eu de la chance, beaucoup de chance, j'aurais dû aller en Corée, comme le sergent Highway. Mais lors d'un vol de liaison, mon avion s'est crashé, j'ai nagé sur une distance de 4 kilomètres pour rejoindre la côte. Après, on m'a demandé d'attendre la commission d'enquête. Mais il n'y a pas eu d'enquête... Et je n'ai pas été au front, devenant, puisque j'avais au moins fait preuve de ma compétence en ce domaine, instructeur de natation...*

— Avez-vous consulté de véritables « marines » ? Ont-ils été choqués, notamment par le langage pour le moins cru qu'ils sont censés employer ?

— *Oui, j'ai eu des consillers et ceux qui étaient sur le film l'ont aimé. Au département de la défense, au Pentagone, ç'a été plus nuancé. Une projection qui devait être organisée au bénéfice d'un régiment proche du camp où nous avons tourné a été annulée, et le nom de certains vrais « marines » qui ont fait de la figuration a dû être retiré du générique...*

— Pourquoi vous êtes-vous à ce point défiguré dans *Heartbreak Ridge* ? Encore ce fameux masochisme qui semble être un des ressorts de votre inspiration ?

Clint Eastwood soupire, marque une légère lassitude, affirme que son sergent Highway a surtout été détruit moralement, à l'intérieur. Et que, pour montrer l'intérieur, forcément, il a été amené à en montrer l'extérieur. Ce qui est tellement plus facile, puisqu'il suffit d'un bon maquillage...

On s'accroche aux branches, on crache le mot fatal, « mais tout de même, votre image »... Et lui, après un silence (il manie très bien les silences), laisse tomber la révélation, la confidence qui va laisser pantois ses agiles hagiographes, ses exigeants exégètes : *« Mon image ? Mais je n'ai jamais eu d'image. Déjà dans les westerns spaghettis, j'étais crasseux, décati, mal rasé, puant, avec mes cigarillos dégueulasses, crachant sur les chiens... Bon, ça n'était pas moi. C'était le rôle. On me demande tout le temps : Vous êtes de gauche ? Vous êtes de droite ? Ou : Vous ne pouvez être ce que vous semblez ? Ma réponse est simple, je suis ce que vous voulez.*

» Aux Etats-Unis surtout, les gens ne font pas la différence entre l'homme et son rôle. S'ils pensent que Clint Eastwood, c'est Dirty Harry, un type fanatique, c'est que mon interprétation les a affectées de telle sorte qu'ils puissent le penser sans rigoler. OK, c'est formidable. Et s'ils croient que je suis le sergent Highway, épatant. Je considère qu'ils me font un compliment. A double tranchant, soit. Mais un compliment. »

« Clint for president »

Au fait, est-il de droite ou de gauche ? Il rit. Affirme que son respect de l'individu et de l'individualisme l'excluent plutôt de toute allégeance à un groupe ou à un parti. Et que, oui, cette image droitière l'ennuie parfois, mais qu'il ne va pas essayer de se justifier. Puisque, c'est vrai, il n'est pas situé à l'extrême opposé. *« Je ne suis pas un républicain conservateur,* dit-il, *je suis un démocrate libéral. »*

Cohérent, voilà ce qu'il est, et américain. Tellement. Un Américain de rêve. Et l'on comprend soudain pourquoi certains se prennent à espérer que l'histoire sache vraiment bégayer... *Clint for president.* Le dieu du cinéma nous en préserve.

Comment travaille-t-il lorsqu'il est à la fois metteur en scène et comédien ? *« C'est un job plutôt solitaire, où il est interdit de montrer le moindre sentiment d'insécurité, vous êtes au bout de la chaîne, si vous n'apparaissez pas sûr de vous, c'est un désastre. Pour savoir si j'ai bien joué une scène, il me suffit de regarder le visage du chef opérateur. Je ne souffre pas trop cependant, je ne suis probablement pas assez compliqué pour ça. Pourtant, souvent, aux trois -quarts du film, m'arrivent les vraies questions, les bien douloureuses : Mais qu'est-ce que tout cela peut signifier ? Est-ce que ça ressemble à quelque chose ? Y aura-t-il sur terre un seul homme qui ait envie de voir ça ? »*

Sait-il pourquoi les films de lui que nous préférons, sont justement ceux qui, aux Etats-Unis, sont les plus mal aimés, *Honkytonk Man, Bronco Billy, Pale Rider* ? Il évoque le peu de « professionnalisme » d'une grande partie de la critique américaine, et précise que les films que nous aimons sont aussi ses favoris. Peu lui importe qu'ils fassent de l'argent ou pas. Il a gagné à coups de succès, à coups de *Dirty Harry*, le droit – relatif – à l'échec.

Il ne parle à personne, il ne parle pas aux patrons des studios, il ne parle pas à la presse, il ne possède pas de smoking, il en loue un lorsque le besoin s'en fait sentir. Ce sont ses privilèges.

A-t-il des projets ? Oui, deux films où il se tiendrait seulement derrière la caméra, où il ne jouerait pas. *« Pour se reposer. »* N'envisage-t-il pas d'incarner l'inspecteur Harry encore une fois ?

« Si quelqu'un pouvait imaginer qu'il puisse encore arriver quelque chose d'intéressant à cet homme, pourquoi pas ? »

Est-ce dur d'être libre ? *« Non, je préfère,* dit-il. *Tout le monde est très nostalgique... Ah ! Le bon vieux temps ! Ah ! Le bon vieil Hollywood ! Clark Gable, Carole Lombard ! Mais ils étaient tous ligotés par des contrats, et avaient peu de chances d'être responsables de leur destin. »*

Est-il conscient d'être une star, une des toutes dernières ? Il répond : *« Si quelqu'un se réveille le matin en se disant, je suis une star, il doit avoir une vie bien assommante. »* Puis il regarde le paysage, les moutons noirs, le chien roux qui gambade, et murmure : *« Cette lumière merveilleuse ne durera pas très longtemps. Il faut en profiter tout de suite. »*

DANIELE HEYMANN.



ÉCONOMIE

CINÉMA

« Chronique des événements amoureux », d'Andrzej Wajda

Le domaine enchanté

Andrzej Wajda a retrouvé l'inspiration intimiste du « Bois de bouleaux » et des « Demoiselles de Wilko ». Il a peint la Lituanie de son enfance aux couleurs du « Grand Meaulnes ».

UN train roule à travers une campagne verte et ensoleillée. De la portière de son compartiment, un garçon, Witeck, en vareuse et casquette de lycéen, regarde défiler les prés et les bois, et aussi une armée d'un autre âge : des lanciers à cheval paradant au son d'une musique qui pourrait être fanfare viennoise, des fantassins se livrant à des exercices qui semblent des divertissements.

En ce printemps 1939, revenant chez lui, dans la région de Wilno, en Lituanie polonaise, Witeck, qui a le cœur en fête, voit, au fond, ce qu'il veut voir : des soldats-jouets, une nature idyllique, le pays de sa jeunesse. Un travelling latéral accompagnant la marche du train le fait entrer dans un monde qui, malgré les allusions à l'actualité, restera intemporel.

Car Witeck va aimer, en perdant la notion du temps. Et les signes placés sur sa route — l'évêque à la figure vieille et décharnée que lui montre le contrôleur avec respect (c'est un notable), l'inconnu brusquement surgi pour lui tenir des propos énigmatiques, — ne le détourneront pas de ses préoccupations.

Witeck retrouve ses amis, sa famille, les maisons de bois tapies dans leurs grands jardins de chaque côté d'une rue aux allures de chemin forestier. Catholiques polonais, protestants allemands, juifs et biélorussiens vivent en bonne intelligence. Les deux copains de Witeck courtisent des filles qui n'ont pas l'air farouche et mettent de la bohème dans cette société de villégiature.

Lui tombe amoureux d'Alina, fille d'un officier habitant la maison la plus bourgeoise et la plus fermée. Il a des ruses de gamin pour s'y introduire. Et des émois de collégien lorsqu'il grimpe à la fenêtre de sa belle et la regarde se déshabiller. De temps en temps, l'inconnu du train — un fantôme, une vision — reparaît et parle de choses qui ont eu lieu... dans l'avenir.

Auteur du roman dont le film est tiré, Tadeusz Konwicki tient ce rôle comme pour accentuer l'aspect rêvé de l'histoire. Wajda, qui semble être revenu à l'inspiration intimiste (mais très nationale) du *Bois de bouleaux* et des *Demoiselles de Wilko*, a changé, en fait, de direction, réalisé un film beau et dépaysant où un coin de Lituanie polonaise en 1939 — son propre pays d'enfance recréé — est devenu comme le domaine enchanté de notre *Grand Meaulnes*.

Inutile, donc, même si certains détails du passé sont exacts, de chercher ici le tableau d'une Pologne de l'Est sur le point de s'effondrer dans la guerre. Cette guerre, on en parle mais personne n'y croit. Les adolescents au cœur d'enfant, aux sentiments volontiers excessifs, ont leur univers à eux : baigné de clair de lune tout autant que de soleil, univers de romantisme et de chimères où l'on va jusqu'à vouloir mourir au bord de l'eau dans un mariage blanc, pour échapper à l'incompréhension des parents et jouer un rôle, univers plus solide pourtant que celui des adultes puisque — la dernière image symbolique ne le dit-elle pas ? — il résistera aux bombardements et à la guerre surgissant dans un envol de lanciers qui ont terminé leur quadrille.

Paulina Mlynarska et Piotr Wawrzynczak, interprètes merveilleux et touchés par la grâce, incarnent une jeunesse éternelle que Wajda n'a jamais montrée. Depuis *Une fille a parlé* en 1954, il a été dans bien des films le peintre des générations de souffrance et de lutte marquées par les horreurs de la guerre, les désarrois de l'après-guerre, la période stalinienne et, d'une façon générale, le déterminisme historique. Avec ses adolescents du domaine enchanté, il ne se replie pas sur un passé idéalisé, il regarde autrement, en ouvrant de nouvelles portes, de nouvelles fenêtres.

J. S.

« Je voudrais encore m'engager »



APRÈS l'Homme de fer *(1981), Andrzej Wajda avait tourné* Danton *et* Un amour en Allemagne *hors de Pologne. Rentré dans son pays qu'il n'avait jamais envisagé de quitter, il travailla au théâtre. L'an dernier, il est revenu au cinéma avec* Chronique des événements amoureux, *adaptation d'un roman de Tadeusz Konwicki, écrivain non conformiste qui n'a toujours pas le droit de faire éditer ses œuvres dans le circuit officiel.*

« Au bout de trente ans, *dit Wajda*, je ne peux pas faire le naïf. J'ai présenté un projet de film que j'avais envie de réaliser et que je voulais pouvoir montrer au public. Si Tadeusz Konwicki a publié deux ou trois livres dans ce que nous appelons le deuxième circuit, c'est-à-dire en dehors de la censure, il n'est jamais parti du principe que c'était une voie unique. D'ailleurs, malgré cela, son dernier livre a été édité officiellement. Le système fonctionne ainsi, les artistes y ont introduit un certain dualisme. Et le projet de *Chronique des événements amoureux* a été autorisé parce que, si nous faisons un film sous l'égide de la production d'Etat, d'une certaine manière cela nous lie. C'est vrai, mais il n'y a pas d'autre solution possible pour le cinéma. Et les limites de la censure ne sont jamais rigides. Tout de même, il nous appartient de lutter pour une plus grande souplesse, une plus grande liberté.

» J'ai placé au générique une citation du poète Adam Mickiewicz disant que le seul domaine rêvé où puisse se trouver heureux un Polonais est le pays des années enfantines. Mickiewicz parlait de son enfance à lui et cela correspondait aux années où la Grande Armée de Napoléon 1er se mettait en marche vers Moscou. Eh bien, j'ai l'impression que Mickiewicz est plus proche de l'année 1939 que nous n'en sommes aujourd'hui. Dans mon esprit, 1939, en Pologne, c'était encore la fin du dix-neuvième siècle. Le monde a terriblement changé depuis. Je n'ai pas songé au réalisme historique.

» Tous les problèmes propres à la Pologne ont éclaté en même temps que cette guerre dont les gens disent, dans le film, qu'elle ne se produira pas. Je pense que la société polonaise n'avait pas conscience d'une vraie menace. Mon père était officier. Il ne nous aurait pas caché la vérité. Il devait penser que l'armée polonaise était assez forte pour se battre contre les Allemands, au cas où cela arriverait tout de même. Les discours de Hitler à la radio étaient peu écoutés. On se demandait pourquoi il criait tellement. Evidemment, nous vivions dans des illusions. Mais cela ne tient-il pas aussi aux « années enfantines » ? Les premiers Allemands que j'ai vus arriver avec leur matériel de guerre m'ont donné l'impression d'être des Martiens, des extra-terrestres.

» J'ai donc réalisé un film sur des impressions de jeunesse. Au début, j'avais voulu prendre des acteurs un peu plus âgés. Mais leurs visages étaient trop contemporains, avec cette agressivité de ceux qui se veulent tout de suite adultes et ne s'étonnent plus de rien. Je n'aurais pas pu trouver avec eux la naïveté, la fraîcheur propres aux personnages du film. Ils auraient rajouté de l'idéologie ou feint l'innocence. Alors, j'ai cherché ailleurs qu'à Varsovie, le plus loin possible à l'Est. J'ai vu et choisi de très jeunes gens à l'âge du bac, qui avaient participé à des troupes de théâtre amateur. Ces jeunes gens de province correspondaient à mon imagination sur les visages, les attitudes, les sentiments des adolescents de 1939.

» J'ai soixante ans. En apparence, c'est un fait sans signification. Mais je commence à me dire que mes devoirs de cinéaste doivent être différents. Au début, je devais détruire des concepts erronés, surprendre, agir par tous les moyens pour attirer l'attention sur ce que j'avais à dire. Je l'ai fait longtemps. Mais lorsqu'on a soixante ans, il faut se poser des questions sur ce qu'on a à dire, plutôt que de le crier à tout le monde. Or, je ne sais pas s'il me reste tant de choses que cela à dire. Cela dépendra de la suite des événements. Y aura-t-il vraiment une accélération de ces changements que nous attendons tous ? C'est une possibilité.

» Je voudrais encore m'engager, c'est clair. Sinon, il me reste, en pratique, une nécessité : me tourner du côté des jeunes, et essayer, d'une certaine manière, de leur transmettre mon point de vue sur la vie, sur le monde. Point de vue qui, paradoxalement, s'est formé en même temps que se formaient les jeunes gens du film dans la naïveté et la foi en la vie. Oui, je voudrais m'adresser aux jeunes, pour faire encore quelques jeux d'enfants avec eux : cinéma, théâtre, arts. Tout cela n'a pas encore de forme déterminée. Mais je pense que là est mon dernier devoir. »

Le 3 mars, Andrzej Wajda va commencer, en Pologne, le tournage des Possédés *d'après Dostoïevski.*

Propos recueillis par JACQUES SICLIER

Le débat sur la Cinémathèque

« Une crise ? non, une renaissance »

« Crise à la Cinémathèque : une nouvelle affaire Langlois ? » Sous ce titre, Jean-François Lacan évoquait la polémique soulevée par l'éventuel transfert du musée Langlois au Palais de Tokyo (le Monde *du 31 janvier). Le cinéaste Costa-Gavras, président de la Cinémathèque, exprime, au terme de son mandat, sa position.*

AVEC l'appui constant d'une majorité des administrateurs, j'ai pu depuis cinq ans coordonner les efforts de redressement de l'association. Ces efforts auraient été vains sans un exceptionnel soutien de l'Etat dont j'affirme qu'il fut appliqué dans un respect absolu de notre indépendance. Sous mon mandat, les crédits mis à notre disposition ont été multipliés par cinq, sans qu'aucun contrôle supplémentaire, aucune pression, aient été exercés en contrepartie. Avec une subvention de 25 millions de francs et la présence de trois représentants de l'administration au sein du conseil de vingt-quatre membres, la Cinémathèque n'a jamais été plus indépendante qu'aujourd'hui. De même, seule la politique de redressement et d'autonomie de décision poursuivie a permis d'attirer la confiance de nombreux partenaires privés qui ont offert leur concours financier ou technique.

Grâce à ces moyens financiers, grâce à cette indépendance matérielle nouvelle, nous avons pu enfin, et en toute liberté, nous attaquer aux tâches essentielles pour lesquelles tant de retard avait été accumulé.

Sauver les films fut la première de ces tâches. Combustion ou dégradation naturelle des vieilles pellicules « nitrate » : les admirables collections amassées par Langlois étaient en danger de mort. Nous avons obtenu les entrepôts modernes indispensables, commencé à dresser enfin le catalogue scientifique de nos richesses, informatisé les connaissances ainsi rassemblées. Surtout, nous avons organisé avec les crédits nouveaux l'activité de restauration. Au rythme, encore insuffisant, de cent titres chaque année, nous transférons sur des supports stables les copies les plus précieuses et les plus menacées.

Il fallait aussi préserver les collections de livres, de photographies, d'affiches, de décors, d'appareils, de costumes. Cela a été entrepris avec l'aide de la Fondation de France. J'ai obtenu de l'Etat un lieu où nous avons pu rassembler les bibliothèques de la Cinémathèque et de l'IDHEC, qui accueille annuellement sept mille visiteurs. Plus de trois mille pièces du musée et des réserves ont été restaurées.

Le premier musée moderne

Nous avons également entrepris de discipliner la gestion. Les équilibres financiers ont été rétablis, des méthodes de fonctionnement strictes ont été adoptées, des ressources nouvelles ont été trouvées auprès de mécènes, tel le GAN.

Puis nous nous sommes efforcés, par l'édition de livres, la présentation d'expositions, la diffusion d'un journal, l'organisation de rencontres avec des créateurs de tous pays, de mieux informer le public, d'ouvrir nos activités vers de nouveaux partenaires à Paris, en province, à l'étranger, de collaborer avec musées, facultés, centres culturels, festivals. Enfin, nous avons préparé le projet d'extension de la Cinémathèque au Palais de Tokyo.

Mais tout cela, c'est hier. L'association va élire dans quelques mois un nouveau gouvernement. Au terme de cette première étape de réorganisation, je souhaite que le prochain conseil soit en mesure de répondre en toute clarté à la seule vraie question : quelle Cinémathèque veut-on ?

Le projet existe. Il est le même depuis cinquante ans. Langlois l'avait inscrit au fronton de la salle de projection de Chaillot : « Musée du Cinéma ». En 1969, il écrivait : « *Comme nous sommes loin du but ! De cette Cinémathèque idéale qui conserverait toute la production nationale et dont les salles de projection seraient celles qu'en attend le public, au centre d'un musée qui ne serait pas seulement le réceptacle de l'art cinématographique... mais également qui ferait connaître par des expositions temporaires et des présentations de films toutes les formes nouvelles du cinéma indépendant du monde entier.* »

Le projet n'a pas changé : faire de la Cinémathèque le premier musée moderne et vivant consacré au cinéma. Ce qui a changé, ce sont les conditions de réalisation de ce projet : les formes de diffusion de la culture se multiplient, les techniques de conservation et de consultation évoluent, les exigences du public se transforment. Ce choix n'a jamais été remis en cause. Les représentants de l'Etat au sein du conseil ne s'y sont opposés d'aucune façon. Mais faut-il en rester là ?

Le Palais de Tokyo, c'est d'abord des salles offrant des conditions de projection parfaites, permettant la présentation d'un répertoire des créations majeures de l'histoire du cinéma : rétrospective d'œuvres complètes ; découverte du patrimoine au fur et à mesure de sa restauration ; programmation par thèmes, par périodes, par pays ; cartes blanches multipliant les points de vue d'auteurs, de critiques, de techniciens ; analyse de la production contemporaine. Au Palais de Tokyo, nous disposerons de trois nouvelles salles de cinq cents, deux cents et cent places.

Ensuite, des espaces d'expositions dotés de moyens muséographiques modernes. En 1986, nous avons exposé Méliès, Trauner, Fennecker, Langlois, *Metropolis*. Au Palais de Tokyo, 3 000 mètres carrés seront consacrés aux expositions.

Il faut aussi des équipements de recherche et de consultation des archives : salles de visionnage et bibliothèque. Dans un temps prochain, tout film devrait pouvoir être visionné, comme à la Bibliothèque nationale on consulte tous les livres. Utopie, dira-t-on, mais n'a-t-on pas crié « utopie » quand, il y a cinquante ans, Langlois a décidé de sauver les films ?

Au Palais de Tokyo, nous disposerons de salles de consultation et du centre de documentation le plus important à ce jour. Enfin, il faut des lieux de rencontres. Alors que Lubitsch et Bergman attirent plus d'audience que bien des films dits commerciaux, un centre muséographique consacré au cinéma devient, comme tous les grands musées le sont aujourd'hui, un espace vivant et populaire, lieu d'accueil, d'échanges et de débats.

Deux conceptions s'affrontent

Folie des grandeurs, tentation bureaucratique ? Deux conceptions de la Cinémathèque s'affrontent. Masqué par une polémique sans fondement — l'indépendance de l'association n'est pas menacée, le déménagement du musée Henri-Langlois n'a jamais été décidé — le débat véritable va s'imposer à nos successeurs. Je souhaite que toute la profession y contribue. Et que le choix adopté soit celui d'une Cinémathèque ambitieuse, ni technocratique ni idolâtre, ouverte aux jeunes auteurs qui bousculent le cinéma comme l'avaient fait leurs prédécesseurs des années 60 — mais qui contrairement à ceux-ci ne font pas partie de l'association, — dotée enfin d'institutions démocratiques rénovées qui la préservent de ses démons.

Le Palais de Tokyo est pour nous la chance de faire vivre l'héritage et de répondre à l'attente de ceux qui ont du cinéma l'idée la plus haute. Ce fut notre tâche de rendre possible cette chance. Ce sera la responsabilité de nos successeurs de la saisir ou non.

COSTA-GAVRAS.











CINÉMA

« Mosquito Coast », de Peter Weir

Un bon sauvage



Harrison Ford

Après l'Année de tous les dangers et Witness, Peter Weir nous propose une parabole rousseauiste qui donne presque envie de militer pour le béton et le tout-nucléaire

DANS le précédent film de Peter Weir, *Witness*, Harrison Ford, flic mal embouché, se laissait séduire par la rigueur morale des Amish — secte d'origine allemande qui refuse la permissivité et le confort de notre temps. Dans le nouveau film de Peter Weir, *Mosquito Coast*, il va beaucoup plus loin : cramponné aux mythes écologistes des années 60 et à l'idéologie du bon sauvage, il cultive le catastrophisme nucléaire, la haine de la télévision en couleurs et prédit à son pays bien-aimé, mais décadent, un sort atroce.

Bricoleur génial, il invente un réfrigérateur économique à hydrogène, que personne ne prend au sérieux. C'en est trop. Il emmène sa famille dans une jungle rébarbative du Honduras. Son chemin croise celui d'un pasteur à peine honnête — André Gregory, parfait — qu'il affronte à coups de citations bibliques et qui cherche à tout prix à récupérer ses ouailles, recrutées pour la fabrication d'un réfrigérateur géant.

Chemisette hawaïenne, cheveux mi-longs tirés en arrière, regard myope derrière ses petites lunettes, ne serait-ce son sourire et sa voix, irrésistibles, on ne le reconnaît pas. Le physique n'est plus l'élément prédominant du charme. Harrison Ford révèle sa vraie nature de comédien : l'humour — on connaissait — et quelque chose de nouveau : une force implacable qui le mène progressivement au cœur de la folie, de l'obsession meurtrière, suicidaire. Le doute ne l'effleure jamais, il se conduit comme un gourou, il envoûte et exige, ne voit même pas le désarroi de ses enfants, de son fils aîné, adolescent réellement pur, qui a longtemps pris son père pour un saint et ne sait plus à quel saint se vouer. Quant à sa femme — Helen Mirren — malgré ses cheveux abîmés, et ses coups de soleil, elle reste aux côtés de son mari — le meilleur appartient au passé, reste le pire.

D'abord écolo brouillon et attendrissant, Harrison Ford en arrive à tuer de façon abominable trois desperados qui le gênent. Dieu manifeste sa colère en faisant exploser le réfrigérateur, mais ni cette mini-catastrophe nucléaire, ni la pollution de la rivière, ni l'abandon des bons sauvages, ni le typhon, rien ne peut arrêter le dangereux mystique, rien si ce n'est la mort par balle perdue. Et sa famille enfin peut redescendre la rivière dans une frêle embarcation, vers les miasmes de l'Amérique civilisée — on se croirait chez Werner Herzog, dérision en plus.

Mosquito Coast est un film impeccable. Le rythme du récit, les enchaînements, les alternances de suspense, de réflexion, de gentillesse, de rire, tout est bien dosé, merveilleusement filmé. Les catastrophes naturelles ou non, les paysages étouffants, la nature, la fatigue, tout y est, on s'y croirait, et en même temps — délibérément ou non — tout reste glamour, les couchers de soleil comme l'ébouriffage très haute coiffure des enfants, leurs vêtements harmonieusement troués comme les doux méandres de la rivière, aussi belle qu'un dépliant touristique.

Peter Weir, réalisateur australien de *Pique nique à Hanging rock*, de *la Dernière Vague* — contes troubles et fantastiques, — mais aussi de grandes machines comme *l'Année de tous les dangers*, manipule les grands sentiments. La manière dont il tourne en dérision les pauvres tentatives humaines pour trouver le bonheur et met en valeur l'exaltation de la bonne mère nature est exaspérante et donne envie de militer pour le tout-béton et le tout-nucléaire. Le pire est qu'à plusieurs reprises on pense à la naïveté appuyée, au simplisme de ses compatriotes Peter Fairman et Paul Hogan, metteur en scène et interprète de *Crocodile Dundee*. Talent en plus, mais quand même...

COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

Peintres français du XVIIIe siècle

Pierre Subleyras, anachronique

On redécouvre au musée du Luxembourg un peintre de grand talent, Pierre Subleyras, « chaînon manquant » qui relie le classicisme du XVIIe siècle au néo-classicisme du XVIIIe finissant. Tandis qu'au pavillon de Flore triomphe le dessin français, de Watteau à Lemoyne.

PEINTRE du siècle de Louis XIV égaré dans celui de Louis XV, peintre provincial établi à Rome au moment où la Ville Eternelle cède à Paris son rang de capitale des arts, Pierre Subleyras a, sa vie durant, cultivé, à son insu parfois, le génie de l'anachronisme et du déphasage. Rarement artiste s'est ingénié avec autant de constance à n'être pas de son temps et de son pays. Passe qu'il soit né d'une famille catholique en plein pays protestant nîmois, dans une période de dragonnades et de fuites au « désert », en 1699. Passe encore qu'il se soit voué aux pinceaux et aux couleurs de la peinture religieuse honnie des pasteurs : une tradition familiale puissante l'y incitait. Mais ensuite, les paradoxes se multiplient.

A commencer par celui d'une éducation presque exclusivement toulousaine. Attiré par la réputation — et les collections — de la ville, Subleyras entre dans l'atelier de Rivalz, grand maître local, et fait siennes ses admirations. Or celles-ci se rapportent biens moins à la peinture à la mode de Paris, le Paris de la Régence et de Watteau, qu'aux fondateurs du siècle passé, aux Lesueur, La Hyre et autres Champaigne. S'il consent à exécuter des portraits fort gracieux, Subleyras aspire très tôt au sublime éloquent de ses modèles. Il lui faut des compositions vastes et construites et des sujets émouvants, qu'il les tire de la mythologie ou de la Bible. Il les traite avec suffisamment de talent pour devenir célèbre, quoique toulousain.

Quand il consent enfin à venir à Paris, il obtient le Grand Prix sans peine, quatre ans après Boucher, trois ans après Carle Vanloo. On peut alors le croire délivré de son éducation réactionnaire, tout prêt à s'abandonner aux délices enrubannées chères aux Goncourt.

Erreur. Le Subleyras romain est plus étranger au goût du jour que jamais. D'abord parce qu'il décide de demeurer à Rome et refuse, malgré maintes offres, de s'en revenir en France comme d'aller régner à Madrid ou à Dresde. Rome l'enchante, il s'y marie, il se fait artiste italien. Comme Poussin, naturellement, Poussin dont il imite le destin et, de temps à autre, le style. Mais comme un Poussin tenté par le mysticisme : loin de se passionner pour Ovide, Subleyras consacre ses efforts à ce qu'on pourrait considérer comme une restauration de la peinture d'église. Il peint un admirable saint Jean d'Avila, saint Benoît ressuscitant un enfant ou saint Camille de Lellis sauvant les malades lors des inondations du Tibre de 1598.

Pour Milan ou pour Rome, il travaille à des compositions de plus en plus vastes, de plus en plus sobres aussi. Les couleurs s'amenuisent. Reste le blanc des surplis, le bistre des chairs, le rouge acide d'une étoffe. Une nature morte distrait parfois le regard, sans remettre en cause la sévérité de l'ensemble. Les lignes sont raides, les architectures structurent la toile : Subleyras est un anti-Tiepolo, un ennemi des ornements superflus. Ses portraits eux-mêmes se teintent d'un peu d'inquiétude, témoin celui d'Horace Walpole, les yeux écarquillés devant le peintre.



Subleyras : *Saint Jean d'Avila.*

Quand il meurt, à cinquante ans, ayant vu sa *Messe de saint Basile* placée sur un autel de Saint-Pierre de Rome, son décès passe presque inaperçu. Ultime décalage, puisque quelques décennies plus tard, quelques pensionnaires de l'Académie de France découvraient à leur tour les vertus du rigorisme pictural. Il n'est pas indifférent que ce soient, parmi d'autres, les œuvres sacrées de Subleyras qui aient conduit le jeune Louis David à se faire l'apôtre d'une réforme de son art. L'anachronisme devenait alors révolution. Reste à Subleyras, avec la gloire de quelques chefs-d'œuvre austères, celle d'avoir eu raison trente ans trop tôt.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, jusqu'au 26 avril. Un catalogue exemplaire, à la fois par sa clarté et par l'abondance des informations qu'il procure, accompagne l'exposition (382 p., 220 F).

Les plaisirs de la sanguine

ON a beau le savoir, il est chaque fois délicieux de le vérifier : le cabinet des dessins du Louvre est un vrai cabinet des merveilles, *Wunderkammer* de croquis, esquisses, premières pensées, projets, notes et portraits. Saison après saison, Roseline Bacou en révèle une anthologie, suivant l'ordre chronologique des filiations et des influences. La dernière en date réunit des œuvres exécutées dans le premier tiers du dix-huitième siècle et confronte le savoir-dessiner et les inspirations très différentes de quatre maîtres, Louis de Boullogne, Antoine Coypel, Antoine Watteau et François Lemoyne.

Ils ont en commun une virtuosité effarante — on dirait presque accablante en songeant combien celle-ci s'est perdue par la suite. Ce serait peu de dire qu'ils maîtrisent leurs moyens : ils les possèdent si parfaitement qu'ils développent une science complexe où traits, rehauts et allusions colorées s'équilibrent et se complètent. Grands amateurs de papiers gris ou bleutés, particulièrement Boullogne, ils usent de pierre noire, de craie ou de sanguine en fonction du fond. Le plus souvent, ils emploient ces procédés simultanément, quitte à introduire quelques détails à la plume et à ombrer au lavis. Anatomie, physionomie, architectures et vêtements leur étant motifs familiers, l'exécution semble d'une absolue facilité.

Coypel, esquissant ses décors monumentaux pour le duc d'Orléans ou ses grandes toiles religieuses, se livre à toutes les fantaisies de la contre-plongée, du raccourci, du mouvement tournant et de la chute. Il connaît Véronèse, il serait fort capable de l'égaler. Les anges de Lemoyne planent, les ailes ouvertes, sans souci de la vraisemblance : il n'importe, l'élégance y supplée.

Watteau n'est pas le moins adroit de ces praticiens imperturbables, on s'en doute. Cependant, dans la mesure où, comme Lancret, il se cantonne dans l'étude de figure ou le portrait d'expression, enfants noirs ou flûtistes joufflus, il lui manque les envolées d'un Coypel. On le voit dans l'une de très rares études de compositions qui existent de sa main : cet incomparable spécialiste du détail échoue à mettre en place les formes, là où d'autres, Coypel bien sûr, mais encore Subleyras ou Boucher, témoignent de l'étendue de leurs ressources. Sans doute ces derniers récitent-ils ce qu'ils ont appris en Italie, mais ils le récitent avec une telle fougue que le pasticheur en devient convaincant. Heureuse époque.

Watteau : *Etude d'homme nu agenouillé.*

Ph. D.

★ Pavillon de Flore, musée du Louvre, jusqu'au 1er juin.

Trois volumes

LE premier de la liste est Abel de Pujol pour son *Egypte sauvée par Joseph* ; le dernier est Zuber (Henri) pour son *Laboureur en Haute Alsace*. Entre ces deux noms s'étend sur deux volumes le catalogue complet des peintres français conservés au musée du Louvre et au musée d'Orsay. L'entreprise était nécessaire et colossale. Elle a été menée à bien, et tout visiteur peut désormais connaître l'inventaire des collections françaises, classé par ordre alphabétique d'artiste, chaque œuvre étant reproduite en noir et blanc d'une manière très lisible.

Au reste, il ne s'agissait pas de réussir un album charmant, mais de publier un instrument de travail facile à consulter, un répertoire exhaustif et précis, *qui comptabilise et décrive*. C'est ainsi que d'innombrables peintres, d'innombrables œuvres, parfaitement oubliés accèdent enfin à une mince immortalité : Poterlet précède Poussin, Delance suit Delacroix dans ce registre solennel.

Un troisième volume contient les index — dont un prodigieux *index iconographique*, — les provenances et l'énumération des dépôts, toutes indications utiles. Il met un terme à l'entreprise de catalogage commencée il y a une dizaine d'années — car il a fallu ce délai pour venir à bout des sept mille cinq cents œuvres du Louvre et d'Orsay...

Ph. D.

★ Trois volumes, édités par la Réunion des musées nationaux, 334, 334 et 398 p., 700 F les trois.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim. de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

JAPON DES AVANT-GARDES 1910-1970. Architecture, design, arts appliqués, arts du graphisme et de l'affiche. Grande galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 mars.

JULIAN SCHNABEL, RICHARD BAQUIE, MARCEL ODENBACH. Galeries contemporaines du MNAM. Jusqu'au 22 mars.

KOKOSCHKA. Dessins de 1906 à 1926. Salle d'art graphique (4e étage). Jusqu'au 22 mars.

LE JAGUAR DE DARTWOOD, de Gilles Ghez. Atelier des enfants. Rez-de-chaussée. Jusqu'au 10 mars.

LE VISITEUR ET SON DOUBLE. Salle d'actualité BPI et Centre d'information CCI. Jusqu'au 16 mars.

LE CENTRE POMPIDOU, UNE ARCHITECTURE QUI S'EXPOSE. Galerie du Forum, Rez-de-chaussée. Jusqu'au 16 mars.

HISTOIRE D'IMAGES. Une sélection de la production graphique du Centre depuis dix ans. Galerie des Brèves CCI. Jusqu'au 16 mars.

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ? Galerie de la BPI. Jusqu'au 11 mai.

JOHAN VAN DER KEUKEN : Photographie 1953-1986. Grand Foyer. Jusqu'au 16 mars.

Musées

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

DESSINS FRANÇAIS DU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE DE WATTEAU A LEMOYNE. Musée du Louvre. Pavillon de Flore (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 1er juin.

LUMIÈRES DU NORD : La peinture scandinave (1885-1905). Musée du Petit Palais, avenue Winston Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mai 1987.

SUBLEYRAS (1699-1749). Musée du Luxembourg, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 22 h. Jusqu'au 26 avril.

LES DOSSIERS DU MUSÉE D'ORSAY. La vie de bohème ; L'ouverture de l'Opéra ; La carrière de l'architecte au dix-neuvième siècle ; L'industrie Thonet ; Les journalistes au dix-neuvième siècle ; Stars et monstres sacrés ; Autour d'une sculpture de Maillol. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 21 h 45 ; le dimanche de 9 h à 18 h. Entrée 21 F.

LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRES. Jusqu'au 26 avril. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F.

DAN GRAHAM, SOL LEWITT, VLADIMIR SKODA. ARC Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 avril.

L'ARCHE DE NOÉ. Jusqu'au 3 mai. LES ACQUISITIONS DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES. Jusqu'au 22 mars ; Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

PARIS-TOKYO-BEGRAM. Hommage à Joseph Hackin (1886-1941). Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 16 mars.

« L'ILLUSTRATION », UN SIÈCLE DE VIE PARISIENNE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 avril.

GAUMONT S'AFFICHE. 90 ans d'affiches de cinéma. Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (42-74-22-22). Jusqu'au 3 mars.

DESSINS DE RODIN. A l'occasion de la présentation du troisième volume de l'inventaire. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Jusqu'au 16 mars.

CENT CINQUANTE ANS DE RESTAURATION EN PICARDIE. Musée des monuments français. Palais de Chaillot, place du Trocadéro (42-27-35-75). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h 15. Jusqu'au 16 mars.

REMBRANDT, les étapes de la création. Jusqu'au 3 mai. Galeries Mazarine et Mansart. Tous les jours, de 10 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F.

OFFRANDES : Photographies du XIXe siècle. Galerie Colbert, rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 11 mars.

LA TÉLÉ A CINQUANTE ANS. Jusqu'au 15 mars. Sauf lundi, de 11 h 30 à 19 h 30 ; mardi jusqu'à 21 heures. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-78-70-00).

SIX PEINTRES TUNISIENS CONTEMPORAINS. Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 23 mars.

LE TRÉSOR DE GARONNE. IIe siècle après Jésus-Christ. Des monnaies dans la Grave. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (43-29-12-48). Sauf dimanche, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 mars.

HERMES. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 23 mars.

Centres culturels

MATISSE. Le rythme et la ligne. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Tous les jours de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

OUVERTURE. Un musée d'art contemporain au château de Rivoli (Turin). Hall du CNAP, 27, avenue de l'Opéra. Du lundi au vendredi, de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 mars.

JUDITH BARTOLANI ; HÉLÈNE DELPRAT ; LOIC LE GROUMELLEC. Hôtel de Ville de Paris. Salle Saint-Jean. Sauf le lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 mars.

QUATRE AMÉRICAINS A LA MANUFACTURE DE SÈVRES. American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Du lundi au samedi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 mars.

NEGRIPUB. L'image des Noirs dans la publicité depuis un siècle. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h 30 à 20 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

ABSTRACTIONS AUX ROYAUMES DES KUBA. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

SCRIVE. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac. Jusqu'au 3 avril.

L'ARTISTE ET SON DESSIN. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Tous les jours, sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

Galeries

ARTE POVERA. 1965-1971. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 7 mars.

LE NOIR EST UNE COULEUR. (Arp, Dewasne, Hartung, etc.). Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (47-63-03-85). Jusqu'au 31 mars.

UNION DES ARTISTES MODERNES (UAM). Exposition autour d'un livre. Galerie VIA, 1, rue Sainte-Opportune (42-33-14-33).

A PROPOS DE DESSIN. Bonnard, études et carnets ; Choix de dessins de dix-huit jeunes artistes. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 mars.

JEAN LE GAC ; PATRICE GIORDA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 18 mars.

BAUDOIN LEBON. 13 années d'éditions à 13 exemplaires. Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Tous les jours, sauf le samedi de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

LE TRAVAIL DU PAPIER. Galerie Charles-Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Sauf dimanche et lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

ALANTAR. Peintures, gravures. Galerie Passage, 1, passage des Ménétriers (Quartier de l'Horloge) (42-77-92-33). Jusqu'au 7 mars.

MICHAEL BASTOW. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 7 mars.

MIQUEL BARCELO. Galerie Yvon Lambert (42-71-09-33) : Peintures récentes, 108, rue Vieille-du-Temple ; Gravures et dessins, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 19 mars.

JUDITH BARTOLANI. Sculptures. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'à fin mars.

LISE-MARIE BROCHEN. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Sauf dimanche et lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 7 mars.

MARCEL BROODTHEARS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 14 mars.

LOUIS CANE. Gravures et dessins. Galerie Lacourière-Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 14 mars.

ERNST CARAMELLE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 mars.

CHRISTOPHE CARTIER. Peintures. Galerie Eftè, 7, rue de Bourgogne (45-51-45-89). Jusqu'au 6 mars.

CESAR COFONE. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 24 mars.

RENÉ FEURER. Espace Claudine Breguet, 10, passage Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 21 mars.

GRATALOUP. Lavignes Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 13 mars.

HIBINO. Galerie du jour Agnès B., 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 30 mars.

PETER JOSEPH. Peintures récentes. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 28 mars.

BERND KOBERLING. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Du mardi au vendredi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

JEAN-MARIE KRAUTH. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 mars.

BARBARA KRUGER. Galerie Crousel-Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 21 mars.

TED KURAHARA. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 7 mars.

JUDY MILNER. Sculptures. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 7 mars.

HENRY MOORE. Gravures et lithographies. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 21 mars.

MILOSLAV MOUCHA. Peintures. Galerie Blum, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 14 mars.

ANNE MOREAU. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 7 mars.

PAGES. Sculptures. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h ; samedi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

CARL-HENNING PEDERSEN. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 6 mars.

SERGE PLAGNOL. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 14 mars.

ATSUKO TANAKA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 7 mars.

KJELD ULRICH. Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 7 mars.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Le bois gravé en Chine et en Occident. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. Jusqu'au 29 mars.

CHELLES. Mérovingiens « romantiques ». Les Mérovingiens vus par le XIXe siècle « romantique ». Foyer du Centre régional d'animation culturelle, place des-Martyrs-de-Châteaubriant.

LA DÉFENSE. Un siècle de réclames alimentaires. Galerie de l'Esplanade. Entrée libre. Jusqu'au 22 mars.

Samouraï, l'art guerrier du Japon. Galerie Art 4 - Patrimoine du monde (49-00-15-96). Jusqu'au 10 avril.

FRESNES. Mémoires de 36. Ecomusée, 41, rue Maurice-Ténine (46-68-08-05). Entrée gratuite. Jusqu'au 6 avril.

IVRY-SUR-SEINE. M. Diemer, G. Fabre, D. Mancebouil. CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 29 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Camouflage. Ateliers en liberté. Fondation Cartier pour l'art contemporain, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Sauf lundi de 11 h à 18 h. Jusqu'au 29 mars.

SAINT-DENIS. Desplerre. Musée d'art et d'histoire, 22, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 26 avril.

En province

ANGERS Tremblay. Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, (41-88-64-65). Jusqu'au 22 mars.

GLER. Musée Jean Lurçat et de la tapisserie contemporaine, 4, bd Arago (41-88-64-65). Sauf lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

ARLES. Alain Clément. Abbaye de Montmajour (90-54-64-17). Jusqu'en avril.

CAEN. Les graveurs de Venise au XVIIIe siècle dans la collection Mancel. Musée des beaux-arts, dans l'enceinte du château. Jusqu'au 24 avril.

CALAIS, J.P. VIELFAURE. Parcours pour une Odyssée arctique. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 29 mars ; Bissière. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 5 mai.

CHARTRES. Zaberiosha Lasha. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 30 mars.

DOLE. Peter Knapp : Sky-art. Musée, 85, rue des Arènes (84-72-27-72). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 mars.

DUNKERQUE. Jean-Marie Krauth. Ecole régionale des beaux-arts. Jusqu'au 20 mars.

GRENOBLE. Arnulf Rainer. Métaphores de la mort ; Serge Spitzer. Bleu défense passive. Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 12 avril ; Bertrand Lavier. Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 30 mars.

LE HAVRE. Eugène Boudin. Musée des Beaux-Arts André Malraux. Boulevard J.F.-Kennedy. Jusqu'au 15 mars.

MARSEILLE. Japon passé, présent. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 15 mars ; Elisabeth Ballet. Dimanche d'un siècle. Galerie Roger Pailhas, 61, cours Julien (91-42-18-01). Sauf dimanche et lundi, de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 mars.

MARCQ-EN-BARŒUL. 5000 ans d'art chinois. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 31 mai.

NAY BOURDETTES. L'acte du photographe. Salle d'honneur de l'Hôtel-de-Ville (59-61-04-89). Jusqu'au 21 mars.

NICE. Jules Chéret dans les collections niçoises. Espace Méditerranée. Palais Acropolis, 1, esplanade Kennedy (93-92-83-80). Jusqu'au 6 mars ; André Bauchant. Musée international d'art naïf. Château Sainte-Hélène. Jusqu'au 30 avril ; La fin des musées 60. Espace niçois d'art et de culture, 24, avenue Jean-Médecin (93-62-18-85), et Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24). Jusqu'au 8 avril ; Werner Büttner, Albert Oehlen, Markus Oehlen, Martin Kippenberger. Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 13 avril ; Niele Toroni : 20 ans d'empreintes. Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin, Centre national d'art contemporain, 20, av. Stephen-Liegeard (93-84-40-04).

POITIERS. Le renouveau de la peinture sacrée en France au XIXe siècle. Henry Dacas. Jusqu'au 9 mars ; Josef-Félix Müller. Sculptures. Jusqu'au 9 mars. Musée Sainte-Croix. Alain Villepigne. Peinture/Volume. Jusqu'au 6 mars, 18, rue Salvador-Allende.

RENNES. Dessins français du XIXe siècle. Collection Fodor du Musée historique d'Amsterdam. Jusqu'au 27 avril ; Gerz. Halles centrales, place H.-Commeurec (99-78-18-20). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h et sur rendez-vous. Jusqu'au 21 mars.

ROANNE. Joseph Déchelette et l'Egypte. Collections d'antiquités égyptiennes du musée. Musée Joseph-Déchelette, 22, rue Anatole-France (77-71-47-41). Jusqu'au 29 mars.

LA ROCHELLE. Keltex en Chine ; Jan Voss. Maison de la culture (46-41-37-79). Jusqu'au 29 mars.

ROUBAIX. Le Corbusier. Peintures et dessins de femmes. Hôtel de ville. Du mardi au samedi de 13 h à 19 h, dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h ; Introduction à l'œuvre. Banque nationale de Paris, Grand-Place. Du lundi au vendredi de 8 h 20 à 16 h 50. Jusqu'au 8 mars.

SAINT-ETIENNE. J.-M. Armleder ; O. Mosset. Maison de la culture. Jusqu'au 29 mars.

SAINT-PRIEST. Georges Noel : New York-Paris : dix ans d'activité. Galerie municipale d'art contemporain. Jusqu'au 29 mars.

TOULON. Charles de Tournemine. Jusqu'au 15 mars ; Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54).

TOURS. Rétrospective de l'œuvre photographique (1963-1985) de Bernard Plossu. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 22 mars.

VALENCE. Tal Coat. Musée de Valence, 4, place des Ormeaux. Jusqu'au 29 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ. L'architecture est un jeu magnifique. Musée d'art moderne. Allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 22 mars. Robert Mallet Stevens (1886-1945). Musée d'art moderne. Du mercredi au dimanche de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 22 mars.

VILLEURBANNE. Jean-Gabriel Coignet. Galerie de l'Hôtel de ville. Jusqu'au 28 mars.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

DES MAINS SALES, Maison de la culture de Créteil et du Val-de-Marne (48-98-40-76), 20 h 30 (3).
LA BALLERINE ET LE BOTTIER, Théâtre du Mastoc (30-33-02-26), 21 h (3).
LES TRAINS SANS GARE, Théâtre « Espace acteur » (42-62-35-00; 21 h (3).
LES RESCAPÉS, Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) (2).
HERNANI, La Resserre (45-89-38-69), 20 h 30 (3).
COUKI ET LOUKI SONT SUR UN BATEAU, Le Théâtre de la Ville à l'Escalier de l'or, 20 h 45 (3).
L'ÉCOLE DES FEMMES, Théâtre Romain-Rolland à Villejuif (47-26-45-34), 20 h 30 (2).
VERA BAXTER, Théâtre Jean-Marie-Serreau (45-45-49-77), 20 h 45 (26) jusqu'au 29.
LAISSE TOMBER LA NEIGE, Palais des Glaces (46-07-49-93), 20 h 30 (3).
LE ROI LEAR, Théâtre de Bobigny (48-31-11-45), 19 h 30 (3).
LE TOURNIQUET, Théâtre des bouffes parisiens (42-96-60-24), 18 h et 21 h 30 (28).
ESTHER, Odéon (43-25-70-32), 20 h 30 (3).
ALLEZ HOP, Ménagerie de verre (43-38-33-44), 21 h (25).
VISITE INTERDITE, Studio-théâtre du TEM (48-58-65-33), 21 h (26).
BRITANNICUS, Carré Silvia-Monfort (45-31-28-34), 20 h 30 (27).
UNE VACHE, Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h (3).
LES TROIS SŒURS, Tep (43-63-20-96), 20 h 30 (3).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), mer., jeu. à *19 h 30*; *sam. 14 h 30 + 20 h 30* : Cendrillon; mar. à 19 h 30 : l'Elixir d'amour.
SALLA FAVART (42-96-06-11), sam., lun. à 19 h 30 : les Puritains.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), sam. + dim. à 11 h 30; dim. + mar. à 20 h 30 : Turcaret; mer. + sam. + lun. à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre (lun.) : mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h + dim. à 15 h : le Mariage de Figaro; Théâtre Gémier : mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 + dim. à 15 h : les Désossés.
ODÉON (Relâche).
PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun.), de mercredi à samedi 18 h 30 : Paysages humains, de Nazim Hikmet.
TEP (43-64-80-80) : mar. à 20 h 30 : les Trois Sœurs.
BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) Cinéma-Vidéo : Cinéma et littérature au Japon : se reporter à la rubrique Films/cinémathèque; Vidéo-information (mar.), à 13 h, Le bébé est une personne, de B. Martino; à 16, Chagall le peintre à la tête renversée, de D. Rimbault; à 19 h, De la sainteté, de J.-M. Berzosa; Vidéo/Musique (mar.) à 13 h : Samson et Dalila, de Saint-Saëns; à 16 h, Fala Mangueira, de F. Confalonieri; à 19 h, la Bohème, de Puccini; Cinéma du Musée (lun., mar.), à 15 h, Dernières acquisitions du MNAM; 18 h, Rose Lowder; Concerts/Débats : dim. à 16 h : compositeurs d'aujourd'hui à l'ARC; Une heure avec les solistes de l'EIC (œuvres de Marc Battier, Marco Stroppa); lun. à 20 h 30 : Ensemble 2E2M; XXe siècle : Images de la musique française; Débats : lun. à 18 h : Actualité de l'édition; à 21 h, la Revue de Luna-Park.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). *Relâche jusqu'au 9 mars.*
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Relâche jusqu'au 3 mars.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) : ven., sam., mar. à 20 h 30; dim. à 16 h : Britannicus.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) : mar. à 20 h 30 : Musique Bei-Kouan et marionnettes à fils de Taïwan.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17) (D., L.), 20 h 30 : la Divine Clownerie.
ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), mar., sam. 20 h 30 : Contes de Maupassant; mer., jeu., ven. 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.
ARLEQUIN (45-89-43-22) (D., L.), 20 h 30 : Th. de Chambre.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-55-27-10) (mer., D. soir) 21 h, sam. 17 h et 21 h, dim. 17 h : Circuits clandestins. (Dern. le 1er.)
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.) 21 h, sam. 17 h et 21 h; dim. 15 h et 18 h 30 : Adorable Julia.
ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), mer., jeu. 20 h 30 : la Sainte Nitouche.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti (dern. le 28).
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36), 21 h : la Dernière Bande (dern. le 28); Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung; Epée de bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Caligula.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) (D., L., mar.), 21 h : Miléna la vie.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie (L., mar.), 20 h 30 : la Religieuse (dern. le 28).
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), (D., L.) 19 h : Mam'zelle Julie (dern. le 28); (D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 et *18 h 30 : la Leçon des aloès (dern. le 1er).*
DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. à 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h : Sidonie; 20 h 30, dim. 15 h : Nos hommages Miss Emily.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez (dern. le 28).
EDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.
ESPACE CARDIN (42-66-17-81), le 3 à 20 h 30 : Rufus.
ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 19 h, dim. 15 h : les Contre-jours d'une contrebasse; (D. soir, L.), 21 h, sam. et dim. 17 h : Papiers d'Arménie.
FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Bonsoir maman.
GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight; 21 h : Master Harold and the Boys.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : la Drague (dern. le 3).
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir), 20 h 45, dim. 18 h 30 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : le Guichet; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
HUCHETTE (43-26-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon; 21 h 30 : Sports et divertissements.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Femme sauvage.
LIERRE THÉATRE (45-85-55-83) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Electre.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h 30 : Baudelaire; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux; 21 h 45 : On répète Bagatelle.
MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir), 21 h, sam. 16 h 30, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire (dern. le 1er).
MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Interview de Miss Morte Schmitt par ses fantômes; 22 h : Moses de moses.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h, sam., dim. 14 h 30 : Kean; Petite salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : la Galipette.
MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44) (D., L.), 21 h : Allez, hop !
MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.
MODERNE (48-74-10-75) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Effet Glapion.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. *17 h et 21 h, dim. 15 h 30* : Ce sacré bonheur. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Conférence au sommet.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Yeux d'Agathe.
ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé (dern. le 1er).
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D), 21 h : Une mouche dans la tête *(dern. le 28)*; II : (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h : S. Joly.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D., L.), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PLAINE (42-50-15-65) *(D. soir, L., Mar.)*, 20 h 30, dim. 17 h : Images de Mussolini en hiver.
POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h 15 : Amédée ou comment s'en débarrasser. (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h 15 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.
RENAISSANCE (42-08-18-50), (J., D. soir et le 25), 21 h, sam., dim. et le 26 à 21 h : Y'a pas qu'Agatha.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20) (D.), 19 h, les jours pairs : Armandine.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45 : sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : les Seins de Lola.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h 30 : Voyage au bout de la nuit.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), lun., mar., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone; jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours; sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos; mer. 20 h 30 : Maîtres et valets.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DE L'HEURE (45-41-46-54), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.
TH. DE L'ILE-ST-LOUIS (46-33-48-65) mer., jeu., 20 h 30 : le Scorpion.
TH. 14 (45-45-49-77) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 17 h : Vera Baxter (à partir du 27).
TH. DU LIERRE (45-86-55-83) *(D. soir, L., Mar.)* 20 h 30, dim. 16 h : Electre.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : les Brumes de Manchester.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.
TH. DU ROND-POINT -42-56-60-70), relâche dans les deux salles.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone; mer., ven. 20 h 30 : Electre.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), relâche dans les deux salles.
TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Babiboum (D., L.) 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.
TRISTAN-BERNARD (42-93-65-96) (D., L.), 20 h 30 : l'Anniversaire, à partir du 2.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

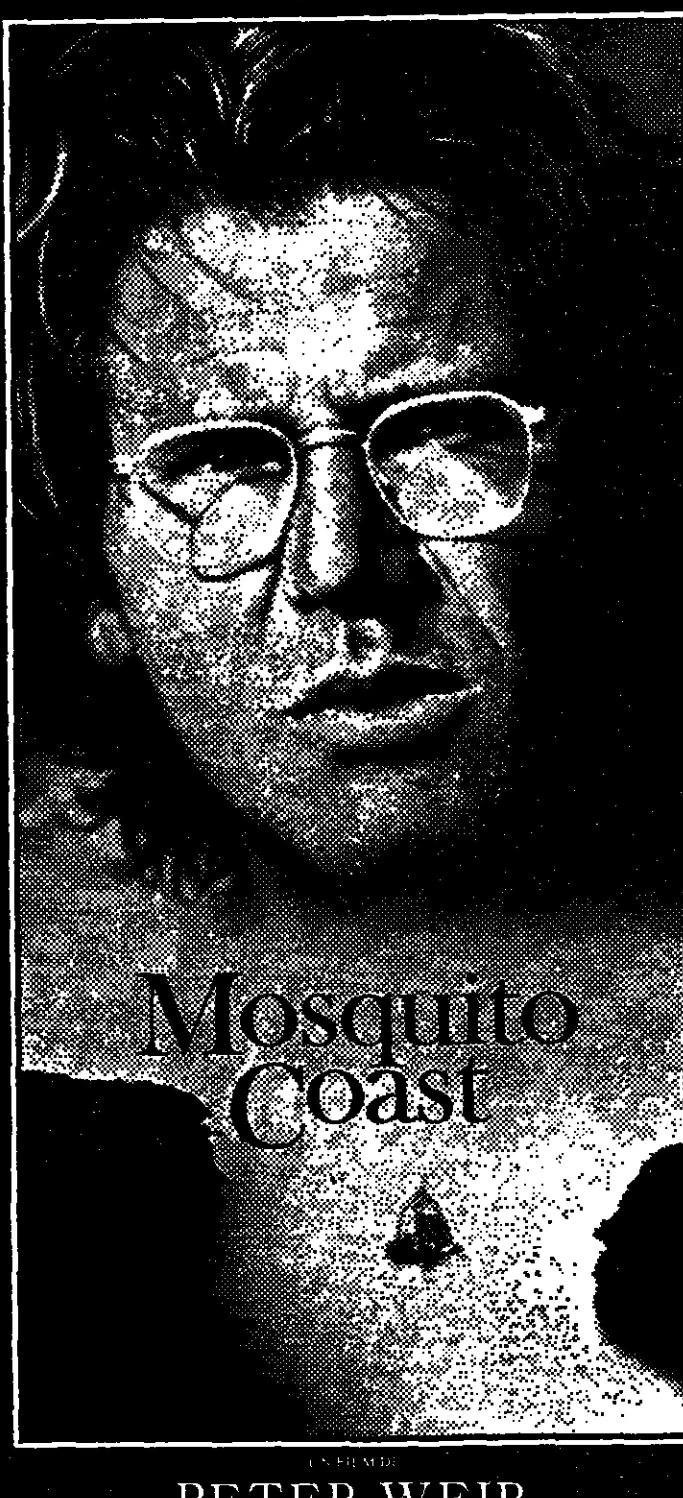
AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré; (Mar.) 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise; (D.) 23 h 30, lun., mar. 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (le 1er), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Aresh = MC2; 21 h 30 : les Démones Loulou; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage (D. soir, L.); 22 h 15, dim. 16 h : les Taupes niveaux.
GRATTE-PIED (43-54-69-78), mer., jeu., ven., sam. 20 h 15 et 22 h : Vierge et seul à Senlis.
LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : N'insistez pas je reste.
PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.
TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît; 21 h 30 : A star is beur.

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (42-37-31-19), le 3, à 21 h : Poèmes-voyous.
BAGNEUX, Th. V. Hugo (46-63-10-54), le 3, à 14 h 30 et 20 h 30 : Zazie dans le métro.
BAGNOLET, *Atem* (43-64-77-18), jeu., ven., sam. 21 h, dim. 17 h : Tour de Babel.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), le 3, à 19 h 30 : Le roi Lear.
CRÉTEIL, Maison des Arts A. Malraux (48-99-90-50), le 3, à 20 h : Les mains sales.
FONTENAY-LE-FLEURY, Théâtre (34-60-20-65), le 28, à 21 h : P. Conte.
FONTENAY-AUX-ROSES, Th. des Sources *(46-61-30-03), le 3, à 20 h 30* : Le tournant.
GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), le 3, à 20 h 30 : L'Esprit des bois.
LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (69-09-60-14), le 3, à 21 h : J.-P. Mader.
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, MC *(30-43-43-90), le 27, à 21 h* : Maman ou Donne-moi ton linge, j'fais une machine.
MONTREUIL, Th.-Ecole (48-58-65-33), Jeu, Ven, Sam, 21 h, Dim. 16 h : Visite interdite.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), le 3, à 20 h 30 : Dans la solitude des champs de coton.
PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (48-48-10-30), le 3, à 20 h 30 : Grand ballet des caraïbes.
LE PLESSIS-ROBINSON, C. C. (46-31-15-00) (D. soir, L : 21 h). Dim. 17 h : Salomé.
ROYAUMONT, Abbaye (30-35-30-16), le 28, à 18 h : La campania, teatru tesua mora. Le 1er, à 18 h : Le bréviaire d'Aliénor de Bretagne.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philippe (42-43-00-59), *les 2, 3, à 20 h 30 : Les rescapés.* Salle Le Terrier (42-43-17-17), les 25, 27, 2, à 20 h 30, le 28, à 20 h 30 et 23 h, le 1er, à 16 h : Anita VO.
VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), le 3, à 21 h : Camerata de Versailles (C.P.E. Bach, Schubert, Mozart...).
VILLE D'AVRAY, Château (47-50-44-28) le 2, à 21 h : M. Grancher, B. Revert (Villa-Lobos), le 3, à 21 h : Ph. Dumondel, J.-P. Seguin, J. Desloges (Villa-Lobos).
VILLEJUIF, Th. R. Rolland (47-26-15-02), les 2, 3, à 20 h 30 : L'école des femmes.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), *21 h., dim. 15 h 30 : l'Accrochabitation.*
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.



هكذا من الاصل

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 25 FÉVRIER

16 h, Les Gangsters du château d'If, de R. Pujol ; 19 h, Main Basse sur la ville, de F. Rosi ; 21 h, Le Moment de la vérité, de F. Rosi.

JEUDI 26 FÉVRIER

16 h, Jim la Houlette, Roi des voleurs, de P. Colombier ; Hommage à Francesco Rosi : 19 h, La Belle et le Cavalier ; 21 h 45, Les Hommes contre.

VENDREDI 27 FÉVRIER

16 h, L'Occident, de H. Fescourt ; Hommage à F. Rosi : 19 h, L'Affaire Mattei ; 21 h 15, Lucky Luciano.

SAMEDI 28 FÉVRIER

15 h, Raboliot, de J. Daroy ; 17 h, Le Voile bleu, de J. Stelli ; Hommage à F. Rosi : 19 h, Cadavres exquis ; 21 h 30, Le Christ s'est arrêté à Eboli.

DIMANCHE 1er MARS

15 h, Le Secret de Monte-Christo, d'A. Valentin ; 17 h, Un Homme marche dans la ville, de M. Pagliero ; Hommage à F. Rosi : 19 , Les Trois Frères ; 21 h, Carmen.

LUNDI 2 MARS

Relâche.

MARDI 3 MARS

16 h, Retour de flamme, d'H. Fescourt ; A 19 h, Programmes des films de l'IDHEC ; 21 h, Faubourg Saint-Martin, de J.C. Guiget

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 25 FÉVRIER

15 h, La Cité foudroyée, de Luitz-Morat ; 17 h, Etoiles, de K. Wolf (Vostf) ; 19 h, Escapade, de R. Habib.

JEUDI 26 FÉVRIER

15 h, Les Bleus de la Marine, de M. Cammage ; 17 h, La Dolorosa, de J. Grémillon ; 19 h, L'Atlantide, de E. G. Ulmer.

VENDREDI 27 FÉVRIER

15 h, Le Bossu, de J. Delannoy ; 17 h, L'Enfant de la jungle, de Z. Korda (v.f.) ; 19 h, Les Arrivistes, de L. Daquin.

SAMEDI 28 FÉVRIER

15 h, La Chienne, de J. Renoir ; 17 h, Histoire d'un acteur ambulant, de Yasujiro Ozu ; 19 h, Chronique d'Anna Magdalena Bach, de J.M. Straub et D. Huillet ; 21 h, Les Demoiselles de Wilko, de A. Wajda (Vostf).

DIMANCHE 1er MARS

15 h, L'Amant de Lady Chatterley, de M. Allegret ; 17 h, La Caida, de L. Torre-Nilsson ; 19 h, Le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi ; 21 h, Derrière le miroir, de N. Ray.

LUNDI 2 MARS

15 h, Le Crime de lord Saville, de R. Hervil ; 17 , For ever and a day (films à sketches) ; 19 h, Programme de la Cinémathèque créatrice.

MARDI 3 MARS

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

MERCREDI 25 FÉVRIER

14 h 30, Il était une guerre dans mon enfance, de S. Saito ; 17 h 30, L'Auberge devant la gare, de S. Toyoda ; 20 h 30, Une Étrange de l'est de la rivière Sumida, de S. Toyoda.

JEUDI 26 FÉVRIER

14 h 30, La Porte de chair/Barrière de chair, de S. Suzuki ; 17 h 30, Chronique d'une fille à soldats, de S. Suzuki ; 20 h 30, Évasion à l'aube, de S. Taniguchi.

VENDREDI 27 FÉVRIER

14 h 30, Sanjuro, de A. Kurosawa ; 17 h 30, Tuer ! de K. Okamoto ; 20 h 30, Barberousse, de A. Kurosawa.

SAMEDI 28 FÉVRIER

14 h 30, Le Traquenard, de H. Teshigahara ; 17 h 30, La Face d'un autre/Le Visage d'un autre, de H. Teshigahara.

DIMANCHE 1er MARS

14 h 30, Il était une guerre dans mon enfance, de S. Saito ; 17 h 30, Les Hommes du Nord/Les Hommes de Tohoku, de K. Ichikawa ; 2020 h 30, La Ballade de Narayama, de S. Imamura.

LUNDI 2 MARS

14 h 30, L'Épouse de S. Hanaoka, de Y. Masumura ; 17 h 30, Les Années du crépuscule/L'Homme extatique, de S. Toyoda ; 20 h 30, La Rivière Ki, de N. Nakamura.

MARDI 3 MARS

Relâche.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37), jusqu'au 28 ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CŒUR MUSICIEN (fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) (à partir de vendredi) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.o. et v.f. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

CROSS (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE DIEU DE LA DANSE (Fr.) : Pagode, 7e (47-05-12-15).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (Turc, v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GOTHIC (Brit*, v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-52-43) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-75-75).

MASQUES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74); 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Marignan, 8e (43-59-92-82); George-V, 8e (45-62-41-46); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); Maxéville, 9e (47-70-72-86); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40); 14-Juillet Bastille, 11e (45-57-90-81); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); Galaxie, 13e (45-80-18-03); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06); PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42); 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20); Mistral, 14e (45-39-52-43); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00); Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26); Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Luxembourg, 3e (46-33-97-77); Balzac, 8e (45-61-10-60); Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19)

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30); Marignan, 8e (43-59-92-82); V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Français, 9e (47-70-33-88); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18); Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Marignan, 8e (43-59-92-82); UGC Normandie, 8e (45-63-16-16); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02); V.f. : Français, 9e (47-70-33-88); Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06); Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Galaxie, 13e (45-80-18-03).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PROMESSE (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20); 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12); Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23); Balzac, 8e (45-61-10-60); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85); Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LA RUMBA (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Danton, 6e (43-25-10-30); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Colisée, 8e (43-59-29-46); Normandie, 8e (45-63-16-16); St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); Bastille, 11e (43-42-16-80); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); Fauvette, 13e (43-31-60-74); Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06); Mistral, 14e (45-39-52-43); UGC Convention, 15e (45-74-93-40); Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00); Images, 18e (45-22-47-94); Secrétan, 19e (42-06-79-79); Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26); George-V, 8e (45-62-41-46); Triomphe, 8e (45-62-45-76); v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TETE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George-V, 8e (45-62-41-46); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46); v.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46); Français, 9e (47-70-33-88).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (43-66-97-77).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

CINEMA

LES FILMS NOUVEAUX

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX. Film polonais d'A. Wajda. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DANS LES MONTAGNES SAUVAGES. Film chinois de Y. Xnesin. V.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GRAND GUIGNOL. Film français de J. Marbœuf. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

MOSQUITO COAST. Film américain de P. Weir. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-18-03) ; George-V, 8e (46-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME. Film américain de R. Reiner. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : le Dictateur ; jeu. : Charlot rentre tard/Fait la noce/Chez les sauvages ; ven. : Charlot débute au cinéma/Chez le dentiste ; sam. : Charlot vagabond/Fiancé ; dim. : le Kid ; lun. : l'Emigrant ; mar. : le Cirque.

COURTS MÉTRAGES, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). Jeu. 20 h 30.

DEMY, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : Peau d'Ane ; les Parapluies de Cherbourg ; l'Evénement le plus important ; la Baie des Anges ; Lady Oscar ; les Demoiselles de Rochefort ; Une chambre en ville.

FERNANDEL/RAIMU Panthéon, 5e (43-54-15-04). En alternance : On purge bébé ; Fric-Frac ; (CM la meilleure bobonne) la Petite Chocolatière ; (CM J'ai quelque chose à vous dire) ; Les dégourdis de la 11e/ Vous n'avez rien à déclarer.

FILMS VIVANTS DE MARIA KOLEVA 43 bd St-Michel, 5e (43-54-78-36). Jeu. à 19 h ; sam. à 12 h ; dim. à 19 h ; mar. à 19 h 30 : l'Internationale des fonctionnaires ; mer. à 20 h 30 ; sam. à 18 h ; dim. à 17 h ; lund. à 18 h : John le dernier ouvrier sur terre.

FRED ASTAIRE AND PARTNERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81). Mer., mar. : Top Hat ; jeu. : l'Entreprenant M. Petrov ; ven., lun. : Broadway Melody ; sam. : Gay divorcee ; dim. Parade de printemps.

GODARD Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Sauve qui peut (la vie) ; Pierrot le Fou ; Je vous salue Marie ; Deux ou trois choses que je sais d'elle.

HITCHCOCK – LES ANNÉES D'OR (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Mer. : la Corde ; jeu. : Mais qui a tué Harry ? ; ven. : l'Homme qui en savait trop ; sam. : Fenêtre sur cour ; dim. : Sueurs froides ; lun. : Pas de printemps pour Marnie ; mar. : les Oiseaux.

LOUIS JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34). Mer. : Une histoire d'amour ; jeu. : la Kermesse héroïque ; ven. : Entrée des artistes ; sam. : Topaze ; dim. : Hôtel du Nord ; lun. : la Charette fantôme ; mar. : Copie conforme.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : le Mécano de la General ; Collège ; Ma vache et moi ; les Lois de l'hospitalité ; Sherlock Junior ; le Dernier Round ; Steamboat Bill Jr ; Fiancées en folie ; les Trois Ages.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) Studio 28, 18e, (46-06-36-07). Mer., jeu. : l'Enquête de l'inspecteur Morgan ; ven., sam. : Noir et Blanc ; dim., mar. : l'Etat de grâce.

ROHMER Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; Pauline à la plage ; Perceval le Gallois ; la Marquise d'O ; la Femme de l'aviateur + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; le Beau Mariage ; la Marquise d'O ; Pauline à la plage.

TRILOGIE DE LA GUERRE DES ETOILES (v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) (v.f.).

TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : l'Enfant sauvage ; Jules et Jim ; l'Argent de poche + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les 400 Coups ; L'homme qui aimait les femmes ; Jules et Jim ; Tirez sur le pianiste.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Stalker ; l'Enfance d'Ivan ; Nostalghia ; Andrei Roublev + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Nostalghia ; Andrei Roublev ; Solaris ; l'Enfance d'Ivan.

20 ANS DU STUDIO ACTION (v.o.). Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40). Mer. : Josey Wales hors la loi ; jeu. : l'Inspecteur Harry ; ve. : l'Inspecteur ne renonce jamais ; sam. : l'Homme des hautes plaines ; dim. : l'Epreuve de force ; lun. : Bronco Billy ; mar. : Honky Tonkman. – Salle 2 : mer. : l'Impératrice rouge ; jeu. : Madame porte la culotte ; ven. : les 5 000 doigts du Docteur T ; sam. : Tombe les filles et tais-toi ; dim. : le Grand Sommeil ; lun. : les Tueurs ; mar. : Freud passion secrète.

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

ELLE ET LUI (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GUÊPIER POUR TROIS ABEILLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HEAT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All. v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (Hsp.), 11e (47-00-89-16).

L'IMPOSSIBLE Mr. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MARY POPPINS (A., vo.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.F. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33), Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OLIVER TWIST (A., v.o.) : Reflet Logos, (Hsp.), 5e (43-54-42-34).

L'OPINION PUBLIQUE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (Hsp.), 5e (43-54-72-71).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : Champo 5e (43-54-51-60).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert 14e (43-21-41-01).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 25 FÉVRIER

Lucernaire, 18 h 30 : E. Arden, Ch. Cheyron, J. Menici (Strauss).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Dutilleux, Schubert).

Radio-France, Auditorium 105, 18 h 30 : (Lauras, Bokanowski) ; 20 h 30 : (Schaeffer-Henry, Schwarz, Dufour...) ; Auditorium 106, 20 h 30 : D. Ortiz.

Forum des Halles, 12 h 30, 15 h : Octuor à vent de Paris (Mozart, Krommer, Brahms...).

JEUDI 26 FÉVRIER

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 25.

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 25.

Forum des Halles, 12 h 30 : Octuor à vent de Paris (Brahms), 15 h : (Rossini).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : A. Kremski ; J.-L. Philippe (rencontre Liszt-Baudelaire).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Tabachnik.

Mairie du VIe arrondissement, 20 h : M. Goldstein (Bach).

VENDREDI 27 FÉVRIER

Grande Halle de La Villette, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Berlioz, Tchaïkovski, Ravel...).

Lucernaire, 18 h 30 : V. Stoupel (Mozart, Chopin, Scriabine...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 25.

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : voir le 25.

Centre Chaillot-Galliera, 20 h 30 : M. K. Sridhar, S. Maitra (musique de l'Inde).

Institut autrichien, 19 h 30 : P. von Schilhawsky.

C.C. Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16) : E. Locine, V. Hatert.

SAMEDI 28 FÉVRIER

Lucernaire, 18 h 30 : V. Stoupel (Schubert, Liszt).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine (Poulenc, Honegger, Brosse...).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : voir le 25.

Eglise Saint-Merri, 21 h : J.-L. Mas (Rozen, Kuring, Radulescu).

Théâtre 18, 16 h 30 : M. Llerena (Dowland, Bach, Giuliani).

DIMANCHE 1er MARS

ARC, Auditorium, 16 h : P.-L. Aimard (Gottier, Stroppa).

CC Suisse, 17 h : Ch. Bruggisser, J. Bachmann, L. Wicki, W. Lang (Lejeune, Germain, Passereau...).

Th. du Rond-Point, 11 h : Quatuor Melos (Cherubini, Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Trio Marchesini (Beethoven, Smetana).

Salle Pleyel, 20 h 30 : I. Stern, D. Barenboïm (Schubert).

Temple des Billettes, 10 h : M. Leclerc (Bach, Demessieux, Dubois...).

Eglise de la Trinité, 21 h : Chœur et Orchestre franco-allemand, dir. Ch. Kuhlewein (Monteverdi).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : D. Di Fiore (Vierne, Franck, Bossi...).

LUNDI 2 MARS

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 25.

Comédie des Champs-Elysées, 20 h : E.T.A. Hoffmann (Schumann, Hoffmann, Offenbach...).

MARDI 3 MARS

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 25.

Radio-France, 18 h 30 : A. Galperin, M. Arrignon, D. Bellik (Koechlin, Milhaud, Clostre...) ; 20 h 30 : A. Marriner, T. Alikhanov, Quatuor de Moscou (Stravinski, Schnittke, Garcia...) ; 22 h 30 : K. Olmann, M. Dibbern (Roussel, Liszt, Poulenc...).

Auditorium des Halles, 18 h 30 : A.-L. Musso (Villa-Lobos).

UNESCO, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Villa-Lobos).

Eglise Sainte-Marguerite, 21 h : D. Roth (Fauré, Martin, Vierne...).

Hôtel Héroüet, 21 h : J.-P. Dallenbach, Ch. Zandkorn (Doppler, Saint-Saëns, Fauré).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ensemble des Deux Mondes (Leclair, Still, Barber...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. M. Corboz (Mozart).

Radio-France, 18 h 30 : D. Bellik, A. Galperin, M. Arrignon.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : J.-M. Jafet Quartet, dern. le 1er, le 2 : Flamenco Rock ; le 3 : Secret Talk.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Petters, dern. le 27 ; à partir du 28 : Tom Cat Dixieland.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, mer. : Africa Follies ; jeu. : Black Samba ; ven., sam. : La Manigua.

CITHEA (43-57-99-26), le 28, à 22 h 15 : Va Postel.

DUNOIS (45-84-72-00), le 28, à 20 h 30 : Macondo Salsa Combo, le 3 : Décalage horaire.

GREENE STREET (48-87-00-89) le 28, à 20 h 30 : M. Thomas.

GIBUS (47-00-78-88), les 25, 26 à 22 h : Skydog ; les 27, 28 : The Glory Boys.

GREENE STREET (48-87-00-89), le 28, à 20 h 30 : M. Thomas.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), mar., mer. : De Preissac Jazz Group ; jeu. : G. Leroux Washboard ; ven. : Clarinettes Connection ; sam. : B. Vatel et M. Silva ; lun. : Boozoo's Jazz Combo.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : L. Coryell, M. Vitus, J. Van Thof, dern. le 28.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), le 3 : A. Lelez, J.-P. Fraisse.

MONTANA (45-48-93-08) (D.) à 22 h 30, les 2, 3 : Trio C. McPherson.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), les 18, 19, 20, 21, à 22 h : J. Lacroix, les 23, 24 : Trio Racherson.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 25 : J. Greaves ; le 26 : Djoa ; le 27 : Oripando ; le 28 : J. Diof, Nabou ; le 1er à 21 h 30 ; le 3 à 20 h et 23 h : D. Gillespie + T. Montoliu.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), mer., jeu. : E. Louiss Trio ; ven. : Riverboat ; sam. : Quintette de Paris.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Cl. Later Sextet ; ven. : Cyril Jazz Band ; sam. : Tin Pan Stompers.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h, mer. : B. Lagrene, B. Reinhardt, N. Fitzmann, S. Bringolfe.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, le 28 : Quartet J.-P., les 2, 3 : New Jazz Off.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16), le 25, à 20 h 30 : R. Urtreger, M. Duret.

SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : M. Laferrière, dern. le 28 ; le 3 : M. Attenoux.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : H. Texier.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), mer., jeu., mar., à 22 h ; ven., sam., à 22 h et 24 h : Josefina.

UTOPIA CLUB (43-22-79-66), à 22 h, le 25 : D. Smocton ; le 26 : Distance Connection ; le 27 : J. Ratikan ; à 1 h : Chris Lancry ; le 28 à 22 h : V. Buchner ; à 1 h : E. Kristy.

ZÉNITH (42-40-60-00), le 2, à 20 h : Maze ; les 2, 3 : The Pretenders.

Opéra

RANELAGH (42-88-64-44) : Marionnettes de Salzbourg. Les 25, 26 à 20 h 30 : les Contes d'Hoffmann. Les 27, 3 à 20 h 30, le 1er à 15 h 30 et 20 h 30 : la Flûte enchantée. Le 28 à 15 h 30 : Casse-Noisette. A 20 h 30 : Don Giovanni.

Opérettes, comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Kabaret.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

BASTILLE (43-57-42-14), le 3 à 20 h : Canard pékinois. Les 25, 26, 27, 28 à 21 h : Chii Saito.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 25, 26 à 20 h 30 : Min Tanaka.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), les 25, 26 à 20 h 30 : Shiro Daimon.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 25 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Série : L'heure Simenon. Cour d'assises, téléfilm de Jean-Charles Tacchella. Avec Xavier Deluc, Anouk Ferjac, Catherine Frot, Alain Doutey, Lucien Barjon, Ginette Garcin. *Un petit maquereau hédoniste pris dans piège. Un bon Tacchella.*

21.35 Magazine : Points chauds. L'Afrique du Sud.

22.35 Musique : Concert Mozart. Concerto no 25 en ut majeur pour piano et orchestre, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; Symphonie no 36 dite Linz, par le Nouvel Orchestre philharmonique de France, dir. L. Hager.

23.45 Journal.

0.05 Magazine : Premier plan.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 L'heure de vérité. Invité : Georges Marchais. Le secrétaire général du Parti communiste répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Claude Sarraute, Albert Du Roy et Jean-Louis Lescène.

21.50 Documentaire : Le corps vivant. ▶ Première émission d'une série de vingt-six : L'admirable machine.

22.20 Magazine : Sexy folies. L'amour en voyage ; Les vingt ans de Dim ; Carré blanc ; Les mots pour les autres ; Les nanas de Brebianc ; Attention beauté ; Madame France ; Interview « hard » : Julie Piétri ; Corps d'eau.

23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Variétés : C'est aujourd'hui demain. Avec Jeanne Mas, le groupe Gold, Jane Birkin, Jean-Pierre Mader, Michel Fugain, Buzy.

21.50 Magazine : Thalassa. L'infortune du *Columbian*.

22.40 Journal.

23.10 Magazine ; Bleu outre-mer.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Nijinski. ■ Film américain de Herbert Ross (1980). Avec George de la Pena, Alan Bates, Leslie Browne, Alan Badel. **23.00** Flash d'informations. **23.10** Cinéma : Les longs manteaux. □ Film franco-argentin de Gilles Béhat (1985). Avec Bernard Giraudeau, Claudia Ohana, Robert Charlebois, Federico Luppi. **0.50** Cinéma : Dragées au poivre. ■■ Film français de Jacques Baratier (1963). Avec Guy Bedos, Sophie Daumier, Jean-Pierre Marielle, Francis Blanche, Alexandra Stewart, Jean-Paul Belmondo, Simone Signoret, Marina Vlady. **2.20** Série : Mr Gun.

LA « 5 »

20.30 Téléfilm : Si c'était demain (2). **22.15** Série : Thriller (Double meurtre). **23.30** Série : Supercopter ; **0.35** : Chips ; **1.35** : Si c'était demain.

TV 6

20.30 Sixties : La grande vallée ; Les chevaliers du ciel ; Destination danger. **23.35** Cinéma : One plus one. ■ Film anglais de Jean-Luc Godard (1968), avec les Rolling Stones (v.o.). *Les Rolling Stones enregistrent « Sympathy for the devil » pour un album. Godard les a filmés et a réuni, pêle-mêle, tout ce qui, à l'époque, pouvait apporter un message « révolutionnaire ». Résultat : violence, contre-culture, désordre volontaire des images cinématographiques. Il y a aussi le groupe au travail et sa musique.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invité : Roger Lewinter ; Portrait : Michel Fardoulis-Lagrange ; Reportage Guzine Dino. **21.30** Musique. Festival de musique nouvelle à Cergy-Pontoise ; Alexander Balanescu, violon. Phil Glass : Strung out, Eisten suite ; Steve Reich : Violin phase ; Michael Nyman : Zoo caprices ; Entretien avec Alexander Balanescu : **22.30** Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Les nouvelles princesses : **0.10** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 septembre 1986 à la radio de Berlin) : Terzinen, de Fortner ; Trois poèmes de Michel-Ange, de Reimann ; Songs and Proverbs, de Britten, par Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, et Aribert Reimann, piano. **22.00** Les soirées de France-Musique. Cycle acousmatique ; à 23.08, Jazz-Club, en direct du Magnetic Terrace.

Jeudi 26 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : Symphonie (9e épisode).

14.45 Feuilleton : Isaura (39e épisode).

15.15 Quarté à Vincennes.

15.30 Croque-vacances.

17.30 La vie des Botes.

18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.

18.25 Mini-journal, pour les jeunes.

18.45 Jeu : La roue de la fortune.

19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.

19.40 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.

20.30 Questions à domicile. Emission de Pierre-Luc Séguillon, Anne Sinclair et Alexandre Tarta. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, en direct du ministère, place Beauvau.

21.50 Cinéma : ▶ **La lune dans le caniveau. ■■** Film français de Jean-Jacques Beineix (1983). Avec Gérard Depardieu, Nastasja Kinski, Victoria Abril, Vittorio Mezzogiorno. *Un docker revient sans cesse à la ruelle où sa sœur – qu'il veut venger – s'est tranché la gorge après avoir été violée. Un soir, il rencontre une fille venue des quartiers chics de la ville. L'univers désespéré de David Goodis transformé en drame fantasmagorique.*

0.05 Journal.

0.25 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Le riche et le pauvre.

14.35 Magazine : Ligne directe.

15.35 Feuilleton : Rue Carnot (5e épisode).

16.05 C'est encore mieux l'après-midi.

17.35 Recré A2 :

18.05 Feuilleton : Madame est servie.

18.30 Magazine : C'est la vie.

19.15 Actualités régionales.

19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Charlots Connection. □ Film français de Jean Couturier (1983). Avec Gérard Rinaldi, Jean Sarrus, Gérard Filippelli, Henri Garcin, Alexandra Stewart, Paulette Dubost. *Trois copains chômeurs sont engagés pour encaisser des loyers chez des petits commerçants.*

21.55 Magazine : Actions. Emission présentée par Bernard Rapp. Le dossier du mois : Le dur métier d'actionnaire ; A qui profite l'argent des tirelires ? ; Le jeu boursier ; Titres en jeu.

23.10 Journal.

23.20 Sport : basket-ball. Coupe d'Europe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Magazine : Thalassa (rediff.).

16.50 Jazz off.

17.00 Feuilleton : Demain l'amour.

17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien.

18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.

18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.

18.57 Juste ciel, petit horoscope.

19.00 Le 19-20 de l'information.

19.55 Dessin animé : Ulysse 31.

20.05 Jeux : La classe.

20.35 Cinéma : **Le bal des vampires. ■■** Film américain de Roman Polanski (1967). Avec Jack Mac Cowran, Roman Polansky, Alfie Bass, Jessie Robins, Sharon Tate, Ferdy Mayne. *D'une étrange auberge à un étrange château de Transylvanie, les aventures d'un vieux professeur et de son assistant, qui veulent démontrer l'existence des vampires. Parodie bouffonne des films d'épouvante façon « Dracula ».*

22.20 Journal.

22.50 Magazine : Pare-chocs.

23.20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : BCBG ■ Il n'y a pas de fumée sans feu. □ Film américain d Dorian Walker (1984). Avec Jude Nelson, Jonna Lee ; **15.50** Cinéma : Sueurs froides. ■■■. Film américain d'Alfred Hitchcock (1958). Avec James Stewart, Kim Novak, Barbara Bel Geddes, Henry Jones, Tom Helmore, Raymond Bailey ; **18.00** Flash d'informations ; **18.05** Dessins animés ; **18.15** Jeu : Les affaires sont les affaires ; **18.45** Top 50 ; **19.15** Zénith ; **19.50** Flash d'informations ; **19.55** Feuilleton : Objectif nul ; **20.05** Starquizz ; **20.35** Cinéma : Tempête. ■■ Film américain de Claudia Weill (1980). Avec Jill Clayburgh, Michael Douglas, Charles Grodin. *Un architecte new-yorkais se retire sur une île de la mer Egée avec sa fille Miranda et une chanteuse qu'il a séduite à Athènes. Il vit un fantasme que ne partagent pas les deux femmes.* **0.30** Cinéma : Les diables. ■. Film anglais de Ken Russell (1971) ; avec Olivier Reed, Vanessa Redgrave, Michael Gothard, Gemma Jones, Dudley Sutton ; **2.10** Série ; Rawhide.

LA « 5 »

14.20 Série : Jaimie ; **16.15** Série : Supercopter ; **17.10** Série : Shérif, fais-moi peur ; **18.10** Série : K 2000 ; **19.05** Série : Happy days ; **19.35** Série : Star Trek ; **20.30** Téléfilm : Si c'était demain (3) ; **22.10** Série : Thriller (Possession) ; **23.35** Série : Supercopter ; **0.25** Série : Chips ; **1.20** : Téléfilm : Si c'était demain (3).

TV 6

14.00 6 Tonic ; **17.00** Système 6 ; **19.00** NRJ 6 ; **19.40** Série : Max la menace ; **20.10** Feuilleton : Le temps des copains ; **20.30** Cinéma : Le dernier de la liste. ■ ; film américain de John Huston (1962). Avec Kirk Douglas, George C. Scott, Dana Wynter.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio : L'homme aux lions, d'Anne Aiguillon ; **21.30** Musique : Arvo Part. Concert enregistré au Théâtre de la Ville en novembre 1986 par le Music Projects de Londres : Si Bach élevait des abeilles, Frastres Cantus en mémoire de Benjamin Britten, Festival lente. ; **22.30** Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Les nouvelles princesses ; **0.10** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 décembre 1986 à Caen) : Œuvres de de Chastillon, Praetorius/Caroubel, Bezard, du Caurroy, Costelet par l'ensemble A Sei Voci ; **23.00** Nuits parallèles.

هكذا من الأصل

مكبر من الاصل

Vista Chemical Company

Is a major integrated U.S. producer of commodity and specialty chemicals, employing 1500 people worldwide.

The European office located in Brussels is responsible for the marketing of the company's product lines in Europe, Africa and the Middle East. Due to its expanding export activities, the European office is now interviewing candidates for the position of :

MARKETING REPRESENTATIVE

VISTA

Reporting to the commercial director, the representative will be responsible for developing new markets for a range of petrochemical products manufactured in the U.S.A. and Europe.

The ideal candidate will fit the following profile :

- Background in chemistry, chemical engineering or economics (MBA)
- Energetic and enthusiastic personality
- Capable of working independently and as part of a team
- Good command of English; additional major European language an advantage
- 26-35 years of age
- 2 - 5 years sales experience in the chemical industry

The position will include a substantial amount of foreign travel. Vista Chemical offers an attractive remuneration package, including a bonus arrangement.

Candidates interested in this position should write, including a curriculum vitae, to :

Jean Bekaert, Vista Chemical Europe
Hilton Tower, 39 Bld de Waterloo
1000 Brussels, Belgium



la B.I.A.O.-Mali

Recrute par voie de concours

UN AGENT D'ENCADREMENT

Ce concours est ouvert aux ressortissants : MALIENS
Jouissant de leurs droits civiques et âgés de moins de trente ans.

Les candidats doivent avoir une solide formation économique et comptable attestée par la détention de l'un des diplômes suivants :

- diplôme de licence es-sciences économiques (gestion)
- diplôme d'un Institut Supérieur de Gestion
- diplôme de Gestion Comptable et d'Expertise Comptable
- diplôme de Gestion des Entreprises et Economie Monétaire
- diplôme d'un Institut d'Administration des Entreprises
- diplôme d'Etudes Comptables Supérieures
- diplôme d'Etudes Supérieures de Banque
- diplôme d'un Institut Supérieur de Statistiques
- diplôme du Centre d'Etudes Financières et Bancaires...

ou d'un diplôme équivalent (Ecoles Supérieures spécialisées telles Ecoles Supérieures de Commerce, de Gestion et I.U.T.).

Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourir. Toutefois, leur recrutement définitif sera subordonné à l'obtention des grades universitaires requis et ceci au terme de l'année scolaire 1986-1987.

Les dossiers devront être retirés au Département Formation de la BIAO MALI ainsi qu'au Département Formation du Groupe :
BIAO - 9, avenue de Messine - 75008 PARIS

dès le 26 février

Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés aux mêmes services le :

10 Mars 1987, dernier délai



Interpreter/Translator (English/French)

The International Institute of Tropical Agriculture (IITA) with headquarters in Ibadan, Nigeria, is an international agricultural research and training center. It is one of 13 centers supported by the Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR) whose secretariat is at the World Bank in Washington D.C., U.S.A.

The Institute has a vacancy for an Interpreter/Translator (English/French). Salary is negotiable and will depend on qualifications and experience. The appointee will be based in Ibadan on the IITA campus that has residential areas and excellent working and recreational facilities.

The requirements of the position are: University degree in conference interpreting, translation, or modern languages. The ideal candidate would preferably have been educated in French. Candidates should have proven ability to interpret English into French as well as French into English. Experience in word processing would be an advantage.

Applications should be addressed to: Manager, Human Resources, IITA, c/o Ms. Maureen Larkin, L.W. Lambourn & Co. Ltd., Carolyn House, 26 Dingwall Road, Croydon CR9 3EE, England.

Rejoignez une équipe performante en Afrique.

SEMA•METRA CONSEIL, filiale de l'un des premiers groupes européens de conseil et d'ingénierie informatique, recherche dans le cadre d'une mission de longue durée auprès de clients importants en Afrique francophone :

1. **Un expert en gestion de personnel,** chargé de la conception et de la mise en œuvre des outils d'administration et de gestion prévisionnelle du personnel. (Réf. 001).

2. **Un expert en gestion de la formation,** chargé de la planification, de la programmation et du suivi de la formation. (Réf. 002).

3. **Deux experts financiers** ayant une expérience opérationnelle dans une direction financière et une compétence confirmée en gestion de trésorerie. (Réf. 003).

Les candidats doivent faire preuve d'excellentes qualités relationnelles et d'une grande autonomie de travail. Une première expérience de l'Afrique et une expérience de consultant dans les domaines précisés sont indispensables.

Merci de bien vouloir envoyer votre C.V. et une courte lettre manuscrite en indiquant la référence choisie
à Mme E. Bonan - SEMA•METRA CONSEIL, 70, rue Cortambert - 75016 PARIS

SM
SEMA • METRA
CONSEIL

dièse



ANFOPAR

recherche

15 CADRES ou INGENIEURS

désirant se former à :

L'EXPORTATION DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES VERS L'AMERIQUE DU NORD.

Dans le cadre de leur formation les participants :
- réaliseront des études pour le compte d'entreprises.
- participeront à un séminaire linguistique de 6 semaines en Grande-Bretagne.
- effectueront des missions commerciales aux USA ou au Canada.

Cette formation est prise en charge et rémunérée par l'ETAT.

ANFOPAR Rhône-Alpes - 3, place d'Arpôt
38200 VIENNE - Tél : 74.85.27.68.

Pierre Lichau

inta/aivn
international urban development association

SEEKS

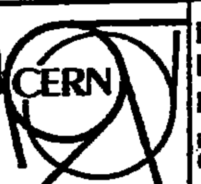
SECRETARY GENERAL
(BASED IN THE NETHERLANDS)

AIVN serves professionals involved in large-scale urban development projects by providing the following services : seminars, study tours, annual conferences, publications and projects.

Applications invited from persons with some or all of the following qualifications : university degree or equivalent preferably related to urban issues or management, fluent in english and french, experience in conference organisation and marketing.

The post will be vacated on 1 june 1987.
Salary +/— 200 000 FF *per annum*, tax free,
to be matched to qualifications, age and experience.

Further details available from : M. Jean-Pierre Marchetti, treasurer : TEL. : 45-77-56-65 or telex : 206030 F GIE VNF.
Send c.v. and recent, photo before 28-2-87 to :
INTA/AIVN. WASSENAARSEWEG 39
NL — 2596 CG THE HAGUE — THE NETHERLANDS.



European Laboratory for Particle Physics
Laboratoire Européen pour la Physique des Particules
European Organization for Nuclear Research
Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire

Le CERN désire engager un

CHEF DE LA DIVISION DU PERSONNEL

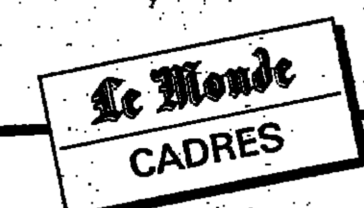
qui sera chargé de ses services d'administration du personnel, assurés par une équipe d'une cinquantaine de collaborateurs professionnels et administratifs ayant pour principale fonction d'assurer la gestion administrative de plus de 3.000 membres du personnel du laboratoire et 3.000 visiteurs scientifiques universitaires, et qui prendra part, au niveau du Comité de management du CERN, à l'élaboration et à la formulation des politiques et des programmes en matière de personnel. Il sera responsable devant le Directeur des ressources humaines.

Les candidats à cet emploi de haut niveau devront avoir un diplôme universitaire ; une qualification professionnelle en gestion du personnel ou dans un domaine administratif connexe serait un avantage. Il est demandé d'avoir une expérience d'au moins dix ans de la gestion du personnel et d'avoir occupé dans les trois à cinq dernières années de cette période un poste impliquant la responsabilité de toute la fonction personnel dans une entreprise du secteur public ou privé.

Les candidats devront également avoir prouvé qu'ils possèdent les aptitudes aux contacts individuels, à la négociation et au commandement nécessaires pour répondre de manière efficace aux besoins variables d'une organisation intergouvernementale employant un personnel international et pluridisciplinaire. Une bonne connaissance du français et de l'anglais est requise.

Le candidat retenu se verra offrir un contrat initial de trois ans avec une rémunération et des prestations intéressantes, dont le détail pourra être communiqué sur demande.

Prière d'écrire au Directeur des ressources humaines : CERN, CH-1211 Genève 23,
en joignant un curriculum vitae
et en mentionnant la référence PE-01.



Grande agence de publicité
Mº Etoile
RECHERCHE MI-TEMPS

ASSISTANTE SOCIALE EXPÉRIMENTÉE

1er avril à la fin septembre.

TÉL. : 47-20-09-96.

La mairie de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)
recrute un

DIRECTEUR

pour son Conservatoire de Musique et de Danse classique. 714 élèves, 30 disciplines, 4 orchestres, Heures musicales, concerts éducatifs, concerts.

Rens. au Secrétariat Général de la mairie de Choisy-le-Roi. Tél. : 48-53-11-77.

Sté optique de précision rech. INGÉNIEUR OPTICIEN ESO débutant ou similaire.
Soptel : 46-07-30-84 pour R.V.

ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE - NIÈVRE
recherche

JURISTE

(Licence ou Maîtrise de Droit).
Lieu de travail : NEVERS.

Adr. lettre manus., C.V. et photo au MONDE PUBLICITÉ sous nº 8371 M
5, r. Montessuy, 75007 Paris.

DEMANDES D'EMPLOI

J.H. anglais 19 ans, parlant français, ch. emploi comme précepteur, Paris et sa région. Durée une année, logé, salaire négociable. Tél. David Lee : 19.44.227.368579 soirs.

Vous avez besoin d'une maquettiste confirmée.
Je suis celle que vous recherchez, connaiss. photogravure et montage. Pour 1er contact : Ecrire sous le nº 8366 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7e.

J.H., 24 a., D.E.A. DROIT INTERNATIONAL, ch. stage, emploi temporaire commerce international pour cause service national (août ou octobre 87). Tél. : 46-30-40-27.

Ing. électronicien, 30 ans, 5 ans de mainten. informatique, français, allemand, anglais, néerl., étudie toute proposition de travail.
Ecrire sous le nº 8369 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7e.

Future stagiaire en polyinformatique ch. sté informatisée pr « Contrat : jeune », condit. financ. intéress., région indiff. Tél. : (16) 76-89-01-30.



Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4429

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III				■	■			■	
IV								■	
V									
VI						■			
VII			■	■				■	
VIII				■					
IX			■			■			
X									■
XI				■			■		

HORIZONTALEMENT

I. Fait toujours un effet « saisissant ». — II. Cellule de femmes. Joyau de la couronne. — III. Source *d'intérêt. Mesure étrangère.* — IV. Sur nos côtes, ce sont de véritables vénus. — V. A un emploi sûr mais pas stable. — VI. Part de bûche. Descendue d'un coup de « fusil ». — VIII. Est haut en couleur. Est souvent au centre d'un tête-à-tête. — *VII. Acide à miner. Un* tyran n'hésite pas à les battre. — IX. En Suisse. Arrose Barnaoul. Peut tapisser une pièce. — X. Une façon de prier avec une grande ferveur. — XI. Plantes à *fourrage*. Préposition. N'a vraiment aucun cachet.

VERTICALEMENT

1. *Gardé* avec soin. — 2. Corne de « coccinelle ». — 3. Haut lieu de la gastronomie. Supplément de poulet. — 4. Rapport d'un cercle. Nourrit au lait un enfant qui termina dans le vin. Ordre des prêcheurs. — 5. Symbole. Dont le fruit est juteux. — 6. Unir par le mariage. Redouble de rire. Dans le coup. — 7. Couleur de barbe. — 8. Pièce. Académie des beaux-arts. *Division britannique.* — 9. Etat noir.

Solution du problème n° 4428

Horizontalement

I. Entendu. — II. Née. Iules. — III. Nommé. *Ure.* — IV. Enée. *Bleu.* — V. Rai. Est. — VI. Grandir. — VII. Ides. Râ. — VIII. Marraines. — IX. Eveils. Ci. — X. Ne. Bel. — XI. Tubercule.

Verticalement

1. *Enneigement.* — 2. Néon. Aven. — 3. Téméraire. — 4. Méandrine. — 5. Nie. Idéal. — 6. Du. Isis. — 7. Ululer. Bu. — 8. Eres. Recel. — 9. Iseut. Asile.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 25 février 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-123 du 19 février 1987 *portant publication de la convention* de sécurité sociale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire (ensemble deux protocoles), signée à *Paris le 16 janvier 1985.*

● N° 87-124 du 19 février 1987 *portant publication de l'accord entre* le gouvernement de la République française et *le* Conseil fédéral suisse relatif à l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers, *signé à Paris le 11 avril 1983, complété par l'échange de lettres des* 25 avril et 8 juin 1984 et modifié par l'échange de lettres des 2 et 5 septembre 1985.

UN ARRETÉ

● Du 18 février 1987 définissant les modalités de retrait de pièces de 10 F.

EN BREF

● **PARIS : la loi Méhaignerie.** — Depuis le 23 février, les Parisiens peuvent obtenir tous renseignements pratiques concernant l'application de la loi du 23 décembre 1986 dite *« Loi Méhaignerie » en téléphonant* au centre d'informations téléphonées de la mairie de Paris (sous-direction du logement) : 42-71-31-31 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures du lundi au vendredi inclus, ou en se présentant dans le hall de la sous-direction du logement, 30, rue Turbigo, Paris-3e, de 9 heures à 17 heures, du lundi au jeudi inclus et de 9 heures à 16 h 30, le vendredi.

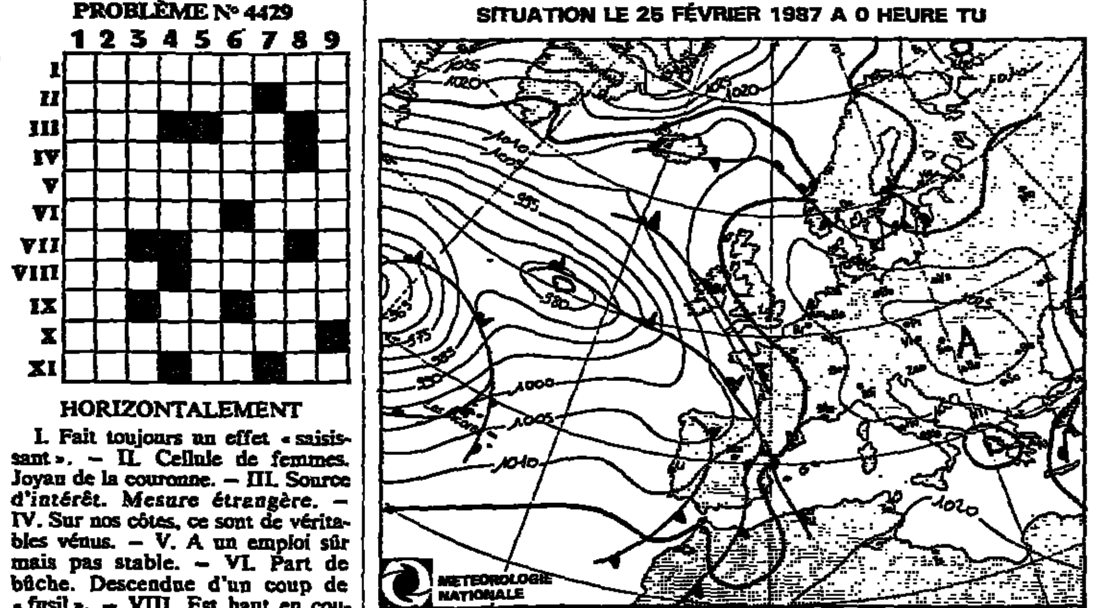
● **SOLIDARITÉ : Pharmankh.** — Chaque jour des gens se marginalisent faute de couverture sociale. *Pharmankh, organisme qui* vient de se créer, régi par la loi de 1901, regroupe des personnalités du monde médical, paramédical et du spectacle. Son but est de fournir gratuitement à toutes les associations humanitaires (et plus particulièrement à Médecins du monde) médicaments, accessoires médicaux et pansements. On peut l'aider par des dons ou en adhérant. Pharmankh recherche aussi un petit bureau et un *local pour entreposer ses stocks.*

★ Mme Anne Le Bell, Pharmankh, 102, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 43-26-09-25.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 27 FÉVRIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 février à 0 heure et le jeudi 26 février à 24 heures.

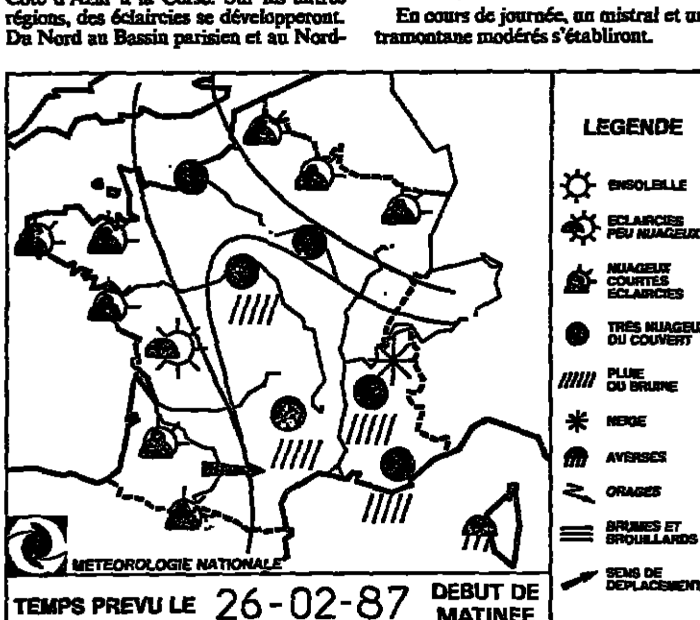
La perturbation qui abordait les côtes *altantiques mercredi matin finira d'éva*cuer l'est du pays où elle sera suivie d'éclaircies. *D'autre* part, une nouvelle zone pluvieuse gagnera l'ouest de la France en cours d'après-midi.

Jeudi, la matinée sera très nuageuse sur l'ensemble du pays. Ces nuages seront accompagnés de pluie du Centre aux Alpes, où il neigera au-dessus de 1 000 mètres, au Massif central et aux régions méditerranéennes. Cette zone *pluvieuse régressera vers le sud-est* en cours de journée pour ne plus persister en soirée que sous *forme d'ondées de la* Côte d'Azur à la Corse. Sur les autres régions, des éclaircies se développeront. Du Nord au Bassin parisien et au Nord-Est, l'après-midi sera assez ensoleillée. Plus à l'ouest de la Bretagne et de la Normandie au Midi-Pyrénées, après quelques éclaircies temporaires, le ciel se couvrira à nouveau, la pluie débutant sur la Bretagne à la mi-journée et s'étendant *aux pays de Loire* à l'*Aquitaine* et au Midi-Pyrénées en cours d'après-midi.

Les températures minimales seront en hausse. Il gèlera encore, de − 2 °C à − 4 °C sur le nord-est, mais sur les autres régions ces températures seront positives. Elles s'étageront entre 1 °C et 8 °*C du nord au sud.*

Les températures maximales iront de 11 °C à 14 °C sur le sud du pays, de 5 °C à 8 °C de l'ouest au nord et au centre-est, de 3° C à 4° C sur le nord-est.

En cours de journée, un mistral et une tramontane modérés s'établiront.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-2 à 6 h TU et le 25-2-1987 à 6 h TU — le 24-2-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	14	1	D
BIARRITZ	15	9	P
BORDEAUX	12	5	P
BOURGES	4	− 3	B
BREST	8	3	P
CAEN	5	− 2	C
CHERBOURG	3	0	C
CLERMONT-FERR.	7	− 3	D
DIJON	1	− 7	B
GRENOBLE St-M-H	10	− 2	D
LILLE	3	− 3	D
LIMOGES	10	2	N
LYON	7	− 2	D
MARSEILLE-MAR.	12	7	D
NANCY	2	− 8	D
NANTES	8	1	C
NICE	12	6	C
PARIS-MONTS.	5	− 2	B
PAU	14	5	N
PERPIGNAN	12	3	N
RENNES	7	0	C
ST-ÉTIENNE	8	− 1	D
STRASBOURG	2	− 7	C
TOURS	6	− 2	D
TOULOUSE	15	6	C
POINTE-A-P.	31	19	D

ETRANGER	max	min	temps
ALGER	17	6	D
AMSTERDAM	4	− 4	D
ATHÈNES	18	5	C
BANGKOK	34	30	N
BARCELONE	14	3	N
BELGRADE	2	− 9	N
BERLIN	2	− 11	D
BRUXELLES	4	− 5	D
LE CAIRE	23	12	D
COPENHAGUE	3	− 4	D
DAKAR	24	14	N
DELHI	28	18	D
DJERBA	16	6	N
GENÈVE	5	− 4	D
HONGKONG	22	18	P
ISTANBUL	5	− 1	*
JÉRUSALEM	23	7	D
LISBONNE	16	11	P
LONDRES	5	− 2	N
LOS ANGELES	15	5	O
LUXEMBOURG	1	− 9	D
MADRID	9	6	P
MARRAKECH	24	13	D
MEXICO	28	12	B
MILAN	6	1	C
MONTRÉAL	0	− 10	N
MOSCOU	− 8	− 20	D
NAIROBI	27	19	D
NEW-YORK	6	0	D
OSLO	− 2	− 12	*
PALMA-DE-MAJ.	16	5	N
PÉKIN	− 1	− 11	D
RIO-DE-JANEIRO	28	23	C
ROME	14	− 1	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	− 2	− 11	D
SYDNEY	25	18	N
TOKYO	13	7	N
TUNIS	15	5	D
VARSOVIE	− 2	− 4	N
VENISE	4	− 2	N
VIENNE	0	− 4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الاصل

Le Carnet du Monde

Décès

– M. et Mme Robert Guieux,
Mlle Cécile Guieux,
Les familles Levelut et Entraygues,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et parente,

Clémence ENTRAYGUES,
née Levelut.

Une bénédiction et la levée du corps auront lieu à l'hôpital du Val-de-Grâce, le jeudi 26 février 1987, à 9 h 15.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Bort-les-Orgues (Corrèze), le vendredi 27 février, à 10 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

29, rue de la Jonquière,
75017 Paris.

– Mme Michel Gour,
née Brigitte Renaud,

a la douleur de faire part du décès subit de son mari,

Michel GOUR,
médecin.

De la part de :
Nicolas et Patrice Gour,
Carla et Eric Gour,
M. et Mme Raymond Poitte,
Mme Bernard Beauvais,
M. Claude Gour,
M. et Mme Jean-Claude Gour,
M. et Mme Renaud
et leur famille,
Ses enfants, grands-parents, parents, frère et beaux-parents.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 février 1987, à 10 heures, en l'église de Mareil-Marly (78750).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, square des Aubades,
78160 Marly-le-Roi.

– Mme Léon Loué,
Ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon LOUÉ,
agent EDF,
docteur ès lettres
et sciences humaines,

survenu le 22 février 1987.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 février, à 9 h 30, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, Le Chesnay.

77, avenue du Maréchal-Foch,
78000 Versailles.

– Le président,
Et les membres du conseil d'administration de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH),

ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur,

James MARANGÉ,

survenu le 20 février 1987, à La Verrière (Yvelines).

APAJH,
26, rue du Chemin-Vert,
75011 Paris.

(*Le Monde* daté 22-23 février.)

– La Roche-sur-Yon.

Mme Eliane Montlahuc,
son épouse,
Nicole Montlahuc,
Le docteur Marc Montlahuc et Mme,
ses enfants,
Catherine et Sabine,
ses petites-filles,
Les parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-septième année, de

Fernand MONTLAHUC,
proviseur honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 24 février 1987.
Les obsèques civiles auront lieu au cimetière de Saint-André-d'Ornay, à La Roche-sur-Yon, le vendredi 27 février, à 10 h 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

28, rue Boileau,
85000 La Roche-sur-Yon.

– Le docteur et Mme Louis Bertagna,
Le professeur et Mme Dominique Roux,
Le professeur et Mme Xavier Bertagna,
Le professeur et Mme Michel Kazatchkine,
Le docteur et Mme François Bertagna,
Mme Anne Leleu,
Valérie, Natacha, Stéphane, Lorraine, Louis-Alexandre, Marion, Emilie, Laure, Antoine, Marie, Cécile et Edouard,

font part du rappel à Dieu, le 18 février 1987, de

Madeleine SIDLER,

leur sœur, belle-sœur, tante et grand-tante.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Pierre Stoetzel,
M. et Mme Fernand Tissier
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Berty
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean STOETZEL,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques
et de Polonia Restituta,

survenu le 21 février 1987, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 février, à 8 h 30, en la basilique Sainte-Clotilde, rue Las Cases, à Paris-7e.

– Mme Hélène Riffault,
Le professeur Alain Girard,
La direction et le personnel de Faits et Opinions,

ont la tristesse d'annoncer la disparition du

professeur Jean STOETZEL,
membre de l'Institut,
professeur émérite
à l'université René-Descartes Paris-V,
cofondateur de Faits et Opinions.

25, rue Cambon,
75001 Paris.

– Le directeur et la rédaction de la *Revue française de sociologie*

ont la tristesse d'annoncer la disparition de leur directeur honoraire, fondateur de la revue,

Jean STOETZEL,
membre de l'Institut.

59-61, rue Pouchet,
75017 Paris.

– La Société des amis du Centre d'études sociologiques

a la tristesse d'annoncer la disparition de son président

M. Jean STOETZEL.

59-61, rue Pouchet,
75017 Paris.

(*Le Monde* daté 26 février.)

– M. et Mme Van Laak,
ses parents,
Frère Roger, prieur de Taizé,

font part avec peine du décès de

Frère WILHELM, de TAIZÉ,

survenu le 23 février 1987, à l'âge de vingt-neuf ans, après une longue maladie.
La messe des obsèques aura lieu à Taizé, le jeudi 26 février, à 11 h 30.

71250 Taizé, communauté.

Communications diverses

– Une soirée de gala au profit des sinistrés de l'île de la Réunion aura lieu le lundi 2 mars 1987, à 20 h 30, au Paradis latin. Au programme : menu réunionnais et la revue complète du Paradis latin. Prix du dîner-spectacle : 500 F.
Réservations : Maison de l'île de la Réunion, 1, rue Vignon, 75008 Paris.
Ceux qui ne pourraient participer à cette soirée peuvent adresser leurs dons à l'adresse ci-dessus, les chèques étant libellés à l'ordre de : trésorier-payeur général de la Réunion. Compte no 8 000 00 H.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, samedi 28 février, à 9 heures, salle appartement Décanal, centre Panthéon, M. Georges Koukoules : « L'évolution des rapports collectifs du travail en Grande-Bretagne depuis 1968. »

– Université Paris-II, lundi 2 mars, à 9 h 30, salle des Commissions, M. Gildas Rostain : « Déplacements des plates-formes de forage. »

– Université Paris-I, vendredi 6 mars, à 14 heures, amphithéâtre 102, 9, rue Malher, M. T. Wignesan : « Etude comparée des littératures nationales et (ou) officielles de la Malaisie et de Singapour depuis 1941. »

– Université de Valenciennes, vendredi 13 mars, à 11 heures, amphithéâtre Collet, M. A. Moreau : « Contribution au traitement des informations subjectives dans les systèmes experts. »

– Université de Valenciennes, vendredi 13 mars, à 16 heures, amphithéâtre Collet, M. Tamar : « Etude et réalisation ergonomiques de systèmes de transfert d'espace pour la conduite d'engins. »

– Université Paris-IV, vendredi 13 mars, à 14 heures, salles des Actes, Mme Michèle Israël, née Pédelaborde-Augas : « L'Un et la Trinité chez maître Eckhart. »

– Université de Valenciennes, lundi 16 mars, à 11 h 15, amphithéâtre Collet, M. F. Grzesiak : « Représentation des connaissances et techniques d'inférence pour le maniement d'objets graphiques : application au système expert SYNOP. »

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 FÉVRIER

« Le portrait à l'époque de la Renaissance italienne », 14 h 30, Victoire de Samothrace (V. Turpin).

« Du nouveau sur le procès de Louis XVI au Temple. Enquête sur la mort du roi. Les faussaires démasqués. L'étrange rôle de Mirabeau dans la fin de la monarchie », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Versailles : histoire et événement de Notre-Dame ; Paroisse royale », 14 h 30, façade de l'église, rue de la Paroisse (J. Mauxion).

« L'Opéra et son sous-sol », 17 heures, entrée (Ch. Merle).

« Le Musée d'Orsay », 11 heures, 1, rue de Bellechasse, ou 13 h 30, entrée groupes.

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Résurrection du passé).

« Montmartre connu et méconnu : le Bateau-lavoir et autres cités d'artistes, ses moulins, ses folies et jardins secrets, le château des brouillards », 11 heures et 14 heures, métro Abesses (M. Pohyer).

« Coins ignorés du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités de Paris).

« Les bâtisseurs de cathédrales à Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central.

« Saint-Joseph des Carmes ou le rayonnement des grands mystiques du siècle d'or », 15 heures, 76, rue de Vaugirard, et « Le Marais et ses restaurations récentes », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, et « Notre-Dame et l'île de la Cité », 14 h 30, devant le portail central (M. Ch. Lasnier).

« Le quartier de l'Yvette et l'atelier-musée du sculpteur Bouchard », 14 h 30, métro Jasmin (V. de Langlade).

« Décors et meubles du consulat », 15 h 58, rue d'Hauteville (AITC).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie.

CONFÉRENCES

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Au Maroc, palais et villes impériales » (Mme O. Boucher).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Continents disparus et antiquité de l'homme ».

Pour rétablir l'ordre, chez IKEA, on matraque pas.

210F VIKTOR
Porte-chapeaux tube, laqué époxy noir ou blanc, patère 9 têtes plastique, L 90 - P 30 - H 26.

510F GUTE 49 Armoire à chaussures, aggloméré laqué blanc, L 80 - P 40 - 49.

NILS
Armoire blanche en aggloméré, dos panneaux de particules, peinture plastique, L 60 - P 60 - H 180.
290F

DURK
Meuble de rangement avec 6 boîtes carton aggloméré revêtu blanc, L 74 - P 37 - H 90.
295F

GUTE 87/4
Commode 4 tiroirs, plaquée pin naturel verni, tiroirs plastique / aggloméré, L 80 - P 40 - H 87.
590F

GIGG Commode 3 tiroirs revêtue mélamine blanche, L 62 - P 30 - H 72.

KEN Armoire penderie, aggloméré mélaminé blanc, dos panneaux de particules, L 140 - P 58 - H 212.
1345F

250F

TIMO 78/4 Commode 4 tiroirs, pin massif naturel verni, L 70 - P 38 - H 78.
995F

Nous, on comprend. On comprend les bouquins qui s'empilent au milieu du séjour pour manifester votre culture. On comprend les vêtements qui s'accrochent aux poignées de porte et jouent les superpositions sur les dossiers de chaises. On comprend même les chaussures qui revendiquent en vrac sur la moquette le droit au cirage. On comprend, on vous dit...

Mais il faudrait quand même voir à ne pas exagérer. Reprenons les choses dans l'ordre. Pour les bouquins, chez IKEA il y a plein de bibliothèques en bois, en métal laqué, avec des étagères partout qui montent, qui montent et se montent jusqu'où vous voulez.
Par contre les prix, eux, descendent.
Pour les vêtements et les chaussures, c'est pareil. On a tout un choix de penderies, de placards, de rangements, dans toutes les tailles, dans tous les styles mais pas dans tous les prix : ils sont tous petits. En plus, on peut rajouter des étagères coulissantes ou réglables, des tiroirs, des tringles, des glaces, bref tous les accessoires possibles et imaginables. Vu leurs prix, ce n'est pas ça qui vous empêchera de vous habiller chez vos stylistes préférés...

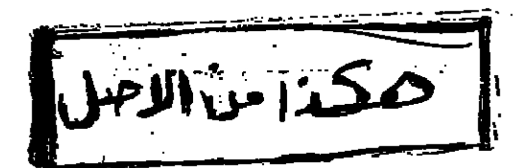
Rétablir l'ordre avec des prix aussi compréhensifs, ça balaie autant les hésitations que la poussière, non ? Une fois toutes vos petites affaires bien rangées, bien à l'abri, vous verrez que ça a des avantages d'être un peu conservateur...

Ils sont fous ces Suédois



Prix valable jusqu'au 8 mars 1987 inclus, dans la limite des stocks disponibles.

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - MAR. : 11-20 H - MER. JEU. VEN. : 11-22 H. - SAM. ET DIM. : 10-20 H - FERME LE LUNDI - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. 10-20 H. DIM. 10-19 H - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES TEL. 42.89.96.16 - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.



Economie

Redoutant une forte hausse en janvier

Le gouvernement révise son objectif sur les prix

Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, a annoncé, mercredi 25 février, que le gouvernement retenait pour 1987 l'hypothèse de 2,5 % de hausse de prix, et non plus 2 %. Cette modification des perspectives tient au fait que le gouvernement s'attend, pour le mois de janvier, à une hausse des prix qui serait de 0,9 %. Pour l'ensemble du premier semestre de cette année, l'INSEE prévoit dans sa note de conjoncture publiée le 25 février, une hausse de 1,9 %.

Au café, à la pompe ou au restaurant, le consommateur le pressentait. En janvier, les prix à la consommation ont « flambé ». Avant même que l'indice INSEE ne soit connu (il ne devrait l'être qu'à la fin de cette semaine), le ministère de l'économie a rendu publique, les prévisions de ses services. Après une hausse de 0,1 % en décembre, les prix à la consommation auraient augmenté en janvier de 0,9 %. La France n'avait pas connu une hausse mensuelle aussi élevée depuis juillet 1983. Faut-il voir dans ce très mauvais chiffre un retour du démon inflationniste, ou ne s'agit-il, comme on l'affirme Rue de Rivoli, que d'un *« pic »* aberrant qui ne devrait pas écarter la France du chemin de la désinflation ?

Sur le front des prix, le mois de janvier est traditionnellement mauvais, de nombreuses hausses étant concentrées sur le début de l'année. En janvier 1984, les prix avaient augmenté de 0,7 %, en janvier 1985 de 0,5 %. Mais en janvier 1986, grâce à la baisse des prix de l'énergie, la hausse n'avait été que de 0,1 %.

Cette année, plusieurs éléments défavorables ont pesé sur l'indice : les grèves, le froid, le prix du pétrole et la libération des prix des services. La baisse sensible du prix du gaz (de 12 % au 31 décembre 1986) n'a eu finalement que peu d'effets. Selon la rue de Rivoli, la flambée de janvier provient beaucoup plus de la hausse des produits énergétiques que de la libération des prix des services.

Près de la moitié de la hausse de janvier, (entre 0,4 et 0,5 point), serait due toujours selon le ministère, à l'augmentation des prix des produits pétroliers (notamment le fioul domestique) et de sa fiscalité (pour le carburant en particulier). Le prix de la tonne de pétrole importée par la France aurait augmenté entre décembre et janvier de 11,1 %, passant de 685 F à 760 F. L'Allemagne fédérale, également affectée par la hausse du prix du baril, a aussi enregistré en janvier un indice à nouveau orienté à la hausse : les prix ont augmenté outre-Rhin de 0,4 %. Mais alors que sur un an (de janvier 1986 à janvier 1987) les prix en RFA ont baissé de 0,8 %, ils auront augmenté de près de 3 % en France.

Les grèves et le froid auraient ensuite également pesé sur l'indice, même si les hausses de produits frais sont lissées sur plusieurs mois. La libération des loyers aurait également des effets importants. L'INSEE estime, dans sa note de conjoncture du 25 février, qu'ils devraient augmenter sur l'ensemble du premier semestre de 3,7 %.

M. Balladur confiant

La libération des services, achevée au 1er janvier 1987, n'aurait, selon la Rue de Rivoli, contribué qu'à hauteur de 0,2 point environ à la hausse générale de 0,9 point que l'on pourrait enregistrer en janvier. Tout au long du mois de décembre 1986, 10 % environ des prix de l'indice ont été libérés dans ce cadre. Pour les conseillers de M. Balladur, la libération des prix des services aurait produit *« son impact dans sa totalité »* au cours du mois de janvier. Dans sa note de conjoncture, l'INSEE est plus prudent, estimant qu'*« il est encore difficile d'en appréhender l'ampleur du fait qu'un tel mouvement* (de libération des prix) *a peu de précédent et que les secteurs les plus sensibles ont été libérés les derniers ».*

La phase de désinflation poursuivie depuis 1982 est-elle terminée ? Pour la rue de Rivoli, la hausse de janvier est un *« pic »*, l'indice devrait retrouver des rythmes plus modestes, et ce dès le mois de février. L'INSEE, qui prévoit une hausse cumulée des prix de 1,4 % au premier trimestre, puis de 0,5 % au second, partage également cette analyse. Les experts de l'INSEE jugent en effet *« vraisemblable que l'ensemble des agents économiques considérera qu'il s'agit d'une période transitoire »*. Une fois le choc absorbé, la spirale inflationniste ne devrait pas reprendre. Dès le deuxième trimestre, la hausse des prix reviendrait à un rythme annuel de 2 %.

Très confiant dans la poursuite de la désinflation, M. Balladur a cependant décidé de réviser l'objectif du gouvernement en matière de prix. Il retient dorénavant une hausse des prix à la consommation en moyenne annuelle de 2,5 % (au lieu de 2 %) et en glissement de 2,4 % (au lieu de 1,7 %). D'après ses conseillers, une telle performance devrait permettre une réduction sensible de l'écart d'inflation avec l'Allemagne. Passé de 2,9 points en 1985 à 3,2 en 1986, il ne devrait plus être que de 1,2 cette année.

Un tel pari est-il tenable ? Il suppose, comme l'indique l'INSEE, que *« la modération des hausses de salaires ne soit pas remise en cause »*, que *« producteurs et distributeurs, après avoir reconstitué leurs marges de mi-1985 au début de 1987, répercutent dans leurs prix le ralentissement de leurs coûts »*, que les services soient raisonnables et qu'enfin aucun événement exceptionnel – comme le froid ou les grèves – ne vienne perturber les étiquettes. Beaucoup de conditions pour un seul indice.

ERIK IZRAELEWICZ.

La note de conjoncture de l'INSEE

Un premier semestre difficile

« Après une difficile transition en début d'année, l'économie française retrouvera à la fin du premier semestre 1987 des perspectives de croissance peu inflationniste, mais peu vigoureuse. » La traditionnelle note de conjoncture de l'INSEE de février, publiée mercredi 25, confirme le fort ralentissement de l'activité depuis l'automne dernier. Aucun véritable redémarrage n'est à attendre avant la fin du printemps.

Dressant un premier bilan pour 1986, les experts de l'INSEE insistent sur *« la double cassure »* intervenue en milieu d'année : la consommation des ménages a alors cessé de progresser, le cours mondial du pétrole a amorcé un retournement à la hausse, deux mouvements qui conditionneront encore l'évolution de l'activité et des prix jusqu'à la mi-1987. Pour l'ensemble de l'année 1986, la production aurait *« significativement augmenté par rapport à 1985 »* avec un supplément de croissance qui pourrait être de l'ordre d'un point pour le produit intérieur brut marchand.

Ce supplément d'activité a permis, selon l'INSEE, une *« stabilisation de l'emploi total »*, grâce en particulier à une légère progression de l'emploi salarié (plus 48 000) due surtout à la vive activité du secteur des services et à la reprise du bâtiment et des travaux publics. Le chômage a cependant repris sa progression, atteignant en fin d'année 10,7 % de la population active.

Mais cette augmentation de la production a surtout contribué, en fin d'année, à un gonflement des stocks. Elle est en effet intervenue au moment où la demande intérieure se ralentissait. A l'exportation, *« les pertes de parts de marché des industriels français semblent être en 1986 du même ordre de grandeur qu'en 1985 »* (de 2 % environ chaque année).

Pour le premier semestre 1987, l'INSEE prévoit une baisse sensible de la production manufacturière – surtout au cours des premiers mois de l'année. La consommation des ménages devrait rester peu active. Grâce à une reprise des exportations, le commerce extérieur devrait dégager chaque mois des soldes proches de l'équilibre.

En ce qui concerne les entreprises, l'INSEE estime que *« l'amélioration de leurs résultats s'est très vraisemblablement amplifiée en 1986 »*. *« Il est probable,* indique la note, *que les ratios usuels ont au moins retrouvé leurs niveaux d'avant le premier choc pétrolier. »* C'est cet élément qui amène l'INSEE à un relatif optimisme, en matière tant de prix que d'investissement.

Les entreprises devraient maintenant répercuter le ralentissement de leurs coûts sur les prix, plutôt que de continuer à augmenter leurs marges. Quant à l'investissement productif des entreprises, il pourrait avoir cru en volume d'environ 3,5 % en 1986.

Cette progression aurait été particulièrement marquée dans le secteur des commerces et services, et dans les petites entreprises de l'industrie concurrentielle. En 1987, ce mouvement devrait se poursuivre, avec une augmentation des investissements productifs de 4 % en volume.

● **Le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés a augmenté de 2,6 % en janvier.** – Selon les statistiques mensuelles publiées le 24 février par l'UNEDIC, le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés s'est élevé à 2 389 900 à la fin du mois de janvier. Cette évaluation intègre les demandes d'indemnisation déposées au cours du mois et qui feront l'objet d'une décision positive avec effet rétroactif. En un mois, l'augmentation aura été de 2,6 %, due à des mouvements saisonniers, et de 0,9 % en un an.

Les 2 389 900 personnes indemnisées se répartissent entre 1 860 900 chômeurs (+ 5,8 % en un an) et 528 300 préretraités (– 13,3 % en un an).

● **Campagnes de FO et de la CFTC sur la sécurité sociale.** – Force ouvrière a annoncé, le mardi 24 février, son intention d'organiser le 17 mars une *« journée de sensibilisation »* sur la Sécurité sociale. La Confédération, qui va éditer un document expliquant ses positions sur l'assurance-maladie et la retraite, estime que *« de tous côtés, à juste titre, des voix s'élèvent pour contester le bien-fondé du moindre remboursement des médicaments dits de confort »*. La CFTC a annoncé de son côté une campagne d'information sur *« la réalité des problèmes de la protection sociale »* du 15 au 30 mars. La CGT avait déjà décidé d'une journée de manifestations le dimanche 22 mars.

REPÈRES

Informatique

Marché français morose en 1986

Alors que la croissance des ventes d'ordinateurs l'an passé a été de 18 % en RFA et de 17 % en Grande-Bretagne, en France, la progression du marché n'a été que de 5 %, selon la SFIB (Syndicat national des fabricants d'ensembles informatiques, de bureautique et de leurs applications télématiques). Selon le SFIB, ce chiffre reflète *« l'insuffisance des investissements réalisés par l'économie française par rapport à ses concurrentes ».*

Le chiffre d'affaires de la profession a été de 63,2 milliards de francs, dont 21,9 milliards à l'exportation (+ 5,3 %). Les importations ont, elles, décru de 2 % à 29,8 milliards, ce qui réduit le déficit français, qui reste néanmoins négatif de 8,5 milliards de francs.

Ciment

Consommation : + 3,4 % en 1986

En 1986, pour la première fois depuis douze ans, les ventes de ciment sur le marché intérieur ont augmenté de 3,4 %, atteignant 21,6 millions de tonnes. Cette reprise, note le Syndicat national des fabricants de ciments et de chaux, est surtout due à l'activité en Ile-de-France, qui, avec 3,2 millions de tonnes, a consommé 500 000 tonnes de plus qu'en 1985.

Ingénierie

Baisse de l'activité en volume de 4 % en 1986

L'activité de l'ingénierie française a stagné en 1986 en francs courants, reflétant un recul en volume de 4 %, selon le syndicat professionnel Syntec. Ce mauvais résultat – alors que l'on s'attendait à une reprise en 1986, après trois années difficiles – provient du recul du marché des études à l'étranger que ne compense pas un léger mieux en France (marché en progression totale de 6,2 %). En conséquence, l'emploi, dans cette branche, a diminué de 7,4 %.

ÉNERGIE

Le ralentissement des programmes nucléaires

Politique de rigueur au CEA

Conséquence logique du ralentissement du programme nucléaire et des contraintes budgétaires, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), longtemps épargné, fait à son tour l'apprentissage de la rigueur : élagage des filiales, réorganisation interne et réduction d'effectifs.

Après avoir utilisé les départs naturels pour diminuer l'emploi en douceur, la direction vient de franchir un pas supplémentaire en proposant de rendre obligatoires les départs à la retraite à soixante ans (avec 37,5 ans de cotisations). Ce n'est pour l'heure qu'un projet, soumis aux syndicats à l'occasion du renouvellement de la convention de travail du CEA. Mais s'il est appliqué, il pourrait toucher, compte tenu de la pyramide des âges, près d'un quart des effectifs au cours des trois prochaines années, soit environ cinq mille personnes sur vingt-deux mille.

La CGC du Commissariat, estimant qu'il s'agit d'un *« licenciement collectif déguisé, programmé sur plusieurs années »*, a dénoncé ce projet dans un communiqué, rappelant que cette disposition est *« contraire à la législation actuelle »*. La direction ne nie pas que s'amorce une politique de rigueur nouvelle. *« Il faut serrer les boulons. C'est une prudence élémentaire,* explique le responsable des plans et budgets. *Nous visons à ne pas laisser croître les effectifs, et plutôt à les faire décroître. »*

Au-delà des contraintes financières – le budget du Commissariat en 1987 a diminué de 1 % en francs constants, et 234 suppressions de postes ont été imposées dans le domaine civil, –, la prudence est dictée par les perspectives à moyen terme. Le ralentissement des programmes nucléaires coïncide avec une crise de vocation inévitable et largement prévisible de l'établissement chargé des recherches fondamentales sur le nucléaire civil et militaire, et, par ses filiales, de l'ensemble du cycle de l'uranium. Les grands projets pionniers (conception de la bombe, des sous-marins, recherche, enrichissement et retraitement de l'uranium, francisation des centrales, etc.) sont achevés. Le marché mondial de l'enrichissement comme celui du retraitement approchent de la saturation. Dans la plupart des secteurs liés au nucléaire, les techniques sont arrivées à maturation, sauf dans le domaine de l'enrichissement où une compétition oppose Français et Américains sur les nouveaux procédés au laser.

Le CEA voit donc son rôle limité à des activités de maintenance, d'accompagnement, afin d'améliorer la sécurité ou les performances techniques. *« Nous jouons sur quelques points d'économie ou de sécurité supplémentaires ici et là, c'est vital, mais beaucoup moins excitant »*, reconnaît un cadre supérieur. La pause observée par la plupart des gouvernemnts européens dans le développement des programmes électronucléaires compromet en outre le seul programme de recherche qui offrait au Commissariat d'importants débouchés : les surgénérateurs. La production en série de ces centrales de nouvelle génération déjà été repoussée à la fin du siècle, et, compte tenu des réticences allemandes et italiennes, il y a très peu de chances que soit décidée la construction d'un second surgénérateur-ilote européen Superphénix 2. Le CEA, convaincu que la crise actuelle n'est que passagère et que le nucléaire retrouvera un second soufle d'ici à l'an 2000, poursuivra ses recherches afin de mettre au point un prototype moins coûteux et compétitif avec les centrales classiques. Mais ces études nécessitent beaucoup moins de personnel.

Cession de filiales

Ces perspectives obligent donc le Commissariat à réexaminer l'ensemble de ses programmes. Une réorganisation interne séparant les personnes chargées d'établir les programmes et celles chargées des unités opérationnelles devrait être annoncée ce mercredi. Elle constitue un premier pas dans le sens d'une réforme en profondeur, après réexamen des priorités. La rigueur s'applique également dans la gestion des filiales. Si la Cogema, chargée du cycle de l'uranium, marche bien, le CEA a au fil des ans créé de nombreuses filiales consacrées à des techniques diverses dont l'utilité au sein du groupe n'est plus toujours évidente. Ainsi, après avoir cédé la CISI-Wharton (banques de données macro-économiques), le Commissariat vient de vendre la participation (50 %) qu'il détenait dans la société Crismatec, spécialisée dans la production de cristaux, notamment pour l'électronique et la physique. Pour d'autres sociétés, comme la CISI (services informatiques), Oris Industries (diagnostics radio immunologiques) ou la SFEC (éléments catalytiques), le CEA pourrait être conduit à réduire sa participation. De façon générale, l'établissement s'interroge sur sa vocation industrielle, domaine où, sauf dans le nucléaire, il est pénalisé par ses conventions sociales, proches de la fonction publique.

Pour l'heure, la rigueur sur les effectifs ne touche toutefois que le Commissariat lui-même et non ses filiales. Après avoir augmenté régulièrement depuis plusieurs années, pour atteindre 22 450 personnes fin 1986, le personnel de l'établissement devrait diminuer de 482 personnes en 1987 (234 dans le civil et 188 dans le militaire). Jusqu'ici, les départs naturels suffisent, et, d'ores et déjà, on ne remplace plus qu'un peu moins d'un partant sur deux. Ce dégraissage pourrait être accéléré si le projet de départ obligatoire à soixante ans est approuvé. La pyramide des âges, gonflée par la vague d'embauches des années 60, est déséquilibrée, puisqu'un quart des effectifs ont actuellement entre cinquante-sept et cinquante-neuf ans. C'est, pour le Commissariat, une raison supplémentaire de donner un coup d'accélérateur aux départs. Si rien n'est fait, l'établissement risque de subir, entre 1992 et 1995, une hémorragie de personnel hautement qualifié, au moment même où, selon les experts, le nucléaire risque de rebondir et les programmes de s'accélérer à nouveau.

VÉRONIQUE MAURUS.

Social

FO chez M. Chirac

M. Bergeron : « Une rencontre utile »

M. Jacques Chirac avait mis les petits plats dans les grands le mardi 24 février pour donner avec FO le coup d'envoi à sa concertation sociale officielle. Le premier ministre était entouré de cinq ministres (MM. Séguin, Méhaignerie, Madelin, Arthuis et Zeller), tandis que M. Bergeron s'est présenté avec la totalité de son bureau confédéral, avec en plus M. Bouchet, le dirigeant des cadres FO.

A l'issue de deux heures d'entretien, M. Bergeron a pu afficher une satisfaction de bon aloi : *« Cette rencontre était utile. Sur un certain nombre de points, nous avons obtenu des garanties importantes. Nos interlocuteurs sont manifestement soucieux de réanimer le dialogue social. »*

De fait, les règles du jeu de ces concertations « de perron » ont été respectées. M. Bergeron qui avait mis à l'ordre du jour dix-sept questions, a eu son lot de mesures à confirmer ou à annoncer, avec en prime quelques perspectives de négociations ou de nouvelles consultations. A l'intention de ses adhérents, M. Bergeron a pu assurer que M. Chirac n'entendait ni créer un « SMIC-jeunes », ni remettre en cause le droit de grève – *ce qui* laisse peu d'avenir à la proposition de loi de M. Fourcade – ni s'engager dans la voie d'une *Sécurité sociale* « à deux vitesses ». Mieux vaut le répéter dix fois qu'une.

M. Chirac a également permis à M. Bergeron d'annoncer la tenue prochaine d'*« Etats généraux de la Sécurité sociale »* réunissant les partenaires sociaux, les mutuelles et les professionnels de la santé. Généralement peu enthousiaste pour ce type de réunion, FO a jugé ce débat nécessaire. Ces *« Etats généraux »*, qui pourraient durer plusieurs jours et être publics, se tiendront avant les congés d'été et avant toute nouvelle mesure. Pour M. Chirac – comme pour M. Séguin, qui parle de *« crise majeure »*, – il s'agit de mettre l'ensemble du dossier sur la table et de placer tout le monde *« devant ses responsabilités »* afin que *« chacun retrousse ses manches »*.

Si les désaccords et les divergences d'interprétation ont subsisté sur les salaires, M. Bergeron a obtenu quelques bons effets d'annonce. Ainsi un arrêté imminent va aligner l'allocation versée par le régime de solidarité (Etat) aux *chômeurs* en fin de droits de plus de cinquante-cinq ans sur celle de l'UNEDIC : fixée à 86 francs par jour depuis le 1er juillet 1985, elle sera portée à 90,78 francs, comme l'est celle de l'UNEDIC depuis octobre 1986. M. Chirac va également intervenir auprès du patronat pour qu'il *accepte* la suppression du « délai de carence » (de deux mois et demi à quatre mois) qui s'écoule pour le passage d'un chômeur en fin de droits du régime de l'UNEDIC à celui de la solidarité.

M. Bergeron avait demandé d'affecter les disponibilités dégagées par les dénationalisations à de grands travaux. M. Chirac a jugé l'idée *« bonne »*. Cependant le *« coup d'accélérateur »* qui sera donné en 1987 pour les grands travaux ne sera pas financé par les privatisations, mais, pour l'essentiel, par des sommes déjà inscrites au budget de cette année. Comme le souhaitait FO, une *« haute personnalité »* sera chargée d'une mission sur les mutations technologiques (*sans que cette mission soit « nécessairement préalable »*, précise-t-on à Matignon, à l'engagement de négociations). La concertation sera poursuivie sur la réforme de l'apprentissage et une négociation envisagée *sur la* formation en alternance des chômeurs de longue durée. Prochain visiteur, jeudi : M. Maire.

M. N.

Dérogations dans les travaux publics

Les délais de licenciement pourront être plus courts

La nouvelle procédure pour les licenciements économiques, issue de la loi du 30 décembre 1986, va être incessamment applicable sans aucune difficulté juridique. Les indispensables décrets vont paraître ces jours-ci au *Journal officiel*, après celui concernant les conseils de prud'hommes, la semaine dernière. Les circulaires d'application, en cours d'examen par les services, seront rendues publiques au plus tard le 10 mars prochain. Toutes les dispositions réglementaires pour les contrats de conversion sont arrêtées, et les ASSEDIC de Paris, par exemple, ont déjà pu envoyer les premières conventions types aux employeurs qui les réclamaient.

Ainsi, les licenciements économiques intervenus depuis le 1er janvier vont pouvoir s'effectuer selon toutes les conditions prévues par les partenaires sociaux dans l'accord interprofessionnel du 20 octobre 1986.

A cette occasion, il y aura toutefois quelques surprises, notamment à propos des travaux publics, qui vont bénéficier d'une dérogation à la réglementation commune. Un décret prévoit en effet que les délais de licenciement pourront être plus courts pour les entreprises de ce secteur d'activité, si l'employeur en fait la demande expresse à l'administration. Les directions départementales du travail et de la main-d'œuvre, mais d'abord l'inspection du travail en réalité, disposeront de 14 jours pour faire connaître leur avis et devront motiver leur réponse.

Pour ce faire, l'employeur devra invoquer l'accord de branche intervenu dans les travaux publics le 3 novembre 1986 entre la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) et les syndicats FO, CFDT, CGC, et donc admettre qu'il applique les autres dispositions conventionnelles. Il pourra alors licencier de 6 à 30 salariés dans un délai de 15 jours, alors que la loi, reprenant à son compte l'accord interprofessionnel, prévoit un délai de 30 jours pour 10 licenciements ou plus.

La possibilité d'une dérogation offerte aux travaux publics met fin à une situation embarrassante (*le Monde* du 3 février). Des discussions suivies ont été nécessaires pour aboutir à une solution de compromis.

S'étant elle même exclue de l'accord interprofessionnel, la fédération patronale avait fait adopter de son côté des modalités moins avantageuses que la loi pour les licenciements entre dix et trente salariés en contrepartie d'une amélioration pour le licenciement de six à neuf. *Théoriquement*, la disposition devait être considérée comme illégale et entraîner, selon les termes mêmes de l'accord passé avec les syndicats, l'annulation de l'ensemble du texte.

Sur un autre point contesté – les fins de chantiers ne sont pas assimilées à des licenciements économiques, – une *circulaire d'application* encore en préparation devrait apporter des précisions. Mais la FNTP *n'avait pas réclamé cette possibilité*, apparemment souhaitée par la Fédération nationale du bâtiment.

Dans les semaines à venir, les partenaires sociaux des travaux publics se rencontreront à nouveau pour analyser tous ces textes. Ils devraient définir ensemble les modes d'utilisation.

A. Le.

● **Fonction publique : six fédérations demandent un groupe de travail sur les salaires.** – Six fédérations syndicales de fonctionnaires – *FEN, FO, CFDT, FGAF (autonome)*, CFTC, CGC – vont demander à M. de Charette, ministre délégué chargé de la fonction *publique*, la constitution d'un groupe de travail sur la politique salariale. A l'issue d'une réunion commune le mardi 24 février, « les six » ont également décidé d'écrire au ministre pour protester contre une de ses directives demandant aux commissaires de la République, par l'intermédiaire des chefs de service l'opinion des fonctionnaires sur le projet d'accord salarial rejeté par les syndicats. La CGT avait déjà protesté.

Transports

Onze mille suppressions d'emplois, vingt-cinq lignes secondaires menacées de fermeture

La direction de la SNCF prépare un nouveau plan d'économies

Bien que la SNCF se trouve en convalescence depuis la fin de la grève de trois semaines qui l'a paralysée en décembre et en janvier derniers, *sa direction prépare un* plan d'économies. Celui-ci sera présenté par tranches et, d'ici à la fin du mois de mars, au comité central d'entreprise (CCE) *et au* conseil d'administration.

Le CCE, réuni le mardi 24 février, a entendu de longues communications sur les médiocres perspectives de trafic pour les voyageurs. *En septembre 1986, le projet de* budget tablait sur 54,05 milliards de voyageurs-kilomètres en 1987. Au sortir de la grève, l'objectif n'était plus que de 52,45 milliards. Il s'établit désormais à 51 milliards. Par rapport aux résultats de l'année 1986 tout entière, ce chiffre signifiera un recul de *0,2 %, alors que le budget* initial prévoyait une progression de 2,1 %.

Devant cette *situation inquiétante, la* direction a décidé de lancer des études en tout genre : sur l'amélioration de la communication interne et des relations humaines, sur l'élargissement des compétences locales, sur la *fermeture* possible de vingt-cinq lignes secondaires au trafic voyageur et sur la suppression d'un millier de points de vente qui ne génèrent pas assez de recettes.

Ces mesures ne suffisant pas à redresser les comptes, le CCE du 18 mars et les conseils d'administration du 25 février et du 25 mars devraient entendre parler d'autres mesures d'économies. Par exemple, de trois mille suppressions d'emplois – s'ajoutant aux huit mille déjà annoncées – et du transfert sur route du trafic marchandises réalisé sur 1 760 kilomètres de voie ferrée.)

***Pour parvenir tout de même aux résul*tats financiers prévus par le contrat de plan, soit une perte réduite à 2,2 milliards de francs, *les responsables de la SNCF pensent* se défaire d'un certain nombre d'actifs, parmi lesquels les 24,97 % du capital d'Air Inter que la SNCF détient toujours.**

Comme s'il n'y avait pas eu de grève...

A l'évidence, la direction se comporte comme s'il n'y avait pas eu à la SNCF des secousses sociales d'ampleur exceptionnelle. D'ailleurs, dans les sphères supérieures de la société nationale, le mot « grève » a été rayé du vocabulaire. Une fois de plus, l'état-major cheminot se livre à l'exercice désespérant qui consiste à équilibrer ses comptes en agissant uniquement sur les dépenses, tant il est vrai que les recettes lui échappent. On ignore toujours quelle augmentation des tarifs voyageurs le ministre de l'économie et des finances autorisera en 1987 et à quelle date elle interviendra. On ne peut manquer non plus d'être frappé par l'absence de discours global et mobilisateur de la direction de la SNCF. Après la tourmente, on aurait pu penser qu'elle éprouverait le besoin d'élaborer avec l'ensemble du personnel un plan digne de ce nom, qui aurait fixé les objectifs techniques et commerciaux du redressement ainsi que les *moyens pour y parvenir*. L'état-major semble avoir préféré les traditionnelles mesures d'économies auxquelles il voudrait accoutumer le personnel en les présentant comme faisant l'objet d'études sans a priori.

Comment s'explique cette incapacité de la direction de la SNCF à se comporter comme une véritable direction d'entreprise gérant son personnel comme il se doit en 1987 et tenant tête à un gouvernement forcément préoccupé de résultats à court terme ?

Pour M. Georges Ribeill, chercheur à l'Ecole des ponts et chaussées, cette carence s'explique par l'existence d'une « Nomenklatura » du rail : *« Une analyse fouillée du curriculum vitae des 1 244 cadres supérieurs (en 1985) révèle une structure concentrique autour du noyau des directeurs, polytechniciens pour l'essentiel, eux-mêmes hiérarchisés selon les corps d'origine. D'abord les mines, puis les ponts et chaussées, et enfin les autres. L'ancienneté étant un élément majeur de la promotion, c'est dans une population tôt façonnée par l'esprit maison, sur le critère d'aptitudes alignées sur la culture dirigeante d'entreprise, que recruteront les directions. L'importance de l'hérédité professionnelle génère une culture monolithique portée au conformisme. Sondages et témoignages font apparaître l'importance de la pratique religieuse et le nombre élevé d'enfants. »*

Ces cadres ainsi modelés demandent une obéissance sans discussion à leurs subordonnés et obtempèrent sans barguigner aux injonctions du pouvoir, qui décide pour eux des tarifs ou des rémunérations. *« Ce fort assujettissement de la SNCF aux tutelles administrative et politique explique largement tant son déficit chronique que ses performances : la Société nationale, toujours en position d'accusée, ne peut répondre qu'en faisant de la productivité et en recherchant l'exploit technique. »*

M. Ribeill se dit frappé que la RATP, elle, ait réussi à s'émanciper économiquement alors que la SNCF attend toujours le petit doigt sur la couture du pantalon que le pouvoir décide pour elle. *« Deux directeurs généraux qui n'étaient pas originaires de la RATP, Pierre Weill en 1962 et Pierre Giraudet en 1971, ont provoqué un renouveau décisif*, déclare-t-il. *Le premier, issu de la SNCF, a truffé la régie de talents venus de tous les horizons professionnels. Le second, précédemment en charge de l'Aéroport de Paris, a créé le plan d'entreprise qui a permis à la RATP de tenir tête aux grandes administrations. Si on avait écouté les pouvoirs d'alors, la RATP se retrouverait aujourd'hui avec un réseau hétéroclite, un aérotrain vers Cergy-Pontoise et un métro de petit gabarit à la place de la ligne A du RER. »*

La poudrière des roulants

Apparemment, la dernière grève n'a pas été l'occasion pour les responsables cheminots d'une prise de conscience de leur alignement économique et politique. Ils reviennent obstinément sur les objectifs financiers du contrat de plan alors que l'entreprise est moralement en crise. *« Si rien ne change, une nouvelle explosion sociale n'est pas à exclure*, conclut M. Ribeill. *Il existe une poudrière en région parisienne : le monde des roulants, seuls en cabine de conduite, seuls dans les foyers, seuls dans leur famille qu'ils ne voient pas. Il n'y a plus à la SNCF de socialisation, plus d'émulation, plus de ressort, mais le sentiment de travailler sous l'étouffoir d'un encadrement aligné sur le sommet. Si la direction continue à ne gérer que le déclin de la SNCF, il y aura des réactions. »*

Il existe de plus en plus de cheminots pour penser qu'un renouvellement important et hétérogène de la direction générale est indispensable pour sauver la SNCF d'un conformisme à terme mortel. Le gouvernement, lui, se demande s'il est temps de confier à un seul homme les postes de président du conseil d'administration et de directeur général, pour en finir avec une dyarchie paralysante. Mais les échéances électorales de 1988 risquent d'empêcher les changements d'hommes et les réformes de structures. En attendant, donc, un plan d'austérité sauvera au moins le contrat de plan...

ALAIN FAUJAS.

Agriculture

Les éleveurs de porcs menacent de bloquer la Bretagne

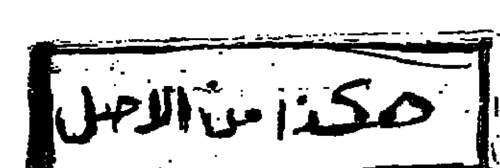
Les producteurs de porcs de Bretagne et des Pays-de-Loire ont décidé de bloquer les routes, les gares et les aéroports bretons à partir du 27 février, si le cours du porc, actuellement très déprimé, ne remontait pas. M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, a affirmé, pour sa part, qu'il revenait aux professionnels d'*« organiser leur filière »*, et que *« la solution était aux mains des éleveurs »*. M. Guillaume a rappelé que les pouvoirs publics *« avaient fait tout ce qui était possible dans le cadre du Marché commun »* pour organiser le marché. Les éleveurs répondent qu'ils *« ne peuvent consentir à un effort supplémentaire d'organisation »* et demandent à la CEE de cesser ses importations de viande porcine en provenance des pays de l'Est. Enfin, le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) a demandé qu'un soutien soit rapidement apporté à la trésorerie des éleveurs de porcs, notamment à ceux qui ont investi récemment et qui, *« victimes de la chute des cours, sont dans l'incapacité de rembourser leurs emprunts »*.

Campagne d'action des syndicats minoritaires européens du 25 février au 6 mars

La Coordination paysanne européenne, regroupement d'organisations agricoles minoritaires, mènera entre le 26 février et le 6 mars une campagne d'action pour réclamer *« une autre politique agricole »* en Europe, ont annoncé, mardi 24 février, ses responsables lors d'une conférence de presse à Bruxelles. La coordination, qui rassemble une douzaine d'organisations de France, d'Allemagne fédérale, des Pays-Bas, de Belgique, de Suisse et d'Autriche, reproche aux mesures de réduction des excédents prises par la CEE de frapper tous les producteurs sans distinction, alors que, selon elle, la politique agricole commune a surtout profité aux gros agriculteurs et aux firmes agro-alimentaires, représentés par les organisations traditionnelles. Les membres français de la coordination, qui manifesteront le 6 mars, sont la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans, la Fédération nationale des syndicats paysans et le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne.

● **La RFA critique les propositions agricoles de la Commission de Bruxelles.** – M. Ignaz Kichle, ministre ouest-allemand de l'agriculture, a, au cours d'une conférence de presse tenue mardi 24 février en fin de matinée, à Bruxelles, après une *nouvelle réunion infructueuse des* ministres de l'agriculture des Douze, critiqué en termes extrêmement sévères les propositions agricoles récemment présentées par la Commission (baisse des prix en ECU, suppression des montants compensatoires monétaires, mesures d'accompagnement) qui conduiraient à des baisses de prix sensibles en RFA.

« Ces propositions sont tout à fait inacceptables et doivent donc être retirées, a déclaré M. Kichle. Nous sommes décidés à nous battre (...). Bonn ne participera pas au financement d'une communauté qui, en matière de prix agricoles, traite ses pays membres d'une manière aussi inégale. Nous ne participerons pas au financement de la destruction de notre propre agriculture. Depuis 1984, les prix ont augmenté de 12,5 % en France, de 13 % en Irlande, de 16 % en Italie, mais ils ont diminué de 6,2 % en RFA. »



Etranger

En Allemagne fédérale

Le gouvernement majore de 6 milliards de deutschemarks la première tranche d'exonération fiscale

BONN
de notre correspondant

Un mois après leur victoire aux élections législatives du 25 janvier, les trois partis de la coalition gouvernementale ouest-allemande se sont mis d'accord mardi à Bonn sur la réforme fiscale qu'ils s'étaient engagés à mener à bien au cours de la nouvelle législature. Cette réforme prévoit la mise en place d'un tarif linéaire progressif, la diminution du taux d'imposition sur les sociétés de 56 à 50 % et des coupes importantes dans les subventions et avantages fiscaux accordés aux entreprises.

Au total, l'ensemble des mesures adoptées entraînera un manque à gagner brut pour le Trésor public de 44,3 milliards de deutschemarks (147 milliards de francs), et de 25 milliards (80,5 milliards de francs) net. Le gouvernement décidera d'ici à la fin de l'année de faire des coupes dans les subventions qui doivent permettre de retrouver les 19 milliards de deutschemarks (61 milliards de francs) nécessaires. Les libéraux et les chrétiens-sociaux de Bavière s'opposent à une augmentation des impôts indirects ou de la TVA, jugée indispensable par le ministre des finances, M. Gehrard Stoltenberg, bien conscient des difficultés qui l'attendent encore.

La mise en application de ces mesures est prévue pour le 1er janvier 1990. Conformément aux engagements souscrits par la RFA, le week-end dernier à Paris, lors de la réunion du groupe des Six pour relancer la demande intérieure, une première tranche d'exonérations, portant sur 5 à 6 milliards de deutschemarks (16,5 à 20 milliards de francs, selon le Handesblatt), sera toutefois avancée au 1er janvier 1988. Cela portera à plus de 14 milliards de deutschemarks (46 milliards de francs) le montant total des allégements fiscaux programmés pour cette date. Dans un premier programme, arrêté en 1984, le gouvernement avait décidé de réduire la fiscalité de 11,5 milliards de deutschemarks – essentiellement au profit des familles avec enfants, – à échéance du 1er janvier 1986, et de 9 milliards supplémentaires, à échéance du 1er janvier 1988.

Un nouveau barème

Le corps de la nouvelle réforme porte sur la mise en place d'un nouveau barème dans le calcul de l'impôt sur le revenu qui permettra d'éviter le gonflement, jugé injuste, de l'imposition des revenus moyens. Cette modification coûtera, à elle seule, près de 24 milliards de deutschemarks.

L'essentiel des discussions a porté sur le point de départ et le point d'arrivée de la nouvelle courbe déterminée par le barème. L'aile sociale du Parti démocrate-chrétien, emmenée par le secrétaire général du parti, M. Heiner Geissler, et par son ministre du travail, M. Blum, s'est opposée avec acharnement à la réduction des taux d'imposition maximaux, de peur de voir le gouvernement accusé de faire la part trop belle aux riches.

Les libéraux et les sociaux-démocrates de Bavière s'étaient, en revanche, engagés dans leur campagne électorale à réduire la fiscalité des entreprises, dont les bénéfices sont globalement taxés à environ 70 %, taux record dans le monde occidental. En raison du système d'imposition en pratique en RFA, les experts ont fait valoir qu'il était difficile de baisser le taux maximal de l'impôt sur les sociétés sans en faire de même pour le taux maximal d'imposition des tranches supérieures de l'impôt sur le revenu – tous deux fixés jusqu'à présent à 56 %. De nombreuses entreprises, surtout parmi les petites et les moyennes, sont en effet assujetties à ce dernier impôt.

La formule retenue prévoit finalement une diminution du taux de l'impôt sur les sociétés à 50 % et de la taxation des tranches supérieures de l'impôt sur le revenu, qui bénéficiera également aux plus fortunés, à 53 %. La réforme ne touche pas en revanche aux autres impôts frappant les entreprises, notamment à la taxe professionnelle, que les libéraux auraient voulu, elle aussi, voir diminuée.

Pour faire bonne figure, l'aile sociale du Parti démocrate-chrétien a obtenu, en contrepartie, des mesures plus importantes que celles qui étaient prévues en faveur des bas revenus. Cinq cent mille personnes se verront dispensées de payer l'impôt sur le revenu en bas de l'échelle, à la suite du relèvement du taux minimal d'imposition, qui passe à 5 616 DM par an (18 645 F) pour un célibataire – + 466 DM, – et à 11 232 DM (37 290 F) pour un couple – + 932 DM. Le point de départ de l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire le taux d'imposition de la première tranche, est également réduit de 22 à 19 %, et, pour finir, le dégrèvement par enfant à charge est une nouvelle fois relevé.

Ces trois mesures coûteront au Trésor public la somme de 16,6 milliards de DM. Elles ont obligé les partenaires de la coalition à prévoir un montant total d'exonérations supérieur de 4,3 milliards à ce qui avait été entendu au départ, ce qui oblige à couper d'autant en plus dans les subventions accordées à l'économie.

HENRI DE BRESSON.

L'Argentine réviserait sa position sur la dette

La décision du Brésil de suspendre le paiement des intérêts de sa dette continue d'inquiéter la communauté financière internationale et amène d'autres pays endettés à réviser leur position. Alors que les titres des grandes banques américaines créancières du Brésil ont chuté à Wall Street, les quatorze principales d'entre elles ont fait savoir qu'elles n'accepteraient de renégocier la dette brésilienne, et a *fortiori* à faire les nouveaux prêts dont Brasilia a besoin, qu'à la condition que ce pays accepte les mesures imposées par le Fonds monétaire international. Une condition apparemment inacceptable pour le président Sarney.

Le président de la Réserve fédérale américaine, M. Paul Volcker, qui témoignait devant le Sénat, n'a pas dit autre chose lorsqu'il a précisé : *« Le Brésil a clairement besoin d'un nouveau plan de financement qui doit s'appuyer sur un nouveau programme économique. »* Même si M. Volcker, qui cherchait visiblement à dédramatiser la situation, a ajouté qu'il appartenait *« au Brésil seul de mettre en œuvre un ensemble de mesures économiques solides »*.

Les banques américaines pourraient se trouver devant de nouvelles difficultés. L'Equateur, qui devait cette année rembourser 700 millions de dollars d'intérêts en quatre échéances, a décidé le 24 février de n'en verser que la moitié en un seul remboursement, et il sera effectué en septembre. Quant à l'amortissement de sa dette en capital – 500 millions de dollars en 1987, – Quito n'a pas l'intention d'y consacrer un seul dollar. Avec 17 % de ses recettes d'exportation affectées au service de sa dette, l'Equateur estime ne pas pouvoir faire plus.

Mais c'est surtout l'Argentine qui fait peser la menace d'une *« nouvelle position sur la dette »* qui devrait être annoncée le 25 février. Buenos-Aires, dont l'endettement se chiffre à quelque 57 milliards de dollars, cherche actuellement à obtenir de nouveaux prêts à hauteur de 4 milliards de dollars (dont 2,8 auprès des banques privées). Or les banques sont actuellement très réticentes.

● **Rivoire et Carret-Lustucru : la Cour de cassation en faveur du holding.** – Nouvel et peut-être dernier épisode judiciaire dans la bataille qui divise depuis six ans les actionnaires du numéro trois mondial des pâtes alimentaires (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires). Le holding en question, créé en 1967, possède 70 % de Rivoire et Carret et 70 % de Lustucru et est contrôlé à 58 % d'abord par la famille Carret, puis par le groupe Skalli, et 42 % par la famille Cartier-Million (Lustucru). Les deux groupes familiaux restent propriétaires de 30 % de chacune des deux affaires mères. C'est Lustucru qui, dès 1981, a demandé le divorce, refusé par le tribunal de commerce de Marseille, puis accordé par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, refusé à nouveau par la Cour de cassation, puis par la cour d'appel de Paris, et enfin une nouvelle fois par la Cour de cassation.

● **La Fédération de la banque CFDT dénonce l'accord du Crédit lyonnais.** – La Fédération CFDT de la banque a annoncé le mercredi 25 février, à la suite de la réunion la veille, de son conseil fédéral, sa décision de lancer une procédure de dénonciation de l'accord signé par sa section syndicale CFDT au Crédit lyonnais sur l'élargissement de l'ouverture des guichets (*le Monde* du 14 février). Pour la fédération, qui avait pourtant donné un avis favorable avant la signature, cet accord s'apparente davantage à un accord de branche qu'à un accord d'entreprise et suscite trop de remous tant auprès des salariés du Crédit lyonnais que des militants de la CFDT. La fédération du SNB-CGC avait pris la même position.

Marchés financiers

PARIS, 24 février ↑

Soutenu : + 0,22 %

La Bourse de Paris a évolué le 24 février sur une note incertaine, l'indicateur de tendance évoluant dans un couloir très étroit, pour clôturer une très légère hausse (+ 0,22 %).

Autour de la corbeille, les investisseurs affichaient un optimisme modéré. Chacun est conscient de la partie limitée de l'accord monétaire intervenu le week-end dernier. Les nuages noirs qui s'accumulent dans la conjoncture française ne prédisposent pas non plus à une grande audace. Le déficit commercial du pays, la baisse de la production industrielle et le dérapage des prix en janvier sont autant de handicaps qui alourdissent la tendance – « où va le marché ? » La question revenait souvent sur les lèvres des boursiers. Certains saluaient malgré tout sa capacité de résistance. La chute de 18 points observée la veille à Wall Street faisait dire à maints professionnels que Paris limitait finalement assez bien les dégâts.

Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient Matra, Aussedat Rey, Promodes, la Lyonnaise des Eaux, CGIP, Télémec et Legrand. Du côté des titres en repli, on notait Maisons Phénix (– 4,65 %); Moteurs Leroy-Sauer et Schneider, suivis par Avions Dassault et Alsthom. En séance, on apprenait que la Banque Nationale de Paris a reçu 8,864 millions de certificats d'investissement. Saint-Gobain, en réponse à l'offre publique d'échange présentée par la BNP et Lazard Frères, agissant pour le compte de l'Etat.

Le marché obligataire était pour sa part assez soutenu, l'anticipation d'une prochaine baisse des taux continuant de prévaloir. Au MATIF, le contrat à échéance septembre 1987 gagnait 0,14 % à 105,40.

Lingot : 79 750 F (+ 200).
Napoléon : 518 F (+ 4).

NEW-YORK, 24 février ↑

Amélioration

La Bourse de New-York s'est ressaisie le 24 février, dans un marché relativement calme, où 151,3 millions de titres ont été échangés, contre 170,4 millions la veille. En clôture, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles gagnait 6,74 points, à 2 223,28. On notait 822 titres en hausse, contre 712 en repli et 433 inchangés.

Autour du Big Board, les informations n'étaient pourtant pas brillantes. La décision brésilienne de suspendre le paiement d'intérêts sur les prêts accordés par les banques internationales a continué de peser sur la demande. Les déclarations de M. Volcker, président de la Réserve fédérale, selon lesquelles l'inflation augmenterait probablement en 1987, en raison de la faiblesse du dollar, ont aussi défavorablement impressionné le marché. Alors que les valeurs bancaires se stabilisaient, les pétrolières ont cédé du terrain, réagissant aux difficultés de l'OPEP à faire respecter l'accord visant au raffermissement des cours du brut.

Parmi les valeurs les plus actives figuraient American Motors (1,970 million de transactions), Enron Enterprises (1,951 million) et IBM (1,79 million).

VALEURS	Cours du 23 fév.	Cours du 24 fév.
Alcoa	43 3/4	43 3/8
A.T.T.	23	23 1/8
Boeing	52 7/8	52 7/8
Chase Manhattan Bank	38 1/4	38 7/8
Du Pont de Nemours	69 1/2	68 1/4
Eastman Kodak	78	77 7/8
Exxon	80	78 1/2
Ford	78 3/4	77 1/8
General Electric	100 3/8	102
General Motors	78 5/8	76 7/8
Goodyear	54 3/4	54 1/2
I.B.M.	143 1/4	143 1/8
I.T.T.	60 5/8	61 5/8
Mobil Oil	42 5/8	41 5/8
Pfizer	71 7/8	72 1/2
Schlumberger	37	36 7/8
Texaco	34	34 1/8
U.A.L. Inc.	54 1/2	55 1/8
Union Carbide	26 3/8	27 3/8
U.S. Corp.	24 1/8	24
Westinghouse	63 3/8	64 1/2
Xerox Corp.	73 3/4	73 5/8

CHANGES

Dollar : 6,07 F ↓

Le dollar a un peu fléchi mercredi 25 février après sa légère hausse de la veille, affichant, finalement, une grande stabilité à l'intérieur d'une étroite fourchette. La peur d'une intervention des banques centrales limite, de toute façon, les initiatives. A Paris, le cours du deutschemark glisse lentement : 3,3289 F.

FRANCFORT	24 fév.	25 fév.
Dollar (en DM)	1,84	1,8250

TOKYO	24 fév.	25 fév.
Dollar (en yens)	153,80	153,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 fév.) .... 8 1/4 %
New-York (24 fév.) .... 5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	23 fév.	24 fév.
Valeurs françaises	104,1	
Valeurs étrangères	102,2	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	421,1	421,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 fév.	24 fév.
Industrielles	2 216,54	2 223,28

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 fév.	24 fév.
Industrielles	1 556,90	1 559,20
Mines d'or	313,70	308,20
Fonds d'Etat	87,60	87,66

TOKYO

	24 fév.	25 fév.
Nikkei	20 076,51	20 186,33
Indice général	1 765,55	1 766,65

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 février
Nombre de contrats : 15 306

COURS	ÉCHÉANCES Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Dernier	105,50	105,45	105,45	105,40
Précédent	105,40	105,35	105,35	105,30

AUTOUR DE LA CORBEILLE

ADMISSION EN BOURSE DES ACTIONS SAINT-GOBAIN PROVENANT DE L'OPE. – Les actions provenant de l'échange des certificats d'investissements Saint-Gobain sont cotées, à partir du 25 février, sur le marché à règlement mensuel. 8 864 506 certificats d'investissements ont été présentés en réponse à l'offre publique d'échange (OPE). Il reste donc en circulation 135 494 certificats d'investissements qui sont négociables au comptant. Ces 8,86 millions d'actions nouvelles sont cotées sur la même ligne que les 34,8 millions de titres Saint-Gobain.

DE L'ARGENT FRAIS POUR RHONE-POULENC. – Le groupe chimique nationalisé Rhône-Poulenc a été autorisé par l'Etat à augmenter son capital, grâce à l'émission, dans la deuxième semaine de mars, de certificats d'investissements privilégiés (CIP), actions sans droit de vote. Le montant de cette émission atteindrait 2,5 milliards de francs. En octobre 1985, 3,6 millions de CIP, d'un montant de 100 F, avaient été émis au prix de 310 F. Le 24 février, le CIP valait 382 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0670	6,0700	+ 105	+ 120	+ 185	+ 215	+ 580	+ 670
$ can.	4,5634	4,5691	+ 38	+ 56	+ 68	+ 93	+ 157	+ 242
Yen (100)	3,9494	3,9539	+ 130	+ 145	+ 255	+ 283	+ 818	+ 889
DM	3,3262	3,3297	+ 116	+ 134	+ 232	+ 258	+ 687	+ 756
Florin	2,9451	2,9480	+ 71	+ 81	+ 137	+ 156	+ 432	+ 485
F.B. (100)	16,0630	16,0795	+ 44	+ 147	+ 64	+ 228	+ 342	+ 790
F.S.	3,9345	3,9390	+ 153	+ 173	+ 279	+ 318	+ 877	+ 958
L (1 000)	4,6813	4,6873	– 90	– 43	– 172	– 105	– 447	– 327
£	9,3432	9,3539	– 245	– 204	– 415	– 339	– 852	– 655

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	6 3/16	6 5/16	6 3/8	6 1/2	6 5/16	6 7/16
DM	3 5/8	3 7/8	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	7 1/4	8 1/4	7 9/16	7 15/16	7 11/16	8 1/16	7 3/8	8 1/8
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 5/8	3 3/4	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9	10 1/2	9 3/4	10 1/4	10	10 3/8	10	10 1/6
£	11 1/4	11 1/2	11 1/8	11 1/4	10 13/16	10 15/16	10 1/4	10 3/8
F. franç.	8 1/2	8 5/8	8 3/16	8 3/8	8 5/16	8 1/2	8 3/8	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 24 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) — 24/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Garantie	1297 87	1272 40
Unigestion	911 28	869 98
Uni-Japon	1408 90	1340 24
Uni-Régions	3185 11	3040 68
Univerte	2274 61	2198 82
Univer	173 27	173 27
Univers-Obligations	1587 66	1516 11
Valorem	578 02	513 19
Valobliq	55789 73	58197 75
Valorg	1484 82	1483 36
Valmd	78083 59	78644 27 •

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
[illegible]	....	....
Créd. Foncier Fr.	232	242
[illegible]	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 088	6 121	5 880	6 460
ECU	6 878	6 883	....	....
Allemagne (100 DM)	333	332 840	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 078	16 072	15 400	16 250
Pays-Bas (100 fl.)	294 740	294 820	285 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 350	88 200	83 500	91
Norvège (100 k)	87 180	87 010	84	89 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 354	9 439	9 100	9 800
Grèce (100 drachmes)	4 527	4 536	3 800	4 700
Italie (1 000 lires)	4 683	4 683	4 500	5
Suisse (100 fr.)	393 980	393 840	381 500	401 500
Suède (100 krs)	93 810	94 100	90 500	98
Autriche (100 sch)	47 345	47 310	46 100	48 480
Espagne (100 pes.)	4 735	4 742	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 305	4 312	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 576	4 598	4 400	4 800
Japon (100 yens)	3 970	3 979	3 830	4 010

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/2
Or fin (kilo en barre)	79300	79500
Or fin (en lingot)	79650	78750
Pièce française (20 fr)	514	518
Pièce française (10 fr)	385	.....
Pièce suisse (20 fr)	559	550
Pièce latine (20 fr)	470	466
Souverain	589	590
Pièce de 20 dollars	3030	3040
Pièce de 10 dollars	1452 50	1452 50
Pièce de 5 dollars	890	.....
Pièce de 50 pesos	3175	3130
Pièce de 10 florins	485	483
Or Londres	403	401 85
Or Zurich	403 75	401 50
Or Hongkong	404 75	402 35
Argent Londres	5 47	5 45

o : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

ÉTRANGER

2 Grave incident à Beyrouth-Ouest.
– La controverse sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.
3 Le scandale de l'« Irangate ».
6 Colloque sur l'énergie nucléaire en Italie.

POLITIQUE

13 La cohabitation et l'action du gouvernement.

COMMUNICATION

14 Grève et manifestations en Corse après la mutation du responsable de FR 3.

SOCIÉTÉ

15 Le procès de Georges Ibrahim Abdallah.
– L'interrogatoire des quatre responsables d'Action directe.
16 Le renforcement de la *lutte contre le SIDA.*

ARTS ET SPECTACLES

17 Clint Eastwood, un Américain de rêve.
18-19 « Chronique des événements amoureux », d'Andrzej Wajda ; « Mosquito Coast », de Peter *Weir.*
19 Les peintres français du dix-huitième siècle.

ÉCONOMIE

28 Le gouvernement révise son objectif sur les prix.
29 Campagne d'action des syndicats agricoles minoritaires *européens, du* 26 février au 6 mars.
30 *La réforme fiscale en RFA.*

SERVICES

Radio-télévision 23
Annonces classées ... 24-25
Carnet 26
Météorologie 25
Mots croisés 25
Programmes des spectacles 20 à 23

MINITEL

● *Drogue : pour ou contre les seringues en vente libre ?*
● *Télévision : la sélection du Monde.*
● *Cinéma : les films à voir.*
Actualité. Immobilier. Météo. Bourse. Télémarket. Loisirs.
36.15 Tapez LEMONDE

ESPAGNE

L'épiscopat espagnol se donne un président conservateur

MADRID
de notre correspondant

Considéré comme le représentant des secteurs catholiques conservateurs, le cardinal Angel Suquia, archevêque de Madrid, a été élu le mardi 24 février président de la Conférence épiscopale espagnole. Il remplacera l'archevêque d'Oviedo, Mgr Gabino Diaz Merchan, plus proche des thèses rénovatrices, qui occupait la présidence depuis 1981 et qui se présentait pour la troisième fois.

L'élection de Mgr Suquia n'a été acquise qu'au cinquième tour, et de justesse : 39 voix sur 77. Mgr Diaz Merchan était d'abord arrivé en tête, mais il n'a pas pu atteindre le seuil de la majorité des deux tiers fixé par le règlement pour les prélats qui aspirent à un troisième mandat successif.

Durant ses six années à la tête de la conférence épiscopale, Mgr Diaz Marchan est apparu comme le continuateur de la ligne « conciliaire » de son prédécesseur, Mgr Enrique y Tarancon. Ce dernier avait joué un rôle fondamental à l'époque de la transition vers la démocratie. Il avait conduit l'Eglise à accepter sans réserve le nouvel ordre démocratique et à renoncer progressivement à cette étroite imbrication avec l'Etat qui l'avait caractérisée à lépoque du franquisme.

Mgr Diaz Marchan avait poursuivi cette politique. Grâce à lui, l'Eglise, tout en négociant durement avec les socialistes sur le sort de l'enseignement privé ou sur la pénalisation de l'avortement, avait tenté de maintenir un climat de dialogue, et de ne pas influer sur les choix de l'électorat catholique.

La situation pourrait changer avec l'élection de Mgr Suquia. Agé de soixante-dix ans, originaire du Pays basque, l'archevêque de Madrid apparaît comme le porte-parole d'un secteur de la hiérarchie ecclésiastique inquiet et désorienté face à la croissante « laïcisation » de la société civile espagnole.

Une inquiétude que partage apparemment le Vatican. Le pape n'a jamais ménagé ses marques d'appui à Mgr Suquia, le seul prélat espagnol invité par Jean-Paul II au synode extraordinaire de 1985 à Rome. En outre, les nominations d'évêques ont dans l'ensemble favorisé, depuis l'installation de Jean-Paul II au Vatican, les secteurs les plus conservateurs de l'épiscopat espagnol.

Lors de son voyage en Espagne en 1982, Jean-Paul II avait invité l'Eglise et les fidèles à se montrer plus fermes, dans le débat public et politique, dans la défense des « *valeurs chrétiennes* ».

THIERRY MALINIAK.

A bord d'un camion sur une route du Tessin

La police suisse saisit 100 kilos d'héroïne

La police helvétique a effectué, samedi 21 février, la plus importante saisie de drogue jamais réalisée en Suisse : 100 kilos d'héroïne valant de 150 millions à 450 millions de francs suisses (soit 600 millions à 1,8 milliard de francs), selon une estimation du procureur du parquet de Bellinzona, M. Dick Marty.

Parmi les 100 kilos de drogue découverts à bord d'un camion intercepté sur une petite route du canton du Tessin, les policiers ont dénombré 80 kilos de morphine base (qualité 1) et surtout 20 kilos d'héroïne prête à la consommation (qualité 3). Le procureur a déclaré à la presse que quatre personnes – dont il n'a pas donné les identités – avaient été arrêtées.

Le schéma de la filière rappelle celui d'un vaste trafic connu sous le nom de Pizza Connection qui portait sur plusieurs milliards de dollars. Ce réseau, démantelé en 1983, s'étendait des champs de pavot turcs aux Etats-Unis en passant par l'Italie et la Suisse, laquelle s'est révélée à cette occasion une véritable plaque tournante du trafic international de stupéfiants.

En 1982, la drogue était acheminée par bateau de Turquie en Italie. Il *semble que les trafiquants*, échaudés par le démantèlement de la Pizza Connection, aient choisi l'acheminement de la drogue par camions, d'où l'opération spectaculaire réussie par la police tessinoise.

De plus, un « gros bonnet » du trafic en Europe, Mirza Ramadan, quarante-sept ans, de nationalité turque, vient d'être arrêté en Italie à l'occasion de la saisie effectuée en Suisse. Simultanément, dans le cours de la même enquête, la police *italienne a effectué des perquisitions* dans la banlieue milanaise, appréhendant trois personnes dont l'identité n'a pas été révélée et saisissant 14 kilos d'héroïne, du matériel, ainsi que des devises.

Sur le vif

Bon sang ne saurait mentir

Je vais vous reparler du SIDA, *aujourd'hui, mais* je vous en prie, restez calmes et ne recommencez pas, vous me faites le coup *chaque fois, à me bomberder* de lettres égrillardes et suggestives sur l'art et la manière de donner du plaisir à son partenaire sans avoir à se servir d'un préservatif. Merci, j'étais au courant. Permettez-moi *quand* même de vous signaler que le SIDA, ça s'attrape aussi comme ça. Elle a raison, Barzach. Va falloir drôlement ramer pour alerter l'opinion et lui donner ne serait-ce qu'une petite idée du danger.

Là, elle rigole, l'opinion, elle trouve ça *plutôt* marrant. Et payant. Figurez-vous, j'ai vu ça l'autre jour dans *France Soir*, que les entreprises dont le sigle forme par hasard ce mot fatidique, SIDA, loin d'en changer, en profitent à mort si j'ose dire. Elles n'ont jamais fait de meilleures affaires !

Alors de voir qu'il y a tout plein de pharmaciens, j'entendais ça *ce matin à la radio*, qui vont faire jouer la clause de conscience pour refuser de vendre des seringues sans ordonnance à des toxicos répugnant à se servir de celles des copains, moi je trouve ça complètement irresponsable. Surtout quand on *sait les précautions* que prennent les grands de ce monde. Je pense au prince de Galles en visite *au Kenya. Vous savez* ce qu'il emporte dans ses bagages ? Je vous le donne en mille. Son service à thé ? Son eau minérale préférée ? Ses draps et ses taies d'oreiller, comme sa mère, la *Queen* ? Vous n'y êtes pas. Plusieurs litres de son propre sang, au cas où... !

D'ailleurs, c'est pas compli*qué, les hôpitaux ont ouvert* des banques de sang privées. Il y a la queue aux guichets. Des médecins, dse *gens* avertis, qui viennent verser à leur compte des réserves de liquide. Au moins, comme ça, ils sont sûrs de ne jamais rien devoir à personne.

CLAUDE SARRAUTE.

Devant les syndicats soviétiques

« C'est ou bien la démocratie, ou bien l'immobilisme »

affirme M. Gorbatchev

Moscou *(Reuter)*. – Prenant, *mercredi 25 février*, la parole au congrès des syndicats soviétiques, M. Gorbatchev a déclaré que la démocratie était essentielle à l'URSS pour empêcher un retour à la stagnation et « *aux erreurs du passé* ».

Il a répété qu'il existait encore une opposition dans le pays à son programme de réformes. « *Mais il n'y a pas le choix*, a-t-il dit. *C'est ou bien la démocratie, ou bien l'inertie sociale et l'immobilisme. Il n'y a pas d'autre voie.* »

Le secrétaire général du PC soviétique a rappelé que la réunion du comité central de janvier avait été reportée à trois reprises à cause des débats vigoureux au sein du parti au sujet des réformes. Avant la réunion de janvier, a-t-il dit, « *beaucoup de gens se demandaient encore si la reconstruction que nous avons entreprise allait continuer. Maintenant, il y a une confiance accrue à ce sujet.* »

M. Gorbatchev a invité les syndicats à participer eux-mêmes plus activement au processus de réforme, en leur demandant de renoncer au *principe du nivellement des salaires.* Il faut de meilleurs salaires pour les meilleurs travailleurs, a-t-il dit.

A la cour d'assises du Rhône

Klaus Barbie sera jugé à partir du lundi 11 mai

La date d'ouverture du procès de Klaus Barbie devant la cour d'assises du Rhône a été fixée officiellement au lundi 11 mai 1987, a annoncé, mardi 24 février, le procureur général de *la cour d'appel du* Lyon, M. Pierre Truche. L'ordonnance de renvoi de l'ancien chef de la Gestapo de Lyon devant les assises a été signée mardi, *conformément au code de procédure* pénale, par le premier président de la cour d'appel de Lyon, M. Jean Chouleur.

La date du 19 mai, préconisée *il y a une dizaine de jours, a été* avancée pour permettre aux débats de se dérouler intégralement avant la période des vacances d'été, a indiqué M. Truche. Les avocats de la partie civile, réunis pour la première fois à Lyon le 14 février dernier, avaient *alors fait part de leur* volonté que les débats *« puissent se dérouler sans discontinuité et ne soient pas interrompus par les vacances ».*

De son côté, l'avocat de Klaus Barbie, Me Jacques Vergès, s'est estimé *« comblé »*, mardi soir, par la fixation du procès à la date du 11 mai. Quant à Klaus Barbie, il est toujours hospitalisé dans le service de médecine pénitentiaire de l'hôpital Lyon-Sud, après *avoir subi une opération de la* prostate le 5 février.

Après ses deux complices

Le troisième homme du hold-up de Champigny a été arrêté

Les enquêteurs de la brigade de répression du banditisme ont arrêté, le mardi 24 février à Paris, Maurice Limberger, cinquante-quatre ans, le troisième malfaiteur impliqué dans le *hold-up de Champigny-sur-Marne* (Val-de-Marne) au cours duquel trois personnes ont été tuées le 31 janvier dernier : un adolescente, un convoyeur de fonds et un gangster.

Surnommé Momo le gitan, Maurice Limberger, originaire de Nantes, s'était caché, 4, rue Damrémont (18e), chez un ami, Jacques Takouchian, trente-trois ans, qui a été lui aussi interpellé.

En plus du gangster mortellement blessé lors de la fusillade et dont le corps a été retrouvé, tous les autres complices de Maurice Limberger avaient été arrêtés moins de trois jours après le hold-up *(le Monde* du *5 février)*.

Visées de M. Berlusconi en Allemagne fédérale

M. Silvio Berlusconi était l'invité d'honneur du traditionnel banquet de la Saint-Mathieu, à Hambourg, qui a réuni, la semaine dernière, sous la présidence du bourgmestre de la cité hanséatique, M. Klaus von Donhanyi, les notables de la ville.

Hambourg est la capitale ouest-allemande des médias, et M. Berlusconi n'a pas manqué de faire des offres de service aux patrons de presse d'outre-Rhin qui se préoccu*pent de télévision privée en RFA* : « *Nous pouvons vous offrir un savoir-faire expérimenté sur le terrain* », a-t-il déclaré à la prestigieuse assemblée, où se côtoyaient les dirigeants du groupe Springer, le plus important groupe de presse ouest-allemand, et de Bertelsmann, déjà engagé dans un *projet de télévision* privée par satellite avec RTL. L'enjeu : une place sur le satellite de télévision directe SAT 1, qui devrait offrir des canaux à des chaînes privées germanophones, et le marché publicitaire ouest-allemand, le plus important d'Europe.

EN BREF

● **M. Chirac et les maires.** – M. Chirac recevra, le lundi 9 mars, le bureau de l'Association des maires de France, qui l'entretiendra notamment du problème des finances locales, qu'il juge *« préoccupant »*.

● **Les harkis manifestent à Angoulême.** – Deux cents harkis ont manifesté, le mardi 24 février, devant les grilles de la préfecture d'Angoulême (Charente), aux cris de *« Vingt-cinq ans d'attente, ça suffit ! »* Une délégation de l'Association nationale des anciens supplétifs rapatriés d'Algérie était venue exposer au préfet, M. Henri Hugues, leurs revendications concernant l'indemnisation des biens laissés en Algérie, l'effacement des dettes contractées *en France et l'emploi de leurs* enfants. Mais le refus du commissaire de la République de les recevoir a suscité le mécontentement des Français musulmans présents.

● **Jeunesse communiste : manifestation internationale contre l'apartheid le 9 mai.** – Le Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF) organisera, le 9 mai à Paris, avec d'autres organisations de jeunesse du monde entier, une *manifestation internationale* contre l'apartheid. *« Depuis vingt-cinq ans, privé de liberté, Nelson Mandela tient bon,* a déclaré M. Jacques Perreux, secrétaire général du MJCF, mardi 24 février ; *le thème de notre initiative sera : « Maintenant, à nous de tenir bon. »* Cette manifestation clôturera le congrès de cette organisation qui doit se tenir du 6 au 8 mai dans la banlieue parisienne.

● **Fin de la grève au « Courrier de l'Ain ».** – Les neuf journalistes de la rédaction du *Courrier de l'Ain*, un quotidien de la région de Bourg-en-Bresse, ont décidé, le mardi *24 février, la reprise du travail après* une grève de trois jours pour protester contre le paiement de 30 % seulement de leur salaire au mois de janvier. La fin de la grève a été décidée après la *réception, par les journalistes,* des chèques correspondant à la part de salaire manquante. Le quotidien qui, depuis le 10 octobre dernier, est en redressement judiciaire verra le tribunal de commerce statuer vendredi sur son avenir.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 février

Léger gain : + 0,11 %

La Bourse de Paris a gagné un peu de terrain le 25 février, l'indicateur progressant de 0,11 % en matinée. Parmi les plus fortes hausses, on notait Synthelabo (+ 3 %), Moulinex (+ 2,6 %), Peugeot (+ 2,4 %). Au repli figuraient Casino (– 2,6 %), Crouzet (– 2,4 %), Casino ADP (2 %), Cetelem (– 2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	535	535	534
Agence Havas	2049	2050	2050
Air Liquide (L')	708	708	706
Bancaire (Cie)	1010	1015	1014
Bongrain	2495	2480	2470
Bouygues	1245	1245	1248
B.S.N.	4710	4710	4710
Carrefour	3640	3650	3650
Chargeurs S.A.	1939	1949	1943
Club Méditerranée	679	679	679
Eaux (Gén.)	1420	1425	1420
Elf-Aquitaine	333	333	334
Essilor	3390	3390	3395
Lafarge-Coppée	1416	1415	1415
Michelin	2950	2945	2955
Midi (Cie)	1541	1541	1541
Moët-Hennessy	2425	2435	2425
Navig. Mixtes	1054	1072	1082
Oréal (L')	3925	3940	3960
Pernod-Ricard	1023	1023	1026
Peugeot S.A.	1310	1330	1341
Saint-Gobain C.I.	407	407	406 50
Sanofi	815	815	818
Source Perrier	752	749	749
Télémécanique	3310	3300	3300
Thomson-C.S.F.	1470	1463	1465
Total-C.F.P.	450	449	450
T.R.T.	2086	2086	2086
Valéo	502	503	500



Le Monde à Strasbourg

A partir du 1er mars, *le Monde* publiera chaque semaine, dans ses éditions datées dimanche-lundi, une page spécialement destinée à ses lecteurs de Strasbourg et du Bas-Rhin.

En s'intéressant de façon régulière à Strasbourg, capitale de l'Alsace et capitale européenne, *le Monde*, comme il le fait avec son édition Rhône-Alpes, souhaite renforcer sa présence dans les régions.

Le numéro du « Monde » daté 25 février 1987 a été tiré à 453 174 exemplaires

A B C D E F G

